QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12182 – 4 F

– MARDI 27 MARS 1984

Élections dans la confusion au Salvador

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE MARCEL NIEDERGANG



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 17 à 21

- *La face cachée du traitement du chômage.*
- *Les syndicats dans le secret des affaires.*

L'alliance sino-japonaise consolidée

Il est plus facile de prendre des engagements au nom des générations à venir que de consolider des relations par des actes concrets. Sur ce plan, les hommes politiques *ont toujours rivalisé d'habileté.* M. Deng Xiaoping n'a pas échappé à la règle quand, recevant le premier ministre d'un Japon que, jeune militant communiste, il avait combattu, il a souhaité que le bon climat régnant actuellement entre les deux pays persiste un demi-millénaire au moins.

Mais le pragmatique numéro un chinois sait bien que de telles relations entre rivaux séculaires ne peuvent s'enraciner que dans le pratique. De ce point de vue, la visite à Pékin de M. Nakasone apparaît comme un succès. Préparée par le récent passage à Tokyo de M. Hu Yaobang, secrétaire général du PCC, et par la signature d'importants accords bilatéraux – livraison par le Japon d'équipements nucléaires civils, envoi d'une mission d'investisseurs nippons... – elle a concerné les questions diplomatiques aussi bien qu'économiques.

Rien n'est plus important pour M. Deng que de consolider sa politique des « quatre modernisations » avant de céder la place : il est quasi octogénaire, et il ne s'accorde guère plus de cinq ans à vivre. Or certains aspects de cette politique demeurent contestés par une fraction notable du PCC, en particulier des militaires. Il est bien placé pour savoir ce qu'il est advenu du maoïsme après la disparition de Mao ! Aussi souhaite-t-il rendre irréversible le processus, principalement en tressant autant de liens que possible entre l'économie chinoise et celle du monde extérieur.

Au moins autant que les États-Unis – privilégiés en raison de leur puissance mais toujours imprévisibles, – le Japon est, sur ce point, le pivot de la stratégie chinoise. M. Nakasone a accordé à la Chine un prêt d'environ 2 milliards de dollars. Mais M. Deng voudrait que les investisseurs nippons mettent de côté leur prudence proverbiale et se lancent à la conquête du marché chinois, insuffisamment approvisionné et dont les produits sont souvent de qualité médiocre. Ils pourraient aussi utiliser davantage une main-d'œuvre chinoise encore meilleur marché que celle, déjà sous-payée, des zones franches d'Asie du Sud-Est. Pékin promet certes de légiférer en leur faveur, mais le système judiciaire en Chine en est encore à ses premiers balbutiements.

M. Nakasone, avec la franchise brutale qui le caractérise, a rappelé à ses hôtes les ambiguïtés de la politique chinoise. Mais il souhaite, tout autant que M. Deng ou son premier ministre, M. Zhao Ziyang, que la Chine s'ancre à l'Occident – qui pour elle se situe à l'Est – pour conforter une stabilité continentale menacée par le conflit entre les super-puissances et les foyers de tension en Corée et en Indochine. Il a obtenu que la Chine réaffirme sa compréhension pour les inquiétudes nippones face à l'installation de SS-20 en Extrême-Orient. Avant de s'envoler pour Pékin, M. Nakasone avait déclaré que « le Japon et la Chine doivent cimenter leurs relations, car elles deviendront le fondement de la sécurité et de la paix en Asie ».

Bien des Chinois n'ont pas oublié la barbarie de l'occupation japonaise mais ils savent que les intérêts bien compris des deux pays amélioreront leurs relations. La Chine a besoin des techniques et de l'argent nippons. Le Japon a besoin du marché chinois, dans cette période de protectionnisme accru ; et il trouve dans le renforcement de son amitié avec Pékin non seulement un contrepoids à la menace soviétique, mais un moyen de s'affirmer encore plus comme grande puissance asiatique.

(Lire nos informations page 7.)

LA CRISE DE LA COMMUNAUTÉ ET SES RÉPERCUSSIONS INTÉRIEURES

Politique agricole : Paris tente d'obtenir confirmation des accords contre lesquels les paysans se mobilisent

Bruxelles (Communautés européennes). – Assurer le fonctionnement normal du Marché commun agricole et s'employer à garder ouvert le dialogue avec les Britanniques afin d'éviter de leur part une politique d'obstruction. Tels semblent être les objectifs que s'assigne la présidence française pour les deux premières réunions des Dix après l'échec du Conseil européen de la semaine dernière. Les ministres de l'agriculture se réunissent dès lundi 26 mars pour deux jours, alors que ce même lundi des milliers de paysans *français manifestent* à l'appel de la FNSEA et du CNJA *(voir page 39)*, les ministres des affaires étrangères se retrouvent mardi. Cependant les intentions exactes des principaux protagonistes n'apparaissent pas toujours très clairement, ce qui laisse planer une incertitude sur la manière dont vont se dérouler les débats.

Les Français, ne serait-ce que pour priver l'agitation paysanne d'une de ses revendications, à savoir la réouverture de la négociation agricole bruxelloise, voudraient que le Conseil adopte dans toutes leurs composantes les accords auxquels les ministres de l'agriculture sont parvenus il y a deux semaines. Il s'agit du plafonnement de la production laitière, du programme de démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM), des prix pour la campagne 1984-1985 et de diverses mesures d'économies.

Deux types de difficultés peuvent gêner la confirmation ainsi recherchée des accords conclus. La première vient de Dublin. Les Irlandais *ne sont* pas satisfaits des efforts consentis par leurs partenaires pour

De notre correspondant

tenir compte du rôle essentiel *que* joue le lait dans leur économie nationale. Ils veulent pouvoir continuer à développer la production. Si le système des quotas dont le principe vient d'être décidé leur était appliqué, la production de lait, qui a atteint en 1983 environ 5,3 millions de tonnes (sur un total de 103 millions de tonnes produits dans la CEE), serait ramenée à 4,6 millions de tonnes. Pour la maintenir au niveau de 1983, les Neuf, avec beaucoup de réticence du côté britannique, sont prêts à autoriser les Irlandais à dépasser de 720 000 tonnes le quota normal. M. Garett Fitzgerald, le premier ministre irlandais, trouve que la dérogation est insuffisante et demande qu'elle soit portée au minimum à 1 million de tonnes. Il a tout son pays derrière lui, et les contacts qui se sont déroulés pendant le week-end afin de trouver un compromis n'ont rien donné.

Sur une question qui est reconnue par *tous comme représentant* effectivement un *« intérêt vital »*, pour l'Irlande, les neuf États membres semblent bien considérer que l'unanimité doit être trouvée et qu'il n'est donc pas question de passer outre à un éventuel veto irlandais. C'est là un vrai problème.

Que vont faire les Britanniques ? *Ils affichent* depuis la fin de la *semaine passée* un souci de conciliation et mettent l'accent sur la nécessité de poursuivre sans attendre la discussion sur le montant de la compensation à leur accorder au cours des années à venir pour alléger leur contribution au budget européen. L'idée *qu'ils développent est que* les *chefs* d'État et de gouvernement ont été, mardi dernier, tout proches d'un accord et qu'il faut par conséquent essayer de rattraper l'occasion ainsi manquée.

Si la présidence française et les autres pays partenaires qui tous ont plus ou moins brodé sur le thème qu'un échec était préférable à un mauvais accord, *refusent* d'entrer dans ce jeu, les Britanniques vont-ils durcir leur position et, le cas échéant, bloquer l'accord agricole ? On peut penser qu'ils ne feront rien pour en faciliter l'adoption, mais qu'ils s'abstiendront de l'empêcher de façon délibérée. *La présidence* française a indiqué à plusieurs *reprises son souci d'éviter toute* agressivité à l'égard du Royaume-Uni et a insisté au contraire sur la nécessité de poursuivre ses efforts pour trouver une solution.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 39.)

Élections européennes : le PS refuse de faire du scrutin un test national

M. Lionel Jospin a donné, dimanche 25 *mars*, devant la *convention* d'Alfortville, le coup d'envoi de la campagne européenne du PS : *« Il faut savoir que l'enjeu du scrutin ne sera pas véritablement le débat intérieur »*, a déclaré le premier secrétaire. A l'inverse – leurs propos du week-end le confirment, – l'opposi*tion comme* le PCF entendent faire du 17 juin prochain un test national. Sur ce terrain de la défense de la politique économique et sociale du gouvernement, le PS est bel et bien seul contre tous. Il lui reste à exploiter les divisions – réelles – de l'opposition sur les questions européennes notamment, *même si celles-ci sont masquées* par un seul et même porte-drapeau, Mme Veil.

Les socialistes n'ont pas le choix : leur programme européen, c'est celui que formule M. François Mitterrand depuis que la France exerce la présidence de la Communauté; leur programme « intérieur », c'est la politique que mène le gouvernement, telle qu'elle s'énonce, conseil des ministres après conseil des ministres. La campagne européenne du PS pour le scrutin du 17 juin est, d'une certaine manière, la plus simple qui soit à imaginer. Il s'agit, pour lui, de défendre et d'illustrer la politique à laquelle il s'identifie depuis trois ans.

C'est bien ainsi que l'entendent ses adversaires et ses alliés, puisqu'ils s'emploient, eux, à critiquer cette politique et à faire des élections européennes un test du soutien que leur valent ces attaques. L'opposition entend faire l'addition des mécontentements accumulés depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir *et démontrer* que celle-ci a d'ores et déjà échoué dans sa tentative pour obtenir l'adhésion d'une majorité de Français. Les communistes cherchent, eux, à prouver que l'électorat qui avait marqué, en 1981, sa méfiance vis-à-vis des socialistes n'a *pas été* conquis par *les résultats de la politique qu'ils conduisent*, et qu'il est, même, en position de sécession virtuelle depuis le « tournant » de la rigueur, que le PCF avait, dès l'origine, critiqué. *« Vous avez perdu »*, dit la droite, *« Nous avions raison »*, disent les communistes. Que répondre à cela ? *« Ce n'est pas parce que nous aurions cinq parlementaires de plus ou de moins au Parlement européen, à l'issue du scrutin du 17 juin, que nous changerions en quoi que ce soit notre politique économique et sociale »*, dit M. Lionel Jospin.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 10.)

LE DÉBAT SUR LA « GUERRE DES ÉTOILES »

Une remise en cause des stratégies nucléaires

L'Union soviétique vient de lancer un nouvel avertissement aux États-Unis à propos de la militarisation de l'espace. *Dans un long éditorial publié par la Pravda du vendredi 23 mars*, le Kremlin a fait savoir à Washington qu'il *« n'assisterait pas les bras croisés »* à la mise en œuvre des projets américains de créer, à partir de l'espace, un « bouclier » antimissiles : Moscou y voit *« une vaste provocation contre la paix »*. La veille, *les dirigeants soviétiques* avaient renouvelé leur proposition d'interdire les armes antisatellites, devant la conférence du désarmement des Nations unies, à Genève. Ce projet avait été déposé en décembre dernier à New-York devant *l'Assemblée générale de l'ONU*. Cette démarche *de Moscou avait pour but de répondre aux déclarations faites en mars 1983 par le président Reagan, et dont Michel Tatu analyse ci-dessous les répercussions un an plus tard.*

par MICHEL TATU

Il y a un an, M. Reagan jetait, par son discours dit de la « guerre des *étoiles* », un gros pavé *dans* la *mare* où les stratèges de tous pays barbotaient avec plus ou moins de bonheur depuis une bonne vingtaine d'années. En annonçant que l'Amé*rique se lançait dans* un programme visant à *« éliminer la menace des missiles balistiques »* ennemis, autrement dit à supprimer la menace nucléaire pesant sur les *États-Unis*, le *président* réorientait toute la stratégie américaine, basée depuis les débuts de l'ère atomique sur la priorité aux armements offensifs.

Passons sur les détails techniques : les *scientifiques* discuteront encore longtemps de la faisabilité de tel ou tel système, de sa fiabilité et de son coût. Notons seulement que ce programme commence à rentrer dans les faits (*plus de 26 milliards* de dollars sont inscrits au budget du Pentagone à cet effet d'ici à 1989) et *qu'il n'englobe pas seulement* les systèmes à énergie dirigée (lasers et faisceaux de particules), les plus futuristes et les plus controversés. Il s'agit en fait d'étudier parallèlement plusieurs techniques très diverses permettant d'intercepter les missiles *ennemis à diverses phases de* leur vol, de la combustion des moteurs jusqu'à la rentrée des ogives dans l'atmosphère. Toutes les facettes de ce système dit « multicouches » ont pour point commun d'être défen*sives et aussi, du moins pour* le plus grand nombre, de faire appel aux techniques spatiales. Les armements antisatellites (ASAT) en sont par exemple une importante composante.

Moins claires sont les retombées *politiques et psychologiques* de ce programme, les répercussions sur la stratégie. Mais quelques conclusions peuvent être tirées après un an de débat.

Le principal argument des parti*sans d'un renouveau de la défense* est psychologique. Si, disent-ils, il a été nécessaire pendant un quart de siècle de donner la priorité à l'offensive et de se défendre par la menace de représailles, cette situation, qui rompait avec une longue tradition historique, *n'a aucune raison* de se prolonger indéfiniment. Comme le dit M. Weinberger, ministre américain de la défense, on ne peut pas vivre dans un monde où la guerre consisterait à *« détruire les hommes plutôt que les armes »*. Ou encore : *« La protection assurée vaut mieux que la destruction assurée »*, par référence à la théorie dite des *« destructions mutuelles assurées »* (MAD) sur laquelle McNamara avait fondé la dissuasion et l'équilibre.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Syllogisme

« La crise internationale est finie » *: c'est M. Giscard d'Estaing qui a annoncé la bonne nouvelle, dimanche, à Europe 1. Elle est finie partout, sauf en France, où nous pataugeons* « dans la crise du socialisme français ».

Mais ces satanés socialistes, empêcheurs de reprise, n'ont pas accédé au pouvoir par enchantement. Si l'on admet que c'est la politique de M. Giscard d'Estaing qui a poussé les Français, en 1981, dans les bras du socialisme, la crise du socialisme français est bien la conséquence du libéralisme avancé.

Et on nous propose de remettre ça ?

BRUNO FRAPPAT.

Pénurie dans l'informatique

7 880 diplômés sur le marché en 1985 : il en faudrait 12 800

LIRE PAGE 40 L'ARTICLE D'ALAIN LEBAUBE

UNE NOUVELLE BROCHURE DU « MONDE »

Trente villes autour du globe

A l'intention des touristes ou des hommes d'affaires – touristes par occasion – *le Monde* vient de publier une nouvelle brochure *qui présente* trente villes célèbres réparties sur les cinq continents.

***Nos correspondants et nos envoyés spéciaux décrivent* ces cités qu'ils connaissent bien en cherchant, au-delà des apparences et des clichés, à en restituer l'atmosphère particulière. Ils en donnent le mode d'emploi pratique et, pourrait-on dire, psychologique.**

Ces trente villes sont aussi autant de bases de départ permettant de découvrir ou redécouvrir, même rapidement, le pays qui les entoure. Nous proposons, à partir de chacune, une excursion de quelques jours et, après *avoir indiqué les deux ou trois* livres essentiels que tout touriste en partance doit emporter dans ses bagages, nous nous efforçons de répondre à cette question difficile : comment, au meilleur prix, gagner ces destinations souvent lointaines.

Un guide pratique général complète ces « portraits » et rassemble les conseils et les adresses utiles pour préparer un voyage.

Trente villes autour du globe, trente façons de se dépayser les yeux ouverts.

★ Supplément aux « Dossiers et Documents » du *Monde*. Mars 1984. 160 pages, 32 F.

MIGUEL ESTRELLA SUR LES ROUTES DE LOZÈRE

Journal de bord

Il y a neuf ans, François Pagès organisait les premiers concerts du Festival méditerranéen, destiné à faire connaître de jeunes artistes et à *offrir aux nouvelles stations d'été du* Languedoc-Roussillon un environnement culturel, suscitant rapidement l'adhésion de musiciens tels que Menuhin, Montserrat Caballe, Lagoya, Rampal, Rostropovitch (1).

Dans le même esprit, il décidait en 1980 de s'adresser, l'hiver, au public le plus défavorisé et lançait ses troupes *sur les routes de Lozère. Parmi eux,* Miguel Angel Estrella qui, enthousiasmé par une première expérience l'an passé, est revenu la semaine dernière dans de petits villages perdus.

La route s'élève, de plus en plus tortueuse et étroite. Depuis Monistrol- d'Ardèche, nous avons quitté *la « civilisation ». Sur la carte* Michelin, on s'éborgne à découvrir le minuscule carrefour qu'il ne faut pas rater. La neige est proche, de rares maisons, plus d'autos. C'est la Lozère rude et grave sous un ciel gris.

Miguel Estrella nous a raconté son retour en Argentine, pour la première *fois depuis* sa captivité, sa rencontre avec Adolfo Perez Esquivel, les mères et les grands-mères de la place de Mai, certains de ses camarades de la prison Libertad de Montevideo : *« Nous pleurions de joie et d'émotion. Tu sais, c'est formidable ! Les Uruguayens commencent à avoir peur : il n'y a plus que la moitié des détenus à Libertad ! »* Maintenant, il se recueille dans la voiture.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

(1) Cf. « Un paysan fou de musique » (*le Monde* des 14 août 1981 et 15 juillet 1983).

idées

VUES ET REVUES, par Yves Florenne

Deux suites morales et politiques

POURQUOI l'intervention du Père Patrick Verspieren dans les *Etudes* pour tenter de nous arrêter *« sur la pente de l'euthanasie »* (1) a-t-elle provoqué des réactions si étendues, vives et même violentes, alors que lui-même notait que tout cela avait déjà été dit ? La dénonciation aura eu du moins le mérite d'informer le plus grand nombre sur la nature des « cocktails lytiques » et leur mode d'emploi. Rappelons qu'il ne s'agit plus d'alléger, ou même d'annuler, et mieux encore de prévenir la souffrance — ce qui est, paraît-il, possible et se pratique ici et là — en laissant intacte la conscience du malade, mais au contraire d'abolir cette conscience tout en précipitant la mort. Ce qui avait été illustré par un exemple brutal et non moins brutalement contesté : l'injonction aux exécutantes chargées des perfusions à un « mourant » : « Je ne veux plus le revoir au retour du week-end. » Une telle imputation devait dresser tout entier un grand corps particulièrement solidaire et convaincu de détenir en la matière toute science, toute morale et toute vérité.

Maintenant qu'une certaine sérénité est revenue avec, comme d'habitude, un demi-oubli, Patrick Verspieren, sans troubler la première, et peut-être pour ne pas laisser le second devenir total, se justifie et s'explique, toujours dans les *Etudes (2)*.

Il n'a pas été surpris que les médecins lui aient opposé sa qualité de prêtre. Vieille concurrence. Autrefois, comme dans les baromètres-jaquemarts, l'un des deux personnages disparaissait cependant qu'entrait l'autre ; du moins le laissait-il face à la mort, en s'abstenant de s'en mêler. Aujourd'hui, le premier est le gêneur, ou pis. Il en a pleine conscience. Mais trouve anormal que l'éthique soit le monopole du médecin. Il souhaiterait, en tiers, l'intervention d'un moraliste désintéressé. Or le moraliste tout court est un animal en voie de disparition. C'est dans l'enseignement, particulièrement à l'Université, qu'il conviendrait de refaire place à une discipline aussi ridiculement démodée. Autre débat.

Faute de mieux, Patrick Verspieren produit les résultats, non certes d'un sondage, mais des réponses de quatre-vingt-un participants à une émission de France-Inter. Il en résulte que 70 % ne conçoivent pas d'autre remède à l'angoisse et à la souffrance réputées finales que l'« euthanasie ». Guillemets car il faut rappeler que par ce mot qu'il avait forgé voici quatre siècles Francis Bacon entendait, selon l'éthymologie, une mort « douce et paisible », mais dont pas un instant ne serait ravi à celui qui la vivrait. L'évolution ne date que de la fin du siècle dernier. Elle arrive à son terme avec la déclaration commune de plusieurs prix Nobel en faveur de l'euthanasie au sens moderne, c'est-à-dire l'amputation de la vie sous anesthésie.

Prise de position bien modérée, comparée à celle d'un autre éminent Nobel. Celui-là préconise son application aux citoyens dont la seule maladie serait d'être sur le point d'atteindre un âge qu'il appartiendrait à la médecine et à la loi de fixer. En somme, une forme radicale, obligatoire, vraiment moderne et donc économique de la retraite anticipée. Ce philanthrope social prévoit même que l'exécution sera précédée d'une semaine de bonheur aux frais de la collectivité, dans une ambiance spéciale : cocktail, cette fois, de luxe, de calme et de volupté, vins, parfums et musique à volonté, probablement avec les soins d'infirmières érotologues à qui il reviendra d'envoyer en l'air, et en douce, le bienheureux.

Ce traitement ne pourrait être, bien entendu, que raffinement humanitaire d'une société riche et hautement civilisée, et probablement réservé aux catégories de citoyens capables de l'apprécier. La proposition raisonnable de ce prix Nobel (qui ne l'est pas de la paix perpétuelle, mais de je ne sais plus quelle science) a généralement surpris, voire choqué, comme tout ce qui vient un peu en avance.

En attendant, nous voyons donc une large majorité de citoyens voter pour l'euthanasie. Elle est vraisemblablement composée de gens en bonne santé et dans la bonne tranche d'âge. Mais n'en va-t-il pas un peu de même ici que pour la peine de mort ? Ses partisans savent bien sûr que ce n'est pas à eux qu'elle sera jamais appliquée. Et quant à celle qui s'applique à tout le monde, ils n'y croient pas tout à fait pour eux-mêmes, c'est bien connu. Dès lors que la conviction est bien établie qu'un moment vient où on ne peut plus supprimer la souffrance, il ne reste qu'à supprimer le souffrant. D'autant qu'à cette épargne de la douleur d'un inutile s'ajoute, même si l'on n'en parle pas, celle de la peine, de l'argent et du temps des citoyens utiles.

Ont-ils tort ? Seule la mort préserve des souffrances de la vie. Alors, autant l'administrer préventivement. Nous avons d'ailleurs commencé (non, je ne fais pas allusion à l'avortement, qui est un autre problème) en renonçant à faire naître des enfants à seule fin de les offrir au Moloch nucléaire ; lequel, en plus, tourne vers nous une tête de vieillard moribond et ressuscitant que ne concerne aucune euthanasie. On craint bien que la véritable victime d'une euthanasie d'une autre sorte administrée par qui ? — ce soit l'espoir humain. Avec les meilleures intentions, n'était-il pas tué, préventivement aussi, dans le projet des « testaments de vie » du bon sénateur Caillavet ? Que sait-on d'avance, hors de vue de sa mort, de ce que pourra être, face à elle, sa « dernière volonté » ? Où conduit cette façon de disposer individuellement de soi et collectivement des autres « incurables » ? D'ailleurs, qu'est-ce que la vie, sinon une maladie incurable ? Et l'amour donc ! Qui nous décrétera d'accusation comme citoyens incurables ? Le remède est connu. On prie seulement qu'on le laisse opérer tout seul, fût-ce de la main de l'intéressé, mais en aucun cas que cette assistance aux déclarés mourants soit administrée par les soins d'une administration publique. Cela se voit ailleurs. Sommes-nous, ou non, « sur la pente » ?

La mère reniée

Notre seconde suite semble avoir peu de rapport avec la précédente, sinon touchant une extension du pouvoir médical et sa connivence avec le pouvoir politique dans le traitement des opposants, contestataires et autres asociaux. Donc, il s'agissait la dernière fois (3) des idées politiques de Platon exposées par Bernard Chenot. Celui-ci y montrait, entre bien d'autres choses, une curieuse préfiguration des cliniques, ou des vastes centres de rééducation, à l'usage de ces malades que je viens d'énumérer. Si j'y reviens, c'est que ce retour sur Platon a provoqué nombre d'appels téléphoniques, notamment de jeunes lecteurs, ce qui, sur un tel sujet, est une heureuse surprise. Le texte de la brochure hors commerce devait être repris, indiquions-nous, par *la Revue des sciences morales et politiques*. Il l'a été en réalité par *la Revue des Deux Mondes* de février, à laquelle nous renvoyons.

Mais ce n'est pas tout. Faute de place, j'avais renoncé à signaler, en tête d'un ensemble de *Diogène* (4) « Nation et liberté », l'étude de Paul Veyne au titre provocant : « Les Grecs ont-ils connu la démocratie ? » C'est soupçonner sa mère. Et même la renier, car on s'aperçoit vite que le point d'interrogation est de trop. La thèse tient en ceci que les Grecs ont bien inventé le mot *démocratie*, et rien que le mot. Paul Veyne parle tout de suite, bien entendu, de l'esclavagisme. Comme s'il n'existait pas dans nos démocraties ! Même sans parler des populaires. Allez le demander à un certain nombre d'hommes, à beaucoup de femmes, et à toutes les prostituées. Les formes sont un peu différentes, voilà tout. Paul Veyne n'insiste d'ailleurs pas. Pour lui, les Grecs n'ont jamais voulu connaître la démocratie que comme une « étrangeté ». Pour l'essentiel, liberté comprise, nous n'aurions recueilli pieusement qu'un héritage imaginaire, en prenant les mots pour les choses : ceux-là nous ont caché celles-ci comme « l'arbre cache la forêt ». Il est toujours risqué de reprendre de vieilles formules consacrées. L'arbre ne nous cache la forêt que si nous avons le nez sur l'écorce ; mais, à bonne distance, l'arbre est la forêt.

L'autorité qui s'attache à une chaire du Collège de France et au maître qui l'illustre est si grande que nous chercherons refuge au pied d'une autre. Il y a neuf ans déjà, Mme Jacqueline de Romilly publiait ses *Problèmes de la démocratie grecque (5)*. Qui a des problèmes existe. Jusqu'à l'euthanasie, bien entendu.

(1) Janvier.
(2) Mars, 22 F. 14, rue d'Assas, Paris-6e. La revue *Laennec* va publier un numéro spécial sur le sujet.
(3) « Morales et Politiques », « Idées », *le Monde* du 17 février.
(4) *Diogène*, nº 124, 39,50 F. Gallimard.
(5) Hermann édit. Paris 1975.

LU

« SAINT JUDAS », de Jean Ferniot

Une relecture des Evangiles

A première vue, Jean Ferniot n'a rien d'un mystique. C'est l'incarnation même du bon sens, du réalisme à visage humain, un visage où, de l'épaisse moustache à l'œil clair, brille partout le label France. Et jusqu'à présent son œuvre lui ressemblait, posait un regard critique sur les grosses légumes politiques *(De de Gaulle à Pompidou)*, souriait affectueusement à *la Petite Légume* maraîchère.

Or voici *Saint Judas*, une relecture des Evangiles, décapante, dérangeante, désabusante. Certes, il s'agit d'un roman, mais il suit pas à pas le tracé de l'Ecriture sainte. Seul l'éclairage change pour nous révéler la face noire du blanc et blanche du noir, l'alliance indissoluble entre le bien et le mal, Dieu et Satan, le Christ et Judas. L'un n'existerait pas sans l'autre. La liberté humaine, le libre-arbitre, exigent ce double garant. A nous de choisir. Faites vos jeux.

Mais d'où vient chez Jean Ferniot, qui fréquenta naguère le petit séminaire, la volonté de réhabiliter Judas ?

Nous lui avons posé la question : *« Il m'a toujours fasciné,* nous dit-il. *D'abord parce qu'il est tellement indispensable à l'histoire qu'il me paraît inventé pour elle. Oui, je me demande si le personnage n'a pas été créé après coup par des juifs convertis, qui auraient ainsi fourni à l'antisémitisme son premier bouc émissaire. Quand il surgit, dans les Evangiles, nul ne sait d'où il sort. D'emblée, Marc nous le présente comme un traître. Il en fallait un, et il fallait qu'il commette les deux crimes les plus impardonnables, le suicide et la trahison, pour que la Rédemption prenne tout son sens. Enfin, il fallait que le sacrifice de ce corédempteur fasse, pour nous comme pour lui, figure d'un pari dont nul ne connaît la réponse. »*

Le lecteur s'étonnera davantage encore de voir Jeshua choisir d'être le Messie, ou de l'interpréter, ce qui revient au même. Certes, le prophète Isaïe a indiqué comment tenir le rôle, et, lors du baptême, la colombe descend du ciel pour patronner l'engagement. Mais, à ce modeste miracle près, rien ne permet d'être sûr que le Christ est l'homme de l'emploi. La guérison des aveugles, des paralytiques, la pêche miraculeuse, la multiplication des pains ?... Autant de preuves cousues de fil blanc. Jean Ferniot va jusqu'à ranger parmi les *« pieuses légendes »* la naissance dans la crèche et le massacre des innocents.

« J'ai voulu, explique-t-il, *montrer l'homme et le Juif, au lieu du Dieu chrétien. A cette époque, les agitateurs couraient les routes, la politique et la religion se mélangeaient pour saper l'ordre romain. M'étant beaucoup promené en Israël, j'ai tenté de restituer à la scène ses couleurs, ses odeurs, sa violence. Je crois que l'épaisseur du doute est plus nécessaire à la foi que la confirmation des miracles. Plus la lumière est ambiguë, plus s'affine le visage de Dieu. »*

Voilà le doute, père de la tolérance, promu vertu cardinale. L'auteur en a fait son bâton de pèlerin pour un voyage en Terre sainte qui s'écarte des ornières consacrées, peut-être pour nous ramener aux sources.

GABRIELLE ROLIN.

★ *Saint Judas*, de Jean Ferniot, Grasset, 282 p., 80 F.

LETTRES AU Monde

Les « paras » répliquent...

Dans votre numéro du 28 février 1984 nous avons relevé dans un article signé Geneviève Prost-Berthelot intitulé « Viols et meurtres d'enfants » une accusation extrêmement grave mettant en cause parachutistes et légionnaires. Il n'est pas acceptable que soient ainsi désignés, sans la moindre raison, des coupables de prédilection pour des crimes aussi odieux. Il y a là un véritable racisme. Les viols et meurtres que nous ne pouvons que condamner, à plus forte raison lorsque des enfants en sont victimes, n'ont jamais été la spécialité d'une catégorie professionnelle, sous uniforme ou non. Prétendre que les auteurs en sont *bien souvent d'anciens paras ou légionnaires*, est un scandale et une insulte gratuite.

Rien, dans la formation de combattant que ces hommes chargés de nous défendre reçoivent, ne peut les pousser à commettre de tels crimes sur des enfants. Quant à la maîtrise de leurs pulsions, les paras, qui à Beyrouth viennent de perdre quatre-vingts de leurs camarades sans riposter, en ont fait une éloquente démonstration. Vous ne savez pas, Madame la savante doctoresse, ce que c'est que de subir les coups et la mort sans se défendre parce que tels sont les ordres. Vous ne savez pas ce que c'est que de voir mourir près de soi ses camarades et d'attendre la sienne sans broncher...

G. CAITUCOLI,
président de l'Amicale des anciens parachutistes S.A.S. et des anciens commandos de la France libre.

Les vieilles sorcières

Le général (C.R.) Delaunay repart en campagne (*le Monde* du 6 mars). Je le regrette sincèrement, car chacune de ses interventions grossit les rangs des antimilitaristes. S'il n'existait pas, ils devraient l'inventer.

Le général (C.R.) Delaunay n'a jamais compris et ne comprendra jamais une réalité très simple : la colonisation a humilié l'élite d'un peuple. Cette humiliation a fait naître, chez elle, une force et une détermination dont les tenants de l'ordre colonial ne pouvaient pas prendre conscience car ils étaient imbus de leur propre idéologie. Le désir de faire le bonheur des gens contre leur gré est d'ailleurs une composante du totalitarisme. Les blessures de l'âme n'ont que faire des biens matériels et du paternalisme. Le communisme a pris germe dans un sol ensemencé par ses propres ennemis. Une autre politique l'aurait pris de vitesse et battu sur son terrain. Mais les groupes de pression colonialistes, et en particulier militaires, n'en voulaient pas.

Plus grave pour l'avenir : dans le discours du général (C.R.) Delaunay renaissent de vieilles sorcières. Aux défaites, il faut toujours que les généraux trouvent des boucs émissaires. Ils ont offert à nos vindictes les journalistes, les socialo-communistes, les instituteurs, les francs-maçons. Les voici devançant l'événement et montrant la responsable des futurs désastres : la télévision.

Je dis que les premiers responsables des défaites nationales sont les hommes tels que le général (C.R.) Delaunay, qui sont porteurs d'un projet de société totalitaire et manichéenne et défenseurs des intérêts d'une carte informelle, qui, dans sa frénésie de pouvoir sur les corps et les âmes, humilie l'homme dans ce qu'il a de plus secret et de plus sensible.

JEAN DUCRET,
Montcourt-Fromonville (Seine-et-Marne).

La conscience courte

Un groupe de « femmes et hommes de gauche » a publié dans *le Monde* du 16 mars un texte rappelant à la droite qu'elle a la « mémoire courte ». Le document a suscité un certain nombre de réactions critiques, dont nous donnons l'essentiel en publiant des extraits de trois lettres.

M. P.-Y. Philorgues, ingénieur (Bagneux) :

Nos rédacteurs seraient plus convaincants s'ils étaient un peu moins péremptoires et un peu plus modestes. Certes chacun peut toujours se dire descendant des républicains de 1789. Cela ne coûte pas cher, et ces ancêtres d'*avant-hier* ne contrediront pas. Mais il est des paternités d'*hier* et des fraternités d'*aujourd'hui*, infiniment moins honorables, que l'on est bien obligé de reconnaître aussi.

N'étaient-ce pas les pères en politique de nos hommes de gauche d'aujourd'hui qui firent *hier* tonner leurs canonnières du côté de-Suez, lancèrent en Algérie la plus grande guerre coloniale française et couvrirent la torture que celle-ci avait engendrée ?

Ne sont-ce pas leurs frères en politique qui, *aujourd'hui même*, bénissent les canons soviétiques occupés à massacrer les Afghans et qui, hommes de gauche à ce que l'on dit, se font les scandaleux thuriféraires de régimes policiers qui privent deux milliards d'hommes de toute démocratie en les enfermant dans le système moyenâgeux du parti unique ?

Certes, l'erreur, même funeste, est permise. C'est là un droit que l'on doit reconnaître à la gauche tout autant qu'à la droite. Mais qu'alors, de grâce, cessent ces clameurs indécentes, sur les libertés, d'une droite qui serait sans tache et aussi ces rodomontades moralisatrices et grandiloquentes *(« Nous n'accepterons jamais... qu'on se le dise »)* d'une gauche qui n'aurait jamais péché.

Oui, la droite a bien souvent la mémoire un peu courte. Mais la gauche n'aurait-elle pas, quant à elle, bien souvent la conscience un peu courte ?

C. Bourgeois (Rueil-Malmaison) :

Ayant voté, en 1974 comme en 1981, pour F. Mitterrand, et pour les candidats socialistes chaque fois que je l'ai pu ces dix dernières années, aurai-je le droit de répondre à ces vigilants gardiens de la république socialiste ? Ne m'étant jamais placé *« du côté des miliciens et des collaborateurs »*, me sera-t-il permis de vous faire part de mon indignation à la lecture de ce chef-d'œuvre de sectarisme ? Ce n'est pas pour cette gauche-là que j'ai voté, car elle me fait penser à Doriot plus qu'à Jean Moulin, à Staline plus qu'à de Gaulle. J'ai voté pour une gauche généreuse, décidée à pratiquer la liberté plutôt qu'à en parler — bien mal de surcroît. Cette gauche-là a cent ans de retard qui croit encore lutter contre l'exclusivité de l'enseignement religieux, alors qu'elle cherche à imposer « sa » conception de l'éducation. Quand cette gauche-là comprendra-t-elle qu'elle est minoritaire ? Quand cette gauche-là comprendra-t-elle qu'elle est nuisible ? Nuisible à l'unité nationale, nuisible à l'avenir du pays, nuisible à la gauche elle-même.

Jacques Oddos (Le Vésinet) :

Tout cet article « publicitaire » consiste, à partir d'un petit fait vrai, à en gonfler la signification jusqu'au mensonge. C'est ainsi qu'on essaie de faire croire que toute la Résistance était à gauche et toute la collaboration à droite.

C'est ainsi que, d'une manière répugnante, on laisse entendre que la droite c'est la torture et les polices parallèles, les conquêtes coloniales et les tribunaux d'exception. On oublie le voyage de Mollet à Alger, l'expédition d'Egypte et, plus près de nous, le Tchad et Beyrouth.

On laisse entendre que 1789 c'est le socialisme alors que le socialisme n'était pas né. Lorsqu'on a été toute sa vie de gauche et que, depuis son alliance avec le communisme, la gauche vous dégoûte, on est bien triste de lire une pareille page.

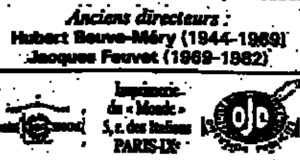


5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

El Salvador

Les élections ont eu lieu dans la confusion et ont été perturbées par des sabotages de la guérilla

De notre envoyé spécial

San Salvador. — Les Salvadoriens ont une nouvelle fois donné la preuve de leur courage et de leur détermination en se rendant massivement aux urnes le dimanche 25 mars. Mais des carences graves dans l'organisation du vote et des actions isolées mais violentes de la guérilla ont sérieusement troublé le scrutin.

Des milliers de Salvadoriens ont été empêchés par les guérilleros du Front Farabundo-Marti de libération nationale de participer au choix d'un président et d'un vice-président de la République. Des milliers d'autres - sans doute bien plus nombreux - ont dû renoncer, la rage au cœur, après avoir cherché, sans succès pendant des heures, leur bureau de vote.

La distribution des urnes et des bulletins, tous numérotés, a été incomplète, tardive ou fantaisiste. Des urnes destinées à San Miguel, à l'est du pays, ont d'abord été acheminées vers Santa-Ana, à l'ouest. Dans la capitale, comme dans plusieurs localités de l'intérieur, le vote n'a pu, dans certains cas, commencer qu'avec plusieurs heures de retard. La plupart des électeurs ont fait preuve d'une patience exceptionnelle. Ils ont fait la queue pendant des heures sous un soleil accablant. Certains ont marché pendant des kilomètres, renvoyés de bureau en bureau, d'un bout à l'autre de la capitale, dans l'espoir finalement vain de faire tamponner leur carte d'identité, de glisser leur bulletin dans l'urne transparente et de tremper un doigt dans l'encre indélébile.

Le lourd tribut de l'armée

L'armée a joué son rôle en assurant une protection sérieuse des bureaux de vote et des voies de communication. Mais elle a dû, pour cela, disperser dangereusement ses forces et elle a payé un lourd tribut. Samedi déjà, vingt-cinq soldats et deux officiers ont été tués dans une embuscade près de San Vicente, au cœur du pays. Dimanche, trois autres embuscades meurtrières ont eu lieu à Cojutepeque, El-Triunfo et Santa-Clara, dans l'Est. Le bilan exact n'a pas été officiellement communiqué (il s'élèverait à soixante morts) mais il doit être lourd à en juger par la mine soucieuse du colonel Blandon, chef d'état-major de l'armée. « *Nous avons fait un très grand effort pour cette élection*, a-t-il confié. *Et nous sommes plus vulnérables. Le prix que nous payons est élevé.* » Des affrontements ont eu lieu pendant toute la journée de dimanche entre l'armée et la guérilla, qui a miné plusieurs routes, à l'est et au nord de la capitale, et qui a aussi installé des barrages pour s'opposer au déplacement des paysans isolés se rendant au bureau de vote d'une capitale départementale. Dans la zone frontalière avec le Honduras, sur une profondeur moyenne de 20 kilomètres, aucun vote n'a pu avoir lieu. C'était prévu. En pourcentage de population, ce n'est pas significatif. L'armée révolutionnaire du peuple (ERP) installée dans les départements de l'Est, n'est pas restée passive. On a signalé le déplacement de plusieurs colonnes de guérilleros — fortes en moyenne d'une quarantaine d'hommes bien armés et bien équipés — de chaque côté de la route panaméricaine et de la route du littoral.

La capitale dans le noir

En revanche, les guérilleros des Forces populaires de libération (FPL), dont la zone d'influence est le Chalatenango et la région de Guazapa, au nord de San Salvador, n'ont pas engagé d'actions notables, si l'on excepte quelques barrages, des confiscations massives de cartes d'identité et des routes minées. Cette différence de comportement entre l'ERP et les FPL peut s'expliquer. Les Forces populaires de libération sont plus attentives aux conseils de modération venant du Nicaragua et de Cuba. L'ERP entend apparemment conserver une certaine liberté d'action. Mais les appels répétés des dirigeants militaires de l'intérieur en faveur d'une « *intensification de la guerre populaire* » et le boycottage de fait de l'élection du 25 mars placent la direction politique, en exil, du Front Farabundo-Marti dans une situation délicate. Sa crédibilité est entamée.

On redoutait beaucoup dans la capitale des actions terroristes du Front métropolitain Clara-Elisabeth-Ramirez, responsable de l'assassinat de plusieurs députés de l'Assemblée constituante, et en désaccord apparent avec la direction des FPL. Aucun incident n'a eu lieu, mais la guérilla a marqué un point en réussissant à plonger la capitale et tout l'est du pays dans une obscurité totale pendant la nuit de samedi à dimanche. Une opération spectaculaire — et aussi une première qui a fortement impressionné les congressistes nord-américains venus observer le scrutin. San Salvador a de nouveau été plongé dans le noir dimanche soir et c'est à la lueur des bougies que le dépouillement a dû commencer.

« *Pour la paix...* » Un cri du cœur. Ils étaient des milliers, dès l'aube de dimanche, à le lancer spontanément pour expliquer leur hâte. Des milliers dans les rues de la capitale, dans des files d'attente étirées sur des kilomètres. Des milliers dans les bourgades et les villages de l'intérieur, serrés les uns contre les autres, avec des sourires d'enfant et des regards de ferveur. Parcourir le Salvador, dimanche matin, c'était entrer dans une fourmilière colorée, chaleureuse et cordiale. Les petits campesinos (paysans) au faciès indien avaient marché pendant des kilomètres, ou s'entassaient dans des camions à ridelles. Les jeunes filles avaient mis leur plus belle robe. Ils attendaient sagement, leur carte d'identité jaunie serrée dans leurs doigts, se perdaient dans cette cohue à la recherche d'une urne, tournaient en rond, l'air un peu perdu. Cinq cents votants par urne : l'ordinateur avait tranché. Il avait aussi revisé les listes. Tout était prêt. Samedi soir, dans chaque municipalité concernée, les présidents de table et leurs assesseurs avaient prêté serment de respecter les règles, et ils les ont respectées. Mais il semble que le Conseil central électoral ait au dernier moment semé la confusion en regroupant plusieurs bureaux de vote. Les urnes dites nationales — réservées à toutes les personnes déplacées par la guerre — ont été en particulier bien difficiles à trouver par les électeurs concernés.

Les organisateurs débordés

La déception, et l'énervement, ont gagné les milliers d'électeurs massés depuis l'aube devant et dans le stade national de San Salvador. A midi, sur la pelouse, une présidente de table, accrochée à son urne submergée par la foule, attendait encore avec désespoir les bulletins de vote. Ils arrivèrent à quatorze heures. Trop tard pour tous ceux qui, lassés et déçus, étaient repartis. A 100 mètres, une file d'attente exclusivement composée de jeunes femmes attendait stoïque, malgré l'impossibilité de trouver sur la liste les noms correspondant aux cartes d'identité. Ailleurs, des urnes gardées par leurs trois responsables mais sans aucun électeur en vue. Sur les gradins du stade, des milliers de personnes, dont on se demandait si elles attendaient leur tour, ou contemplaient simplement un spectacle désolant. « *Quel dommage, quel dommage...* », murmurait l'observateur, consterné, du Venezuela.

Des bavures identiques, quoique moins spectaculaires, ont eu lieu aussi à San Miguel, à San Vicente, à Usulutan. Partout, on a signalé des erreurs sur les listes, des urnes introuvables et des bulletins en retard. Paradoxalement, il ne s'est pas agi d'une tentative de fraude, mais d'une volonté de trop bien faire, et du fait que les organisateurs du scrutin ont été débordés par l'enthousiasme des participants. En mars 1982, les Salvadoriens avaient voté sous les balles, par exemple à Opala, à Guazapa, et dans les villages qui s'étagent sur les contreforts du volcan Guazapa, fief de la guérilla. Dans ce secteur, deux bombes ont explosé samedi soir et une coupure de courant a désagréablement impressionné les habitants. Samedi soir aussi, la guérilla a tenu un meeting sur la route, entre Guapaza et Aguilares. Des *muchachos* sont venus au milieu de la nuit à San-Jose-de-las-Flores. Ils ont confisqué six cents cartes d'identité. Ils ont aussi demandé des vivres à une jeune femme qui en tremble encore.

Dimanche, l'affluence a été moins modeste qu'en 1982 dans cette région. A 16 heures, le tiers seulement des électeurs s'étaient présentés. « *C'est normal*, dit un jeune sociologue qui préside une table, *les gens ont peur...* » Au stade national de San Salvador, les plus mécontents avaient une curieuse façon d'exprimer leur colère : « *C'était mieux en 1982...* »

MARCEL NIEDERGANG.

Chili

Le gouvernement est décidé à réprimer sévèrement la journée de protestation du 27 mars

De notre envoyé spécial

Quarante-sept personnes ont été arrêtées le samedi 24 mars à Santiago après le rétablissement, la veille, de l'état d'urgence, destiné à contenir l'ampleur de la huitième journée de protestation nationale organisée ce mardi par les syndicats.

Santiago. — « *Nous sommes revenus au point de départ.* » Pour le dirigeant démocrate chrétien, M. Carlos Dupré, la journée de *Protesta* du mardi 27 mars ne différera guère de celle du 11 mai 1983, qui marqua le début de la première offensive d'envergure contre le régime du général Pinochet. Les quatre-vingt-dix - sept personnes qui, selon la commission chilienne des droits de l'homme, ont succombé l'année dernière à l'occasion des sept journées nationales de protestation seraient-elles mortes pour rien ?

Les modalités de la *Protesta* du 27 mars ont un air de déjà vu. « *Le Chili proteste pour le Chili* », déclare un communiqué diffusé par le Commandement national des travailleurs (1). « *Tous les Chiliens démocrates* », sont invités, durant la journée, à ne pas envoyer leurs enfants à l'école, à n'effectuer aucun achat et, à partir de 20 heures, à taper sur des casseroles. Des assemblées devraient également se tenir sur les lieux de travail et dans les universités « *pour débattre d'un appel à la grève générale* ». Aucun rassemblement n'est en principe prévu dans la rue.

Comme le 11 mai 1983, ce sont les organisations syndicales qui sont à la tête du mouvement. Les deux principaux groupements politiques, l'Alliance démocratique (qui regroupe la droite démocratique, les démocrates chrétiens, les radicaux, les sociaux-démocrates et la majeure partie des socialistes) et le Mouvement démocratique populaire (associant le Parti communiste, les socialistes « almeydistes » et le MIR, ou Mouvement de la gauche révolutionnaire) ont seulement « *adhéré* » à la journée de protestation.

Si les partis d'opposition ont préféré rester en retrait, c'est qu'ils sont divisés. Les divergences entre l'AD et le MDP ne portent pas seulement sur leur conception de la démocratie mais aussi sur la stratégie à employer pour mettre fin à la dictature. L'alliance démocratique est résolument opposée à la « *voie violente* ». Il faut, selon ses dirigeants, intensifier la mobilisation populaire « *pacifique* ». Le Parti communiste estime, en revanche, que le peuple a le droit de se défendre contre le « *terrorisme d'Etat* » en utilisant « *toutes les formes de luttes* » Le MIR, quant à lui, préconise sans ambiguïté la « *lutte armée* ». Ces divergences expliquent que l'Alliance démocratique se soit refusée jusqu'à présent à conclure des « *accords permanents* » avec le MDP, malgré les appels pressants à l'unité lancés par ce dernier. Seule est concevable, pour l'AD, une « *convergence* » sur des actions ponctuelles.

Le rétablissement de l'état d'urgence

Il existe cependant une différence importante entre la situation du Chili à la veille du 11 mai 1983 et celle d'aujourd'hui : le mécontentement a considérablement grandi. il s'exprime désormais ouvertement, et de plus en plus violemment. Depuis le début de 1984, quelque cent trente attentats à l'explosif ont été commis contre le réseau d'électricité. Le 22 mars, de nouveau, Santiago, Valparaiso, Vina-del-Mar et la zone de Concepcion ont été plongées dans l'obscurité à la suite du dynamitage de deux tours de haute tension. La plupart de ces attentats ont été revendiqués par le MIR et par une organisation quelque peu mystérieuse, le Front patriotique Manuel Rodriguez, qui affirme ne dépendre d'aucun parti.

Selon l'organe du PC, *El Siglo*, ces sabotages seraient l'œuvre de « *brigades spécialisées* » aux ordres du pouvoir : ce dernier chercherait à créer un climat de violence afin de justifier aux yeux de l'opinion publique la promulgation d'une loi antiterroriste particulièrement sévère...

Face à une opposition divisée, le général Pinochet, fort du soutien de l'armée, ne paraît guère menacé dans l'immédiat. Ses pouvoirs sont même sur le point de s'accroître : malgré les réticences du commandant en chef de la marine, l'amiral Merino, et du commandant en chef de l'armée de l'air, le général Matthei, la junte (2) devrait finalement autoriser le chef de l'Etat à recourir au plébiscite chaque fois qu'il le jugera nécessaire.

On assiste par ailleurs depuis trois mois à un durcissement du régime. Des manifestations organisées par l'opposition, en particulier à Punta Arenas et à l'occasion de la récente journée de la femme, ont été sévèrement réprimées. Selon le *MDP*, il existerait un plan prévoyant l'arrestation massive de dirigeants politiques et syndicaux. On parle avec insistance d'un *11 chico* (un nouveau 11 septembre 1973 en miniature). Selon des sources bien informées, le général Pinochet aurait déclaré au cours d'un entretien avec des chefs d'entreprise : « *Je vais leur montrer ce qu'est une véritable dictature militaire...* ».

Autre fait inquiétant : la multiplication des attentats commis par des commandos d'extrême droite, tels que l'*Acha* (Alliance chilienne anticommuniste), le *MCCM* (Mouvement contre le cancer marxiste), le *GRAPA* (groupe anti-marxiste), l'*ACHA* a revendiqué, le 23 mars, l'agression perpétrée trois mois plus tôt contre le dirigeant démocrate-chrétien M. Jorge Lavandero...

Le gouvernement est en tout cas, décidé à répondre par la force aux « protestataires ». Après le rétablissement de l'état d'urgence, l'exécutif peut restreindre considérablement les libertés. Des soldats et des carabiniers en tenue de combat sont en position depuis le week-end dans plusieurs *poblaciones* de Santiago.

D'un côté un régime engagé dans une escalade répressive, de l'autre une masse de Chiliens livrés à une opposition sans perspectives clairement déterminées : les conditions sont réunies pour faire du 27 mars une nouvelle journée de violences.

JACQUES DESPRÉS.

(1) Le commandement national des travailleurs (CNT) regroupe 315 syndicats.

(2) La junte des trois commandants en chef exerce les fonctions législatives.

EUROPE

Espagne

Tollé au Pays basque après la mort de quatre terroristes

De notre correspondant

Madrid. — La mort, le 22 mars, dans le port de Pasajes, au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre, de quatre membres d'un commando autonome anticapitaliste (groupe dissident de l'ETA militaire) a provoqué un tollé de protestations au Pays basque, où l'on considère que les GEO (Groupes d'élite de la police nationale) ont agi délibérément pour liquider le commando (*le Monde* daté 25-26 mars).

Les condamnations, cette fois, ne viennent pas seulement de la coalition extrémiste Herri Batasuna, mais aussi de la hiérarchie catholique. L'évêque de Saint-Sébastien, Mgr Setien, et celui de Pampelune, Mgr Cirarda, ont dit dans une lettre pastorale, le samedi 24 mars : « *On ne peut tuer l'ennemi uniquement parce qu'il est l'ennemi. La légitime défense de la société ne peut pas être assurée par n'importe quels moyens. L'émotion provoquée par cette affaire est d'autant plus grande que l'information reste confuse.* »

L'indignation est grande dans les partis politiques de la région. Le Parti nationaliste basque a déclaré, dans un communiqué : « *Le déploiement des forces de l'ordre était disproportionné ; il aurait été possible de réduire le commando sans utiliser les armes.* » C'est évidemment ce que soutient Euskadiko Eskerra (nationaliste de gauche) : « *La police a de multiples moyens d'arrêter les suspects. Ce qui s'est passé à Pasajes relève du terrorisme.* »

Le président du gouvernement autonome basque, M. Carlos Garaikoetxea, a annoncé l'ouverture d'une enquête sur cette affaire, décision vivement critiquée par le délégué du gouvernement de Madrid au Pays basque, M. Ramon Jauregui, qui reproche à M. Garaikoetxea de « *mettre systématiquement en doute le caractère démocratique de l'action du gouvernement central et des forces de l'ordre* ».

On redoutent Pays basque que les socialistes n'aient décidé d'en finir avec le terrorisme en éliminant physiquement ses responsables. Une opération semblable avait eu lieu à Baracaldo, près de Bilbao, en février ; les GEO avaient littéralement pris d'assaut un immeuble avant de tuer un membre de l'ETA. On se demande aussi dans les milieux politiques basques si les actions des GAL (Groupes antiterroristes de libération) ne bénéficient pas de la « *complicité passive* » du gouvernement central.

Th. M.

Portugal

APRÈS LEUR CONGRÈS NATIONAL

La situation des sociaux-démocrates est plus confuse que jamais

De notre envoyé spécial

Braga. — Après trois jours de débats parfois houleux, le congrès du Parti social-démocrate (PSD) s'est achevé, le dimanche 25 mars, à Braga, sans qu'aucune décision de fond n'ait été prise. La situation au sein du deuxième parti politique portugais, qui forme avec les socialistes l'actuelle coalition gouvernementale, devient ainsi plus confuse que jamais.

Formellement, le leader du PSD, M. Mota Pinto, vice-premier ministre et ministre de la défense, sort vainqueur. Sa motion a été approuvée et sa liste pour la commission politique a recueilli la majorité des voix. En revanche, il est en minorité au conseil national, l'organe le plus important du parti entre deux congrès, dont les membres sont élus à la proportionnelle. Sur 747 suffrages exprimés, M. Mota Pinto en a reçu 363, contre 286 pour M. Mota Amaral et 98 pour M. Rebello de Sousa.

M. Amaral, président du gouvernement régional des Açores, n'a pas réussi, comme il le prétendait, à se faire nommer par les congressistes candidat à l'élection présidentielle de 1985. La motion adoptée est restée très vague à se sujet.

Accusé soit de favoriser la candidature de M. Soares, soit de vouloir lancer un militaire dans la course à la présidence, M. Pinto s'est borné à déclarer : « *Notre candidat, de préférence civil et militant du parti, sera annoncé le moment venu, peut-être vers la fin de l'année.* » Mais, en dépit de cet échec, M. Amaral garde à l'intérieur du PSD une importance non négligeable. Il a pris clairement position contre la direction. Il constitue une solution de rechange, qui pourrait être confirmée à la première occasion.

Jeune, habile et très ambitieux, M. Rebello de Sousa était dimanche soir le plus heureux des congressistes. Avec ses 13 % des voix, il a la possibilité de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Déjà, M. Sousa affirme son opposition au « bloc central » PS-PSD, qui, selon lui, « *vide le Parti social-démocrate de son contenu idéologique* ». Mais il ne cache pas non plus son antipathie à l'égard de M. Amaral, « *un eaniste déguisé* », assure-t-il (c'est-à-dire un partisan du président de la République, le général Eanes).

JOSÉ REBELO.

EUROPE

Italie

L'énorme succès de la manifestation des syndicats communistes met M. Craxi dans l'embarras

De notre correspondant

Rome. — « La grande manifestation de l'après-guerre » titrait, dimanche 25 mars, le *Corriere della sera* à propos de la manifestation qui a rassemblé la veille, à Rome, sept cent mille personnes selon les autorités, un million selon les organisateurs. Venus de toute l'Italie, les manifestants ont afflué en longs cortèges jusqu'à la plus grande place de Rome, celle de San-Giovanni, qui ne pouvait même pas les contenir.

Quelques heures après que le Sénat eut adopté les décrets-lois sur l'indexation des salaires, à la suite d'une âpre bataille parlementaire menée par les communistes, la *piazza* faisait entendre sa voix. « *Nous ne sommes pas ici pour nous opposer au Parlement : nous respectons ses pouvoirs. Mais nous demandons simplement aux parlementaires qu'ils tiennent compte de notre volonté de justice* », déclarait M. Lama, secrétaire général de la confédération CGIL.

C'est la majorité communiste de cette centrale syndicale qui avait appelé à la manifestation. « Nous voici ! » titrait un numéro spécial de *L'Unita*, le quotidien communiste, que brandissait la foule. Le peuple communiste assurément était là. Mais il n'était pas le seul.

Bien que les autres confédérations (CISL et UIL) aient condamné la manifestation et soutenu les décrets du gouvernement, un certain nombre de leurs adhérents n'en étaient pas moins présents eux aussi : il y avait sur la *piazza* San-Giovanni une frange de l'Italie qui veut compter.

Le bipolarisme PC-DC

Les motivations des manifestants dépassaient la simple contestation des mesures d'austérité, et c'est pourquoi se sont retrouvés à Rome aussi bien certains conseils d'usine non communistes que ceux qui se situent dans un courant ouvriériste plus traditionnel. Pour tous, la question des décrets-lois n'avait été qu'un catalyseur. Elle avait révélé la crise profonde existant entre les confédérations et leurs adhérents.

Le malaise n'a cessé de s'exprimer par des grèves spontanées, des pressions sur les directions pour que les négociations soient suspendues et les adhérents consultés. Cette effervescence risquait de déboucher sur le rejet par la base d'une direction qui, à ses yeux, « *se laissait piéger* » dans une négociation tripartite au sommet limitant l'autonomie contractuelle du syndicat. L'intelligence de la direction de la CGIL est d'avoir mesuré ce risque *in extremis* et récupéré la situation en chapeautant une manifestation contre les décrets, qui était au départ une idées des conseils d'usine.

La manifestation du 24 mars a eu une cible précise : M. Craxi. « *Fais-nous rêver, va-t-en Craxi* », « *Le consensus ne s'obtient pas par décrets* », « *Nous avons besoin d'hommes d'Etat, pas de caporaux* »... pouvait-on lire sur les banderoles. Le malaise latent dans le syndicat s'est transformé en action revendicative à partir du moment où le président du conseil a eu recours à la méthode autoritaire des décrets pour faire passer des mesures auxquelles il ne pouvait parvenir par la négociation. Pour un pays qui vit traditionnellement de compromis politiques, c'était un coup difficile à encaisser.

L'ambition de M. Craxi est de briser le bipolarisme PC-DC de la vie politique italienne. Mais sans doute a-t-il voulu aller un peu vite en besogne. Surtout, il a fait l'erreur de vouloir passer en force. S'il réussissait, il gagnait une crédibilité auprès du patronat, créait un véritable problème entre la base et la direction de la CGIL et surtout il paralysait toute opposition latente au sein de la majorité.

Le PCI faisait également un pari, car dans l'affrontement direct avec les socialistes, il risquait l'isolement. Et il n'était pas certain que ses troupes allaient suivre aussi massivement et même entraîner des non-communistes. Aujourd'hui, M. Berlinguer a beau jeu d'affirmer que son parti mènera une opposition aux décrets encore plus déterminée à la Chambre des députés qu'au Sénat.

Sans doute, dans un pays à longue tradition parlementaire, ce n'est pas une manifestation de rue qui peut imposer une nouvelle politique. Ce mouvement populaire a en outre ses limites : il avait certes de multiples visages, mais il n'en porte pas moins la marque d'un parti et d'un syndicat dont tous les appareils avaient été mobilisés.

S'il s'appuyait sur une majorité solide, M. Craxi pourrait probablement prendre l'événement avec une certaine placidité. Mais ce n'est pas le cas : le secrétaire général de la démocratie chrétienne, M. De Mita, vient encore de qualifier d'« *exagérée* » et de « *désinvolte* » l'attitude du gouvernement sur les décrets. Le Parti républicain prend également ses distances : il n'a jamais été d'accord, de toute façon, pour gouverner sur les cendres du PCI. On peut se demander enfin comment les socialistes, qui se veulent un parti de gauche, ont ressenti une manifestation ouvertement dirigée contre leur direction.

L'assemblée des deux mille délégués de la CISL (à majorité démocrate-chrétienne) réunie à Milan pour soutenir la politique de M. Craxi, la déclaration du président du conseil s'affirmant préoccupé par les divisions du monde ouvrier et prêt à chercher « *des accords les plus complets possible* », suffiront-elles à surmonter la crise ? Dans les semaines qui viennent, M. Craxi devra démontrer plus que son sens de la décision : son habileté politique.

PHILIPPE PONS.

RFA

AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES DU BADE-WURTEMBERG

La CDU conserve la majorité absolue les Verts progressent

Correspondance

Bonn. — Les Verts ont créé l'événement au Bade-Wurtemberg, où se déroulaient le dimanche 25 mars les seules élections régionales prévues pour cette année en Allemagne fédérale. Une semaine après avoir réussi une percée lors des élections communales de Bavière, ils ont amélioré sensiblement leur position au Parlement régional de Stuttgart, où ils étaient entrés pour la première fois il y a quatre ans, alors que leur parti était tout juste sur les fonts baptismaux. Avec 8 % des voix (contre 5,3 % en 1980), ils deviennent le troisième parti de la Diete régionale, devant les libéraux.

Pour le reste, ces élections dominées par la personnalité du ministre-président chrétien-démocrate, M. Lothar Späth, ont été sans surprise. La CDU a conservé sa majorité absolue avec 51,9 % des voix, perdant certes 1,7 point par rapport à 1980, mais conservant le même nombre de sièges. Les libéraux, qui avaient bâti toute leur campagne sur l'espoir de briser le monopole du « *Grand duc Lothar* », sont loin du compte puisque, avec 7,2 % des voix, ils confirment leur recul progressif dans une région où ils avaient encore 14,4 % des voix en 1968. Quant au SPD, qui avait obtenu de bons résultats aux élections municipales du week-end précédent en Bavière, il n'a pu faire mieux que de maintenir ses positions avec 32,4 % de voix (moins 0,1 %).

Traditionnellement le Bade-Wurtemberg n'est pas favorable aux sociaux-démocrates, qui s'y heurtaient à une situation économique plutôt favorable au gouvernement sortant. Les arguments du SPD ont également eu du mal à mordre sur l'électorat de M. Späth. La stature politique du ministre-président sortant sort renforcée de cette nouvelle victoire, saluée par le chancelier Helmut Kohl, lui-même, à la fois comme un appui à la coalition au pouvoir à Bonn, et comme un « *succès personnel* » de M. Lothar Späth.

En revanche le succès des Verts est d'autant plus spectaculaire que le parti n'a cessé depuis son entrée au Bundestag, en mars 1983, de connaître des querelles internes, dont on aurait pu penser qu'elles lasseraient l'électorat. Après avoir passé accord avec le SPD en Hesse pour soutenir le gouvernement minoritaire du ministre-président Holger Börner, ils se trouvent aujourd'hui en position d'arbitre au sein du conseil municipal de Munich. Rien de tel sans doute au Bade-Württemberg, mais Lothar Späth a cependant reconnu que leur score posait problème et que les grands partis devraient bien s'interroger sur leur incapacité à répondre aux attentes d'une partie de la jeunesse.

HENRI DE BRESSON.

DIPLOMATIE

LE SÉJOUR DE M. MITTERRAND EN CALIFORNIE

Quarante-huit heures consacrées aux industries de pointe et à la recherche technologique

Ce lundi 26 mars, M. Mitterrand devait visiter l'université Stanford et celle de Berkeley et s'entretenir, dans la première, avec les présidents de plusieurs sociétés de la Silicon Valley. Mardi, le président se rend à Peoria (Illinois), où il sera accueilli par le secrétaire à l'agriculture, M. John Block, dont il visitera l'exploitation. Il se rendra dans la soirée à L'institut Carnegie-Mellon de Pittsburg, où il prononcera un discours, et s'envolera ensuite pour New-York, où il passera la journée du mercredi. M. et Mme Mitterrand regagneront Paris en Concorde jeudi matin

De notre envoyé spécial

San-Francisco. — Les déclarations enthousiastes d'amitié franco-américaine, concrétisées par l'affirmation d'une volonté commune de rouvrir le dialogue Est-Ouest, ont quelque peu occulté deux autres aspects du voyage entrepris par M. François Mitterrand aux Etats-Unis.

Elles ont fait passer au second plan les divergences de comportement et d'analyse entre les deux pays en matière de politique internationale et de relations économiques. M. Mitterrand s'en est à nouveau expliqué samedi matin, avant de quitter Washington lors de l'émission « Rencontre avec la presse » diffusée par la chaîne NBC, puis dans l'après-midi à la télévision d'Atlanta, étape sur la route de San-Francisco, où il devait passer les journées de dimanche et lundi.

Concernant le Liban, M. Mitterrand a indiqué : « *Nous partons, parce que nous sommes en relations amicales et coordonnées pour une relève par les Libanais. Non seulement avec le gouvernement mais avec l'ensemble des factions représentatives. La France a voulu assurer la continuité avec les Libanais. L'armée française, aujourd'hui, on voudrait la garder sur place. Nous n'avons pas prétendu arbitrer une guerre civile, régler nous-mêmes le problème. J'ai beaucoup souffert de la perte de nos soldats. Ils remplissaient une grande mission ; quand on nous a appelés au secours, il était juste de venir. Aujourd'hui, nous partons avec l'accord des Libanais* », qui nous disent : « *Ah, si vous pouviez rester !* », *mais qui comprennent nos raisons.* »

> **Les relations Est-Ouest**
>
> **« ON NE RÉUSSIT PAS UNE NÉGOCIATION SANS CONCESSIONS MUTUELLES »**
>
> A propos des relations Est-Ouest, M. Mitterrand a déclaré à Atlanta : « *Il faut que l'Union soviétique sache que les pays d'Occident sont prêts à parler sur la base de concessions mutuelles.* » A l'émission « Meet the press » de la NBC, il a affirmé : « *On ne réussit jamais une négociation si l'on ne fait pas de concessions. Il en faut donc, mais il faut qu'elles soient réciproques, et dans l'état présent des choses, on ne sait pas encore sur quoi pourraient porter des concessions réciproques (...). Il faut bien amorcer le retour à la discussion, mais il ne faut rien faire d'unilatéral.* »

A San-Francisco, M. Mitterrand devait aborder un autre thème de sa visite. Curieux, voire admiratif envers les capacités d'innovation, le dynamisme industriel, que manifestent les Américains, notamment sur la côte californienne, pour le développement des technologies nouvelles, il a prévu de rencontrer de nombreux universitaires, des chefs d'entreprise, des financiers, habitués à parier sur l'avenir.

Après avoir visité dimanche le village solaire de Davis, près de San-Francisco, le président de la République devait se rendre lundi dans la Silicon Valley, où sont regroupés un quart de l'industrie électronique et près de la moitié de l'industrie des composants.

Il s'agit de rencontrer « *les hommes qui ont réussi* » dans cette vallée, symbole du modernisme industriel dont M. Mitterrand « *souhaiterait que la France s'inspire* ». Il s'agit aussi de comprendre, au travers des entretiens qu'il aura dans les universités de Berkeley et Stanford, comment les Américains sont parvenus, dans cette région, à une symbiose entre l'université et l'industrie. Il s'agit enfin de s'intéresser au système du *Venture-capital* (capital-risque), qui conduit des groupes financiers à financer des technologies nouvelles.

« L'arme maîtresse : l'électronique »

A cette occasion, M. Mitterrand entend faire comprendre à ses interlocuteurs que la France, elle aussi, a choisi le « *risque* », plutôt que l'« *immobilité* », comme il l'a dit devant le Congrès à Washington. « *La France n'est pas un nain à côté de quelques géants. Elle est capable d'affronter la concurrence, à condition de se moderniser par la possession de l'arme maîtresse : pas plongé son pays dans l'agitation sociale et le désordre.*

A travers des questions que lui posent les journalistes américains, on perçoit que le message commence à passer, même modestement. Mais M. Mitterrand doit aussi expliquer comment un socialiste peut conduire une politique de rigueur, tellement impopulaire qu'il en subit lui-même les conséquences.

La rencontre avec M. Andrew Young

Interrogé à Atlanta par la chaîne de télévision CNN, il a déclaré : « *Je mène la politique que j'ai le devoir de mener. C'est au moment où les Français auront à choisir que l'on verra qui est populaire, qui est impopulaire. Les Français reconnaîtront que le courage de leurs dirigeants est la meilleure façon de servir leurs intérêts.* » La politique économique de la France doit « *épouser la situation* », a-t-il dit pour expliquer que la gauche n'a pas « *changé* » depuis mai 1981. Son objectif essentiel reste de préserver la justice sociale « *dans la pénurie comme dans l'abondance* ».

M. Mitterrand peut tirer quelque bénéfice de cette insistance à présenter du socialisme français une image meilleure que celle que se font les Américains, à expliquer et à tenter de convaincre partout où il passe.

Samedi, le maire d'Atlanta, qui a accueilli M. Mitterrand pour une visite de quelques heures dans sa ville, a largement contribué à mettre en valeur les divergences entre les États-Unis et la France en matière de politique internationale. M. Andrew Young, ancien ambassadeur des Étát-Unis à l'ONU — nommé, puis remercié par M. Jimmy Carter, — a noté qu'il est plus proche sur l'Amérique centrale des positions de M. Mitterrand que de celles de M. Reagan. C'est le moins qu'il pouvait dire.

M. Young, l'un des chefs de file de la communauté noire américaine, sensible aux difficultés du tiers-monde et adversaire de la politique conservatrice et interventionniste de son pays, a développé une analyse proche de celle du président français, en affirmant que « *les problèmes de l'Amérique centrale, ce sont d'abord ceux de la pauvreté* ». M. Mitterrand venait, pour sa part, de répéter à la télévision qu'il faut chercher l'origine des troubles dans cette région dans « *la misère, l'oppression, les oligarchies économiques* ».

Au cours de la même interview, M. Mitterrand, interrogé sur le décalage entre la reprise américaine et la « *récession* » européenne, a rappelé que l'Europe « *a subi les conséquences néfastes de la politique économique américaine* ». « *Un certain nombre de mesures ont quelquefois freiné le développement de l'Europe*, a-t-il dit. *Cela est vrai de la politique budgétaire, des taux d'intérêts, des formidables fluctuations du dollar. Il est difficile de mener des économies européennes dans ces conditions.* »

A Atlanta, M. Mitterrand a participé à un banquet offert par M. Andrew Young et ouvert sur une prière du maire « *pour la paix et la justice* ». M. Mitterrand a évoqué ses souvenirs de « *petit Européen lisant l'histoire* » — Atlanta a été incendiée par les troupes nordistes du général Sherman pendant la guerre de Sécession, en 1864 — et évoqué la mémoire du pasteur Martin Luther King, apôtre des droits civiques et de la non-violence, assassiné, en 1968, à Memphis. « *Lorsque l'on choisit de défendre ses idées et sa foi, ce choix peut aller jusqu'au sacrifice de sa vie* », a dit M. Mitterrand, qui a déposé, au cours d'une cérémonie discrète, une gerbe sur la tombe du pasteur King, et s'est entretenu avec sa veuve, Mme Coretta King.

Samedi soir, à peine arrivé à San-Francisco, M. et Mme Mitterrand sont allés se promener à pied pendant une heure et demie dans la ville. Dimanche, ils ont été reçus à l'hôtel de ville par Mme Dianne Feinstein, maire démocrate, proche de M. Mondale. Réception dans un décor hollywoodien : gigantesque hall de la mairie — escalier à la manière du casino de Paris — orchestre de la « Navy » et de l'« Air Force », chœur céleste de jeunes filles, le tout sous une coupole bleu pâle étoilée — et dans une atmosphère extrêmement chaleureuse.

Briand, Jaurès, Blum...

M. Mitterrand a évoqué la mémoire de quelques grands Français — Briand, Jaurès, Herriot, Blum — dans la ville où a été signée en 1945 la Charte des Nations Unies. Il s'est offert le luxe de prendre son interprète en flagrant délit de traduction libre : « *Nous aimons le peuple américain* » avait dit le président français. « *We love the United States* » a traduit l'autre. « *The american people* », précisa M. Mitterrand. Issac Stern était là avec son violon. Il a clos la cérémonie en interprétant la *Sonate* de César Frank.

Le soir, le président de la République a invité au restaurant français de l'hôtel où il réside des personnalités scientifiques, des artistes, des écrivains, parmi lesquels MM. René Girard, philosophe, professeur à l'université Stanford, Gérard Debreu, prix Nobel d'économie (1983), Roger Guillemin, prix Nobel de médecine (1977), Eugène Weber, historien. Joan Baez en était, cheveux courts, vêtue de noir, un foulard rouge autour du cou. La chanteuse pensait donner un bref récital à l'hôtel de ville, mais les Américains ne le lui ont pas, dit-elle, permis. Elle envisageait, pour l'occasion, de féliciter M. Mitterrand d'avoir permis l'abolition en France de la peine de mort et d'avoir tenu à M. Reagan des propos qu'elle apprécie sur l'Amérique centrale.

JEAN-YVES LHOMEAU.

ACCORDS ENTRE DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES ET AMÉRICAINES

A l'occasion de la visite du président de la République, des accords ont été signés entre des universités américaines et des grandes écoles et des universités françaises. Une délégation, comprenant le recteur de Paris, six présidents d'universités et des responsables de la conférence des grandes écoles, accompagne, en effet, le chef de l'Etat à Berkeley. Un accord doit être signé mercredi 28 mars avec l'université de la ville de New-York (NYU).

L'insertion de jeunes chercheurs et d'enseignants, la définition d'objectifs de recherche communs, l'échange d'étudiants, l'organisation de colloques, figurent dans ces conventions. M. Pierre Dommergues (1), professeur à l'université Paris VIII, responsable de cette initiative, nous a déclaré, avant son départ, que « *ces accords marquent une étape significative dans le rééquilibrage de nos échanges culturels, scientifiques et techniques avec les Etats-Unis, qui sont déficitaires, à l'image de nos accords commerciaux* ». Ainsi, pour les échanges d'étudiants, le principe de la réciprocité doit jouer : « *Pour tout étudiant américain accepté dans une université française, un étudiant parisien est admis dans une université d'outre-Atlantique sans acquitter les droits, qui varient entre 15 000 F et 80 000 F par an.* »

Dès cette année, une centaine d'étudiants français séjournent dans ces conditions dans les campus de New-York.

(1) M. Dommergues est délégué général de la Mission interministérielle de coordination des échanges franco-américains - Ile - de - France (MICEFA), dont le bureau est à l'Alliance française, 101, boulevard Raspail, 75006 Paris.

M. Giscard d'Estaing : il ne faut pas donner l'arme nucléaire à la RFA

Invité le dimanche 25 mars du Club de la presse d'Europe 1, M. Valéry Giscard d'Estaing a réaffirmé qu'il est « *tout à fait hostile* » à l'idée de « *donner l'arme nucléaire à l'Allemagne fédérale* [car] *ce serait aller contre un traité, contre la Constitution allemande et probablement prendre un risque de guerre avec l'Union soviétique.* Il a précisé : « *A partir du moment où nous déclarons qu'il faut aller vers une sécurité européenne, il faut que quelqu'un puisse protéger l'Allemagne fédérale. Il ne peut s'agir que de l'un des pays ayant eux-mêmes une arme nucléaire indépendante, c'est-à-dire sur le continent la France et au-delà de la Manche, la Grande-Bretagne. Je propose dans mon livre de faire une déclaration (...) d'intention laissant une certaine marge à l'appréciation.*

(...) S'il se produisait une attaque sur l'Allemagne fédérale mettant en danger les intérêts vitaux de la France, donc avant même que les frontières françaises puissent être atteintes, il faudrait que l'agresseur sache que la France a la possibilité de décider d'utiliser son arme nucléaire. »

L'ancien président de la République a rappelé qu'il avait approuvé l'envoi des forces françaises au Liban car « *dans la situation de septembre 1982 (...), il était normal que la communauté internationale joue un rôle d'apaisement, de pacification au Liban* ». Mais il a jugé que « *à partir du moment où cela redevenait un problème intérieur libanais, d'équilibre et d'affrontement entre les tendances, il fallait retirer nos forces* ».

A propos du Tchad, M. Giscard d'Estaing a remarqué que « *nos forces sont en train de consolider la solution dont nous ne voulons pas (...) A l'heure actuelle, il est indispensable qu'il y ait une action politique rapide et énergique avec un calendrier indiquant que nous n'avons pas l'intention de laisser durablement nos forces au Tchad pour consolider la partition de ce pays* » a-t-il précisé.

M. CHIRAC POUR UN SYSTÈME ANTI-MISSILES EUROPÉEN

M. Jacques Chirac a déclaré le samedi 24 mars à Nogent-sur-Marne que « *l'Europe doit faire son propre effort de défense en négociant, dans le cadre d'un traité, une nouvelle alliance européenne de défense* », et en « *imaginant notamment un système anti-missiles européen* ».

« *Il est indispensable*, a déclaré le président du RPR, *que chaque européen, notamment les Allemands, ait la conviction d'être défendu à ses frontières. L'Europe doit faire des sacrifices plus importants pour sa défense face à la logistique intégrée des forces du pacte de Varsovie.* »

M. Chirac a proposé que « *les Européens imaginent et discutent du développement d'un système anti-missiles européen auquel la RFA pourrait participer, cette force n'étant pas nucléaire. Ces systèmes anti-missiles actuellement développés en Union soviétique et aux Etats-Unis risquent de sanctuariser ces deux grandes puissances et de placer l'Europe en position d'otage* ».

DIPLOMATIE

Le débat sur la « guerre des étoiles »

(Suite de la première page.)

Ajoutons que ce refus du MAD (le sigle retrouve le sens de « folie » qu'il a toujours eu en anglais) correspond par trop à l'évolution de l'opinion publique américaine pour ne pas être saisi au vol par les autorités. Puisque cette opinion rejette l'idée du sacrifice collectif (le MAD n'était acceptable en fait que dans les conditions d'une supériorité américaine écrasante) et, en conséquence, fait de plus en plus le nucléaire, profitons-en pour l'en débarrasser pour de bon. Comme le dit M. Keyworth, conseiller scientifique de la Maison Blanche et autre partisan du nouveau programme, *« les gens ont peur, et ils ont raison (...). Il est difficile d'avoir la stabilité dans des conditions de parité »*. De là à dire que le programme Reagan permettra de rétablir la supériorité d'antan, il n'y a qu'un pas.

Déstabilisation

Mais c'est précisément sur la notion de stabilité que l'argument tient le moins. Pour les partisans de la nouvelle doctrine américaine, la présence d'une défense antibalistique (ABM) chez la victime rend encore plus problématique le succès d'une première frappe de la part de l'agresseur ; celui-ci y songera donc d'autant moins et il y aura restabilisation. Certains ajoutent même qu'un tel système, loin d'empêcher les négociations et les accords sur la limitation des armements, les encouragera : d'une part, on pourra être moins regardant sur la vérification, puisque les petites tricheries concernant les armements offensifs tireront moins à conséquence face à une défense forte. Mais on pourra aller encore plus loin : *« Si nous pouvons réduire l'efficacité des engins intercontinentaux*, dit M. Keyworth, *nous rendons beaucoup plus facile une négociation sur leur réduction et leur élimination. »* Chaque camp aura en effet intérêt à valoriser son système défensif en réduisant le potentiel offensif auquel il fait face.

Malheureusement pour cette thèse, bien d'autres arguments peuvent lui être opposés. La tentation d'une première frappe est déjà, en fait, interdite aujourd'hui par la menace de représailles dévastatrices, et l'éventualité d'une défense antimissiles n'y changera pas grand-chose. Le processus de maîtrise négociée des armements *(arms control)* subira une grave défaite pour la simple raison que les armements antimissiles sont au moins aussi difficiles à contrôler que les armements offensifs et que déjà un traité important, l'accord de 1972 limitant les systèmes ABM, devra être abrogé ou renégocié avant tout déploiement. Il est vrai que la recherche et le développement ne sont pas interdits par ce traité, lequel ne porte en outre que sur les missiles antimissiles, pas sur les armes à énergie dirigée.

D'une manière générale, il faut tenir compte de la dynamique de tout nouveau système d'armement et des inégalités que celui-ci entraîne en cours de route. L'hypothèse, retenue par M. Keyworth, d'un système ABM fonctionnant efficacement en URSS comme aux Etats-Unis, ne peut être que l'aboutissement d'un très long processus. En attendant, et pour une longue période, il est beaucoup plus probable qu'une de ces puissances aura une avance sur l'autre et que ce seul fait sera déstabilisant. Le camp qui aura un système de défense supérieur risque de se sentir tenté par une agression, puisqu'il pourra limiter les représailles chez lui. Si ce camp est l'URSS, il y aurait là tout simplement une *« catastrophe »*, observe M. Weinberger, puisque Moscou a *« une stratégie de première frappe »*.

L'« effet gâchette »

Ce n'est pas le cas des Etats-Unis, ajoute aussitôt le ministre américain, mais les dirigeants soviétiques ne sont pas obligés de le croire, et ils peuvent faire en tout cas comme s'ils n'y croyaient pas. Dans l'immédiat, cela veut dire qu'ils s'emploieront à saturer un réseau ABM américain par un surcroît de missiles offensifs et aussi à faire en sorte que les ogives qui parviendront malgré ce barrage à destination fassent le plus de dégâts possible : ce serait le retour à la stratégie anticités des années 50, dans des conditions aggravées par la multiplication des engins et de leurs charges. N'est-ce pas un peu ce que les Américains ont fait eux-mêmes dans les années 70, avec le développement des missiles lancés d'avions, qui répondait entre autres au renforcement des défenses anti-aériennes soviétiques ?

Ajoutons que toute contre-mesure appelle à son tour des contre-mesures : les systèmes américains de défense, qui seront pour une bonne part placés à bord d'engins spatiaux, pourront faire l'objet d'attaques et devront donc s'en défendre. C'est là non seulement un aspect important de la course qui va s'engager, mais aussi un amplificateur de l'« effet gâchette », dit encore de « préemption ». Un ancien colonel de l'armée de l'air américaine, M. Bowman, évoque en termes saisissants ces *« stations laser se faisant face dans l'espace et capables de se détruire à la vitesse de la lumière »*. Pour lui, le temps de réaction ne se chiffrera plus en minutes, comme pour les fusées, mais en *« millisecondes »*, ce qui exclut bien évidemment toute intervention du président américain ou de n'importe qui. Les partisans du système répondent que les lasers ne sont pas des armes de destruction massive et que l'autorité politique n'a donc pas à intervenir — ce qui rend du même coup leur menace d'emploi plus crédible. Mais c'est tout de même ainsi qu'une vraie guerre pourrait commencer.

L'autre grand point de contestation est l'impact qu'aura sur la cohésion de l'alliance atlantique le projet de M. Reagan. Ici les gouvernements européens ont dans leur ensemble le même réflexe qu'ils avaient eu à la fin des années 60, quand les Etats-Unis discutaient d'un premier réseau d'antimissiles (dit alors Sentinelle, puis Sauvegarde) : ils sont contre. D'abord, parce que les Français et les Britanniques redoutent tout ce qui pourrait affaiblir la capacité de pénétration de leurs forces de dissuasion — et c'est pourquoi ils avaient fort bien accueilli le traité ABM de 1972. Ensuite, parce que les Européens en général, qui se sentent déjà nus face à la puissance militaire soviétique, préfèrent au fond savoir que les Américains ne sont pas mieux lotis. Toute accentuation du décalage entre une forteresse Amérique et une Europe plus que jamais vulnérable ne peut, à leurs yeux, que confirmer ce « découplage » qu'ils redoutent en permanence. En outre, si l'Union soviétique se dotait elle aussi d'un système de protection efficace, l'arme nucléaire serait quasiment évacuée de l'équation, comme le souhaitent les partisans de M. Reagan, mais du même coup la supériorité des armements classiques en Europe reprendrait tout son poids.

« Recouplage » ou pas ?

Pas du tout, répondent les responsables américains, une Amérique enfin débarrassée de la menace nucléaire pourrait prendre plus de risques pour secourir ses alliés contre une agression. c'est même la condition d'une dissuasion crédible et « recouplée ». A quoi certains Européens plus contestataires rétorquent à leur tour : peut-être, mais cette « prise de risques » pourrait vous conduire à une politique aventuriste et nous entraîner dans une guerre que l'Europe seule subirait. On n'en sort pas...

A vrai dire les arguments peuvent être échangés à l'infini, mais ils ne modifieront pas deux données fondamentales et contradictoires :

— Il est illusoire de penser pouvoir se protéger contre toute menace nucléaire. Il faudra vivre avec la bombe (ou avec toute autre arme encore plus moderne de destruction massive), tout simplement parce que la science ne peut pas revenir sur la « conquête » qu'elle a donnée à l'homme en lui permettant de détruire la planète. Et aussi parce que la notion de protection n'évacue pas celle de « punition », déjà présente dans toutes les stratégies antérieures et que la dissuasion avait revalorisée.

Selon les calculs les plus optimistes des experts américains, un système antimissiles à quatre « couches » arrêtant à chaque étape la majeure partie des projectiles ennemis laisserait passer un « résidu » incompressible de 0,025 %... Le résultat paraît appréciable, mais sur 10 000 ogives attaquantes, (en gros le parc soviétique stratégique actuel), cela signifie tout de même l'équivalent de 250 bombes H capables de raser des dizaines de villes américaines. A la limite, un agresseur décidé pourrait recourir à ce que le sénateur américain Nunn appelle la *« stratégie de la valise »* : des bombes introduites en fraude sur le territoire ennemi et entreposées dans des caves...

Le discours de La Haye

Les armements antimissiles ne seront donc jamais complètement efficaces et ils sont de toute manière déstabilisants, mais ils seront créés tout de même. Tout simplement parce que l'évolution des sciences et des techniques a toujours eu le pas sur celle des idées politiques et que, paradoxalement, la grande peur nucléaire tant répandue par les pacifistes ne peut qu'encourager les tendances à la protection, donc cette nouvelle étape de la course. Une étape qui est d'ailleurs déjà un fait, puisque les Soviétiques travaillent depuis de longues années déjà à des systèmes antimissiles (ils ont été les premiers, et jusqu'à présent les seuls, à en déployer un autour de Moscou dès les années 60) et que les Américains ne peuvent se permettre d'être pris de court dans ce domaine : la plupart des « colombes » américaines, comme M. Warnke, l'ancien négociateur SALT de M. Carter, ou l'Union des Savants inquiets dans une récente déclaration, préconisent un effort de recherche et de développement sur les ABM. Ajoutons que les deux superpuissances y voient, sans le dire, un moyen de maintenir la prépondérance de leur arsenal face à celui des puissances montantes, de rester « grands » au milieu des « petits ».

Cela étant, l'Europe en général et la France en particulier sont directement mêlées au débat en cours. Faisant écho au renouveau d'intérêt que suscitent un peu partout dans le monde les recherches spatiales (1), M. Mitterrand a invité ses partenaires européens, dans son discours du 7 février à La Haye, à *« porter le regard au-delà du nucléaire »*, vers *« un futur plus proche qu'on ne le croit »*. Faut-il y voir l'annonce d'un programme réel, ou une manière élégante de renvoyer au XXIe siècle une ambition européenne impossible à concrétiser aujourd'hui ? L'histoire le dira, mais le fait est que le président français s'est montré, après M. Reagan, le plus « motivé » sur le projet. Sans doute la France n'a-t-elle aucun intérêt à voir les Deux Grands se hérisser de barrières défensives, ce qui réduit d'autant la valeur de sa force de dissuasion. Mais puisqu'ils le font de toute façon, comment pourrait-elle rester à l'écart ?

MICHEL TATU.

(1) Un important dossier est publié à ce sujet par le dernier numéro de *Géopolitique*, la revue de l'Institut international de géopolitique (31, quai Anatole-France, 75007 Paris).

PROCHE-ORIENT

Liban

Les premiers soldats du contingent français ont commencé à quitter Beyrouth

Les premiers éléments du contingent français à quitter le sol libanais ont embarqué dimanche 25 mars à bord du car-ferry l'*Estérel*. Une trentaine de véhicules de l'armée française – camions, jeeps, etc. – ont embarqué à 9 h 10 (heure locale) au port de Beyrouth, avec 250 soldats, pour la plupart des gendarmes et des artilleurs.

Parallèlement, les « marsouins » de la 9e DIMA (division d'infanterie de marine) ont commencé à démonter leurs tentes sur les positions qu'ils occupent sur la ligne de démarcation séparant les secteurs est et ouest de Beyrouth, notamment à la résidence des Pins, quartier général des forces françaises. Les soldats ont également entrepris de charger dans des conteneurs le matériel qui n'avait pas encore été évacué les jours précédents. Dans le même temps, les Français casqués et vêtus de gilets pare-balles, le fusil d'assaut Famas à l'épaule, continuaient dimanche matin à assurer la sécurité du seul passage entre les deux secteurs de la capitale libanaise.

Après une accalmie dans la nuit de samedi à dimanche, quelques échanges de tirs ont opposé à nouveau, dimanche matin, l'armée libanaise aux milices antigouvernementales chiites et à leurs alliés dans le centre de Beyrouth et dans la banlieue sud de la capitale.

L'*Estérel* fera trois ou quatre navettes entre le port et le large pour éviter de rester à quai, en raison de la situation dans la capitale libanaise. Selon une source militaire française, l'opération de chargement du car-ferry et les navettes de ce dernier devraient durer environ trois jours. Cinq cents hommes au moins et de nombreux véhicules doivent embarquer à bord du car-ferry, tandis que les autres soldats du contingent français, fort de 1 250 hommes, embarqueront à bord de navires de guerre qui partiront également pour le sud de la France.

L'opération est placée sous la protection des commandos de marine (unités d'élite), dont les 100 hommes du commando Trepel, chargé de la sécurité tant maritime que terrestre. Une centaine d'hommes appartenant aux commandos de marine sont en outre arrivés dernièrement en renfort à bord du porte-avions *Clemenceau* croisant au large des côtes libanaises pour participer à l'opération.

A Damas, un accord a été conclu entre les représentants des différentes parties présentes à Beyrouth-Ouest prévoyant la prise de contrôle par la gendarmerie et la 6e brigade de l'armée libanaise des positions conquises récemment par le PSP à Beyrouth-Ouest. Cet accord a été conclu lors d'une réunion tenue dimanche sous le patronage de M. Abdel Halim Khaddam, vice-président syrien, à laquelle participaient M. Berri, chef du mouvement chiite Amal, ainsi que la délégation sunnite conduite par M. Selim el Hoss, ancien premier ministre. L'ancien président Soleiman Frangié, qui avait rompu avec M. Joumblatt au cours de la conférence, s'est également rendu à Damas, où il a été reçu par le président Hafez el Assad.

Avant de regagner, dimanche en fin de soirée, Beyrouth, M. Selim el Hoss a tenu à souligner l'identité des points de vue entre sa délégation et MM. Nabih Berri et Walid Joumblatt sur *« la nécessité de sauvegarder à tout prix l'unité du camp nationaliste et islamique, qui semble faire l'objet d'un complot en cette période critique »*. Pour sa part, M. Joumblatt s'en est pris violemment, sans les nommer toute fois, aux Mourabitouns. *« Ces officines,* a-t-il dit, *prétendent défendre les droits des forces nationalistes et des sunnites, alors que, en réalité, ils font le jeu des services de renseignements libanais et du parti Kataëb. » « Nous avons décidé,* a-t-il ajouté, *en coopération avec le mouvement chiite Amal, de fermer ces officines et nous n'accepterons sous aucun prétexte leur réouverture. »* – *(AFP, Reuter.)*

LA GUERRE DU GOLFE

Le secrétaire général de la Ligue arabe demande que « certaines puissances européennes » cessent de fournir des armements à l'Iran

Des informations contradictoires continuent d'être diffusées par Bagdad et Téhéran sur l'évolution de la guerre du Golfe. Un porte-parole de l'état-major iranien a démenti, dimanche 25 mars, que quatre pétroliers aient été coulés la veille par l'aviation irakienne au sud du terminal pétrolier de l'île de Kharg. Un porte-parole militaire irakien avait annoncé, samedi, cette attaque, sans donner des détails, notamment sur la nationalité des navires coulés.

Dimanche, le quotidien officieux de Bagdad, *Al Thawrah*, écrivait que si l'Iran devait lancer une nouvelle offensive, l'Irak *« attaquerait les objectifs vitaux et stratégiques, en particulier l'île de Kharg »*. Aucune information n'indique cependant que la République islamique soit sur le point de déclencher une nouvelle offensive.

D'autre part, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, révèle qu'il a attiré l'attention du président Mitterrand, lors d'une récente rencontre à Paris, sur le fait que *« certaines puissances européennes »* fournissaient du matériel militaire à l'Iran, alimentant ainsi une guerre qui risque de déboucher sur une confrontation Est-Ouest. Dans une longue interview accordée au directeur de l'hebdomadaire *Kol El Arab*, et que celui-ci publie ce lundi, M. Klibi précise qu'il a invité M. Mitterrand, en sa qualité de président de la Communauté européenne, à favoriser l'adoption par la CEE d'une attitude commune qui contribuerait à la paix dans la région.

M. Chadli Klibi a, par ailleurs, indiqué qu'il avait l'intention de convoquer une conférence internationale groupant les hommes de loi islamiques en vue d'émettre un avis sur le comportement de l'imam Khomeiny dans la guerre du Golfe. *« De deux choses l'une,* a poursuivi M. Klibi, *soit l'imam Khomeiny refuserait le dialogue, soit il le repousserait et l'opinion islamique mondiale arbitrera ; dans les deux cas, le résultat ne peut être que positif. »*

● *Elections législatives en Iran en avril.* – Quelque mille deux cents personnes ont fait acte de candidature pour les élections générales du 15 avril en Iran, annonce l'agence officielle IRNA. Quelque deux cent soixante-dix députés au majlis doivent être élus pour un mandat de quatre ans. Les cinq principaux groupes islamiques du pays ont constitué une liste commune. – *(Reuter.)*

SELON LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

De jeunes détenus palestiniens sont victimes de sévices dans une prison de Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. – Parmi les prisons d'Israël, certaines ont une piètre réputation. C'est le cas du centre de détention de Farah, près de Naplouse (Cisjordanie), créé en mai 1982 pour « accueillir » de jeunes Palestiniens accusés d'avoir pris part à des manifestations violentes contre les autorités d'occupation.

S'appuyant sur des témoignages de détenus, des représentants de la Ligue des droits de l'homme ont gravement mis en cause, dimanche 25 mars à Jérusalem, les méthodes des membres des services de sécurité – le Shin Beth – opérant dans la prison de Farah. Me Félicia Langer, avocate spécialisée dans la défense des Palestiniens, a qualifié cet établissement d'*« usine pour aveux extorqués sous la contrainte »*.

La plupart des cent cinquante prisonniers de Farah sont des mineurs. Selon Me Langer, ceux-ci subissent des sévices et humiliations en tout genre dans un centre d'interrogatoires auquel ni leurs avocats ni la Croix-Rouge internationale n'ont accès. Tel détenu a été battu, tel autre enfermé dans une cellule pleine d'eau, tel autre encore obligé de porter un sac de jute sur la tête pendant plusieurs jours ; certains ont dû être hospitalisés après avoir reçu coups de bâtons et coups de poings.

Me Langer a cité le cas d'un de ses clients, Ahmad Chakov, dix-sept ans, bouclé jour et nuit dans les toilettes de la prison. *« Après un tel traitement,* dit-elle, *il était prêt à avouer n'importe quoi. »* La Ligue avait déjà, à plusieurs reprises, attiré l'attention sur les brutalités commises à Farah. Les interrogatoires, répond-on de source militaire, sont menés aussi vite que possible et ne durent normalement pas plus de deux ou trois semaines. *« Les irrégularités,* ajoute-t-on, *sont l'exception et les fautifs sont punis. »*

En 1982, un responsable de l'établissement fut l'objet d'une enquête administrative. Un policier fut condamné, le 6 février dernier, à six mois de prison avec sursis après le dépôt d'une plainte par deux anciens détenus, enseignant aux universités d'Al-Najah et de Bir-Zeit. Un autre policier est actuellement jugé à Tel-Aviv pour avoir passé à tabac un détenu. Tout en se félicitant de ces sanctions, la Ligue des droits de l'homme assure qu'elles n'ont pas mis fin aux mauvais traitements.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le cas des trois iraniens hospitalisés à Paris

Aucun élément biologique ni médical ne permet encore de déterminer l'origine des blessures

Les trois blessés iraniens hospitalisés à Paris depuis le 12 mars vont mieux, et l'un d'eux, soigné à l'hôpital Saint-Antoine (service du professeur Serge Baux), pourrait quitter très prochainement l'hôpital, son état clinique s'étant nettement amélioré. Il semblerait en particulier qu'aucune séquelle oculaire ne soit plus à craindre. En revanche, aucun élément biologique ou médical nouveau ne permet actuellement de trancher quant à l'origine de leurs blessures.

Depuis leur arrivée en France, on sait que quelques éléments cliniques plaident en faveur d'une origine chimique. Il s'agit, en particulier, de la localisation de brûlures cutanées. *« Mais l'absence constatée de graves lésions pulmonaires ne permet pas d'envisager l'hypothèse d'un produit comme l'ypérite »,* nous a déclaré le professeur Baux. Des prélèvements sanguins ont été adressés à un centre anti-poison parisien à la recherche de mycotoxines. Il s'agit d'un examen difficile et relativement long : aucun résultat n'est encore connu. Par ailleurs, aucune perturbation biologique grave n'a été notée chez les malades hospitalisés.

Que peut-on penser des récentes informations affirmant que ces blessures seraient les conséquences d'une explosion survenue dans un centre pétrochimique iranien ? (*le Monde* du 24 mars). Compte tenu des difficultés rencontrées par les médecins pour avoir de vrais échanges verbaux avec les blessés (les traductions sont assurées par les services de l'ambassade d'Iran), le seul élément fiable reste le premier examen clinique fait au début de l'hospitalisation. Il concluait à des brûlures datant alors d'une quinzaine de jours, ce qui situait l'accident aux environs du 1er mars (*le Monde* du 15 mars). Or la date avancée en ce qui concerne cette hypothétique explosion est celle du 19 février.

Enfin, les contacts établis par l'équipe médicale parisienne avec les autres services hospitaliers européens ayant pris en charge les blessés iraniens n'ont pas, pour l'heure, permis de conclure quant à la véritable origine des lésions constatées.

JEAN-YVES NAU.

UN APPEL DES FAMILLES D'OTAGES FRANÇAIS AU PARTI DÉMOCRATIQUE KURDE

Pris en otages le 2 décembre 1983 par le Parti démocratique kurde d'Irak, trois Français travaillant dans le nord de l'Irak – Jean-Christophe Lefas, Robert Laurent et Yves Moy – n'ont toujours pas été libérés, malgré les démarches du gouvernement français. Les ravisseurs exigent au préalable que Paris obtienne de Bagdad la libération d'une soixantaine de Kurdes condamnés à mort, et le retour dans leurs foyers de 8 000 Kurdes déportés par les autorités baasistes (*le Monde* des 10 janvier et 29 février). En désespoir de cause, les familles des détenus ont adressé au Parti démocratique kurde un appel dont nous extrayons les passages suivants :

« ... Vous déclarez lutter pour établir un régime démocratique et une réelle autonomie au Kurdistan irakien. Croyez-vous vraiment libérer le Kurdistan par la magie des enlèvements d'étrangers ?

» Vous avez montré la force et la présence de votre parti dans le Kurdistan irakien. Montrez à présent votre sens des responsabilités en libérant nos fils (...) »

Jordanie

MESURES DE SÉCURITÉ DRACONIENNES POUR LA VISITE DE LA REINE ELIZABETH II

Le groupe palestinien d'Abou Nidal a revendiqué, samedi 24 mars à Damas, la responsabilité de l'attentat à l'explosif commis le même jour dans le parc à autos de l'hôtel Intercontinental à Amman, face à l'ambassade des Etats-Unis, et qui a fait deux blessés légers. Dans un communiqué, le Conseil révolutionnaire du Fatah (branche dissidente palestinienne, dirigée par Abou Nidal) a affirmé que cette *« opération constitue une riposte aux actes de terrorisme et de torture perpétrés par le régime jordanien à l'encontre des combattants palestiniens et des nationalistes jordaniens »*. L'explosion à l'hôtel Intercontinental constitue le sixième attentat survenu à Amman en moins d'un an.

Celui-ci ayant eu lieu à la veille de l'arrivée, ce lundi 26 mars, à Amman de la reine Elizabeth II, des mesures de sécurité draconiennes ont été prises. La visite royale a été maintenue parce que *« le gouvernement britannique a confiance dans la capacité de sécurité des forces de l'ordre jordaniennes »*, a indiqué un diplomate britannique. – *(AFP).*

PROCHE-ORIENT

Soudan

L'Égypte achemine du matériel militaire vers Khartoum

Correspondance.

Le Caire. — La tension entre, d'un côté, l'Égypte et le Soudan, et de l'autre, la Libye, est montée d'un cran dimanche 25 mars après la décision du Caire d'acheminer du matériel militaire vers Khartoum. On indique en effet de source américaine au Caire que deux avions de transport militaires américains du type C-5 Galaxy et C-141 Starlifter sont arrivés en Égypte pour assurer le transport d'armement antiaérien égyptien vers le Soudan. Cette décision, qui a été doublée d'une visite impromptue du président Hosni Moubarak au Soudan dimanche, intervient moins de dix jours après le raid d'un Tupolev TU-22 — selon Khartoum et Le Caire, — contre Omdourman, au Soudan, le 16 mars.

On estime au Caire que l'intervention de gros porteurs tel que le Galaxy (le plus gros avion de transport militaire occidental), plutôt que de simples C-130 Hercules égyptiens, indique que l'armement fourni au Soudan est important. Il pourrait s'agir de missiles antiaériens à longue portée Sam (de fabrication soviétique) ou Hawk (de fabrication américaine).

La présence de tels missiles au Soudan — où se trouvent déjà des forces égyptiennes, selon le président Nemeiry — devrait servir, avec l'apport des deux radars volants américains Awacs, patrouillant l'espace aérien sur les frontières libyo-égypto-soudanaises, à garantir la sécurité de la capitale soudanaise contre toute nouvelle intrusion aérienne libyenne du type de celle du vendredi 16 mars. Ce raid, rappelle-t-on, a fait cinq morts et plusieurs blessés. L'armée de l'air soudanaise — quasi inexistante, faute de pièces de rechange pour ses Mig de fabrication soviétique, — n'avaient pas réagi, et le TU-22 agresseur était rentré à sa base indemne, toujours selon Khartoum.

L'importance de l'aide, non seulement diplomatique, mais surtout militaire, accordée par Le Caire à Khartoum marque l'inquiétude des autorités égyptiennes à l'égard de la détérioration de la situation au Soudan

Elle confirme d'autre part le sérieux des mises en garde du président Moubarak, qui avait déclaré à l'issue du raid contre Omdourman que l'Egypte *« ne restera pas inactive en cas de provocation libyenne »*. Le chef de l'État égyptien a par ailleurs renouvelé dimanche sa mise en garde en déclarant devant le Parlement soudanais que *« le Soudan ne se retrouvera pas seul en cas de coup dur et que Le Caire soutient Khartoum avec tous les moyens à sa disposition. »*

Cette ferme mise en garde de M. Moubarak vaut autant pour les adversaires étrangers du régime soudanais (Libye) qu'intérieurs (guérilla séparatiste au sud), estime-t-on au Caire. L'Egypte, rappelle-t-on, avait soutenu, en fournissant armement et logistique, le régime du président Nemeiry lors des tentatives de coup d'état en juillet 1971 et juillet 1976. A l'issue de ce dernier putsch avorté, Le Caire et Khartoum avaient signé un accord de défense commune permettant aux forces armées égyptiennes de venir en aide au Soudan en cas de danger.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

ASIE

Chine

LA FIN DE LA VISITE DE M. NAKASONE

Pékin cherche à attirer les investisseurs japonais

Le ministre chinois des affaires étrangères a dressé, samedi 24 mars, un bilan négatif de la quatrième série de discussions sino-soviétiques qui vient de s'achever à Moscou, affirmant que l'URSS a évité « toute discussion sérieuse » sur les « trois obstacles » qui empêchent une normalisation, c'est-à-dire la présence d'importantes forces soviétiques aux frontières de la Chine, l'intervention de l'URSS en Afghanistan et le soutien apporté à l'occupation du Cambodge par les Vietnamiens. « Tant que ces trois obstacles ne seront pas éliminés, a-t-il dit, il y aura toujours une menace soviétique, et il ne pourra y avoir de normalisation au véritable sens du terme. » — (AFP.)

De notre correspondant

Pékin. — *« Que des centaines, des milliers d'industriels japonais, viennent en Chine et y investissent ! »* Ce pressant appel, lancé par M. Deng Xiaoping, lors de sont entrevue avec M. Nakasone, dimanche 25 mars, sera-t-il entendu ? C'est l'une des interrogations qui subsistent après la visite du premier ministre japonais.

Les entretiens que ce dernier a eus à Pékin ont permis de confirmer que la volonté existait au plus haut niveau de conférer aux relations entre les deux pays un caractère durable d'amitié et de stabilité. M. Deng, décidément très en verve, a même estimé qu'il fallait faire en sorte que le bon climat existant actuellement se prolonge, au moins, jusqu'au XXIVe siècle...

Il n'en reste pas moins que, malgré la fréquence et la qualité des contacts politiques entre Pékin et Tokyo, des sentiments de doute et de méfiance subsistent de part et d'autre. Du côté chinois, la hantise de voir renaître le militarisme japonais a beaucoup diminué. M. Nakasone a reçu de la part de M. Zhao Ziyang, le premier ministre chinois, un certificat de bonne conduite.

Les craintes japonaises sont d'une autre nature. M. Nakasone n'y est pas allé par quatre chemins pour les exprimer dans le discours qu'il a prononcé, samedi, à l'université de Pékin. La plus aiguë, a-t-il indiqué, consiste à se demander si l'actuelle politique chinoise d'ouverture vers l'étranger pour mener à bien les *« quatre modernisations »* est vraiment inscrite dans le long terme. Des campagnes du type de celle menée à la fin de l'année dernière contre la *« pollution de l'esprit »* ne risquent-elles pas d'avoir un effet contraire sur une telle politique ? Enfin, s'est interrogé M. Nakasone, le développement de la Chine ne risque-t-il pas d'influer sur la sécurité du Japon et la paix et la stabilité en Asie, au point de causer de l'inquiétude non seulement à Tokyo, mais dans d'autres capitales asiatiques ? C'était, sans le nommer, désigner un danger chinois potentiel que les dirigeants de Pékin n'aiment guère voir évoquer.

Des enquêtes menées par les société japonaises qui font du commerce avec la Chine montrent que de telles craintes sont largement partagées par les hommes d'affaires japonais. L'instabilité politique du régime chinois, l'absence d'un système de lois développé, la bureaucratie, sont les principaux motifs avancés par ces industriels pour expliquer leur manque d'empressement à envisager avec la Chine des formes de coopération économique allant au-delà du simple échange de marchandises. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : alors que le Japon est, de loin, le premier partenaire commercial de Pékin — le volume des échanges a été de 10 milliards de dollars en 1983, — il n'existe, à ce jour, que six sociétés mixtes sino-japonaises en Chine représentant un capital d'environ 20 millions de dollars. M. Deng ne s'est pas privé de faire remarquer à M. Nakasone qu'en la matière le Japon figurait loin derrière les Etats-Unis, cités en exemple pour leur engagement financier.

Ces reproches, à peine voilés, du principal dirigeant chinois devraient en soi rassurer les industriels japonais. Ne manifestent-ils pas la volonté de la Chine d'accroître l'interdépendance entre les économies des deux pays dans une vision à long terme ? Mais des actes concrets, telle que la signature d'un accord sur la protection des investissements, auront sans doute plus d'effets directs sur les décideurs japonais, aujourd'hui avant tout tournés vers la recherche de profits rapides en Asie du Sud-Est.

Parmi les questions internationales abordées samedi par les deux ministres des affaires étrangères, celle qui suscitait le plus de curiosité était celle de Corée. A ce sujet, Tokyo paraît, pour le moment, se cantonner dans une certaine prudence, se contentant de se faire l'interprète, pour l'essentiel, des vues de Séoul. D'où l'insistance mise à souligner la nécessité de l'ouverture d'un dialogue prioritairement entre les deux Corée et le silence fait sur un éventuel élargissement des conversions, dans une phase ultérieure, à d'autres pays intéressés.

La vigueur avec laquelle Pékin soutient la proposition nord-coréenne de pourparlers à trois (les deux Corées et les Etats-Unis), dont le but premier serait d'obtenir le départ des troupes américaines de la péninsule, a sans doute refroidi les ardeurs du Japon à jouer un rôle trop actif. M. Nakasone a également clairement repoussé les services de Pékin en vue d'une amélioration des contacts politiques et économiques entre Tokyo et Pyongyang, indiquant seulement qu'une telle aide pourrait être utile pour le règlement de problèmes humanitaires.

Trois mois après la visite de M. Hu Yaobang au Japon, le séjour de M. Nakasone à Pékin a confirmé l'excellence des relations personnelles entre les dirigeants des deux grands pays asiatiques et leur volonté politique de faire disparaître les obstacles qui se dressent encore sur la voie du renforcement de leurs relations. Mais elle a montré aussi de quel poids pesaient sur leur comportement les systèmes et les amitiés respectifs de chacun des deux partenaires

MANUEL LUCBERT.

AFRIQUE

Tunisie

Les parents d'élèves des écoles françaises s'inquiètent de l'augmentation des droits de scolarité

De notre correspondant

Tunis. — Les deux associations de parents d'élèves des établissements scolaires français de Tunisie sont inquiètes devant la menace d'une nouvelle augmentation des droits de scolarité que la réduction de la subvention du gouvernement risque d'entraîner à la rentrée prochaine.

La décision de Paris de ramener cette subvention de 14,7 millions de francs à 13 millions est d'autant plus mal comprise — et mal venue — que de sérieuses mesures d'économie et de gestion ont été prises ces dernières années et que les droits de scolarité s'échelonnent déjà, selon les classes, de 800 F à 1 500 F par an et par enfant.

Les associations de parents d'élèves, qui ont fait part de leur mécontentement à un responsable de la direction générale des relations culturelles venu récemment à Tunis pour examiner le problème, ont tenu à rappeler leur attachement au principe de la gratuité de l'enseignement, d'autant que les enfants scolarisés dans les établissements français ne sont pas tous issus de familles nanties.

Outre les enfants français de condition modeste qui fréquentent ces établissements, il faut tenir compte aussi des enfants de couples mixtes, dont les parents perçoivent des salaires locaux, des jeunes Tunisiens de familles peu fortunées et surtout des enfants d'émigrés de retour au pays, dont les parents ne pourront acquitter les droits de scolarité et qui n'auront pas la possibilité de se réinsérer dans l'enseignement tunisien, soulignent les associations de parents d'élèves, qui déplorent aussi les limites imposées au rayonnement de la culture française.

Le problème se pose dans les mêmes termes pour les établissements français du Maroc et d'Algérie.

MICHEL DEURÉ.

Guinée

- INCERTITUDES SUR LA TENUE DU SOMMET DE L'OUA. — *M. Boutros-Ghali*, ministre d'État égyptien aux affaires étrangères, a déclaré, mercredi 21 mars, à Lagos, qu'à défaut de solution au conflit du Sahara occidental, le sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui doit, en principe, avoir lieu le 24 mai à Conakry, pourrait être ajourné. M. Boutros-Ghali, ainsi que le chef de l'État nigérian, le général Buhari, se sont déclarés favorables à la réunion, avant le sommet proprement dit, du comité de mise en œuvre de l'OUA. Le ministre égyptien a souligné qu'il est important que le comité essaie d'organiser le référendum pour déterminer si oui ou non le peuple du Sahara occidental souhaite la tutelle du Maroc. *« Sinon, a-t-il ajouté, Conakry ne pourra pas avoir lieu » (Reuter, UPI.)*

UN OPPOSANT PRO-LIBYEN CONDAMNÉ A DEUX ANS DE PRISON

(De notre correspondant.)

Tunis. — Le tribunal correctionnel de Tunis a condamné, jeudi 22 mars, à deux ans de prison M. Bechir Essid pour diffamation à l'égard du chef de l'Etat et des membres du gouvernement et publication de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public. La sentence n'étant pas immédiatement exécutoire, M. Essid demeure en liberté et a dix jours pour faire appel.

M. Bechir Essid, qui est avocat, dirige le Rassemblement national arabe, mouvement d'opposition à l'audience fort réduite, qui, le plus souvent, se borne à servir de caisse de résonance aux thèses et aux slogans du régime libyen. D'ailleurs, le colonel Kadhafi avait fait savoir officieusement aux autorités, voici quelques semaines, qu'il apprécierait que soient abandonnées les poursuites engagées contre M. Essid. Celui-ci avait mis à profit les événements du début de l'année pour se manifester par divers tracts et communiqués. Une soixantaine d'avocats ont participé à la défense de leur confrère, probablement plus par solidarité professionnelle que par sympathie politique à l'égard de son mouvement.

M. D.

Ghana

Une dizaine de personnes ont été tuées au cours d'une tentative de coup d'Etat

Une dizaine de personnes ont été tuées vendredi 23 et samedi 24 mars, à Accra et dans les environs de la capitale ghanéenne , au cours d'affrontements entre troupes gouvernementales et manifestants hostiles au régime du capitaine Jerry Rawlings. Selon Radio-Accra, des opérations de *« nettoyage »* se poursuivaient dimanche 25 mars, après ce qui semble être une tentative de putsch opérée vendredi soir par des groupes armés, qui auraient réussi à libérer une cinquantaine de prisonniers arrêtés lors d'une précédente tentative de renversement du président ghanéen. Faisant état d'un communiqué officiel, la radio ghanéenne a indiqué que des *« groupes de dissidents »* ont tenté de s'infiltrer dans le pays pour *« semer le chaos et la confusion en attaquant des centres civils et militaires vitaux »*. Les accrochages qui se sont produits auraient fait sept morts parmi les « rebelles ».

L'armée a été consignée dans les casernes, des milices populaires ont formé des barrages routiers autour de la capitale pour empêcher la fuite des insurgés, a précisé Radio-Accra. Samedi, à la suite d'une opération de ratissage lancée par les troupes gouvernementales près de la frontière ivoirienne, trois soldats dissidents ont été passés par les armes et un quatrième, qui a été abattu au cours des affrontements, aurait succombé à ses blessures. Ces quatre hommes auraient participé à la tentative de coup d'Etat du 19 juin dernier et à celle du 23 novembre 1982. Parmi eux, figure le caporal Carlos Halidu Giwa, considéré comme l'instigateur de la tentative du 19 juin, qui avait fait vingt-six morts. A l'époque, seize personnes — dont treize par contumace — avaient été condamnées à mort pour leur participation à cette tentative de coup d'Etat. Le Conseil provisoire de la défense nationale (PNDC) a publié, dimanche, un communiqué, affirmant qu'il contrôlait la situation. Il s'agit de la cinquième tentative de coup d'Etat depuis le retour au pouvoir du capitaine Jerry Rawlings. La situation économique désastreuse que connaît depuis plusieurs années le Ghana, aggravée par l'afflux de ses nationaux chassés, en janvier 1983, du Nigéria, provoque périodiquement des manifestations de mécontentement. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Mozambique

- ARRESTATION DE MEMBRES DE L'ANC. — Quatre membres du Congrès national africain (ANC, mouvement sud-africain anti-apartheid) ont été arrêtés, samedi 24 mars, à Maputo, par la police mozambicaine au cours d'opérations de perquisition effectuées à leur domicile. Ces opérations font suite à la signature, le 16 mars dernier, d'un pacte de non agression entre la République sud-africaine et le Mozambique, aux termes duquel le gouvernement de Maputo s'est engagé à mettre fin aux activités des militants de l'ANC opérant à partir de son territoire. Pour sa part, Pretoria a pris l'engagement de ne plus soutenir la Résistance nationale du Mozambique (RNM). — *(Reuter, AFP.)*

Le Monde

politique

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les Verts insistent sur leur refus de la défense nucléaire

Les Verts ont réuni, samedi 24 et dimanche 25 mars, à Draveil (Essonne), leur conseil national interrégional, qui devait établir la liste complète et définitive des candidats écologistes aux élections européennes. En fait, la réunion a permis seulement de classer les premiers groupes de candidats, qui avaient été désignés lors de la précédente assemblée du conseil, à Orléans (*le Monde* du 7 mars). Parmi les quatre candidats qui figuraient en tête de cette première série, c'est M. Didier Anger qui a obtenu le plus de voix pour occuper le rang de chef de file de la liste.

Venu de la tendance « confédération » (qui, avec la tendance « parti » a formé les Verts), M. Didier Anger a été l'un des principaux animateurs de l'opposition à la centrale nucléaire de Flamanville et au centre de retraitement de La Hague, dans la Manche. Il a été, à ce titre, candidat auc élections législatives de mars 1978 et juin 1981 dans cette partie du département, où les écologistes obtiennent depuis quelques années, de bons scores (10,04 % à Cherbourg aux élections municipales de mars 1983). M. Anger avait participé à la campagne d'Europe-Ecologie en 1979, puis aux diverses tentatives d'unification des écologistes qui avaient suivi. Réservé vis-à-vis des Amis de la Terre et de leur chef de file, M. Brice Lalonde, il avait aussi, à plusieurs reprises, marqué ses distances par rapport à la tendance favorable à la création d'un parti, et il avait finalement rejoint, avec l'ensemble de la région Basse-Normandie, en mai 1983, ce qu'on avait appelé la « troisième composante », favorable à une organisation de type fédératif.

M. Anger a bénéficié, auprès des délégués, de cette image de militant « de terrain », dans des luttes qui avaient un caractère exemplaire pour les écologistes et qui ont eu un *retentissement national*. Les trois autres « éligibles » qui avaient été désignés à Orléans n'avaient pas les mêmes atouts. M. Yves Cochet, placé au deuxième rang, a pu souffrir, paradoxalement, du rôle de pointe qu'il avait joué dans la création de la confédération, puis dans celle de l'organisation unifiée. Mme Solange Fernex (troisième) avait contre elle d'avoir déjà conduit la liste écologiste en 1979; les Verts, qui dès janvier dernier avaient écarté de leur liste M. Lalonde, sont *résolument hostiles* à toute affirmation d'un leadership. Enfin, M. Jean Brière (quatrième) s'était peut-être trop porté en avant, dans les luttes internes du mouvement, pour recueillir les sympathies qui lui auraient permis d'accéder à la première place.

Les Verts ont décidé de diviser en trois périodes de vingt mois la durée des quatre mandats qu'ils pourraient exercer à l'Assemblée européenne, s'ils obtenaient 5 % des voix, et de prévoir une rotation pour exercer ces mandats. Les huit candidats suivants sur la liste sont donc, eux aussi, des élus virtuels, qui, lorsqu'ils ne siégeront pas à Strasbourg feront fonction d'attachés parlementaires des titulaires des sièges. Il s'agit, dans l'ordre, de M. Bernard Devoucoux (Auvergne), Mmes Ginette Skandrani (Alsace), Andrée Buchman (Alsace), MM. Alain Tredez (Nord), René Commandeur (Rhône-Alpes), Jacques Doucet (Languedoc-Roussillon), Guy Marimot (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Bruno Boissière, membre du bureau des écologistes européens à Bruxelles.

Les écologistes entendent mener une campagne différente de celle des autres partis. Cette différence se marquera, selon les Verts, dans le programme, sur lequel les délégués ont travaillé à Draveil et qui met l'accent presque exclusivement sur les thèmes européens. Les écologistes français doivent d'ailleurs participer les 31 mars et 1er avril au congrès des écologistes européens qui se réunira à Liège en Belgique pour coordonner les campagnes des différents mouvements. Partisans d'une Europe qui donne toute leur place aux régions, particulièrement à l'Assemblée européenne, où ils proposent que soit instituée une représentation régionale, les Verts insisteront, aussi, sur leur refus de la défense nucléaire.

Après avoir écarté diverses propositions d'alliance qui leur étaient faites soit par le PSU, soit par le Mouvement de libération des femmes, les Verts entendent ouvrir leur liste à des personnalités extérieures à l'écologisme, comme M. André Laudouze, dominicain, animateur du Mouvement pour le *désarmement, la paix et la liberté*, ou Mme Claude Richard-Mollard, qui avait animé la campagne de M. Roger Garaudy autour du livre de celui-ci *Appel aux vivants* en 1980. Les Verts comptent aussi sur la présence, aux dernières places « symboliques » de leur liste, de chercheurs comme MM. Serge Moscovici, Serge Karsenty et Yves Le Gall.

La liste des écologistes sera constituée définitivement lors de la prochaine réunion de leur conseil national, les 14 et 15 avril.

P. J.

Les socialistes cherchent à reprendre l'offensive

La réunion de la convention nationale du PS, les 24 et 25 mars à Alfortville, a donné le point de départ de la campagne européenne des socialistes, qui ont aussi, à l'occasion de cette convention, définitivement adopté leur liste – dont le chef de file est M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti – et le manifeste européen rédigé en vue de l'échéance du 17 juin.

Confrontés à une opposition qui, comme le PC, n'entend situer les élections européennes que sur le terrain des enjeux nationaux, les socialistes, semblent, à l'issue de cette convention, vouloir porter le fer contre la droite sur son propre terrain : si l'enjeu du 17 juin reste, avant tout, l'Europe, ils entendent, en insistant sur les liens « *indissolubles* » entre les réalités nationales et l'Europe, valoriser la politique du gouvernement et attaquer, à travers la liste « Veil-Hersant », la droite nationale. Les élections européennes sont replacées sur le terrain de l'affrontement gauche-droite, plus propice à la mobilisation que celui de la seule construction européenne.

Ainsi les socialistes se sont-ils indignés que l'opposition tente d'annexer le thème des libertés, M. Jean-Pierre Cot affirmant que la gauche « *n'a pas oublié* » les votes de la droite au Parlement de Strasbourg et saura les rappeler le moment venu. Ainsi ont-ils souligné la nécessité de parler, avec « *fierté* », pendant la campagne, de l'action de la gauche en matière économique et sociale.

A ceux qui estiment que la priorité essentielle des socialistes doit être la bataille économique, M. Poperen a répondu que le succès de la manifestation laïque du 25 avril, est aussi important : « *La politique ne se découpe pas en rondelles* (...) *Ce n'est pas en délaissant un secteur du front qu'on progresse ailleurs*, a-t-il lancé. *Tout se tient. Si, à cette occasion* (...) *nous redynamisons les forces de la gauche, cela vaudra aussi pour le combat économique et pour la campagne des élections européennes.* »

M. Jospin a longuement exposé les ambitions de la France socialiste pour l'Europe. Il a aussi attaqué à plusieurs reprises l'opposition sur ses divergences internes et ses contradictions, souligné la réalité du programme des socialistes pour la Communauté, insisté sur la stature internationale de M. François Mitterrand. En somme, le premier secrétaire du PS a voulu donner la première illustration du slogan choisi par le parti pour la campagne européenne : « *la volonté de la France, une chance pour l'Europe* ».

La liste adoptée définitivement a subi, par rapport à celle proposée par le comité directeur des 10 et 11 mars (*le Monde* du 13 mars), quelques modifications significatives d'une volonté de réparer des « injustices » personnelles ou régionales. M. Jacques Moreau, notamment, député européen sortant, retrouve dans la liste une position d'éligible (en 24e position). De même, les départements d'Outre-mer ont désormais, en la personne de M. Jean Crusol, un représentant susceptible d'être élu (en 22e position).

Enfin, le manifeste européen a été quelque peu modifié. A propos de l'élargissement de la CEE, les socialistes précisent que l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun devrait se faire « par étapes » et « avec des garanties ».

A propos de la défense et de la sécurité, le manifeste précise que « *la France maintient son effort national de défense qui constitue en lui-même une contribution à la sécurité de l'Europe* ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Jospin : il n'y aura pas d'Europe « ultra-libérale »

Plusieurs intervenants ont affirmé, lors de la convention d'Alfortville, leur volonté de ne pas séparer la valorisation de l'action de la majorité, à l'intérieur des frontières, du débat sur l'Europe. Pour les membres du PS « *le combat pour le socialisme et le combat pour l'Europe ne font qu'un* », dans la mesure où, comme l'a rappelé M. Jacques Huntzinger, membre du secrétariat national chargé des relations internationales, l'Europe est « *le creuset du socialisme, le creuset des libertés* ».

M. Roland Dumas, ministre chargé des affaires européennes, a donné le ton de plusieurs interventions en affirmant : « *Si l'on veut faire de cette confrontation* (...) *une campagne sur la politique économique, la politique sociale, la politique de l'école, la défense des libertés, et attaquer le gouvernement, disons-nous tous que nous répondrons* « présents » *à cette provocation et que nous serons là où on nous donnera rendez-vous.* » M. Dumas a continué, à propos des libertés : « *Je commence à en avoir assez de ces attaques perfides, honteuses, basses, contre le pouvoir de la gauche, contre ces prétendues menaces qui pèseraient sur les libertés.* » Enumérant ensuite les domaines où, selon lui, l'opposition a injustement attaqué la gauche à propos des libertés, M. Dumas a lancé, déclenchant un tonnerre d'applaudissements : « *Voilà qu'aujourd'hui nous porterions atteinte à la liberté d'enseignement. Je trouve que nos camarades laïques ont été bien patients devant les insultes.* »

Même vivacité chez M. Marcel Debarge, membre du secrétariat PS, qui trouve « *ahurissant* » que la droite « *essaye de récupérer le concept de liberté* » et a exhorté les socialistes à mener une campagne « *offensive* », à mettre en avant « *la conquête de nouveaux espaces de liberté, comme nous l'avons fait en France* ». Ainsi M. Huntzinger a-t-il dénoncé « *ceux qui parlent de la liberté* [qui] *sont ceux-là même qui ne peuvent se satisfaire de l'alternance, ceux qui ont semé les ferments de l'intolérance* (...) *ceux qui radicalisent le débat politique* », et souligné : « *la droite reste la droite, qu'elle soit conservatrice, autoritaire, extrémiste* ».

La figure de proue

De la même façon, à propos de la politique économique et sociale, M. Huntzinger a affirmé : « *Les socialistes sont les mieux armés pour lutter contre la crise. Voilà l'argument essentiel de la campagne* ». Pour sa part, Mme Christiane Mora, membre du secrétariat national du PS, a souligné : « *les autres pays ont les mêmes difficultés. Ils ne feront pas l'économie des solutions que nous mettons patiemment en œuvre depuis deux ans* », avant d'appeler les socialistes à faire campagne en parlant « *de l'Europe, et, avec fierté, de ce que nous faisons en France* ».

De son côté, M. Jospin a affirmé : « *L'enjeu des élections européennes ne sera pas véritablement le débat intérieur* (...) *ce n'est pas parce qu'il y aurait cinq parlementaires de moins ou cinq parlementaires de plus au Parlement européen à l'issue du 17 juin que nos changerions en quoi que ce soit notre politique économique et sociale.* »

« *Croyez-vous*, a poursuivi M. Jospin, *que M. Chirac, que M. Giscard d'Estaing, que M. Barre, que M. Malaud, que M. Poniatowski ou M. Hersant aient désormais confié le rôle de chef de l'opposition à Mme Veil ? Mais non* (...) *eux-mêmes s'en cachent à peine* (...) *ils veulent en faire la figure de proue d'un navire sur lequel ils entendent bien rester en maîtres. Quand viendra le moment des enjeux nationaux, en 1986 ou en 1988, croyez-vous alors qu'ils songeront à Mme Veil et croyez-vous qu'ils seront sur la même liste ?* »

M. Jospin a estimé que la liste commune de l'opposition cherche à « *utiliser le prestige supposé de Mme Veil, dont il faut* (...) *rappeler que, s'il s'est cristallisé autour* (...) *de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, elle n'a pu le faire que grâce aux voix de la gauche, quand elle était insultée par un certain nombre de ceux qui sont maintenant sur sa liste* ».

Ironisant sur les contradictions de l'opposition en matière européenne, M. Jospin a affirmé que les socialistes se battront pendant la campagne « *programme contre programme... si, en face, il y a un programme !* ».

Le premier secrétaire du PS a, aussi, souligné que M. François Mitterrand, devant le Congrès américain n'avait « *pas* [été] *accueilli comme un marginal ou comme un usurpateur, comme on dit à droite, mais comme* (...) *le représentant authentique d'un grand pays et d'une grande démocratie ! En l'écoutant au Capitole, j'étais fier de voir mon pays représenté par cet homme.* »

M. Jospin a seulement fait allusion à la liste du PC pour affirmer « *faire une campagne européenne sans croire à l'Europe, c'est un peu difficile* » (...) (1).

A propos de la construction de l'Europe, le premier secrétaire du PS, a affirmé : « *L'Europe, c'est d'abord une culture* (...) *c'est une terre de liberté et de démocratie* (...) *c'est une zone de prospérité relative* (...) *c'est un espace de paix* (...) *mais, dans les années 70, c'est la paralysie, l'engourdissement, la bureaucratie, la dilution des grandes idées, qui se sont emparés de* [la] *Communauté* (...) *il faudra dire que l'enjeu, c'est le risque mortel du déclin* (...) *que l'enjeu, c'est la préservation de ce modèle européen.* » « *Notre objectif*, a poursuivi M. Jospin, *est* (...) *que l'Europe existe et se préserve dans sa diversité politique* (...). *Il n'y aura pas d'Europe* (...) *fondée sur les doctrines ultra-libérales en vogue à droite. L'Europe sera organisée ou ne sera pas.* »

« *Si la Communauté*, a ajouté M. Jospin, *reste une zone où se développe le chômage, où s'amplifie le marasme régional, ou entrent en déclin une série d'industries, elle cessera d'intéresser nos peuples et se mourra progressivement. C'est pourquoi nous devons continuer à nous battre autour de nos conceptions pour que l'on opère en Europe une véritable relance économique, pour que s'y développe cet espace social européen qui fera que la masse des gens pourra se sentir identifiée au destin de la Communauté.* »

Puis M. Jospin a appelé à « *aller vers une Europe des travailleurs* (...) *une Europe des jeunes* (...) *une Europe de la science* (...) *une Europe de la culture* (...) *une Europe de la vie* ».

J.-L. A.

(1) M. Roland Dumas a fait allusion à la liste du PC en parlant de « *ceux qui appartiennent à la majorité de gouvernement et qui peuvent trouver là une occasion de refaire un peu du terrain perdu, en daubant sur le dos de ceux avec lesquels ils sont censés prendre des responsabilités pour la France* ».

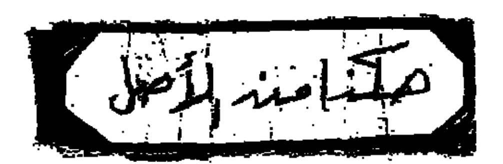
Les 81 candidats socialistes

La liste définitive du PS pour les élections européennes a été adoptée à l'unanimité de la convention nationale, moins neuf abstentions et une voix contre, celle d'un représentant du Gard dont la Fédération proteste contre le procédure d'élaboration de la liste et le fait qu'elle n'ait aucun représentant parmi les 81 noms retenus (1) qui sont :

Lionel Jospin, Nicole Pery (*), Jean-Pierre Cot, Gisèle Charzat (*), Max Gallo, Roger Fajardie (*), Bernard Thareau (*), Didier Motchane (*), Alain Bombard (*), Yvette Fuillet (*), Léon Fatous, Jean-Paul Bachy, Henry Saby (*), Georges Sutra (*), Marie-Claude Vayssade (*), Jean Besse, Charles-Emile Loo (*), Colette Gadioux, Louis Eyraud (*), Marie-Noelle Lienemann, Jean-Marie Alexandre, Jean Crusol, Martine Buron, Jacques Moreau (*), Louis Chopier, André Sousi, Charles Wendling, Didier Migaud, Marc Dolez, Marie-Thérèse Mutin, Pierre Mauger, Paule Duport, Roland Marchesin, Marie Basset, Gérard Fuchs (*), André Billardon, Michel Françaix, Jean-Yves Autexier, Alain Claeys, Pierre Lalumière (*), Philippe Lentchener, Dominique Robert, Jean Motroni, Patrick Veil, Janine Parent, Marie-Jacqueline Desouches (*), Jean-Luc Goneau, Marie Pierret, Jacques Delhy, Josette Robert, Alfred Recours, Marie-Jo Denys, Jean-Claude Fruteau, Jean-Claude Frecon, Jacques Auxiette, José Escanez, Michel Labonne, Dinah Caudron, Christian Odoux, Claude Fritsch, Renée Soum, Yves Jambel, Rubens Crémieux, Josette Soulier, Gisèle Stievenard, Philippe Laurette, Gilbert Le Bris, Michel Vignal, Marie-Arlette Carlotti, Hélène Lesavouroux, Marc Mignot, Charles Josselin, Raoul Cartraud, Noël Josèphe, Louis Longequeue, Philippe Madrelle, Michel Pezet, Maurice Pourchon, Alex Raymond, Walter Amsallem, Jacques Piette.

(1) Les parlementaires européens sortants sont signalés par un astérisque.

● *Le prix Louise-Weiss à M. Alain Poher.* – M. Alain Poher, président du Sénat, a reçu à Strasbourg samedi 24 mars le prix 1984 de la Fondation Louise-Weiss, en récompense de son action en faveur de l'Europe. Il a notamment dénoncé les Etats qui ont tendance à privilégier leurs intérêts particuliers, ajoutant : « *Mieux vaudrait adopter une attitude commune et offensive. Il serait souhaitable d'adopter la règle de la majorité pour la plupart des décisions et restaurer les mécanismes institutionnels viciés.* »



(PUBLICITÉ)

RÉPONSE A CEUX QUI ONT LA MÉMOIRE TROP COURTE

Nous, jeunes citoyens Français, respectueux des lois de la République, de ses institutions et d'une alternance que nous acceptons pleinement, refusons qu'une gauche à la mémoire trop courte vienne donner des leçons de tolérance et de liberté.

Cette gauche affirme que « la liberté est le bien de tous les Français et d'abord de ceux qui... » Tous les hommes seraient libres, mais certains seraient donc plus libres que d'autres ?

Non, Messieurs de la gauche, la liberté n'a pas de préférence. Elle est celle de tous les Français « sans distinction de race, de religion ou de croyance ».

Vous voulez rétablir la vérité ? Nous venons la rappeler.

● Vous affirmez que la « droite » a utilisé « ... la torture, conduit et exalté les guerres coloniales, provoqué à Paris la mort de dizaines de manifestants ».

Faut-il rappeler que, du 2 au 12 avril 1947, le plus grand massacre de la décolonisation a été perpétré à Madagascar ? Paul RAMADIER était président du Conseil. Il était socialiste.

Faut-il rappeler qu'à l'automne 1947 des hommes de gauche faisaient tirer sur les ouvriers. Jules MOCH était ministre de l'intérieur. Il était socialiste.

Faut-il rappeler qu'en 1957 on torturait en Algérie ? Guy MOLLET était président du Conseil. Il était socialiste.

● Vous affirmez que la loi « Sécurité et Liberté » présentait une menace pour nos libertés.

Mais quelle est la liberté d'un pays qui a peur parce qu'on démoralise sa police, parce qu'on ne punit pas ceux qui se mettent hors la loi ?

Et que dire de la libération des terroristes d'Action directe un jour d'été 1981 ?

● Vous affirmez que « la droite a muselé les radios privées, a laissé l'argent dominer la presse écrite, a fait régner l'ordre politique dans le service public de l'information ».

La droite, depuis vingt-cinq ans, a-t-elle jamais menacé le pluralisme de la presse ? L'existence du *Monde*, du *Matin*, de *l'Humanité*, du *Provençal*, de la *Dépêche du Midi*... constitue autant de preuves éclatantes du contraire.

Faut-il rappeler que le Parti communiste a imposé « ses » journalistes dans les principales radios et télévisions ?

Faut-il rappeler que les principaux responsables de la télévision et de la radio nationales sont des hommes du pouvoir ?

● Vous affirmez que la droite ne devrait pas donner de leçons de tolérance. Alors, ne lui en donnez pas non plus !

Le bulldozer de Vitry était de gauche. Les immigrés s'en souviennent.

La liberté de l'enseignement et la participation de l'Etat au financement de l'école privée sont approuvées par trois Français sur quatre. Le CNAL et la gauche s'en seraient-ils souciés sans l'intervention massive et pacifique de parents déterminés... et bien souvent de gauche !

● Vous affirmez que la droite ne devrait pas condamner la Révolution française pour ses excès et ses aberrations.

Ne condamnez pas alors cette histoire de France, celle de Saint Louis et d'Henri IV, de Poincaré et de De Gaulle, en prenant prétexte de leurs excès pour oublier leur grandeur.

Et cessez d'assimiler la droite à quelques factieux d'une autre époque !

● Vous vous affirmez les fils de la Révolution française. Nous aussi.

Mais nous sommes encore les fils de la France, respectueux de la République et combattants de la liberté.

Nous sommes du côté de la Résistance. De celle qui débuta un 18 juin 1940 à Londres et non à l'aube d'un 22 juin 1941 sur un front soudainement ouvert à l'est.

Nous sommes aux côtés de ceux qui, avec Malraux ou Mauriac, avec Leclerc ou de Lattre, étaient français avant d'être de droite ou de gauche.

Et c'est la France entière qui jamais n'oubliera le martyre des déportés non plus que les bourreaux et leurs complices.

Oui, la France est un pays pluraliste et démocratique.

Et ses diversités sont sa richesse.

Mais nous n'accepterons jamais qu'un parti quel qu'il soit manipule le suffrage universel.

Nous n'accepterons jamais que le président de la République laisse ses ministres défiler dans la rue contre les décisions de l'autorité judiciaire.

Nous n'accepterons jamais qu'un ministre de la République représente « la France socialiste » avant de la représenter tout entière.

Nous sommes de ceux qui croient que la droite et la gauche ont commis des erreurs.

Nous sommes de ceux qui pensent que la gauche comme la droite peuvent porter atteinte aux libertés.

Nous sommes de ceux qui resteront toujours vigilants quelle que soit la couleur du drapeau au pouvoir.

Parce que le nôtre a trois couleurs et n'en aura jamais une seule.

Parce que nous sommes les héritiers de quinze siècles d'histoire.

Parce que nous avons vingt ans, et que l'avenir nous appartient.

« Dialogue et Vérités »
(Association Loi 1901)

Premiers signataires : Catherine VAUTRIN *(conseillère municipale Reims, 21 ans)* ; Philippe SCHULTZ *(élu université Metz, 22 ans)* ; Thierry MARIANI *(cadre, Avignon, 28 ans)* ; Anne JUNQUA *(étudiante Toulouse, 20 ans)* ; Bertrand HONEGGER *(étudiant Lyon, 23 ans)* ; Catherine VAUTRIN *(conseillère municipale Reims, 21 ans)* ; Philippe SCHULTZ *(élu université Metz, 22 ans)* ; Hervé de TALHOUET, *(journaliste Deux-Sèvres, 22 ans)* ; François RAFFRAY *(élu CNOUS, 23 ans)* ; Cyrille BENOIST *(responsable d'association, Paris, 22 ans)* ; Colette HEBRARD Jean-Daniel SANTONI *(conseiller municipal Draguignan, 27 ans)* ; Emmanuel de La MASSELIERE *(étudiant Boulogne, 22 ans)* ; Jean-François COLLOMBIER *(élu CROUS Grenoble, 23 ans)* ; Valérie MASSALAZ *(mère de famille NERAC, 24 ans)* ; Georges RIGAUD *(conseiller municipal Saint Etienne, 28 ans)* ; Thierry GALLOIS *(conseiller municipal Argenteuil, 25 ans)* ; Jacques FRANÇOIS-PONCET *(étudiant Paris, 22 ans)* ; Rose-Marie OLIVER *(conseillère (étudiante Bordeaux, 22 ans)* ; Antoine LESUR *(agent commercial, Charente-Maritime, 23 ans)* ; Eric DUPUIS *(conseiller municipal, Hanniche (59), 24 ans)* ; Martine BOUCHET *(infirmière, 26 ans)* ; Christian BOISSEAU *(conseiller municipal, Déols (36), municipale Saint-Rémy-lès-Chevreuse, 22 ans)* ; Eric NATALI *(élu Paris XI, 23 ans)* ; Thierry BAUDIER *(conseiller municipal Antony, 22 ans)* ; Joëlle MARTINEAUX *(élue université Nice, 25 ans)* ; Bernard CARRIGNON *(chargé TD Paris II, 26 ans)* ; Jean-Paul BRONDEL 29 ans) ; Jean d'INDY *(responsable association Paris, 22 ans)* ; François TOUCAS *(conseiller municipal La Seyne-sur-Mer, 29 ans)* ; Jocelyn PINOTEAU *(élu Paris II, 21 ans)* ; Mariane COLLING *(étudiante Villeneuve-sur-Lot, 22 ans)* ; Sophie DUCREST *(responsable association Paris, (étudiant Finistère, 23 ans)* ; 22 ans) ; Michel FRANZA *(étudiant Paris I, 23 ans)* ... et des centaines d'autres, qui nous pardonneront de ne pas les citer, faute de place.

Cette page publicitaire a été financée par des emprunts. Nous devons les rembourser. Aidez-nous en adhérant à l'association « Dialogue et Vérités » 23, rue de la Belle-Feuille, 92100 BOULOGNE. Membre actif : 30 francs ou plus, membres bienfaiteurs : 150 francs ou plus, membres fondateurs : 500 F.

POLITIQUE

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le PS : pas de test national

(Suite de la première page.)

En d'autres termes, ceux qui seraient tentés d'émettre un vote de protestation perdraient leur temps. Les socialistes tentent, donc, de placer le débat sur le terrain européen, avec un argument clé : *« De quelle Europe avons-nous héritée ? »*

La question vise d'abord M. Valéry Giscard d'Estaing et Mme Simone Veil, comptables, à des titres différents, d'une situation que M. Mitterrand peut se targuer d'avoir, en quelque sorte, mise à nu. Là où ses prédécesseurs avaient choisi le compromis (coûteux), alors possible, avec la Grande-Bretagne, le président de la République a pris le risque d'une crise, mais abouti à un clivage – neuf contre un – flatteur pour la France. A cela, Mme Veil, qui, ancienne présidente de l'Assemblée européenne, ne s'était pas privée d'exprimer ses désaccords avec la politique européenne de M. Giscard d'Estaing, et qui connaît la réalité des problèmes que doit surmonter la Communauté, a répondu que l'on ne doit pas hésiter, éventuellement, à faire condamner la Grande-Bretagne par la Cour de justice européenne.

Quant à l'ancien chef de l'Etat, il se borne à opposer l'impression de « sortie de crise », qu'avait donnée le sommet de Dublin, en 1980, et l'impression d'enlisement que l'opinion peut retenir de Bruxelles.

L'angle d'attaque adopté par les socialistes vise, aussi, M. Jacques Chirac, qui avait critiqué – et de quelle façon ! – la politique giscardienne vis-à-vis de l'Europe et qui, s'étant rallié à une construction européenne élargie jusqu'à la défense, doit répondre de son évolution devant des électeurs qui n'ont pas tous oublié de Gaulle.

Le président du RPR le sait bien, et il choisit vis-à-vis de la Grande-Bretagne, une position inspirée par le souvenir des diatribes du général contre ce partenaire impossible. M. Chirac se voit, alors, rappeler à l'ordre par M. Giscard d'Estaing, son partenaire indirect à travers la liste Veil, qui souligne le caractère irréaliste d'une mise à l'écart du Roayaume-Uni, fût-elle provisoire. Dans le même temps, l'ancien premier ministre, attentif à son audience parmi les agriculteurs, n'hésite pas à contredire son nouveau parti pris européen en s'alignant sur la position de la FNSEA face au problème des excédents laitiers.

Les socialistes, s'ils sont seuls contre tous, ne manquent pas pour autant d'arguments. Ainsi M. Jospin a-t-il beau jeu de qualifier d'*« improvisation »* le projet de défense européenne défendu par M. Chirac, qui paraît vouloir faire revivre un rêve européen, mis à mal par les aléas de l'Europe réelle. Les socialistes proposent, précisément, d'en rester ou d'en revenir aux réalités et de se déterminer par rapport à la politique que conduit M. Mitterrand, politique que l'opposition a du mal, au-delà des réactions émotionnelles que peut provoquer le cheminement chaotique de la construction européenne, à mettre en accusation.

PATRICK JARREAU.

Propos et débats

M. Léotard : j'ai été bête et discipliné

M. François Léotard, invité dimanche 25 mars de la radio CVS, s'est déclaré *« convaincu »* qu'il y aura une seconde liste de l'opposition pour les élections européennes car, selon lui, *« la confusion qui a présidé à la constitution de la liste unique fait maintenant qu'il y a maintenant un malaise »* dans l'opinion de l'opposition. *« Savoir qui pilotera cette seconde liste, dans quelles conditions elle se fera, c'est une autre affaire »*, a-t-il ajouté. Le secrétaire général du PR a affirmé : *« En l'espace de quelques semaines, la liste dite unique a dit des choses tout à fait différentes* [sur les thèmes européens les plus importants].

On est en train de se moquer d'une certaine manière des Français. Il y a là quelque chose qui ne doit pas durer. (...) J'ai été bête et discipliné pendant plusieurs semaines. J'ai désormais l'intention de l'être un peu moins en disant ce que je ressens face au malaise de l'opinion de l'opposition. »

M. Marchais : un enjeu primordial

M. Georges Marchais, qui ouvrait dimanche à Nice la campagne du PCF pour les élections européennes, a affirmé que *« l'enjeu primordial du scrutin du 17 juin sera national : ce sera, en effet, la première consultation politique nationale depuis la victoire de la gauche en 1981 ; le résultat pèsera donc d'un grand poids pour la réussite ou pour l'échec de la politique de changement »*.

Pour le secrétaire général du PCF, qui s'exprimait lors d'un meeting rassemblant plus de quatre mille personnes à l'occasion de la fête annuelle de l'hebdomadaire communiste *le Patriote*, *« l'Europe actuelle, des treize millions de chômeurs, de la croissance zéro, des abandons industriels, de la baisse du pouvoir d'achat, de la soumission au dollar, est un échec »*. *« Ce bilan n'a rien de surprenant, puisqu'il est inscrit dans les contradictions des principes du traité de Rome »*, a affirmé le secrétaire général du PCF. Soulignant la volonté de son parti d'*« inventer du neuf pour l'Europe »*, M. Marchais a présentéquatre objectifs : *« une relance économique européenne centrée sur le maintien des emplois existants, la création d'emplois nouveaux (...) ; aller vers les trente-cinq heures hebdomadaires sans diminution de salaire (...), harmoniser dans le sens du progrès les divers mécanismes de protection sociale »* ; établir des *« coopérations nouvelles, réformer le système bancaire européen, utiliser plus largement la monnaie européenne, l'ÉCU, pour résister plus efficacement aux pressions du dollar »* ; enfin, assurer *« l'indépendance et la sécurité de la France, qui doit disposer totalement et souverainement de sa capacité de défense, de la force de dissuasion »*.

La veille, à Ivry (Val-de-Marne), devant une assemblée de quelque sept cent secrétaires de cellules du PCF, M. Marchais avait déclaré *« comprendre la déception et le mécontentement »* qui s'expriment *« de plus en plus souvent »* à l'égard de la politique économique et sociale du gouvernement.

M. Juppé (RPR) : un enjeu national

M. Alain Juppé, deuxième adjoint au maire de Paris, invité du « Grand-Jury RTL-*le Monde* », dimanche 25 mars a estimé qu'il fallait *« simultanément se mettre en position de force et reprendre le dialogue avec Moscou »*. Il a souhaité que l'Europe envisage le problème de sa propre sécurité en étudiant notamment *« le concept de sa protection assurée par des systèmes d'armes antimissiles »*.

A propos du Marché commun, il a affirmé : *« Nous avons lâché face à l'intransigeance britannique et nous n'avons rien obtenu en compensation puisque l'accord budgétaire n'a pas pu se faire. Si l'Angleterre n'accepte pas la règle du jeu communautaire, il faut qu'elle se mette en marge des règles de la politique agricole commune. »* Il a estimé qu'il n'y avait à ce sujet pas de divergences entre le RPR et Mme Simone Veil, puisque celle-ci a déclaré : *« On ne peut pas envisager une Europe à deux vitesses, si ce n'est pour certaines activités particulières »*, ajoutant : *« Cela nous satisfait pleinement. »*

M. Juppé a estimé, à propos du scrutin du 17 juin : *« L'enjeu européen et l'enjeu national de cette élection sont à mettre au même niveau »*, ajoutant : *« Nous allons développer quatre priorités : l'Europe politique, la stratégie industrielle, la défense et l'Europe de la vie quotidienne. »*

Répondant à M. Léotard, l'adjoint au maire de Paris a déclaré : *« Une deuxième liste de l'opposition n'est ni souhaitable ni nécessaire. Il faut rassurer les Français sur notre capacité à nous unir. Le malaise de l'opposition existe peut-être dans certains appareils partisans, mais pas dans la masse de l'opinion publique. »*

M. GISCARD D'ESTAING AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

« Il n'y aura plus d'autre expérience socialiste en France »

Invité dimanche 25 mars du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Valéry Giscard d'Estaing a affirmé que, s'il existe *« au milieu »* de la société, qui reste *« diverse »*, *« un groupe central de plus en plus nombreux qui, sur beaucoup de sujets, a une position commune à deux Français sur trois, cela ne veut pas dire que sur tous les sujets on trouvera une majorité des deux tiers. Ce serait tout à fait irréaliste. Cela signifie qu'il faut traiter les sujets en partant de ce qui est commun à deux Français sur trois. C'est une attitude. Si vous partez de points d'accord, vous pouvez aboutir à des solutions, si vous partez de points de division, vous créez des antagonismes »*.

L'ancien chef de l'Etat a précisé qu'il n'envisage pas qu'une élection présidentielle puisse se décider aux deux tiers mais qu'elle peut cependant se décider *« dans une attitude qui consiste à rassembler les idées et les projets d'une large majorité »*. *« Mon objectif*, a-t-il expliqué, *est que dans l'après-socialisme il y ait un grand élan parmi les Françaises et les Français pour remettre la France en marche avec le soutien de deux Français sur trois. »* M. Giscard d'Estaing a jugé que *« nous ne sommes plus dans la crise internationale »* mais que *« nous sommes dans la crise du socialisme français »*. Ainsi, selon lui, *« la seule façon de sortir de la crise, c'est de faire ce que font les pays libéraux qui sortent de la crise, c'est-à-dire de libérer les forces créatrices de l'économie française. »* Après avoir souligné qu'il *« se place sur le terrain des proposition, des idées et non pas du découpage politique de la France »*, l'ancien président de la République a souhaité que *« s'instaure enfin dans l'opposition un véritable débat d'idées parce que le problème pour elle, ce n'est pas seulement l'union, c'est l'accord »*. *« Pour moi*, a-t-il déclaré, *l'UDF et le RPR, ce sont les deux rails du redémarrage de la France. Il faut que les deux rails soient en parallèle pour qu'il puisse y avoir le redémarrage de la France dans de bonnes conditions, et pour cela il faut qu'il y ait un accord. Un accord sur les objectifs et un accord sur les propositions »*. *« L'union*, a-t-il ajouté, *c'est pour gagner, l'accord, c'est pour gouverner. Pour gagner, il suffit, en France, hélas ! d'être contre.* (...) *Mais le lendemain matin, il faut un accord pour agir, et agir, c'est plus difficile. Il faut donc que cet accord soit préparé par des contacts entre les hommes et par la définition d'un certain nombre d'orientations et de propositions (...) Il faut marquer quelques orientations fondamentales, sept, huit, dix, mais qui aient un sens concret. »*

M. Giscard d'Estaing s'est à nouveau déclaré convaincu qu'*« en mars 1986 aura lieu normalement l'alternance »*. Il a expliqué : *« L'opposition* [devenue majorité] *définira sa politique et la conduira. Il faudra donc que le président de la République se détermine par rapport à une politique différente de la sienne »*. M. Giscard d'Estaing est persuadé que *« c'est la dernière expérience socialiste en France »* et qu'*« il n'y en aura plus d'autre »*. Selon lui, *« il y aura des alternances à l'intérieur d'une société qui choisira de mettre plus ou moins l'accent sur telle ou telle orientation, sur telle ou telle mesure. Je prends le pari*, a-t-il dit, *que dans vingt ans plus personne ne proposera le socialisme centralisateur et bureaucratique dont nous aurons nous-mêmes vécu la dernière expérience en France »*.

M. Giscard d'Estaing a d'autre part affirmé que si en 1978 la gauche avait gagné, il aurait nommé M. François Mitterrand premier ministre.

A propos de l'Europe, l'ancien président de la République a affirmé : *« Le plus grave, ce n'est pas tellement les difficultés, que, j'espère, on résoudra, mais c'est le fait qu'il n'y a plus aucun grand projet. »* Il a ajouté : *« Le point qui me paraît préoccupant actuellement, c'est que nous ne savons pas ce qui a été dit à Bruxelles. (...) Il faut nous présenter la répartition de la charge qui sera supportée par les contribuables des différents pays si l'on allège la participation britannique. »* Il a aussi précisé qu'il est opposé à une *« mise en congé temporaire de la Grande-Bretagne »*, qui aurait *« les mêmes inconvénients qu'un départ »*. Interrogé sur le point de savoir quelle serait son attitude si M. Léotard animait une seconde liste d'opposition aux élections européennes, M. Giscard d'Estaing a répondu qu'il continuera à soutenir la liste unique formée par le RPR et l'UDF.



Les valses-hésitations d'un auteur à succès

« Dans ma retraite du val de Loire, je serai l'homme le plus populaire de France » : c'est en ces termes que M. Valéry Giscard d'Estaing avait, le 30 avril 1981 (c'est-à-dire entre les deux tours de l'élection présidentielle), envisagé sa défaite et la suite de sa « carrière ». Qu'en est-il aujourd'hui ? L'ancien président n'est *ni à la retraite, ni populaire*.

Qu'il n'ait pas envie de prendre sa retraite n'est plus à démontrer. Bien qu'il se veuille hors de l'actualité, loin de la *« politique politicienne »* et branché sur l'avenir, il n'a pratiquement pas laissé passer un jour, depuis le lancement de son livre *deux Français sur trois*, sans prendre la parole et commenter l'actualité.

Quant à sa cote de popularité, elle reste stable, mais basse. L'homme « le plus populaire » de la vie politique reste M. Michel Rocard ; parmi les chefs de file de l'opposition, Mme Veil, et désormais MM. Chirac et Barre devancent M. Giscard d'Estaing. Si ce dernier a connu et s'il peut connaître encore, à la faveur d'une émission de télévision, par exemple, un regain d'intérêt, sa cote reste globalement au même niveau qu'en juillet 1981, c'est-à-dire au lendemain de sa défaite.

Cette situation peu favorable s'explique par la nécessité où se trouve M. Giscard d'Estaing d'improviser, avec un bonheur variable, la « fonction » d'ancien président voulant jouer un rôle dans la vie politique. Or dans l'esprit du constituant de 1958, l'ancien chef de l'Etat devenait un sage siégeant comme tel au Conseil constitutionnel, et non un acteur. M. Giscard d'Estaing se veut acteur, en se prévalant des protections dues au sage.

Il y a là une première difficulté. La seconde vient, banalement, de ce que l'on ne peut échapper à son propre passé qu'avec l'aide du temps. Or aujourd'hui, trois *ans à peine après sa défaite, il a* du mal à faire admettre qu'il pourrait réaliser en six ans d'un nouveau mandat ce qu'il n'a pu accomplir pendant les sept ans où il a exercé tous les pouvoirs, qu'il s'agisse de la télévision ou des relations avec Israël. *Conscient de ce handicap*, M. Giscard d'Estaing répond que ce qui était impossible hier est possible aujourd'hui, parce que les esprits ont évolué.

On touche là l'une des questions centrales de la vie publique – le jeu politique peut-il et doit-il être un décalque du jeu social – et sa variante actuelle : entre trop et pas assez de politique, où se situe le seuil qui détermine l'adhésion ou la lassitude des citoyens ?

M. Giscard d'Estaing a fait siennes les analyses socio-culturelles de la COFREMCA. Il est donc à la recherche des positions qui expriment le mieux les aspirations de ce *« groupe central »*, représentant *« deux Français sur trois »*, dont il décelait l'existence dans *« Démocratie française »*.

S'agit-il d'une attitude ? C'est, ni plus ni moins, du pragmatisme. Ou la recherche d'une « majorité d'idées » chère à M. Edgar Faure. Bref, il n'y a rien là que de très banal. S'agit-il d'une stratégie politique ? La démarche est alors plus originale. Mais elle a été vainement tentée de 1974 à 1981. Elle était ainsi exprimée : *« la France aspire à être gouvernée au centre »*. Au centre, c'est-à-dire en rejetant aux extrêmes le RPR d'un côté, le PC et une partie du PS (le *« socialisme étatique »*) de *l'autre ; l'objectif à long terme* étant de créer les conditions d'une alternance limitée aux libéraux d'une part, aux sociaux-démocrates de l'autre.

Or dans l'immédiat, ce discours a manifestement un temps de retard sur l'état de l'opinion dans l'opposition. *Celle-ci s'est radicalisée* ; au point que tel ou tel des partenaires – rivaux de M. Giscard d'Estaing – suggère que l'ancien chef de l'Etat, qui fut l'homme d'un *« socialisme rampant »*, n'est pas le mieux qualifié pour vaincre les socialistes. Vouloir rassembler deux Français sur trois, n'est-ce-pas à coup sûr composer avec une partie du camp adverse ?

Pour rattraper cette opinion, M. Giscard d'Estaing a donc durci ses positions : le président de la République n'est plus qualifié pour représenter l'unité des Français, avait-il dit fin 1983 ; avant de rejeter aux oubliettes, plus récemment, la social-démocratie.

Comment durcir son projet politique tout en conservant son *projet social ? La tâche est à ce* point délicate que M. Giscard d'Estaing est conduit à nuancer son propos sinon à faire marche-arrière. Un jour il répudie l'idéal social-démocrate, quitte à passer pour ultra-libéral, un autre jour il veut corriger le libéralisme par *« une conscience sociale »*. Un jour il disqualifie M. Mitterrand, un autre il *« respecte la fonction »*.

Cette valse-hésitation n'est sans doute pas de nature à lui permettre de prendre la tête, comme il le souhaite, de l'opposition. Il a cependant quelques atouts. Il peut à l'occasion se prévaloir de son image d'homme d'Etat : ainsi lorsqu'il s'oppose à l'*« irréalisme »* des propositions de M. Chirac sur l'Europe (mettre la Grande-Bretagne en congé de Communauté). *Il peut ainsi tirer* avantage de ce que M. Chirac, s'il a le vent en poupe, ne contrôle pas – pas encore – tout le terrain de l'opposition ; tandis que M. Barre, soucieux d'éviter les coups en se gardant de l'action, joue trop la distance *pour ne pas perdre quelques* points.

Encore faudrait-il que M. Giscard d'Estaing dessine une stratégie. Prendre *ouvertement* la tête de l'UDF ? Ce serait la casser en l'état actuel du rapport des forces. Reste alors le PR. C'est peu pour un présidentiable, face à la puissante machine RPR. Jouer 1986 ? Ce serait logique, puisque l'ancien président de la République affirme que les Français mettront fin à l'expérience socialiste lors du prochain scrutin législatif. Qu'aurait-il fait en 1978 si la gauche avait gagné ? Il aurait nommé M. Mitterrand premier ministre. Que devrait faire M. Mitterrand si l'opposition gagnait en 1986 ? Nommer M. Giscard d'Estaing ? Tout laisse penser que l'ancien chef de l'Etat joue aussi cette carte-là.

Et si l'une et l'autre tactique (présidentiable ou parlementaire) échoue ou se révèle impossible, il lui restera la dimension internationale : qui ne voit que M. Giscard d'Estaing pense à lui-même lorsqu'il envisage l'élection du président du conseil européen au suffrage universel ? Dans l'immédiat, M. Giscard d'Estaing savoure les joies d'un auteur à succès. En attendant mieux.

J.-M. COLOMBANI.

Décès de M. Edouard Charret, ancien député du Rhône

M. Edouard Charret, ancien député du Rhône, est mort dans la nuit de vendredi 23 au samedi 24 mars à son domicile de Caluire.

[Né à Tarare le 12 juillet 1905, Lyonnais depuis 1933, M. Charret, représentant en produits pharmaceutiques, a débuté sa carrière politique à la Libération, après avoir participé à la Résistance. Après avoir été élu conseiller général de Lyon en 1949, il fut élu député du Rhône le 17 juin 1951 sous l'étiquette RPF.

Depuis cette date M. Charret siégera constamment à l'Assemblée nationale jusqu'en 1973. Fidèle aux partis gaullistes successifs, il quittera l'UDR, et son groupe à l'Assemblée, en 1972 après que son nom eut été mêlé à l'affaire des « policiers proxénètes » ; entendu comme témoin, il n'avait jamais été inculpé.

Lors des élections législatives de 1973, M. Charret se présentera comme candidat indépendant, mais il sera battu ; il a consacré ses dernières années à la vie associative de la Croix-Rousse.]



Le Monde

société

La réforme de la détention provisoire

M. Robert Badinter ne considère pas qu'après la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat et l'abolition de la peine de mort sa mission est accomplie. La réforme de la détention provisoire qu'il prépare répond à la même préoccupation, voire à la même idée fixe : renforcer les libertés individuelles et faire de la France une vitrine dans ce domaine.

Sur le principe, cette réforme annoncée au cours d'un « Grand Jury RTL-le Monde » a été bien accueillie. Mais son efficacité future est mise en doute. Peut-on attendre une diminution de la détention provisoire du débat contradictoire que le garde des sceaux veut instaurer entre l'avocat et le parquet, dans le cabinet du juge d'instruction, aussitôt après l'arrestation ? Les avis sont partagés, même si personne ne nie que la cote d'alerte est atteinte.

52 % des personnes actuellement incarcérées attendent, depuis de longues années parfois, d'être jugées. Le principe de la présomption d'innocence est ainsi bafoué. Incertains de leur sort, les prévenus sont toujours plus remuants que les condamnés. Les incidents qui éclatent périodiquement dans les maisons d'arrêt le montrent. Surtout, les tribunaux ont la mauvaise habitude de prononcer, dans les cas litigieux, des peines correspondant au temps déjà passé en détention provisoire.

A cette situation inadmissible, il existe théoriquement deux sortes de remèdes : soit mettre moins de délinquants en prison, soit les juger plus vite. Si M. Badinter n'a retenu que la première solution, c'est que la seconde est coûteuse. Il faudrait accroître les moyens dont disposent les magistrats afin que l'instruction du dossier soit plus rapide. Cela ne signifie pas seulement augmenter leur nombre. Il serait nécessaire qu'ils soient tous à leur poste. A Paris, par exemple, sur quatre-vingt-trois juges d'instruction théoriquement en fonctions, dix-neuf sont détachés au ministère de la justice ou dans un cabinet ministériel.

Il faudrait ensuite les décharger des tâches annexes et paperassières qui ne leur permettent ni à eux ni aux greffiers de se consacrer à l'essentiel : l'enquête elle-même. Très rares sont les juges d'instruction qui bénéficient de l'aide d'une dactylo, même à temps partiel.

Un autre moyen, radical celui-là, permet de condamner plus vite les délinquants. Il consiste à les juger sans instruction préalable. C'est la procédure des flagrants délits, qui a été utilisée à plein lorsque la loi «sécurité et liberté» était en vigueur mais qui ne facilite pas l'examen des dossiers. Combien de prévenus ont ainsi été condamnés sans preuves suffisantes ! En réaction, M. Badinter s'est attaché à réduire le nombre de ces « comparutions immédiates ». Résultat : les affaires confiées aux juges d'instruction ont augmenté, à Paris en particulier. D'où un surcroît de travail et des délais plus longs. Dans certains petits tribunaux, en revanche, la procédure des « flags » façon Badinter n'est pas utilisée autant que les textes le permettent. Trop d'affaires simples viennent encore surcharger les cabinets des juges d'instruction.

Sans doute y a-t-il là matière à réflexion, même si le garde des sceaux entend privilégier un autre remède : le débat contradictoire devant le magistrat instructeur. Beaucoup de ceux-ci doutent de l'efficacité de cette formule. « On ne met pas quelqu'un en prison par plaisir, affirme l'un d'eux, mais parce qu'il n'y a pas d'autre solution. » La plupart jugent cette procédure beaucoup trop lourde. Encore un peu plus de travail en perspective...

Une minorité seulement estime que cette réforme a des chances de réussir. « Le seul fait d'avoir à motiver les ordonnances de mise en détention autrement qu'en utilisant, comme aujourd'hui, des formules stéréotypées nous incitera sûrement à réfléchir », confie un magistrat.

Officiellement, les avocats approuvent cette réforme qui renforce les droits de la défense, mais la plupart redoutent qu'elle n'échoue, tant est grand le poids des habitudes. Un ancien bâtonnier de Paris résume ainsi le sentiment de ses confrères : « En tout cas, ça ne peut pas faire de mal... ».

Un « habeas corpus » à la française

Ce scepticisme serait moins répandu s'il existait une alternative crédible à l'emprisonnement. M. Badinter a certes dit et répété que le contrôle judiciaire était cette solution miracle mais, sur le terrain, cela n'est pas si simple.

Le contrôle judiciaire consiste à imposer certaines obligations à un inculpé au lieu de l'envoyer en prison : « pointer » à la gendarmerie ; ne pas reprendre contact avec ses complices ; ne pas tenter de revoir sa victime pour éviter d'éventuelles pressions, etc. Pour s'assurer que l'inculpé remplit bien ce contrat, il faut des contrôleurs judiciaires, donc de l'argent. Et, avec 1,1 % du budget de l'Etat, M. Badinter en manque.

En Haute-Savoie, par exemple, M. Marcel Lemonde, juge d'instruction à Annecy, a frappé à toutes les portes avant d'obtenir récemment des crédits tout juste suffisants pour rémunérer trois contrôleurs pour tout le département. Les choses se mettent en place, non sans mal en place. M. Gérard Menant, juge d'instruction à Thonon-les-Bains, raconte que lorsque ses collègues et lui ont pensé installer à Bonneville, dans d'anciens wagons-lits, un centre d'hébergement provisoire pour les délinquants placés sous contrôle judiciaire, ils se sont heurtés à l'hostilité des riverains, hostilité qui risque de faire capoter le projet. C'est ce genre de difficultés concrètes que M. Badinter risque de rencontrer dans les juridictions.

Les certitudes du garde des sceaux le poussent à préparer activement un projet qui sera déposé au Parlement dans quelques semaines. Il y est d'autant plus attaché qu'il en fait une question de principe. Le nom donné au débat qui sera instauré dans les cabinets d'instruction est révélateur de son ambition : une audience d'habeas corpus. Forgée par les Britanniques, cette expression signifie qu'une personne arrêtée doit pouvoir présenter immédiatement sa défense devant un juge du siège ou être relâchée.

M. Badinter avoue souffrir de l'étonnement de certains juristes étrangers lorsqu'ils apprennent qu'en France un juge d'instruction peut aussi facilement disposer de la liberté d'un individu. Très soucieux de l'image de la France judiciaire dans le monde, il compte sur ce projet pour peaufiner encore cette image.

BERTRAND LE GENDRE.

70 % DES DÉTENUS LYONNAIS SONT DES PRÉVENUS

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Les avocats lyonnais viennent de s'inquiéter à nouveau de la « situation dégradante » des établissements pénitentiaires locaux, « en raison de leur surpeuplement ». Le bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Lyon, Mᵉ Armand Guiraud, a indiqué que 750 détenus sur 1 113 étaient emprisonnés sous le régime de la détention provisoire, soit un pourcentage de 70 % de la population pénale largement supérieur à la moyenne nationale. La plupart des dossiers lyonnais sont bloqués : aménagement des prisons, notamment en matière d'équipements extérieurs, construction d'un centre de semi-liberté. Quant aux peines dites de substitution, elles ne sont prononcées qu'exceptionnellement par les tribunaux.

Les féministes entrent au CNRS

Tout finit par arriver ! Les chercheuses féministes et les féministes chercheuses ont eu gain de cause et sont enfin reconnues par cette grande institution qu'est le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) : Mᵐᵉ Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, et M. Maurice Godelier, directeur scientifique, chef du département des sciences de l'homme et de la société au CNRS, viennent d'annoncer le financement de trente-six projets de « recherches sur les femmes et recherches féministes ».

Au Colloque national sur la recherche, organisé du 13 au 16 janvier 1982, les féministes s'étaient fait entendre. Ne souhaitant pas en rester là, elles avaient organisé leur propre colloque à Toulouse, fin 1982. C'est alors que le CNRS a décidé de lancer, avec le ministère des droits de la femme, une « action thématique programmée » (ATP), permettant de donner à différentes équipes de recherche les moyens de travailler pendant plusieurs années sur un thème déterminé, chaque équipe se consacrant à une tranche du programme d'ensemble. Celui-ci tourne autour de trois axes :

1) Concepts et problématiques : débat sur la construction de la différence des sexes ; pouvoir des femmes ; reproduction ;

2) Femmes, Etat, droit et société ;

3) Mouvement des femmes, pratique des femmes.

Cent quarante dossiers ont été étudiés par un comité scientifique, qui n'en a retenu que trente-six. Cette ATP s'étalera sur quatre ans, et son financement sera assuré chaque année par le CNRS pour la somme d'1 million de francs et par le ministère des droits de la femme pour 250 000 francs. Il est possible que le ministère de l'industrie et de la recherche y participe également.

La prise en compte féministe dans la recherche est l'une des originalités de l'initiative. M. Maurice Godelier en a introduit une autre en élargissant l'appel d'offres aux associations, aux groupes de femmes menant déjà des travaux dans ce domaine depuis quelques années. « La recherche n'est pas réservée à un groupe d'intellectuels », a-t-il souligné.

L'action du CNRS s'arrêtera-t-elle à cette ATP ? « Non ! », a promis M. Godelier, en annonçant la mise en place, le mois prochain, d'un « programme interdisciplinaire de recherches sur la technologie, le travail, l'emploi et les modes de vie » (PIRTTEM). Un programme ambitieux, auquel participeront côte à côte ingénieurs, psychologues, sociologues. « L'étude des effets des nouvelles technologies dans les rapports hommes-femmes y trouvera sa juste place », a affirmé M. Godelier.

Ch. Ch.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Républiques des avocats »

de Jean-Louis DEBRÉ

Les avocats du dix-neuvième siècle n'ont pas toujours été tels que Daumier les a dépeints. Tous n'étaient pas ridicules, faussement savants, procéduriers pour le plaisir et âpres au gain. Le barreau, spécialement celui de Paris, fut une pépinière d'hommes d'État : Ledru-Rollin, Jules Grévy, Odilon Barrot, Gambetta... Le livre que Jean-Louis Debré consacre à ces avocats du siècle passé montre la part qu'ils prirent dans l'essor des idées libérales et l'avènement de la République. Reflets de la bourgeoisie montante, ils mirent leur éloquence au service de leur conviction. Le barreau était, à cette époque, un foyer d'agitation politique, que Napoléon et Louis XVIII, en particulier, tentèrent vainement de faire taire.

Journalistes et avocats faisaient alors cause commune contre Charles X, qui essayait de résister au développement des idées libérales. Le barreau sut exploiter les procès de presse pour en faire de grands procès politiques. En 1832, lorsque Victor Hugo, poursuivi pour sa pièce *Le roi s'amuse*, jugée iconoclaste, c'est Odilon Barrot qui le défend. L'avocat et l'écrivain font assaut d'éloquence, raconte Jean-Louis Debré, devant un public « venu proclamer sa réprobation devant l'attitude de pouvoir ». « Devant ce conflit qui les dépasse », les juges finissent par se déclarer incompétents...

On comptera en 1881 jusqu'à cent cinquante-trois avocats à la Chambre, une influence qui se maintiendra jusqu'en 1936, date à laquelle elle déclinera au profit des enseignants notamment. Le barreau ne fit pas la République. Les avocats n'étaient pas tous partisans du « progrès ». Mais ils marquèrent cette époque de leur empreinte.

Et aujourd'hui ? Jean-Louis Debré, qui est juge d'instruction à Paris et fut élevé dans le sérail politique, serait bien placé pour répondre. Mais il se borne à remarquer qu'alors « la politique française avait un idéal, la France une âme ». Son livre, qui est le deuxième d'une série consacrée à la justice au dix-neuvième siècle (le précédent livre de M. Debré portait sur les magistrats), se veut strictement historique. A charge pour le lecteur de méditer sur une époque où le président de la République, le ministre de l'intérieur, le garde des sceaux, sont avocats, mais où la rue de l'Université, siège de l'ENA, a remplacé les palais de justice comme pépinière d'hommes publics. — B.L.G.

★ Jean-Louis Debré, *les Républiques des avocats*. Librairie académique Perrin. 382 pages. 100 F.

HEURE D'ÉTÉ A LA SUISSE

De notre correspondant

Berne. — Dernier carré d'irréductibles, les soixante habitants du petit hameau de La Forclaz, dans les Alpes vaudoises, persistent à ignorer superbement le reste de l'Europe et à faire la nique à l'heure d'été. Aujourd'hui comme la semaine dernière, pour les six producteurs de lait de cette poignée de chalets encore sous la neige, la laiterie restera donc ouverte aux heures habituelles. « Il faudrait changer le soleil pour modifier nos habitudes », s'exclame un paysan. « Avec la rosée qui recouvre nos champs au lever du jour, les choses sont plus compliquées à la montagne qu'en plaine. »

Déjà, la Suisse avait été, en 1982, le dernier pays d'Europe à passer à l'heure d'été. Elle ne s'y était pas résignée de gaieté de cœur puisqu'en mai 1978 le corps électoral helvétique avait refusé d'avancer d'une heure ses montres, pendules et coucous. Finalement, le gouvernement a estimé que la Confédération ne pouvait pas se permettre de faire plus longtemps cavalier seul. Mais les habitants de La Forclaz ne l'entendent toujours pas de cette oreille. Cette obstination leur vaut, paraît-il, de recevoir chaque année de nombreuses lettres de félicitations des quatre coins d'Europe pour les encourager à suivre le soleil.

J.-C. B.

ÉDUCATION

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

L'enseignement catholique réagit de manière très réservée aux décisions gouvernementales

Le Comité national de l'enseignement catholique a fait connaître, samedi 24 mars, « *ses appréciations et ses jugements, ses critiques et ses refus* » sur les projets du gouvernement concernant l'école privée. Sa déclaration, adoptée à la quasi-unanimité (38 voix pour, une contre et une abstention), prend la forme d'un inventaire — le chanoine Paul Guiberteau ne récuse pas le terme — des points d'accord et des points de désaccord. Le texte tient la balance égale entre les uns et les autres.

Du côté des « *convergences* » : la reconnaissance des moyens d'une véritable liberté de l'enseignement, le libre choix des parents, le financement des classes privées sous contrat par référence au financement de l'enseignement public, l'autonomie des établissements, la liberté du projet éducatif, les mesures sociales pour les maîtres, le maintien de la notion de contrat. Du côté des motifs de refus : l'absence de la notion explicite de caractère propre, la part excessive de la puissance publique dans la gestion des EIP, les contraintes administratives de toutes sortes, et surtout, les limites à l'initiative privée dans la gestion des maîtres ainsi que la crainte d'une dynamique de titularisation des enseignants sous contrat.

Le « parlement » de l'enseignement catholique précise qu'il ne s'agit « *ni d'un accord ni d'un compromis* ». Un compromis, dit le Père Guiberteau, « *signifierait qu'il y a eu des concessions sur des choses essentielles, ce qui n'est pas le cas* ».

Le « *refus du tout ou rien* » ne mécontentera vraisemblablement pas le gouvernement. Si tant est qu'il veuille — et les évêques avec lui — atteindre « *un point d'équilibre* », comme l'avait annoncé M. Pierre Mauroy, une déclaration à tonalité triomphaliste des responsables de l'enseignement catholique l'aurait mis dans l'embarras. Le désarroi des amis de M. Poperen et de M. Laignel en aurait été confirmé, justifié et attisé. De quoi compliquer encore la tâche des partisans de la conciliation.

Attendre le 11 avril

Au demeurant, assure le Père Guiberteau, « *il n'y a pas de quoi triompher* ». Ce ne sont pas les éléments les plus durs du Comité national de l'enseignement catholique qui le démentiront. Le FNOGEC (qui fédère les organismes de gestion), l'UNAPEC (qui se charge de la formation des maîtres), n'ont d'yeux que pour les pièges que leur réserverait le gouvernement. Le syndicat CFTC a certes voté la déclaration car, confiait un membre du Comité, « *ses responsables sont capables d'apprécier où est leur intérêt* ». Mais le secrétaire général du SNEC CFTC n'avait pas, samedi soir, l'humeur à la jubilation. La situation est particulièrement difficile pour ce syndicat. Ses militants sont parmi les plus ardents à défendre l'enseignement privé dans ses retranchements. Sont-ils prêts pour autant à bloquer une évolution qui leur apporte des avantages sociaux ?

Paysage inversé chez les parents d'élèves. Le président de l'UNAPEL, M. Pierre Daniel, rassuré sur la liberté de choix des parents, reste préoccupé par un statut des maîtres qui pourrait, à ses yeux, anéantir les effets de cette liberté. Mais il se réjouit « *du chemin parcouru depuis deux ans* ». Sa modération est cependant mise à rude épreuve par une opposition au sein de l'appareil de l'UNAPEL. A Paris et à Versailles, notamment, des parents, qui ne sont pas dépourvus d'arrière-pensées politiques, lui mènent la vie dure. Sa réélection de président en mai prochain ne devrait pas en être compromise. Mais la perspective de sa succession dans un an en excite déjà plus d'un. Ceux-là mêmes qui inclineraient à ne pas trop attendre pour organiser une grande manifestation nationale.

Cette arme « *ultime* », le Comité national l'écarte pour l'instant. Il lui suffit d'avoir présent à l'esprit que « *le gouvernement sait bien que nous sommes un poids dans l'opinion* ». Il compte mettre à profit la période qui le sépare du 11 avril, date prévue pour l'adoption du projet de loi par le conseil des ministres, pour infléchir encore les textes en préparation. Les responsables de l'enseignement catholique souhaitent même que la discussion sur le décret, annoncé pour régler le sort des maîtres, commence sans tarder. Après le 11 avril, a prévenu le chanoine Guiberteau, au vu du projet de loi, « *nous définirons notre stratégie* ».

A ce moment, les parlementaires siègeront. On verra peut-être alors se dessiner des divergences d'intérêt entre l'opposition politique, hostile à tout compromis, et les dirigeants de l'enseignement catholique, qui mesurent le risque de tout perdre à vouloir tout gagner. Il paraît que M. Jacques Barrot, secrétaire général de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, n'était pas opposé à ce que l'enseignement catholique prenne, samedi, une position nuancée. Partage des tâches entre alliés dans la défense d'une même cause, ou constatation, avec le Père Guiberteau, que si « *un compromis entre les forces politiques est impossible, des convergences, au moins, s'imposent dans la population* » ?

CHARLES VIAL.

« Ni accord ni compromis »

Le Comité national de l'enseignement catholique a adopté, le samedi 24 mars, la déclaration suivante à propos des décisions gouvernementales sur l'avenir de l'enseignement privé :

« Le Comité national tient à préciser que ces dispositions, arrêtées par le gouvernement, ne résultent ni d'un accord ni d'un compromis avec l'enseignement catholique, même si les rencontres avec le ministère ont permis certaines modifications par rapport aux propositions initiales.

» Face à ces décisions gouvernementales, le Comité national de l'enseignement catholique fait connaître ses appréciations et ses jugements, ses critiques et ses refus.

» Malgré l'ambiguïté de certains textes, il prend acte de convergences sur les moyens d'une véritable liberté de l'enseignement exigés par un large consensus populaire :

» — La liberté de choix des parents en ce qui concerne l'établissement auquel ils confient leurs enfants ;

» — La prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association, par référence aux modalités retenues pour le financement des dépenses de fonctionnement des classes correspondantes de l'enseignement public ;

» — L'autonomie de gestion éducative, administrative et financière des établissements d'enseignement privé sous contrat ;

» — La liberté de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets éducatifs des établissements sous contrat exprimant un genre d'éducation proposé au choix libre des parents, des enseignants et des autres per-sonnels ;

» — Le principe d'un statut des maîtres contractuels de droit public et d'un plan de « reclassement » des maîtres actuellement rémunérés comme auxiliaires.

● » Il constate que sont maintenus, conformément à la législation actuelle :

» — Le caractère contractuel des liens qui unissent les établissements privés et l'Etat ;

» — Le choix libre du chef d'établissement par l'autorité privée responsable ;

» — Les mesures sociales de carrière et de formation des enseignants sous contrat.

» IL NE PEUT ACCEPTER :

» — La disparition de toute base législative explicite à la notion de caractère propre et au respect de celui-ci par les enseignants;

» — Des contraintes administratives imposées aux établissements privés qui tendraient à limiter leur adaptation et leur développement;

» — *La part excessive dévolue* aux personnes morales de droit public dans le conseil d'administration des établissements d'intérêt public;

» — Des risques d'extension de l'objet propre des EIP qui est seulement de gérer les deniers publics.

» IL S'OPPOSERA ABSOLUMENT, comme il l'a déjà affirmé le 15 janvier 1984 :

» — A toute gestion des maîtres qui ne respecterait pas l'initiative privée dans la constitution des équipes éducatives et qui ne prendrait pas également en compte les projets éducatifs comme les choix et priorités des personnels enseignants;

» — A toute mesure qui ne garantirait pas les moyens d'une formation spécifique initiale et continue des enseignants;

» — A toute dynamique de titularisation des enseignants des établissements publics sous contrat.

» Le Comité national en appelle aux responsables de l'Etat, afin que soient retenus ces requêtes et ces refus, et qu'ainsi il soit mis fin à une querelle archaïque par une véritable reconnaissance, aux côtés de l'enseignement public, de l'initiative privée en matière d'éducation. »

M. GISCARD D'ESTAING : l'enseignement public doit être décentralisé.

Invité, dimanche 25 mars, du « Club » de la presse d'Europe 1, M. Valéry Giscard d'Estaing a indiqué que l'éducation est « *le problème central de* [ses] *propositions* ». « *Il faut*, a-t-il souligné, *qu'il puisse y avoir une comparaison, c'est-à-dire que l'on doit faire pour les écoles la décentralisation que l'on a faite pour l'administration. Autrefois, on appelait l'école publique l'école communale : qu'elle redevienne l'école communale. Et, après tout, les collèges et les lycées seront beaucoup mieux gérés par les autorités départementales ou par les autorités des grandes villes (...) que par une administration qui doit actuellement gérer un million de personnes (...). Je suis pour la décentralisation du système éducatif, pour la création de nouvelles instances de décision à la tête des établissements et pour que le recrutement du personnel éducatif soit, lui aussi, décentralisé (...). Je ne propose pas du tout de faire disparaître un enseignement public. Je dis que l'enseignement public doit être décentralisé.* »

○ *Une déclaration de M. Juppé (RPR).* — M. Alain Juppé (RPR), adjoint au maire de Paris, invité du « Grand Jury-RTL-*le Monde* », dimanche 25 mars, a déclaré : « *Il y a une distinction fameuse, qui n'est pas de moi mais de Marx, entre les libertés formelles et les libertés réelles. Nous sommes attachés à la liberté de choix réelle et non pas formelle, c'est-à-dire au maintien des dispositions qui étaient prévues par les lois Debré et Guermeur qui avaient clos la querelle scolaire.*

Le PS ne veut pas être « forcé »

La Convention nationale du PS, réunie à Alforville les 24 et 25 mars *(lire par ailleurs)*, n'a pu faire totalement abstraction du problème de l'école privée. Les décisions gouvernementales sont perçues par de nombreux militants du PS comme un recul sur ce qu'ils jugent être une des « valeurs » constitutives de la gauche et suscitent, dans les rangs du parti, une mobilisation dont l'ampleur conforte certains responsables dans leurs convictions, et en surprend d'autres.

La Fédération de Lot-et-Garonne, dont les militants se jugent « *trahis* », a refusé de voter le quitus à la direction nationale du parti. D'autres délégués départementaux sont venus, à la tribune de la convention, souligner le mécontentement de leurs militants.

Pour leur part, MM. Lionel Jospin et Jean Poperen, respectivement premier secrétaire et numéro deux du PS, ont adressé au gouvernement ce qui apparaît comme une mise en garde.

« *Il n'est peut être pas nécessaire (...) de nous créer à nous-mêmes ou à ceux qui nous soutiennent, des problèmes quand rien ne nous y force* », a déclaré M. Jospin dans son discours de clôture. « *J'avais préconisé (...) une démarche un peu plus prudente, mais puisque nous avons choisi finalement celle-ci (...) le parti est aussi bon juge que d'autres, et je souhaite donc qu'avant que des propositions soient faites en s'inscrivant, bien sûr, dans la démarche qui est celle du gouvernement, on écoute ce parti et qu'on n'ait pas la tentation de le forcer (...) Puisque, après tout, il n'est question d'obliger personne, puisque, après tout, c'est à l'issue de plusieurs années qu'un choix sera laissé, que rien donc n'est déterminé, je pense au minimum (...) que ce choix doit être laissé à d'autres, au moins jusqu'à cette période, de façon à ce qu'aucune porte ne soit ouverte pour les uns et fermée pour les autres.* »

Dès l'ouverture de la convention, M. Jean Poperen avait rappelé « *l'émotion* » qu'ont suscitée, dans le parti et « *autour du parti* », les propositions de M. Savary. « *Nul n'imagine*, a déclaré M. Poperen, *que le débat puisse se conclure sans l'intervention de la représentation nationale.* »

La convention a enfin adopté à l'unanimité une motion appelant à la mobilisation pour la manifestation organisée le 25 avril par le comité national d'action laïque.

EN BREF

Une « énorme fraude » dans un centre de douanes

Une « *énorme affaire de fraude* » a été découverte au centre de dédouanement de La Chapelle à Paris, révèle l'hebdomadaire *le Point* dans son numéro daté 26 mars-1er avril. Entre 1979 et 1982, un inspecteur central des douanes, aujourd'hui à la retraite, M. Pierre Mattéi, aurait délivré des certificats de dédouanement non conformes à la marchandise réellement importée.

« *Une bonne vingtaine de sociétés, spécialisées dans l'importation de jouets, de textiles et de bijoux* », écrit *le Point*, auraient bénéficié de ces « *largesses* ». Par exemple, la société Jalinetex, dirigée par M. David Birene, faisait croire que les textiles qu'elle importait provenaient d'Italie alors qu'ils étaient originaires d'Asie du Sud-Est.

La fraude porterait sur « *plusieurs milliards de centimes* », estime *le Point*. Une demi-douzaine de personnes auraient déjà été inculpées ou seraient « *en passe de l'être* ». Le secrétariat d'Etat au budget a confirmé qu'une enquête avait été ouverte à la suite de fraudes constatées au centre de la Chapelle.

Deux condamnations pour un stock d'armes de l'IRA

Le tribunal correctionnel du Havre a condamné, le 21 mars, Michael Mac Donald, vingt-six ans, accusé de trafic d'armes, et Alain Frilet, un journaliste français de vingt-sept ans, ancien correspondant du quotidien *Libération* à Belfast, à un an d'emprisonnement ferme chacun. Les deux hommes étaient détenus au Havre depuis huit mois pour trafic d'armes en faveur de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) (*le Monde* du 17 mars).

Michael Mac Donald a en outre été condamné à cinq ans d'interdiction de séjour en France et à une amende de 61 660 francs au profit des douanes. Cette somme correspond à la valeur des armes achetées en Belgique et découvertes dans une cache dissimulée sous la remorque d'uN camion irlandais : vingt-huit armes de poing, douze mille cartouches, cent chargeurs de kalatchnikov, 8 kilos d'explosifs et des détonateurs. Michael Mac Donald a toujours déclaré avoir agi seul. Alain Frilet, sympathisant déclaré de la cause irlandaise,nie sa participation à ce trafic d'armes.

Jean-Paul II, Marie et l'Union Soviétique

Conformément au souhait du pape, les évêques du monde entier ont lu, samedi 24 et dimanche 25 un acte de consécration et d'offrande à la Vierge Marie.

A Rome, deux cent mille personnes ont envahi dès 10 heures du matin la place Saint-Pierre. Agenouillé près de la statue de Notre-Dame de Fatima, amenée spécialement la veille du Portugal, Jean-Paul II a prononcé l'acte d'offrande, demandant à la Vierge Marie de délivrer le monde des dangers et des maux modernes : « *la guerre nucléaire* », « *l'avortement* », « *l'injustice sociale et internationale* » et « *la disparition de la morale* ».

« *Illumine de manière spéciale*, a demandé le pape, *les peuples dont tu attends que nous te les consacrions et te les confions.* » Selon certains ecclésiastiques, cette phrase faisait référence à l'Union soviétique.

Hold-up sans précédent en Italie

Rome. — Un hold-up sans précédent en Italie a été commis dans la nuit de samedi 24 à dimanche 25 mars au siège d'une société des environs de Rome spécialisée dans le dépôt et le transport de valeurs et d'objets précieux, la Brink's Securmark. Pour qui permettra de retrouver le butin — 35 milliards de lires (soit 175 millions de francs) — a été promise une prime de 2,5 milliards de lires.

Pris par surprise, les gardiens ont été neutralisés et contraints à débrancher le signal d'alarme ainsi que le circuit de télévision intérieur. Puis les bandits ont pénétré dans les chambres blindées : de 4 heures à 6 h 30 du matin, ils ont entassé les paquets de billets en petites coupures dans des sacs en plastique. Ils sont partis en laissant derrière eux un carton portant l'étoile à cinq branches des Brigades rouges.

La police estime que le vol a nécessité plusieurs mois de minutieuse préparation, les bandits ayant démontré une parfaite connaissance des lieux. La revendication des B.R. semble peu crédible aux enquêteurs, du fait, notamment, que le rituel de l'appel téléphonique n'a pas été respecté. — *(Corresp.)*

Incidents au Pays basque

Des incidents ont éclaté pendant une manifestation de protestation, organisée le 24 mars, à Biarritz, après l'assassinat, la veille, par le GAL (Groupe antiterroriste de libération) d'un basque espagnol installé dans les Pyrénées-Atlantiques (*le Monde* daté 25-26 mars). Des groupes de jeunes gens se sont heurtés aux forces de l'ordre, renversant des voitures dans leur fuite et brisant la vitrine d'un magasin.

Un Basque espagnol, demandeur de l'asile politique en France, M. Jesus Ciganda Zaratea, âgé de vingt-trois ans, a été interpellé et écroué.

Le maire et le curé manifestent contre l'« immaculée conception »

Les habitants de Puylaurens (Tarn) ont manifesté, dimanche 25 mars, devant le domaine de l'Immaculée-Conception installé dans la localité depuis onze ans (*le Monde* daté 12 et 13 février). A l'appel du Comité de défense du quartier, ils protestaient contre cette communauté dont « *le zèle intempestif et les provocations ont depuis longtemps dépassé les bornes du tolérable* ».

Le maire de la commune, M. Louis Fournes (PS), et le curé de la paroisse, l'abbé Jean-Marie Barthe, marchaient en tête du défilé. Les manifestants ont barré la route menant au domaine de l'Immaculée-conception, pour interdire l'accès aux cars de pélerins venus célébrer, dimanche, la fête de l'Annonciation. On ne reproche pas au directeur de la communauté, M. Victor Lefèvre, ses dévotions à la Vierge Marie mais des lettres d'informations qui mettent en cause la plupart des habitants du village.

Au cours d'une conférence de presse improvisée, M. Lefèvre a réaffirmé : « *Oui, la Vierge me parle. C'est elle qui m'a ordonné de créer cette fondation. Il n'est donc pas question de lui désobéir, de quitter Puylaurens.*

La lycéenne disparue est retrouvée assassinée

Le corps de la lycéenne de Villefontaine (Isère), Anne Loras, dix-sept ans, disparue depuis le 20 mars, a été retrouvé, dimanche 25 mars, dans un fourré à Saint-Maurice-de-Gourdans (Ain). Le cadavre porte de profondes blessures à la tête : les enquêteurs pensent qu'elles sont dues à un objet contondant, pierre ou gourdin. L'assassin, qui a transporté le corps à un endroit fréquenté seulement par quelques pêcheurs, semble connaître parfaitement la région. Les premières constatations n'ont pas permis de déterminer si la jeune fille a été violée.

Une nécropole gauloise dans la Loire

Une importante nécropole gauloise, antérieure à la conquête romaine, a été découverte à Feurs (Loire), à l'occasion de forages effectués avant la construction d'un immeuble. A ce jour, cinquante-huit tombes datant du début de la seconde moitié du premier siècle avant Jésus-Christ ont été repérées et fouillées. On a mis au jour des céramiques, des vases et des restes humains résultant d'incinérations vraisemblablement pratiquées ailleurs que sur ce site — connu sous le nom de Forum Segusiavorum (en souvenir de la tribu des Ségusiaves), — où ont déjà été découverts des vestiges gallo-romains.

Réanimation « in utero »

Un bébé, victime avant sa naissance d'une crise cardiaque, a été réanimé grâce à des massages pratiqués à travers le ventre de sa mère et a, depuis, été mis au monde en bonne santé, annonce le *British Medical Journal*.

L'intervention a été réussie par des médecins de l'hôpital King's College, à Londres, spécialisés en embryologie. Ils s'étaient aperçus de la défaillance cardiaque du fœtus au cours d'une tranfusion sanguine effectuée sur la mère, à son cinquième mois de grossesse.

L'enfant, un garçon, est né avant terme (huit mois), par césarienne. — *(AFP)*.

Sursis en appel pour le restaurateur Charles Barrier

La cour d'appel d'Orléans a réformé partiellement, le 23 mars, le jugement du tribunal de Tours qui avait condamné le 28 novembre 1983, pour fraude fiscale, M. Charles Barrier, restaurateur à Tours, à six mois de prison et 30 000 francs d'amende. La cour a porté à deux ans la peine de prison, mais l'a assortie du sursis. En revanche, elle a confirmé le montant de l'amende.

L'arrêt relève que M. Barrier, l'un des plus grands chefs de cuisine français, en raison de son « *renom international* », se devait « *plus que tout autre de respecter avec scrupules les règles de l'honnêteté fiscale* ». Il était reproché au prévenu d'avoir dissimulé, en quatre ans, 1 200 000 francs de revenus et d'avoir ainsi fait subir au Trésor un préjudice de 320 000 francs.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

D'un jugement rendu le 22 juin 1983 par la 3e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, il a été littéralement extrait :

« Le Tribunal...

» Dit qu'en déposant le 11 septembre 1979 à l'INPI sous le numéro 527 463 la marque « LIBERTY STORE », en créant une chaîne de magasins de confection sous cette enseigne et en commercialisant des vêtements sous cette dénomination, la Société DAVID DISTRIBUTION et la Société SURPLUS AMÉRICAIN SCHELL ont commis des actes de contrefaçon de la marque LIBERTY déposée par la Société LIBERTY and Co Limited le 22 février 1978 en renouvellement de dépôts antérieurs remontant à 1893 et actuellement enregistrée à l'INPI sous le numéro 1 042 217 ;

» Prononce la nullité du dépôt de la marque LIBERTY STORE effectué le 11 septembre 1979 par la Société DAVID DISTRIBUTION à l'INPI, sous le numéro 527 463 ;

» Interdit aux Sociétés DAVID DISTRIBUTION et SURPLUS AMERICAIN SCHELL de continuer à faire usage de la dénomination LIBERTY STORE à titre d'enseigne sous astreinte

....

et de continuer à commercialiser des vêtements sous cette dénomination sous astreinte définitive ....

» Condamne les Sociétés DAVID DISTRIBUTION et SURPLUS AMERICAIN SCHELL in solidum avec la Société IMMÉDIAT, leur agence de publicité, à payer à la Société LIBERTY la somme de 150 000 F à titre de dommages-intérêts ;

Pour extrait conforme
Marcel SFEZ
Avocat à la Cour

Le Monde

culture

CINÉMA

BILAN DU FILM ETHNOGRAPHIQUE

L'épopée amérindienne d'Arthur Lamothe

Le jury du Bilan ethnographique, organisé par Jean Rouch au Musée de l'homme, a attribué le prix Nanouk (en hommage au célèbre film de Robert Flaherty), ex aequo, à *Tsukarramae of the Amazon*, de Yoshikuni Takahashi (Japon), et à *Caractères chinois*, d'Alain Fournier (France). Le Prix du patrimoine, créé à l'initiative du ministère de la culture, a été décerné à *Je suis né dans la truffe*, de l'ethnologue cinéaste Jean Arland. La manifestation s'est achevée le 24 mars à la Cinémathèque française de Chaillot avec la projection des trois volets de *Mémoire battante*, d'Arthur Lamothe (Canada).

Arthur Lamothe, cinéaste français fixé au Québec, tourne depuis 1973 une série de films intitulée «Chronique des Indiens du nord-est du Québec» dont *Mémoire battante*, le plus récent, est probablement le spécimen achevé. L'auteur a rassemblé des éléments tournés à différents moments, et principalement en 1974. Il creuse un thème désormais familier à tous ceux qui ont suivi l'œuvre d'un John Marshall ou d'un Pierre Perrault, la lente dégradation d'une culture indigène nourrie d'autres valeurs, d'une autre vision du monde, mais coupée de ses racines. Militant dans l'âme, Arthur Lamothe adore mettre cartes sur table et, pour mieux authentifier sa démarche, il intervient lui-même en cours de récit et parle directement au public de l'intérieur d'un bureau confortable.

Cette volonté de ne pas tricher sur l'enjeu, et en même temps de remonter aux sources, va culminer dans le moment fort du second volet de cette mini-trilogie : Mathieu André, un Indien Montagnais ami du cinéaste, lit sur une omoplate de caribou (renne du Canada) passé légèrement à la flamme le trajet suivi par les troupeaux de caribous. Ensuite, accompagné d'Arthur Lamothe et de son opérateur Jérôme del Santo, Mathieu André part relever les traces du troupeau et le rejoint dans un froid polaire (−50 degrés). Ils voient et filment la soudaine apparition, au lieu prévu, des animaux qui se divisent en deux groupes, toujours comme prévu, sans prêter plus grande attention à leurs suiveurs. Ici la performance physique, jointe à une sorte de don de divination, devient le film.

LOUIS MARCORELLES.

■ **PRIX JEAN-GABIN ET ROMY-SCHNEIDER. — Fondé en 1981, sur une idée de Louis de Funès et à l'initiative de journalistes féminines des arts et du spectacle, le prix Jean-Gabin a été attribué, pour 1984, à François Cluzet. Mais, cette année, les dames du «Gabin», qui tiennent leur quartier général à l'hôtel Le Warwick, près des Champs-Elysées, ont été accompagnées d'un jury masculin, décernant, pour la première fois (selon le vœu de Jean-Claude Brialy et Robert Chazal), le prix Romy-Schneider à une jeune comédienne. L'élue est Christine Boisson.**

VARIÉTÉS

Rencontre

Patrick Moraz ou les espaces de synthèse

Il est suisse et il habite à Londres, il a des studios d'enregistrement dans tous les grands lieux de passage, il est pianiste et il s'investit dans la recherche électronique : Patrick Moraz a donné son premier concert en France le 25 mars.

Patrick Moraz a toujours eu plusieurs aventures. Ainsi au moment de l'explosion du cinéma suisse, il signe la musique de *la Salamandre* et du *Milieu du monde*, d'Alain Tanner, de *l'Invitation*, de Claude Goretta, tout en jouant avec Chick Corea avec qui il enregistre deux albums. Puis Moraz forme en Grande-Bretagne l'ensemble Refugee avec Brian Davison et Lee Jackson, deux membres de Nice, avant de rejoindre ce dernier groupe et de participer à une première tournée américaine.

Moraz a toujours été attiré par les musiques populaires du monde. Il va profiter des entractes laissés par les activités de Nice pour commencer une série de voyages en Afrique et au Brésil. Il entreprend des recherches approfondies sur les rythmes dans le Nordeste du Brésil et enregistre avec seize des meilleurs spécialistes de la percussion afro-brésilienne. Parallèlement, il travaille beaucoup sur la musique électronique, s'entoure des premiers prototypes de synthétiseurs « polyphoniques » avec la collaboration de Robert Moog, le père des synthétiseurs en personne.

Tournées américaines

Avec Nice, Patrick Moraz fera de nouvelles tournées américaines dont celle du bicentenaire, enregistrera un album (*Going for the one*) avant de rejoindre les Moody Blues avec qui il travaille depuis six ans. Avec ce groupe légendaire il revient d'une tournée en Australie et repartira en avril pour une longue tournée américaine. « *Les Moody Blues*, dit Patrick Moraz, *c'est mon « day-job ». Cela me permet de mener à côté des aventures plus risquées* » et aussi des performances d'improvisation sur piano, clavier électronique et percussion synthétique enregistrées en direct par la télévision suisse romande (*Future Memories I et II*)

Le duo avec Bill Bruford, le batteur de King Crimson est né durant le dernier été : développer sous la forme d'une conversation une musique spontanée, intimiste, faite de cris et de chuchotements, retrouver ainsi une liberté qui n'existe plus dans les grands groupes de rock condamnés à reproduire fidèlement sur scène le son de leurs albums. « *Avec Bill Bruford, on vient les mains nues. On fait du trapèze sans filet. L'urgence est dans la communication qui s'invente à chaud. Tous les coups sont permis.* »

Juste après leur tournée dans un circuit de clubs américains, Moraz et Bruford ont restitué dans un album (*Music for piano and drums*, distribué par Polydor) le dialogue détendu qu'ils poursuivent aujourd'hui sur le continent européen puisqu'ils viennent de donner un concert dimanche soir au Rock n'roll Circus de la rue Caumartin et jouent ce lundi soir à Bruxelles.

A son retour à Londres, Patrick Moraz fera quelques retouches à l'enregistrement de *Time Code*, un disque qu'il a lui-même composé et joué avec la participation du chanteur anglais John McBurnice.

CLAUDE FLÉOUTER.

NOTES

Rock

LES DOGS A L'ELDORADO

Verve et mordant

Nés à Rouen, où le monde du rock a le regard constamment tourné vers l'Angleterre, les Dogs sont sans doute le plus anglais des groupes français.

Ils étaient trois, ils sont quatre (depuis 1981). En six ans d'existence et trois albums, leur carrière s'est appuyée sur une tradition de la route généralement boudée par les formations de l'Hexagone. A force de roder inspiration et technique devant le public, ils ont acquis une maîtrise percutante de la prise directe, ils ont appris à être diserts et précis. Ils se sont soudés. Dans le même temps, le style s'est affiné, affirmé : un rock nerveux, teinté de rythm'n blues qui trouve ses racines dans l'Amérique des années 60, la mélodie pop et les compositions expéditives.

L'accent est posé sur les guitares qui mitraillent les thèmes et qui tricotent inlassablement, un riff à l'endroit, un riff à l'envers, un écheveau de notes cinglantes et pointues. La voix pressante et sensuelle a de l'étoffe, chante sans décalage les textes en anglais. Les crocs acérés et la morgue en réserve, ces chiens-là ont du mordant et de la verve, composant des morceaux à hauteur de classiques qu'ils enregistrent sans fioriture avec l'art consommé de l'instantané.

ALAIN WAIS.

★ Eldorado, lundi 26 mars, à 20 heures. Discographie chez CBS.

Cinéma

« LE LÉOPARD » de Jean-Claude Sussfeld

Pauline à l'œuvre.

Cela fait penser au *Magnifique* de Philippe de Broca, par le rapport humoristique de l'imaginaire et du réel. Et à *African Queen* de John Huston, par les péripéties et les dangers que vit, au Zimbabwe, un couple réuni sous l'effet du hasard. Lui, le commandant Lartigue, ex-agent des services secrets, accomplit une mission difficile. Elle, Pauline Fitzgerald (!), romancière d'aventures et d'espionnage, entreprend la même enquête sans savoir à quoi elle s'expose.

Claude Brasseur, baroudeur barbu, manque de beau langage et de bonnes manières. Cela choque Dominique Lavanant, célibataire revêche, mais elle perd peu à peu ses principes et ses préjugés au contact de ce casse-cou avec lequel elle se sauve en camion brinquebalant, manque de se noyer dans les rapides d'une rivière, chevauche des autruches.

Tous deux jouent à la fois la fantaisie, l'énergie et une espèce de marivaudage où Lavanant — sortant de ses rôle habituels — l'emporte en sentimentalité. La mise en scène tire un peu trop vers le spectaculaire, mais il y a quelques intermèdes poétiques retournant le mythe du héros inventé par Pauline vers une vérité plus déconcertante.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les exclusivités.

« SECONDE CHANCE » de John Herzfeld

Le couple d'avant le déluge

Croirait-on que le temps passe si vite et que les phénomènes sociaux ne durent qu'une saison ? Depuis leur réunion dans *Grease* (1978), où ils évoquaient frénétiquement l'âge du rock pour des enfants et des adolescents pâmés de joie, John Travolta et Olivia Newton-John ont pris un sérieux coup de démodé.

Dans *Second Chance*, lui est bien meilleur comédien, elle beaucoup moins belle fille, et, encore qu'il y ait de la musique dans ce film, le courant ne passe plus entre les deux partenaires. Il est vrai qu'on leur a collé sur le dos un scénario qui se traîne en vain, à la remorque d'un « fantastique rose » jadis illustré à Hollywood par *Ma femme est une sorcière* de René Clair.

John, inventeur farfelu compromis avec des gangsters, et Olivia, employée de banque détournant l'argent d'un hold-up, ne sont rien de moins que le couple qui doit se montrer exemplaire afin que Dieu ne déchaîne pas un nouveau déluge sur la Terre. Cette niaiserie comporte quelques effets spéciaux amusants et un suspens final étiré comme du chewing-gum. Si elle est destinée aux enfants, pauvres d'eux !

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

Miguel Estrella sur les routes de Lozère

(Suite de la première page)

François Pagès ne l'a pas gâté pour une reprise de contact : le centre d'action éducative et sociale de Chambon-le-Château, où des jeunes, français, vietnamiens et maghrébins, en situation difficile, souvent profondément perturbés, viennent de tenter de se réinsérer dans la société en apprenant un métier. Le cadre est beau, l'école est sur un piton, comme une citadelle, domine montagnes et forêts.

Dans le réfectoire où nous avons déjeuné avec les élèves et les animateurs, Robert Rigal, facteur de Montpellier, qui arpente infatigablement les routes du Festival méditerranéen, a monté le piano. Les cinquante pensionnaires entourent Estrella. Ils n'ont jamais entendu de musique classique. « *La musique est une aventure difficile mais passionnante. Elle nous aide à vivre en société et non en individualistes, car il n'y a pas de musique sans quelqu'un qui la fait et quelqu'un qui l'écoute. Pas besoin de dictionnaire pour la comprendre, il suffit d'ouvrir son cœur. C'est pour cela que nous sommes venus jouer pour vous. Nous sommes tous un peu fous : nous voudrions inonder de musique le monde entier.* »

Les *Petits Préludes* de Bach sont écoutés avec une grande attention; puis on s'applique à définir le caractère d'une allemande (de la *Suite anglaise en la mineur*) : « *C'est doux, régulier, transparent comme une eau calme.* » Mais l'attention se lasse, le fil casse avec la *Sonate en ut mineur* de Mozart, trop dialectique et trop difficile à saisir pour un esprit neuf. Un à un, les apprentis s'en vont. Une quinzaine demeurent. Ils ne sont pas bavards, mais Miguel les reprend au cœur avec une merveilleuse *milonga*, d'après une mélodie de Juan Cedron, *Chanson sans été*, sur un poème d'exil de Julio Cortazar.

Aux sons de la cabrette

Nous repartons sur les routes désertes de la Margeride. Estrella est bouleversé par cette rencontre : « *Je ne peux m'enlever la vision de tous ces jeunes. Ils paraissaient fermés, indifférents, presque agressifs, et puis, après le concert, ils m'ont assailli de questions :* « Qui sont tes parents ? Est-ce que tu t'entends bien avec eux ? Est-ce qu'ils t'ont forcé à faire de la musique ? Aimes-tu le piano ? Y a-t-il une grande concurrence dans ton métier ? » *On sentait que toutes ces demandes concernaient directement leur situation personnelle.* »

Jean-Marc Paihols, notre chauffeur et photographe du Festival, raconte avec humour ses débuts dans la Lozère : « *On était vraiment perdus et seuls. Les portes se refermaient. Les gens se méfiaient des « animateurs culturels » parisiens qui débarquent pour prendre la pose dans la nature et s'en vont rapidement. On a tenu bon. Peu à peu, cinq, dix personnes sont venues à nos veillées, et puis tout le monde.* »

Arrêt à Grandrieu, juste pour embrasser « tante Berthe » et les pensionnaires du foyer de personnes âgées. L'an passé, on avait fait la fête avec Miguel, on avait dansé la bourrée aux sons de la cabrette, on était même un peu gris, mais le buffet était au profit de Musique-Espérance... Les plus casaniers de la commune, ceux qu'on ne voit nulle part, étaient sortis de leur tanière. Célestine Fage, auteur de ce petit miracle, n'en revient toujours pas. Et Miguel était reparti avec des pots de confiture de myrtilles pour ses enfants !

Le soir à Mende, après une indigestion de tournants plus vicieux les uns que les autres, c'est presque un concert ordinaire. Le Festival méditerranéen, jusqu'ici, a toujours contourné la « grande ville » (12000 habitants), mais comment cette fois la priver d'Estrella et résister à l'appel de ceux qui, tels Danielle Daussin-Charpentier ou Jean-Louis Delpuech, défendent le droit à la culture de ce chef-lieu du département le plus pauvre de France ? Après la merveilleuse Maison consulaire, sauvée du pic des démolisseurs par l'installation d'un centre de métiers d'art traditionnels, c'est la ravissante chapelle baroque des Pénitents, transformée en un musée religieux original et naïf, qu'inaugure cette soirée.

Le lendemain, nous montons sur le causse de Sauveterre, qui rappelle à Miguel celui du Larzac, où il était l'an passé : « *Tu ne peux pas savoir la formidable impression que c'était : jouer la nuit sous le ciel étoilé devant vingt mille paysans ; on avait dressé un mur de bottes de foin derrière le piano. Je suis sûr que la musique peut changer la vie de l'humanité ; elle apporte l'amitié et la fraternité dans ce monde où il y a tant de choses moches ; le racisme, la dictature, etc. Avec Musique-Espérance, nous voulons, sans aucune appartenance politique, lutter pour les droits de l'homme, où qu'ils soient bafoués, au Chili, en Pologne, en Afrique du Sud, car la musique libère et rend à l'homme sa dignité* (2) ». Tout cela dit avec simplicité et profondeur, sans ostentation, sans se composer un personnage à la manière d'un Casals.

« *On veut nous faire jouer un rôle,* poursuit Estrella, *nous mettre à part ; la télévision nous présente comme des vedettes, voire des idoles. Mais non ; le don que nous avons reçu, nous devons le mettre en valeur par un travail rude et rigoureux, uniquement pour communiquer. Je ne veux pas être séparé des gens. C'est pour cela que j'ai fait trois parts dans mon existence : les concerts pour gagner ma vie, les animations et les veillées, sur les places, dans les prisons, dans les écoles, et bientôt, j'espère, des centres de formation de jeunes artistes où l'on apprendra comment faire chanter la musique et pas simplement à éviter les fausses notes. Je passerai six mois en Argentine, sans quoi je mourrais d'inanition, et six mois en Europe. Quand on n'a plus ses racines, on ne peut aimer l'univers.* »

Il a neigé la nuit dernière ; de la corniche des Cévennes, on embrasse un paysage admirable, l'Aigoual étincelle sous le soleil retrouvé. Au Pompidou (mais oui !), nous dégringolons dans les profondeurs de la Vallée française, où les Sarrasins ont été tenus en échec, et plus tard les dragons de Louis XIV par des camisards bien déterminés. Une vallée étroite où coule une limpide rivière à truites; déjà le mimosa sauvage est en fleurs!

Chez les camisards

Nous courons au temple de Sainte-Croix, blanc, dépouillé de tout ornement; sur le mur du fond, la chaire élevée du pasteur, et c'est tout. Robert Rigal est déjà là depuis deux heures; mécontent hier, à Mende, de la dureté du piano, chahuté par les voyages, les différences de température et d'humidité, il vient de piquer tous marteaux et la sonorité est idéale.

Soixante gosses de toutes les communes environnantes entourent Miguel qui joue les première notes du *Se Canto*, repris à pleine voix par tous. «*Est-ce que quelqu'un joue du piano ?*» Va pour *J'ai du bon tabac* et une version simplifiée de *l'Hymne à la joie* que les enfants accompagnent doucement. Le climat est créé et Estrella chante le bonheur sans ombre de la *Sonate en fa majeur* (op. 10 nº 2), de Beethoven. «*Je vais vous apprendre une chanson de mon pays*» : la nostalgie de la guitare, le rythme souple et fou emplissent l'austère temple camisard, avant quelques *Préludes* de Bach comme une prière. «*Ça vous a plu, les enfants ?*» « *Oui-i-i* », répondent-ils en une longue mélodie ravie...

Entracte. Miguel, épuisé, va dormir un moment dans la maison de Marie-Claude et Michel Monod, maire de Sainte-Croix et président du Parc national des Cévennes, une admirable demeure moderne au flanc de la vallée, qui épouse le moindre repli de terrain de ses murs en pierre de pays jetant des lueurs de feu sous le sombre brasillement des lauzes. Table ouverte : les artisans de cette extraordinaire explosion de musique en Lozère arrivent un à un, ravis de se retrouver, notamment Marie Huguet, la rayonnante responsable des foyers ruraux, Claude Besse, de la Fédération des œuvres laïques, la petite équipe du Festival méditerranéen, Daniel Bizéen, Geneviève Limouzy, Pascal Gobin, Jean-Marc-Johanessen, François Pagès, qui a fait dans la journée le rallye Mende-Salin-de-Giraud- Sainte-Croix pour s'occuper de sa ferme, d'autres têtes connues.

Retour au temple archiplein : la population du village (cent cinquante habitants) a triplé. Estrella parle, joue, et son cœur déborde. Il a trouvé le contact, la note bleue : Bach coule avec limpidité, une lumière humaine, une humilité, comme chez Lipatti ; Beethoven resplendit de joie transcendante, d'ivresse de la vie, puisées au cœur de l'épreuve. Puis il s'efface devant les jeunes collègues qu'il a entraînés dans cette aventure : la pianiste Jacqueline Bourgès-Maunoury et le violoniste Jean-Michel Denis. Une sonate de Mozart, des préludes de Chopin, les *Danses roumaines* de Bartok, interprétés avec fougue et lyrisme, font crépiter les applaudissements. Le public insatiable réclame encore à Estrella la musique de son pays : un tango qu'il fait sourdre comme un prestigitateur de la *Habanera*, de Ravel, la sublime *Chanson sans été*...

La fête ne peut finir ainsi : dans la belle salle paroissiale, construite de leurs mains avec leur pasteur par les descendants des camisards, on fait griller des saucisses, les mamans ont préparé des montagnes de gâteaux, les paysans nous parlent de leur vie âpre dans ce pays qu'ils empêchent de mourir. Mais ce soir une étoile (une *estrella*) s'est posée sur ce village de Lozère. A tous la vie a paru plus jaillissante et belle, l'espoir n'est pas mort, comme l'a dit une petite fille du pays en un poème : « *Ecoute ton piano-fée/Ses sons te rendent fou de joie/Renonce à la guerre/Ecoute ta musique/Le cœur heureux/Le cœur comblé/A tout jamais.* »

JACQUES LONCHAMPT.

(2) Cf. *Musique pour l'espérance*, entretiens avec Jean Lacouture (Ed. Cana 1983, 308 p., 72 F).

THÉÂTRE

« PRÉJUGÉS ET PASSIONS », d'après Diderot

Les femmes sont-elles si méchantes ?

Peut-être parce que son bien-aimé ne lui parle pas de mariage, une femme se hasarde, pour tâter le terrain, à lui dire qu'elle ne ressent, pour lui, plus grand-chose : il ne lui manque plus lorsqu'il n'est pas là, elle n'est plus émue lorsqu'il la touche.

A son étonnement, cet homme lui répond qu'elle lui ôte un poids. Il n'osait pas lui avouer, en effet, qu'il a cessé, lui aussi, d'aimer. Tout s'arrange donc, et ils resteront bons amis.

Seulement, lui, en disant cela, est sincère, tandis qu'elle ne l'était pas. Elle décide de se venger. Elle engage une prostituée, jeune, belle, très attachante, qui va provoquer, en lui cachant sa situation, l'amant refroidi et qui résistera à ses désirs.

La suite des choses se passe comme la vengeresse l'avait prévu : obsédé par la personne de cette jeune fille, l'homme l'épouse. La femme délaissée révèle alors au nouvel époux qu'il partage la vie d'une prostituée.

Comment ne pas avouer que ce récit, fort bien construit et noué, de Diderot, a quelque chose de déplaisant ? Le portrait de la femme qui se venge est fait d'un trait brutal, sans indulgence, et même sans une réelle intelligence des aventures de sa conscience. L'emploi de la jeune prostituée manifeste, chez Diderot, une rouerie, une perversité, un appel aux instincts troubles du lecteur, et il n'est pas surprenant que Robert Bresson ait fait, de cette histoire, un film, *les Dames du bois de Boulogne*, car, quel que soit son art suprême, Bresson est « *le diable, probablement* » de notre cinéma.

Il est vrai que la qualité d'esprit et de cœur de Diderot apparaît aux dernières pages. L'homme ainsi manipulé ne se laisse pas abattre par la vengeance : il prend sa jeune épouse dans ses bras, il lui dit que lui aussi menait une vie désastreuse, dont elle l'a sauvé, et qu'elle a su lui faire connaître le bonheur d'un amour fidèle, d'un mariage comblé, qu'il n'avait, jusqu'alors, pas cru possible. Mais, là encore, Diderot nous gêne un peu, dans sa façon d'accorder à l'homme une présence d'esprit et une cordialité qu'il semble confisquer résolument aux femmes de son récit.

S'ajoute à notre méfiance l'effet étrange de désinvolture que produit, comme très souvent chez Diderot, l'éclat, le brillant d'une écriture trop élégante, trop coulée, trop aristocratique. Mais tous ces sentiments confus, ces préventions, ces malaises, ces questionnements qu'éveille la lecture de Diderot sont emportés comme l'écume par l'envergure du grand auteur, par la présence si vivante, si actuelle, de cette voix, par cette intelligence mouvementée qui jette sur tout ses lumières. Il y a un plaisir trop vif, simplement, à écouter cet homme-là.

Deux excellents animateurs de théâtre, pas suspects du tout de misogynie ni de retape glauque du public, Agathe et Alain Alexis, portent à la scène ce récit de Diderot, sous le titre *Préjugés et passions*, dans une adaptation d'Elisabeth Rouanet-Barthes. Leur mise en scène, dans un rien de décor charmant, est claire, dynamique, avec des moments de poésie songeuse, très beaux. Les acteurs, Frédérique Pierson, Catherine Rougelin, Andréa Retz-Rouyet, Agathe Alexis, Jean-Marie Blin, Gérald Chatelain, jouent bien, chacun faisant sourdre avec beaucoup de finesse, de franchise, telle ou telle âme singulière.

Il faut aller voir cette pièce, dont la fréquentation est sans doute handicapée par la situation du Théâtre de la Plaine, où elle se joue : dans un coin de ville sans personnalité, entre boulevard extérieur et périphérique. Mais, lieu aussi bon qu'un autre, à trois pas du métro Porte-de-Versailles.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Plaine, 20 h 30, jusqu'au 8 avril.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TÊTE DE FAUNE — Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.
LE DRAP DE SABLE — Lucernaire (544-57-34, 22 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : la Damoiselle élue ; Didon et Enée.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Valère Novarina.
PETIT ODÉON (325-70-32), 16 h : Un chat dans le cerisier.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 21 h : Tolstoï : théâtre et pédagogie. — Concert-Animation : 18 h 30 : l'Ecole de Vienne (Schœnberg). — Cinéma-Vidéo : 12 h 30 à 21 h 30 ; Festival de Montbéliard ; Nouveaux films BPI : Une île : Bali ; 19 h : Faits divers ; — Théâtre-Danse : 15 h : A l'école on apprend... aussi à vivre ensemble.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts, 18 h 30 : C. Ludwig, F. Tillard, L. Lorcia (Wagner, Liszt, Beethoven) ; à 20 h 30 : Deszo Ranki (Beethoven, Bartok, Brahms).
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), Musique : 20 h 30 : Ensemble musique oblique (A. Féron, Villa Lobos, De Falla, Stravinsky).

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : La difficulté d'être.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Celle qui ment.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf).
LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : la Demoiselle de Tacna.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.
LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h 15 : Six heures au plus tard. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), Rencontres, 20 h 30 : François-Ier le magnifique.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans.
POCHE (548-92-97), 20 h 30 : l'Elève de Brecht - Molly Bloom.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h, sam. : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE 347 (874-28-34), 20 h : Dom Juan.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur; 22 h : A/BU.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie ; Petite suite pour femme solo.

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre des concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Dvorak, Liszt, Stravinski).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : S. Bishop, Kovacevic.
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 18 h 30 et 20 h 30 : Cycle acousmatique (Chretiennot, Zanesi, Mion, Henry).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : M.-L. Charnaux, P. Hommage (Beethoven, Schumann, Fauré...).
CENTRE BOSENDORDER, 20 h 30 : J.-M. Luisada (Chopin).
ATHÉNÉE, 20 h 30 : E. Podles, J. Marchwinski (Vivaldi, Haendel, Rossini...).
RANELAGH, 20 h 30 : Th. Huillet (Haydn, Beethoven, Schubert).
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre, 20 h 30 : C. Marin (Bach, Albeniz, de Falla...).

Jazz, pop, rock, folk

A. DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Y. Micenmacher.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h : Paris Brune.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : P. Perez Group.
ELDORADO (208-18-76), 20 h : Les Dogs : le 27 à 20 h : Chalice.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : Worthy et A. Sanders ; mardi : Clément, Céleste, Worthy.

Lundi 26 mars

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : L. Brooks.
PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h : New Jazz Bandar.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : New Badini Swing Machine.
SAVOY (277-86-88), 21 h : Zool Fleischer, M. Bertaux, Ch. Schneider, L. Benhamou, T. Rabeson.
STUDIO BERTRAND (783-99-16) 20 h 30 : Transatlantic.

En région parisienne

CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79), 20 h 30 : la Perle de la Canebière.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h : Terre étrangère.
VINCENNES, Th. D. Sorano (374-81-16), 21 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h : l'Aigle noir, de Cl. Brown ; 17 h, Jean Lods : la Vie d'un fleuve : la Seine ; l'Atalante, de J. Vigo ; 19 h 15, John Waters : Polyester.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).
A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ASCENSEUR (Holl.) (*), V.o. : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
BAD BOYS (A., (*), V.o. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LA BIBLE (Fr.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62).
LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).
COMME SI C'ETAIT HIER (Belge) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LES COMPÈRES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 18e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
CHRISTINE (v.o.) : Escurial (Hsp), 13e (707-28-04) ; V.f. : Paris Ciné I, 10e, (770-21-71).
DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
EMMANUELLE IV (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ENFER DE LA VIOLENCE (A) (**) : V.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
L'ETINCELLE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) : — (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
GORKY PARK (A.) (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) — (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
GWENDOLINE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE JOLI CŒUR (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).
LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (254-42-34) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LE LEOPARD (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LOCAL HERO (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE LEZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
LE MARGINAL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
MEGAVIXENS (A., v.o.) (**), 7e : Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PLANETE DES FEMMES (Fr.) Le Marais, 4e (278-47-86).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
REBELOTE (Fr., version concert) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; (v.f.) Paris loisirs bowling, 18e (606-64-98).
LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
RUE BARBARE (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
SCARFACE (A, v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-14-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
SOB (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
STAR 80 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

SPECTACLES

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE TEMPS SUSPENDU (Hongrois) (v.o.) Logos, 5e (354-52-34).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRICHEURS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CRIME DE CUENCA (**), film espagnol de Pilar Miro (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

HOTDOG, film américain de Peter Markle (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94). – V.o. : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LETTRES D'AMOUR PERDUES, film français de Robert Salis : Movies Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

MAUVAISE CONDUITE, film français de Nestor Almendros et de Orlando Jimenez Leal : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POLAR, film français de Jacques Bral : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 4e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-36-14) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RISKY BUSINESS, film américain de Paul Brickman (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94). – V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

SECOND CHANCE, film américain de John Herzfeld (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Les Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Maxéville*, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99)

WEN KUUNI (LE BON DIEU) (Hte-Volta) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ANGE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (261-50-32).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A, v.o.) : Champo, 5e (354-47-62).

BUS STOP (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (354-47-62) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TOLRLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56)).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Logos II (H. sp.), 5e (354-15-04).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

HARLEQUIN (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

JACQUES BREL (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE MANTEAU (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; *UGC Gobelins*, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONIKA (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW YORK 1997 (A., v.o.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

OUTLAND (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

SHINING (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (323-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03). – V.o + v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

Les festivals

H. BOGART (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) : Dark Victory.

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), lun. : les Marx au grand *magasin*.

J. CARPENTER (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h 30 : The Thing ; 18 h 30 : Assaut ; 20 h 30 : New-York 1977.

CARTE BLANCHE A ÉRIC ROHMER, LE GOUT DE LA BEAUTÉ : Studio-43, 9e (770-63-40), 18 h : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; 20 h : l'Enfant secret ; 22 h : Rêves de femmes.

CLINT EASTWOOD (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), 20 h, 22 h 10 : Magnum Force.

COUNTRY MUSIC (v.o.) : Studio Bertrand (783-63-66), 22 h : Nashville Lady.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), In girum imus nocte et consumimur igni.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46), 16 h 30, 19 h, 21 h 30 : la Mort aux trousses. – Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Faux Coupable.

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h : Inferno ; 18 h : Ténèbres ; 20 h : Poltergeist (**) ; 22 h : Zombie (**).

RÉTROSPECTIVE *OTTO* PREMINGER (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), 16 h 30, 19 h, 21 h 30 : Tempête à Washington.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h 30 : Noces de sang ; 16 h : Anna et les loups.

TARKOVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; le Rouleau compresseur et le Violon ; 19 h : Andreï Roublev ; 22 h : le Miroir.

TROIS PORTRAITS DE FEMMES PAR MANUEL DE OLIVEIRA (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : Francisca ; Benilde ; le Passé et le Présent.

Les séances spéciales

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h 10.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h 20.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45 + Grand Pavois, 15e (554-46-85), 17 h.

FRANCES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h 30.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h.

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h.

L'HYPOTHÈSE DU TABLEAU VOLÉ (Fr.), Olympic, 14e (545-35-38), 18 h.

MERCREDI



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 26 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'avenir du futur : New-York ne répond plus.
Film américain de R. Clouse (1974), avec Y. Brynner, M. von Sydow, J. Miles, W. Smith, R. Kelton.
Au début du vingt et unième siècle dans les ruines de New-York. Un mercenaire se met au service d'une communauté pacifique, menacée par une bande de tueurs et dont le chef veut assurer la sauvegarde de sa fille enceinte. Le réalisateur ne fait qu'effleurer des idées importantes.

22 h 10 Débat : la pollution.
Avec les professeurs V. Labeyrie, A. Berroir, P. Lagadec, ingénieurs de recherche à l'Ecole polytechnique, A. Bombard, délégué général de l'Observatoire de la mer. Et le candide : J. Lacarrière, écrivain.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Dylan.
De S. Michael, version française de P. Quentin, mise en scène J.-P. Granval. Avec M. Maréchal, M.-C. Barrault.
La vie du grand poète gallois, le Rimbaud anglo-saxon, disparu en 1958 à l'âge de trente-neuf ans.

22 h 15 Magazine : Plaisir du théâtre.
Théâtre en France : succès de Paris ; Théâtre et traditions populaires à la Martinique ; Théâtre dans le monde : interview de Iouri Lioubimov ; La Royal Shakespeare Company ; Broadway New-York City : Brecht Bertolt Platz.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (cycle Charlotte Rampling) : la Chair de l'orchidée.
Film français de P. Chéreau (1974), avec C. Rampling, B. Cremer, H. Quester, E. Feuillère, S. Signoret... (Rediff.)
D'après un roman de James Hadley Chase, un univers glauque, inquiétant, de passion pour l'argent, de décadence, de meurtre et de mort. Ce premier essai cinématographique de Chéreau a renouvelé complètement l'esthétique du « film noir ».

22 h 25 Journal.

22 h 45 Thalassa.
Un reportage sur le port de Port-en-Bessin.

23 h 30 Spécial Salon du livre.
Emission de J. Garcin et J.-D. Verhaeghe.

23 h 35 Prélude à la nuit.
Pirouette pour solo tuba, *d'Elie Raynaud, interprétée par le compositeur.*

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Les voyages du professeur Lorgnon.
17 h 22 Cabaret.
18 h 7 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
18 h 30 Sports.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Semaine mondiale du théâtre : *Gertrude morte cet après-midi*, de M. Lepeu, d'après G. Stein. Avec E. Mangin et M. Lepeu.

21 h L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Avicenne, le vivant fils du Vigilant, par J. Munier, avec A. Dekli.

22 h 30 Nuits magnétiques : Série sur le sport ; Wozzeck et Jouve.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : Musica Viva 1984 (donné au Herkulesaal de Munich, le 3-2-84) : *les Marches du soleil*, de Florentz ; *Liring ballade pour baryton et orchestre*, de Jolas ; *D'un espace déployé, pour soprano, deux pianos et deux groupes orchestraux*, d'Amy, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. G. Amy et J. Mercier, avec C. Eda-Pierre, soprano, F. Vassar, baryton, J. Koerner et J.-F. Heisser, piano.

22 h 35 Programme musical.

23 h Les nuits de France-Musique : à 23 h 10, Florilège lyrique : œuvres de Rossini, Purcell, Wagner, Broschi, Dvorak.

Mardi 27 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Portes ouvertes.
14 h Série : Un grand amour de Balzac.
14 h 55 Exils : Argentine et Vietnam.
15 h 45 Santé sans nuages.
16 h 45 Croque-vacances.
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Feuilleton : Holmes et Yoyo.
18 h 15 *Presse-citron.*
18 h 25 Hip Hop.
18 h 50 Variétés : Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Politiques.
M. J. Chirac, maire de Paris, président du RPR, répond aux questions de C. Nay (Europe 1), C. Cabanes (l'Humanité), *F.-O. Giesbert* (le Nouvel Observateur) *et P.-L. Séguillon (TF 1).*

21 h 55 Première mondiale : spectacle français vu d'ailleurs.
Concert donné en liaison avec France-Musique par l'Orchestre national de France, sous la direction de Lorin Maazel, au Carnegie Hall de New-York : Symphonie nº 2, *de Rachmaninov. Suivi d'un débat : « La musique aux Etats-Unis et en France » ; à 23 h 25, suite du concert :* Concerto nº 2, *de Prokofiev ;* Daphnis et Chloé, *de Ravel.*

0 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h *Journal (et à 12 h 45).*
13 h 35 Feuilleton : l'Instit.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Hunter.
15 h 45 Patinage artistique.
17 h Entre vous.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 *Emissions régionales.*
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 40 Cinéma : Les aventures de Robin des Bois.
Film américain de M. Curtiz et W. Keighley (1938), avec E. Flynn, O. de Havilland, B. Rathbone. (Rediff.)
Reprenant le rôle tenu par Douglas Fairbanks en 1922, Errol Flynn est devenu le héros mythique d'un film hollywoodien exaltant la justice et la liberté.

22 h 25 Mardi cinéma.
Avec M.-C. Barrault, M. Laforêt, G. Fontanel, J.-F. Balmer, R. Berry et R. Bohringer.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h *Télévision régionale.*
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : la Loi.
Film franco-italien de J. Dassin (1958), avec G. Lollobrigida, M. Mastroianni, Y. Montand. (N.)
Les rapports de forces entre différents habitants d'un village des Pouilles, au bord de l'Adriatique où le « jeu de la loi » donne la puissance à qui la gagne. Une jeune servante, convoitée par tous les hommes, mène sa stratégie personnelle. D'après un roman de Roger Vailland.

22 h 40 Journal.
23 h 5 Spécial Salon du livre.
23 h 10 Prélude à la nuit.
Sonate pour violon et piano opus 80, *de Serge Prokofiev, par Marie Binet de Boisgisson et Dominique Ponti.*

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Cycle cinéma italien : le Temps des amants. Film de Vittorio de Sica (1969).
18 h 35 Magazine : Présence du théâtre.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

14 h 5 Un livre, des voix : « *Un amour interdit* », de René-Jean Clot.

14 h 47 Les après-midi de France-Culture : A Villeneuve-d'Ascq ; à 15 h 20, Rubriques internationales (les enjeux de l'an 2000 en Espagne) ; à 16 h 25, Actualité internationale ; à 17 h, Raison d'être.

18 h 30 Feuilleton : la Chanson des Nibelungen.

19 h 25 Jazz à l'ancienne.

19 h 30 Sciences : Les états-limites tels qu'ils sont abordés *par la psychanalyse jungienne.*

20 h Dialogues : L'écriture et la voix ; avec Jean Gilibert et Guy Dupré.

21 h 15 Les amis de la musique de chambre : Récital de piano A.R. El Bacha (œuvres de Schubert, Ravel et Mozart).

22 h 30 Nuits magnétiques : Série sur le sport ; Wozzeck et Jouve.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 30 Les enfants d'Orphée : école buissonnière.

15 h L'après-midi des musiciens : le festival d'Aldeburgh (1958-1967, Aldeburgh et l'opéra, Aldeburgh et la *Russie) : œuvres de Britten, Chostakovitch, Schumann et* Walton.

18 h 5 L'imprévu, en direct du studio 119.

19 h Le temps du jazz. Feuilleton : Jazz et Accordéon ; intermède : portrait d'un jazzman (par A. Gerber).

20 h Premières loges : œuvres de Meyerbeer, Leoncavallo, Ponchielli, Verdi et Massenet.

20 h 30 *Concert (Festival de Lille 1981) : Dante-Symphonie*, de Liszt, par les chœurs et l'orchestre philharmonique de Liège, direction P. Bartholomée, chef des chœurs P. Herreweghe.

21 h 55 Concert (en simultané avec TF1, et donné le 20-3-1984 au Carnegie Hall de New-York) : *Symphonie nº 2 en mi mineur*, de Rachmaninov, par l'Orchestre national de France, *sous la direction de L. Maazel*, sol. H. Guttierez au piano ; 22 h 40 : Débat : « La place de la musique française dans le monde » ; 23 h 25 : *Concerto nº 2 pour piano et orchestre en sol mineur*, de Prokofiev ; *Daphnis et Chloé, 2e suite*, de Ravel.

0 h 20 Les soirées de France-Musique : Jazz-club, le quintette du pianiste Zool Fleischer.

COMMUNICATION

LA DEUXIÈME CONVENTION DES VILLES CABLÉES

Le retour du pragmatisme

C'est encore balbutiant, fragile, mal dégrossi, mais on ne peut s'empêcher d'y croire. Il y a un an, à la première convention de Marne-la-Vallée, la télévision par câble n'était qu'un projet : on commentait une décision politique, on discutait sur des modèles. Aujourd'hui, les réseaux ne sont toujours pas en activité. Seules une douzaine de préfigurations et d'expériences, de Grenoble à Gennevilliers, en passant par des manifestations « câblées » pour l'occasion, ont donné à quelques dizaines de milliers de téléspectateurs une petite idée de la révolution attendue. Mais déjà, à Evry (1). Télécâble 84 a *marqué un tournant*, dessiné l'émergence d'une profession.

Fait significatif, les présidents des sociétés de l'audiovisuel public sont venus se pencher sur les premiers *pas du nouveau média*, présentant leur filiale spécialisée, leur stock de programmes, leur savoir-faire ou leur bonne volonté. Le câble existe donc suffisamment pour que le service public pense à préparer l'avenir. Plus discrets mais tout aussi importants, d'autres partenaires ont fait leur apparition. RTL et Information et publicité (IP) ont constitué une filiale commune, Cristal image, pour alimenter les réseaux. Nathan, Larousse et une autre agence (Roux-Séguéla-Cayzac-Goudard), montent une chaîne pour enfants. Sur le même créneau, Media Marketing International, renforcé par la Banque Worms, d'une part, Hachette, d'autre part, ont des projets.

La mission « TV-câble » aide les distributeurs de courts métrages et les *producteurs vidéo indépendants* à se regrouper. Elle finance la diversification vers le câble de *Libération* ou de l'éditeur vidéo Cinéthèque. Le ministère de la culture mobilise les centres cinématographiques régionaux. En *additionnant les catalogues* et les initiatives, on dépasse déjà les deux mille heures de programmes promises par M. Bernard Schreiner il y a moins d'un an. Et la liste n'est pas close : la Caisse des dépôts et consignations, qui s'est largement investie dans le câble, prépare une centrale d'achat de programmes et étudie avec FR 3, l'Institut national de la communication audiovisuelle ou d'autres partenaires la mise en place des nouvelles *structures de production*.

Certes, cela tient plus du bricolage, *du prototype, que du marché* professionnel, comme ceux de Cannes ou de Monte-Carlo. A Evry, le dialogue n'était pas toujours facile entre producteurs, distributeurs et futurs exploitants. Les représentants des réseaux câblés sont souvent plus proches de l'élu local que du professionnel de la télévision. Ils rêvent à l'évidence d'une programmation, liée à leurs préoccupations, à laquelle une part importante de production locale viendrait conférer une identité. D'où des réactions de rejet devant des produits standardisés ou des offres de services trop agressivesment commerciales. Même s'il ne *s'agit pas de faire « Télé M. le maire »*, le câble français, marqué par le poids des collectivités locales, ne peut être, comme le câble américain, un simple distributeur de chaînes.

Mais, pour le moment, le problème essentiel reste financier. « *Un réseau de quinze mille abonnés, c'est à peine 450 000 F de recettes par mois pour financer les programmes* », notait M. Martial Gabillard, adjoint au maire de Rennes. Malgré l'aide de la mission « TV-câble », le fonds de soutien des ministères de la culture et de l'industrie, le marché reste singulièrement étroit pour les cinq prochaines années. Alors chacun défend ses solutions : le recours massif aux chaînes existantes et à la publicité, le câblage à 100 % et la fiscalisation de l'abonnement, le démarrage immédiat de services interactifs plus attrayants, la mise en place d'une télévision locale dans la période transitoire.

La décrispation

Le débat, pourtant, n'a jamais tourné à la polémique. On s'attendait que cette deuxième convention ait à payer le prix des hésitations gouvernementales de ces derniers mois, des controverses qui ont récemment agité la direction générale des télécommunications (DGT). Il n'en fut rien. Les oppositions sont restées discrètes, les discussions feutrées. Tout se passe comme si les clivages politiques laissaient peu à peu la place à un certain pragmatisme. On ne conteste plus le rôle des PTT ou le choix des fibres optiques. La DGT, de son côté, parle moins de technologies que de services. Elle n'hésite plus à recourir au câble coaxial, au téléphone ou au Minitel pour lancer l'interactivité et mettre en place les premières télévidéothèques. Les ouvertures réitérées de M. Jacques Dondoux (*le Monde* daté 25-26 mars) montrent que *l'on est prêt aux PTT* à étudier chaque cas avec souplesse en utilisant la complémentarité des moyens.

La programmation des chaînes *étrangères et la part de la publicité* dans le financement ne sont plus le thème d'un combat pour la liberté d'expression, mais les simples composantes d'un équilibre économique. La nécessité d'une réglementation, d'un cahier des charges précis, n'est plus remise en cause. On sent aussi les PTT prêts à faire des concessions sur l'exploitation des services de vidéocommunication, si on ne touche pas à leur monopole sur le téléphone et la télématique professionnelle. De part et d'autre, on abandonne surenchères et positions de principe, on attend maintenant les règles du jeu, la publication des décrets.

Cette décrispation, on la doit surtout au travail de la mission « TV-câble » et de son président, M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines. Chacun s'accorde à dire que, sur un dossier difficile, l'ancien rapporteur de la loi sur la communication audiovisuelle a fait preuve de sang-froid et d'ouverture. Préférant le travail sur le terrain aux déclarations intempestives, M. Schreiner a fait passer au plan câble la zone des tempêtes politiques. L'annonce, ces dernières semaines, d'une série d'accords tant avec les collectivités locales qu'avec les grands partenaires de l'audiovisuel ou les représentants des ayants-droit a fourni le contrepoids indispensable aux incertitudes gouvernementales. C'est dans ce climat de sérénité retrouvée que les pouvoirs publics devraient procéder dans les *semaines qui viennent* aux derniers arbitrages.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Du 21 au 24 mars. Lire notamment *le Monde* du 22 mars.

Un nouveau mensuel hippique

« LA LETTRE DE CHEVAUX ET CAVALIERS »

La Lettre de Chevaux et cavaliers, nouveau mensuel d'informations sur l'équitation, vient de faire paraître son troisième numéro. Hubert Saint, son responsable, est l'ancien rédacteur en chef de *Chevaux et cavaliers*. Son nouveau « produit », d'un format plus moderne et d'un style plus rigoureux, laisse toujours une place de choix à la vraie polémique, celle qui fait avancer les choses. Parlant, dans son dernier éditorial, de la vénerie et des écologistes qui la combattent, Hubert Saint écrit : « *Savoir que tous ces animaux n'ont été élevés que pour être tués et mangés laisse les écologistes de marbre. Ils n'en sont pas devenus végétariens pour autant.* » Les lecteurs de cette nouvelle publication peuvent être rassurés : Hubert Saint entend entretenir sa réputation – justifiée – dans les milieux hippiques, celle de ne pas écrire avec une brosse à reluire.

★ *La Lettre de Chevaux et cavaliers*, 76840 Saint-Martin-de-Boscherville.

Vidéo pour un poulain

De notre correspondant

Au troisième soir de Télécâble 84, *comme travaux pratiques*, la Fédération audiovisuelle indépendante de Bourgogne proposait au réseau câblé d'Evry une demi-heure de vidéo-transmission en direct depuis un poney-club du Morvan, où vingt gosses de la ville terminaient un *séjour de trois semaines*.

Grand émoi chez les vidéastes bourguignons. Ne s'agissait-il pas pour eux d'une redoutable première ? Un budget de plus de 100 000 F, *la mobilisation de dix* sept techniciens, sans compter les moyens techniques exceptionnels qu'il fallait mettre en œuvre. Oui, décidement, du fond de ce petit hameau perdu (1), l'expérience faisait bel et bien figure d'événement. Et expliquait *la présence du maire, du conseil*ler général et même... du député !

Mais les enfants là-dedans ? Eh bien ! Pendant que les grandes personnes *s'agitaient*, se félicitaient et n'en finissaient pas de s'extasier sur la prouesse technique, micro en main et parfaitement à l'aise devant la caméra, ils n'avaient d'yeux et de commentaires que... pour une petite pouliche, née de quatre jours !

La leçon est utile... Il faut être adulte – presque un vieux monsieur – *pour s'étonner encore de* l'objet vidéo ! Pour ceux qui sont nés avec lui, en revanche, rien de plus *naturel*, de plus pratique aussi. Et la plus raffinée des techniques modernes eût paru aux gamins bien dérisoire en somme si elle ne leur avait permis de faire partager leur émerveillement pour quelque chose qui, à leurs yeux, le justifiait pleinement.

Les enfants ont d'emblée remis les choses à leur place – la technique comme moyen et non comme fin en soi, – et leur indifférence, ou plutôt leur maîtrise naturelle de l'outil, est le plus bel hommage que puissent enfin rêver les papes de la vidéo.

DIDIER CORNAILLE.

(1) Le Croux, commune de Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire).



En bref

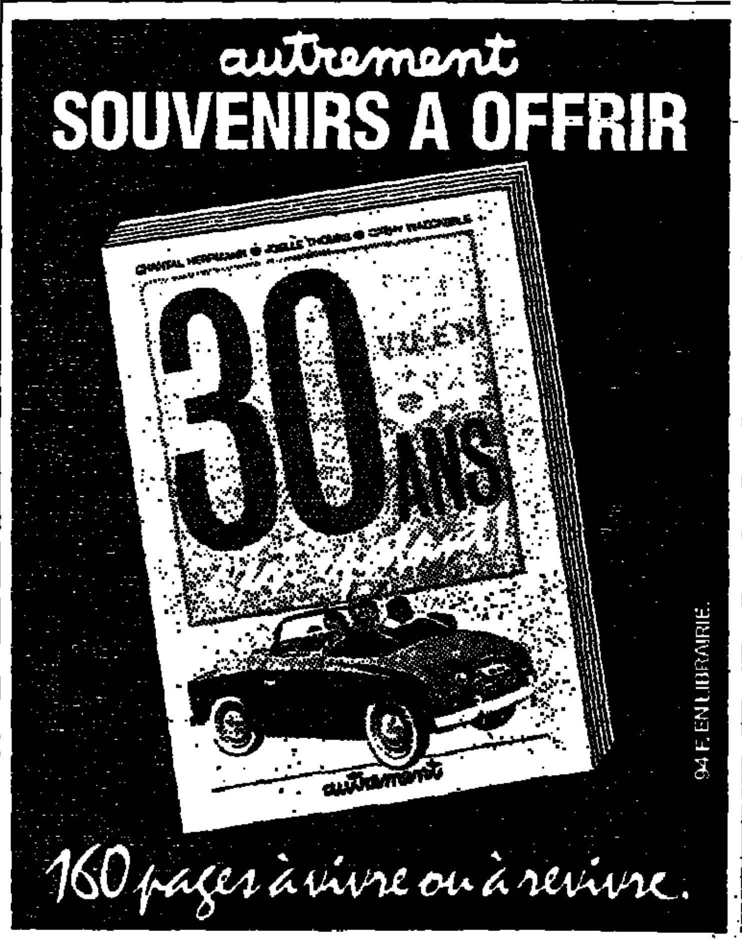
● *L'UNSJ : M. Robert Hersant échappe aux lois.* – A la suite du report d'audience au 7 juin accordé par la dix-septième chambre parisienne à M. Robert Hersant dans son procès au sujet de *France-Soir* (*le Monde* du 24 mars), l'Union nationale des syndicats de journalistes (SNJ, CFDT, CGT) constate que cela se traduit « *encore une fois pour ce patron de presse par la possibilité de se soustraire aux légitimes interrogations des salariés de* France-Soir *et, au-delà, des Français.* » L'UNSJ ajoute : « *Alors que la rédaction de* France-Soir, *sous la menace d'un licenciement de quarante-six journalistes – soit le tiers de son effectif actuel, – continue de se vider de sa substance, Robert Hersant refuse en toute impunité de reconnaître devant un tribunal qu'il est le véritable propriétaire de ce quotidien et d'assumer ses responsabilités.* »

● *La Fédération de la presse et le projet de loi.* – La Fédération nationale de la presse française (FNPF), réunie jeudi 22 mars au Sénat, a réaffirmé son opposition au projet de loi sur la presse, qu'elle considère comme « *une menace pour la liberté d'entreprendre et pour la liberté de la presse, base de toutes les autres* ». Dans la motion finale, adoptée par 92 voix contre 7 et 15 abstentions, la FNPF déplore *qu'« il soit envisagé de donner à une commission à dominante politique le droit régalien de suspendre les avantages fiscaux et postaux des journaux »*. Elle a rappelé en outre que la seule façon « *d'assurer le pluralisme et de limiter les concentrations est de créer un environnement économique permettant aux publications de subsister, au lieu d'accélérer le processus de leur dégradation* ».

L'assemblée générale dénonce en outre « *la lente et profonde dégradation du service postal* » dont témoigne « *l'intensité des réactions des lecteurs* ». Regrettant, qu'en dépit de cette situation l'administration ait décidé de maintenir l'augmentation prévue de 22 % des tarifs postaux pour l'envoi des journaux, la FNPF demande « *avec la plus grande insistance* » que ces hausses « *soient désormais liées à une amélioration réelle et constatée de la qualité du service postal* ».

Le président du Sénat, M. Alain Poher, qui devait recevoir les congressistes, a souligné le fait qu'il avait obtenu du président de la République que la procédure d'urgence ne soit pas retenue devant le Parlement lors de l'examen du projet de loi sur la presse. « *Cela permettra à la commission spéciale mise sur pied au Sénat de rechercher le consensus le plus large avec l'ensemble de la presse* », a déclaré M. Poher, qui, par ailleurs, a félicité M. Maurice Bujon pour sa réélection (1) à la présidence de la FNPF.

(1) Rendue possible grâce à une modification des statuts, qui, auparavant, prévoyaient au maximum deux mandats consécutifs.



LE CARNET

Naissances

– M. Jean-Yves ROBERT-CARTERET et Mme, née Valérie-*Danièle* CONSTANT, ainsi que Gwendoline et Tiffany,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Soazic,

le 13 mars 1984.

74, rue Royale,
78000 Versailles.

Décès

– Mme David Alfan,
son épouse,
Le docteur et Mme Gaston Addi,
Patrick, Laurence et Alexandra,
Le docteur et Mme Joë Benchetrit,
Delphine et Florence,
M. et Mme Raoul Marceau,
Agnès et Olivier,
Le docteur et Mme Serge Galuz,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. David ALFAN,

survenu le 22 mars 1984.
Les obsèques auront lieu, le mardi 27 mars, au cimetière parisien de Bagneux.
On se réunira, à 14 h 45, à la porte principale.

81, boulevard Suchet,
75016 Paris.

– L'Alliance israélite universelle,
L'Ecole normale israélite orientale,
ont le regret de faire part du décès de

M. David ALFAN,
ancien directeur des écoles de l'AIU au Maroc,
puis attaché d'administration à l'ENIO.

Les obsèques auront lieu le mardi 27 mars, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.
On se réunira à la porte principale.

– Mme Jean Lafarge,
son épouse,
M. et Mme Michel Bouchacourt,
M. et Mme Jean-Pierre Lafarge
et leurs enfants,
Mme Gloria Laxer
et son fils,
Mlle Dorothée Laxer,
MM. Jean-François
et Pierre Chassaing,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Antoinette Fredetat,
sa sœur,
Les familles Chauzeville et Lafarge,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 21 mars 1984, dans sa quatre-vingt-unième année, de

M. Jean LAFARGE.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le samedi 24 mars.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Vichy, le lundi 26 mars 1984.

– Mme Madeleine Reboul Martin,
M. Dominique Reboul,
Mlle Valérie Reboul,
Les familles Martin et Treppoz,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MARTIN,
fondateur de la galerie de France,
président d'honneur
du Comité professionnel
des galeries d'art,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 23 mars 1984, en son domicile, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le *mardi 27 mars 1984, à 14 heures*, en l'église Notre-Dame d'Auteuil (place d'Auteuil, à Paris-16e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

1, rue du Capitaine-Olchanski,
75016 Paris.

– Mme Christian Perroux,
son épouse,
Mme veuve Henri Isabelle,
ont la douleur de faire part du décès de

Christian PERROUX,

survenu le 21 mars 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mardi 27 mars 1984, à 10 h 30*, en l'église Saint-Luc, 4, villa de la Fraternité, à Romainville (93).

– Ses amis,
Et tous ses compagnons de lutte,
ont la tristesse douleur de faire part du décès de

Christian PERROUX,
journaliste et écrivain,

survenu le 21 mars 1984.
[Né le 18 juillet 1927, Christian Perroux collabora très jeune à « l'Action française » de Charles Maurras, puis à l'hebdomadaire « Aspects de la France ».
En 1958, il fonda le journal « Nouveau Régime » pour soutenir la nouvelle Constitution et il participa, en 1966, à la création de l'Union de la gauche Ve République, où il milita jusqu'au départ du général de Gaulle, en 1969. Il participa ensuite à la rédaction de diverses publications, notamment la revue gaulliste « la Pensée nationale » (1975-1979) et à la presse royaliste.
Christian Perroux était aussi l'auteur du « Crépuscule des Parlements » (1964), « les Sionistes par eux-mêmes » (1971), « l'Avenir du passé » (à paraître à la Table ronde.]

– On nous prie de faire part de la mort de

Mme Pierre PERDRIEUX,
née Yvonne Mounier,

le 18 mars 1984 à Solesmes, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu en l'église paroissiale et au cimetière de Solesmes, le 20 mars 1984.

De la part de
Mme Jean Mounier, sa belle-sœur,
Et de toute sa famille.

Maison Saint-Michel,
Solesmes (Sarthe).
22, rue François-Villon,
75015 Paris.

– M. et Mme René Petit,
M. et Mme Edward Girollet
et leurs enfants,
Les familles Michelet
et leurs enfants,
Mlle Paulette Zemoz,
Toute sa famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Annette PETIT,

survenu à Caen, le 20 mars 1984, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église de Courseulles, le 23 mars 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Marcel Partouche-Vallotton,
M. Nicolas Partouche,
Mlle Cécile Partouche,
Ses petits-enfants,
La galerie Paul Vallotton de Lausanne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred VALLOTTON,
survenu à Paris, le 22 mars 1984, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
La cérémonie aura lieu en l'église Saint-Jean, avenue de Cour, Lausanne (Suisse), le vendredi 30 mars 1984, à 14 h 30.

Remerciements

– Mme Georges Delagnes,
Ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de

M. Georges DELAGNES,

vous expriment leurs sincères remerciements.

– Mme Pierre Rapeaud,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,
profondément touchés de tant de marques d'affection, d'amitié et de sympathie témoignées à

Pierre RAPEAUD,

remercient tous ceux, si nombreux, qui les ont accompagnés dans leur peine par leur présence, leurs pensées et leurs prières et ainsi les aident dans cette épreuve.

Anniversaires

– Il y a eu trois ans le 25 mars,

Jean-François COURTILLET,
ingénieur ESPCI,
était enlevé à l'affection de sa famille.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont apprécié durant sa longue existence.

Communications diverses

– Mardi 27 mars, à 20 h 30
« Humour juif et inconscient »,
avec Max Kohn et Richard Zrehen
au centre Rachi,
30, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

– Jacques Daget, conteur, avec A. Hampate Ba, du livre *l'Empire Peul du Macina* (Nouvelles Editions africaines), signera l'ouvrage le mardi 27 mars, de 16 heures à 18 heures et de 20 heures à 22 heures, au stand K 3 du Salon du livre.

Le Monde

ECONOMIE

La face cachée du traitement du chômage

IL n'est pas que la promesse faite par le président de la République de diminuer à partir de l'année prochaine de 1 % le montant des prélèvements obligatoires, ni la dérive des dépenses publiques qui n'est pas un phénomène propre à la France, pour faire de la préparation du budget de 1985 une tâche jugée « impossible » par plus d'un haut fonctionnaire. Très difficile en tout cas si la présentation de la future loi de finances doit être conforme à la réalité des chiffres, et surtout ne pas constituer, comme les précédentes, un exercice de report partiel sur les années à venir du coût certainement considérable d'une politique de soutien, déclaré ou discret, aux nombreuses entreprises, grandes et moyennes, touchées par la crise, l'alourdissement des charges et le contrôle des prix.

Si l'action menée par M. Jacques Delors depuis mars 1983 (date de la troisième dévaluation du franc pendant le septennat en cours) doit en profondeur commencer d'assainir non seulement les finances publiques du pays mais aussi les structures de son économie, il convient que le ministre, premièrement, inclut dans les dépenses de l'Etat l'ensemble des débours qui lui incombent normalement et, deuxièmement, commence à intégrer dans les comptes une partie de ce que l'on pourrait appeler l'ardoise extérieure.

C'est à ce prix seulement que les sacrifices demandées aux Français, en termes de pouvoirs d'achat, pourront aider à créer les conditions d'un durable renouveau, et pas seulement permettre, par le biais d'une stagnation ou d'une baisse de la demande intérieure et d'une pause de l'activité, un rétablissement plus ou moins temporaire de la balance des comptes avec l'étranger et un ralentissement de la hausse des prix trop vite confondu avec une réduction de l'inflation.

Les dernières statistiques font état d'une très sérieuse dégradation de la situation de l'emploi, que le gouvernement était parvenu à stabiliser pendant seize mois jusqu'au mois d'octobre 1983. On a presque certainement raison de voir dans ces chiffres le signe que les mesures dites de « traitement social du chômage » arrivent au bout de leur rouleau. *« Le contrat de solidarité que nous avions signé avec l'administration, et qui nous obligeait à compenser les réductions d'horaires de travail par quelques embauches, expire à la fin de ce mois ; nous allons procéder à des licenciements que nous avons dû différer ; ils sont rendus nécessaires tant par la moindre progression de notre chiffre d'affaires que par la modernisation de nos installations »*, nous dit le PDG d'une société du secteur commercial. Beaucoup d'autres, malheureusement, dans l'industrie et ailleurs, tiennent un raisonnement similaire. Ce n'est pas au moment où certains ministres étaient prêts, à l'occasion notamment de la création de « périmètres de renaissance », à envisager un assouplissement des procédures de licenciements, et où, en tout cas, le discours officiel fait la part belle à l'initiative individuelle, cherchant à susciter les vocations d'entrepreneurs parmi les élèves des grandes écoles et les chômeurs, que le gouvernement peut ouvertement s'opposer à l'accélération du mouvement. De même, les programmes de formation des jeunes ne sont pas indéfiniment extensibles, faute d'argent pour les financer.

L'impressionnante victoire psychologique du « reaganisme »

Cependant, la tentation sera grande, dans les mois à venir, sinon encore l'année prochaine au cas où la conjoncture resterait hésitante (et *a fortiori* si elle venait à se détériorer), de freiner la montée du chômage par un autre moyen qui constitue le volet laissé dans l'ombre, ou éclairé le moins possible, de la politique de « traitement social » à laquelle il vient d'être fait allusion. Ce volet caché consiste pour l'Etat à se décharger sur d'autres d'une partie des conséquences des décisions qu'il prend lui-même pour maintenir à flot des entreprises relevant de secteurs en perdition, ou qu'il fait prendre, en donnant de discrètes instructions, pour que des secours soient organisés au profit de telle ou telle société, de grande, moyenne ou petite taille, dont la faillite serait source de « problèmes », voire, dans certaines villes et régions, de troubles sociaux. Les exemples ne manquent pas. A cela s'ajoutent certaines opérations comme celle qui a consisté, en 1982, à faire souscrire par les compagnies d'assurances des titres d'un emprunt destiné à boucler le budget de l'UNEDIC. Qui les remboursera, sinon l'Etat, c'est-à-dire les contribuables ?

Devant l'importance des besoins de financement du secteur nationalisé élargi, l'Etat s'est engagé dès 1982 dans une politique de « non-budgétisation », qui a rapidement pris de vastes proportions. La méthode a connu un succès d'autant plus foudroyant qu'elle autorise de très utiles ambiguïtés. L'impressionnante victoire psychologique de M. Reagan est d'avoir contraint, aux Etats-Unis d'abord (voir les discours des « néo-démocrates », dont *M. Gary Hart essaie de se faire le* porte-parole), mais aussi dans les autres pays industrialisés, les hommes politiques, y compris ceux « de gauche », à considérer comme un bien tout « désengagement » de la puissance publique et comme un mal une extension de ses prérogatives ou de ses interventions. Il a en *quelque sorte placé sur la défensive* les partisans d'un rôle accru de l'Etat, en mettant sur leur dos la charge de la preuve – ce qui, tous les juristes le savent, est un très lourd handicap. Si justifié qu'en soit le motif, il s'agit d'une mode à laquelle ne pouvait échapper la France, patrie d'une planification *incitative, à laquelle il est de plus en* plus difficile de croire, et de l'interventionnisme tous azimuts.

Les socialistes français n'ont pas été les derniers à comprendre le parti qu'ils pouvaient tirer, devant l'opinion, de ce thème. C'est lui qui a conduit le président de la République à proposer, voici déjà deux ans, un plafonnement à 3 % du déficit budgétaire, une opération psychologique très réussie tant en France, où même l'opposition ne pose guère de questions sur les besoins de financement *globaux* du secteur public, qu'à l'étranger où notre pays, sur le vu des statistiques officielles, continue à ne pas faire trop mauvaise figure dans les comparaisons internationales concernant la maîtrise *des dépenses publiques*. Pour satisfaire à la même attente, M. François Mitterrand, prenant de court les services de la Rue de Rivoli, a récemment promis une diminution de un point du total des prélèvements obligatoires.

En tenant, aux grandes sociétés nationales ainsi qu'aux entreprises nouvellement nationalisées, à peu près le langage suivant : *« Si vous voulez obtenir davantage d'argent, ne comptez pas sur le budget de l'Etat ; adressez-vous à ceux qui en ont, aux banques, et, si vous le pouvez, au marché financier, en lançant des emprunts, en France ou à l'étranger »*, le gouvernement socialiste semblait inscrire *son* action dans la ligne de ce que réclamait l'opinion. Cependant, il y a désengagement et désengagement.

Dans la pratique, une telle politique revient à augmenter encore l'endettement d'entreprises déjà *surendettées. On a beau essayer* d'améliorer la présentation des bilans en créant de nouveaux instruments financiers, on ne change pas la réalité des choses. C'est ainsi que les sociétés nationalisées du secteur concurrentiel ont émis des « titres participatifs », dont on voudrait bien assimiler le produit à des fonds propres. Les titres en question ont une nature hybride, en partie action, en partie obligation, selon un dosage variable. Même dans le meilleur des cas, celui des titres émis par la CGE, par exemple, la composante obligation l'emporte sur la composante action : *ainsi le veut la loi*. Encore ne s'agit-il là que de la prolongation, sous d'autres formes, de pratiques anciennes. Le capitalisme d'Etat étant défaillant, comme l'était déjà – et parfois plus – le capitalisme privé (on a maintes fois relevé la modicité des nouveaux apports faits par les actionnaires), il n'est pas d'autre moyen que d'avoir recours à l'emprunt.

L'encadrement des mauvaises créances

Les choses deviennent plus scabreuses quand l'Etat oblige les banques, *qui sont désormais quasiment* toutes sa propriété, et les organismes spécialisés de crédit, tel le Crédit national, à participer à des opérations de sauvetage au profit d'entreprises soit du secteur public, soit du secteur privé (Poclain, Creusot-Loire et beaucoup d'autres). A l'extrême, comme pour le cas des sociétés *sidérurgiques* (opération commencée en 1978) ou de Poclain, *les banques sont amenées à convertir* une partie de leurs créances en participations au capital, à en rééchelonner d'autres et à renoncer à la perception des intérêts échus. Que se passera-t-il dans l'avenir si un nombre plus ou moins grand de débiteurs – nous avons déjà rappelé que nombreuses sont aussi les interventions dispersées à travers le territoire en faveur des PME – se révèlent incapables de rembourser ?

On ne dira jamais assez que le crédit en tant que tel n'est pas une source d'inflation ; ce qui l'est, en revanche, c'est le crédit distribué à fonds perdus. Le processus, une fois enclenché, se nourrit de lui-même, surtout dans un pays comme la France où la profession bancaire est *en fait* cartellisée et où la pratique généralisée du partage des risques implique souvent qu'on continue longtemps à soutenir à bout de bras tel ou tel client malade. M. Delors se *vante d'encadrer le crédit* comme le faisaient déjà ses prédécesseurs. Mais les créances douteuses et connues pour telles au moment même où elles prennent naissance sont comprises dans l'encadrement. Or ce sont elles qui créent l'inflation.

Pendant longtemps, les prêts consentis à des conditions spéciales à des secteurs d'activité que l'Etat voulait ou bien sauvegarder, ou bien encourager, étaient accordés par le Trésor. Ils étaient inscrits au budget au titre du Fonds de développement économique et social (FDES). Le FDES a été vidé d'une grande partie de son contenu. Mais est-il certain que le budget n'aura pas un jour à supporter le poids des transferts *ainsi opérés ? De deux choses l'une :* ou bien les banques devront constituer de très importantes provisions pour absorber les pertes qu'elles devront subir – cela est à peu près certain – ou bien le Trésor devra se substituer à tel ou tel débiteur défaillant pour qu'elles puissent être remboursées. Tout laisse à penser que l'Etat devra encore, d'une façon ou d'une autre, dédommager les autres victimes *des faillis* (à commencer par les salariés finalement licenciés). Cela se traduira par un alourdissement des dépenses publiques auxquelles on ne pourra faire face que de deux manières : ou bien en taxant les contribuables, ou bien en laissant le soin à la Banque de France de financer par l'inflation un déficit accru, autre façon de ponctionner les revenus des Français.

Aujourd'hui, le franc se tient bien sur les marchés des changes, mais de *quelles nouvelles dévaluations* faudra-t-il payer un assainissement non seulement des finances publiques, mais des comptes de sociétés françaises publiques ou privées ?

En limitant le nombre et la portée de ses interventions, ce qu'atteste la dégradation nouvelle concernant le chômage et le nombre élevé de faillites, le gouvernement a commencé, mais a commencé seulement, à *accepter les conséquences d'une longue* pratique (antérieure au 10 mai, mais accentuée depuis lors) de colmatage de la crise. Pour rendre moins lourds simultanément les sacrifices, il faudrait avoir l'audace d'une politique dynamique comportant notamment une libération des prix, un abandon de l'encadrement du crédit, une réglementation plus libérale du droit du travail.

PAUL FABRA.

LA DIFFICILE SUCCESSION DES ENTREPRENEURS

A en croire une enquête du Crédit hôtelier, 56 % des chefs d'entreprise ont plus de cinquante ans, près de 20 % plus de soixante ans. C'est dire que d'ici à la fin de la décennie le quart des entreprises françaises aura changé de main.

Or, les patrons le reconnaissent, l'entrepreneur, surtout s'il est créateur de son entreprise, *néglige le problème de sa succession. « La transmission,* avoue M. Gattaz, *est généralement peu préparée, mal préparée, tardivement préparée. »* Comme ces monarques qui ne terminaient pas leur mausolée de *peur de n'avoir plus qu'à mourir,* les chefs d'entreprise estiment sans doute que nommer leur successeur c'est mourir un peu.

Conséquence : il est admis que près de 10 % des défaillances d'entreprise ont pour origine *une succession mal préparée* et que, de ce fait, près de trente mille salariés se retrouvent chaque année au chômage. Presque autant que ce qui est prévu dans certains des grands secteurs sinistrés de l'industrie française.

Réunis dans un Carrefour du *partenariat* et de la transmission d'entreprise, le 22 mars à Paris, des notaires, des experts-comptables, des syndics, des agents de change et des entrepreneurs ont tenté d'élaborer des recommandations pour que les transmissions se passent mieux. Et, parce que les héritiers réunissent rarement la compétence, la motivation et l'acceptation par l'entreprise, qui sont les conditions pour qu'une succession familiale soit possible, ils ont envisagé notamment de faciliter la cession à des tiers. Le président du CNPF a raconté comment il avait été obligé de renoncer à céder une partie du capital de son *entreprise, Radiall – spécialisée* dans les composants électroniques, – à huit ou neuf de ses cadres, tant cela coûtait cher à celle-ci (4 000 francs pour 1 000 francs de capital cédé).

Différer de cinq ans et étaler *sur dix ans le paiement des droits* de succession ; uniformiser les taux de ces droits quel que soit le degré de parenté existant entre le chef d'entreprise et son successeur ; améliorer la fiscalité des ventes de patrimoine et de la *donation-partage ; déduire* des résultats de l'entreprise l'assurance que souscrirait le chef d'entreprise qui garantirait le montant des droits de mutation à régler lors de la succession ; créer une commission d'évaluation de la valeur de l'entreprise cédée ; instaurer un abattement particulier des droits de succession pour les biens professionnels comme cela existe déjà pour les forêts ou les terrains agricoles donnés à bail à long terme : les propositions n'ont pas manqué. Et toutes ne sont pas absurdes. L'une, d'ailleurs, à savoir la possibilité pour les cadres de créer une société holding *pour reprendre leur entreprise,* est incluse dans le projet de loi sur la création d'entreprise que M. Delors doit présenter au conseil des ministres du 29 mars. *Mais,* quelle que soit l'évolution du droit et de la fiscalité, *la réussite des transmissions* continuera de passer d'abord par la prévoyance du chef d'entreprise. Prévoir, n'est-ce pas sa première fonction ?

B. D.

Les syndicats dans le secret des affaires

L'INTERVENTION des syndicats dans la gestion des entreprises est de plus en plus *fréquente, même si toutes les* confédérations ne l'envisagent pas avec la même dynamique. Pour ne prendre que quelques exemples, lorsque Renault, en novembre, élaborait un accord de coopération industrielle avec Coherent Radiation, le leader mondial du laser industriel, la CGT de la Régie – via *l'Humanité* – rendit publique cette négociation franco-américaine pour se demander si *« toutes les voies permettant de parvenir à un accord franco-français* [avaient] *été explorées »*. La CGT ajoutait que CILAS, filiale de la Compagnie générale d'électricité, le numéro un européen, possédait *« des atouts sérieux »*.

Plus récemment, à propos des suppressions d'emplois chez Citroën, on a entendu M. Philippe Bracelet, délégué syndical central CGT, affirmer : *« Il ne faut pas laisser pourrir l'outil de production, mais investir dans la robotique et la recherche, lancer les nouveaux modèles qui sont prêts (COSA et haut de gamme), mettre en œuvre une véritable politique de formation pour développer la marque, concevoir les voitures de demain. »* Et le secrétaire CGT d'Aulnay, M. Akkra Ghazi, dire dans *l'Humanité* : *« Il y a sous-effectif (...). Nous demandons une commission officielle sur la production et les effectifs, ainsi que la nomination d'un expert comme le prévoient les droits nouveaux des comités d'entreprise en cas de licenciement collectif. »*

Enfin, on ne compte plus les demandes syndicales de rapatriement de certaines productions automobiles actuellement réalisées à l'étranger et les critiques virulentes de la CGT sur *« la stratégie américaine »* des grands groupes.

Il ne faudrait pas croire que ces critiques soient sans effet. La Compagnie générale de radiologie, qui devait être « cédée » à une société américaine, n'est restée française que sous cette pression, et l'on a raconté à de multiples reprises comment le plan de restructuration de La Chapelle-Darblay avait été revu.

Jamais les salariés des entreprises, nationalisées ou non, n'ont donc eu autant d'information et de pouvoir. Renault a ouvert le 15 mars la longue série des élections des représentants du personnel au conseil d'administration des sociétés du secteur public. Plus de deux millions de travailleurs dans six cent quarante-trois entreprises voteront ainsi d'ici au 30 juin. Or la loi du 26 juillet 1983 sur *« la démocratisation du secteur public »* est claire. Son article 7 stipule qu'*« aucune décision relative aux grandes orientations stratégiques, économiques, financières ou technologiques de l'entreprise (...) ne peut intervenir sans que le conseil d'administration en ait préalablement délibéré »*.

Dans le privé, les dispositions des lois Auroux applicables dans les entreprises de plus de cinquante salariés étendent le rôle des comités d'entreprise. Ceux-ci ont désormais *« pour objet d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution financière de l'entreprise, à l'organisation du travail et aux techniques de production »*. La CFDT ne s'y est d'ailleurs pas trompée, qui voit dans ces lois une concrétisation *« du contrôle effectif du comité d'entreprise sur la marche de l'entreprise »*.

Le comité d'entreprise dispose désormais d'attributions élargies et de moyens accrus. Il est consulté par exemple sur les prises de participation, peut donner son avis sur les augmentations de prix, dispose, dans les grandes entreprises, d'une commission économique, peut faire appel à des experts extérieurs, etc.

Il a aussi des droits accentués grâce à la loi du 1er mars 1984 sur la prévention et le règlement amiable des difficultés de l'entreprise. Comme les autres partenaires de l'entreprise, le comité a des droits nouveaux en matière d'information financière et comptable (situation de l'actif réalisable, compte de résultat prévisionnel, tableau de financement, plan de financement prévisionnel, etc) et, comme eux, il pourra demander des explications, voire proposer des solutions, si l'état de l'entreprise est *inquiétant*.

Le patriotisme d'entreprise

*Cependant, si le législateur a for*tement accru les droits des salariés – et d'abord le droit de savoir, donc de pouvoir agir, – il n'a pas cru bon d'accentuer leur responsabilité. Pour ne prendre que deux exemples, la loi de démocratisation du secteur public prévoit qu'*« en aucun cas* [les représentants des salariés aux conseils d'administration] *ne peuvent être déclarés solidairement responsables avec les administrateurs représentant les actionnaires »*, *« lorsque leur responsabilité d'administrateur est mise en cause »*.

D'autre part, dans la loi sur les entreprises en difficulté, il est certes prévu que *« les informations concernant l'entreprise communiquées (...) ont par nature un caractère confidentiel. Toute personne qui y a accès (...) est tenue à leur égard à une obligation de discrétion »*. Mais les députés – bien peu hommes d'entreprise il est vrai – ont balayé la sanction pénale qui accompagnait, à la demande des sénateurs, le non-respect de cette obligation.

Voilà donc les syndicats avec un pouvoir essentiel. Et l'on a vu ces derniers mois qu'ils résistaient bien mal à son exécution. La plupart des accords industriels en négociation ont été annoncés par eux, tout comme ils ont le plus souvent donné l'alerte sur les difficultés de certaines entreprises. Or faire savoir prématurément qu'une coopération industrielle est envisagée entre deux groupes français ou un français et un *étranger*, c'est alerter la concurrence, l'engager parfois à surenchérir. Cela est si vrai que les négociateurs de l'accord CGE-Thomson ont préféré n'alerter leurs conseils d'administration qu'une fois l'accord bouclé, ce qui n'est guère satisfaisant. Il faut admettre que *« le secret des affaires »* n'est pas une arme *tournée contre les syndicats,* mais contre les autres entreprises.

De même, des indiscrétions prématurées sur les difficultés d'une entreprise risquent fort d'inquiéter ses banquiers, de décourager ses fournisseurs et d'accélérer la chute au lieu de la prévenir.

Ce que le patronat dénonce comme *« une socialisation croissante de l'économie »* n'est pas une mauvaise chose en soi. Deux livres récents : *le Prix de l'excellence*, et *l'Entreprise du 3e type* (1) montrent, comme l'écrit Michel-Albert en préface de ce second livre, que l'avenir est à *« l'entreprise du taylorisme à l'envers, celle du principe de confiance opposée à celle du principe disciplinaire, celle de l'OS intelligent opposée à celle de l'OS idiot, celle de la culture diffusée opposée à celle de la connaissance confisquée, celle de l'ouverture sur le monde opposée à celle de la fermeture sur soi, celle de la souplesse opposée à celle de la rigidité, celle de la qualité précédant la quantité »*.

Les cercles de qualité, les cercles de pilotage (qui proposent aux divers niveaux d'encadrement l'occasion de participer à l'élaboration de la stratégie de l'entité à laquelle ils travaillent) sont la preuve qu'une plus grande diffusion des informations responsabilise les individus.

Tout va donc dépendre de l'utilisation que feront les syndicats de ces pouvoirs nouveaux. Qu'ils se servent des informations qu'ils recevront comme instrument contre leur entreprise, et cette rigidité supplémentaire risque d'être bientôt insupportable. Qu'ils fassent preuvent de patriotisme maison – une révolution dans l'ordre des priorités du syndicalisme français, – et cela peut permettre de répondre au désir actuel des salariés de faire un travail utile dans une entreprise transparente.

Quand on entend la CGT réclamer les embauches chez Citroën – où la direction vient d'annoncer près de six mille suppressions d'emplois – au nom d'un sous-effectif, nié par *tous les experts français, on* peut n'être que médiocrement optimiste.

BRUNO DETHOMAS.

(1) *L'Entreprise du 3e type*, par *Georges Archier et Hervé Serieyx*, aux éditions du Seuil, 218 p.

LA LUTTE CONTRE LA FAIM

Sous-nutrition : des avertissements alarmistes

Il n'est pas sûr que l'état actuel des réflexions des institutions internationales spécialisées, FAO, Commission économique pour l'Afrique (dépendant également des Nations unies), CMA (Conseil mondial de l'alimentation), etc., soit d'un secours décisif pour permettre aux peuples menacés de malnutrition ou de sous-nutrition d'écarter le danger. Ce n'est pas minimiser la gravité des problèmes posés ni l'intensité du drame qui se joue dans certaines régions du Sahel et du Nord-Est *brésilien* que de rappeler la tendance, bien connue aujourd'hui, de ces institutions de gonfler les chiffres. On peut penser que plus de rigueur aurait finalement pour effet de mobiliser davantage l'opinion, plutôt que le contraire.

Quant aux solutions préconisées par les experts, elles procèdent souvent plus de raisonnements purement *statistiques* que *d'une analyse économique*. C'est un fait que l'Afrique est devenue plus dépendante de l'extérieur qu'elle ne l'était pour son alimentation. *Est-ce a priori et dans tous les cas un* mal comme l'affirment les « experts » ? Le CMA estime, ce qui paraît en effet la direction à suivre, que les politiques doivent d'abord *viser à fournir des* emplois (non agricoles) aux millions de ruraux sous-employés.

Or, les progrès de l'industrialisation vont nécessairement de pair avec ceux des échanges, y compris les échanges (intérieurs et extérieurs) portant sur les denrées.

L'expérience a montré que pour développer les productions locales, les réformes agraires, surtout si elles sont menées pour des motifs de nature essentiellement politique, ne sont pas nécessairement le moyen le plus efficace. Celles qui ont réussi peuvent se compter sur les doigts de la main (Taïwan, Corée), les autres se sont soldées par une baisse parfois brutale de la production. Un des échecs les plus spectaculaires est celui de la Tanzanie.

Même si les chiffres cités doivent être accueillis avec précaution, et les solutions préconisées passées au crible de l'analyse, les travaux et études récents ont au moins le mérite d'attirer l'attention sur ce qui demeure un des problèmes les plus angoissants de notre temps.

P. F.

LE secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), M. A. Adedeji, a récemment sollicité solennellement le soutien international à la *« lutte de l'Afrique pour sa survie économique »*. Il a rappelé que l'Afrique avait fait face en 1983 à *la crise alimentaire la plus grave* depuis 1973-1974, époque à laquelle la famine fit de nombreuses victimes au Sahel. Aujourd'hui, cent cinq millions de personnes, dans vingt-quatre pays (1), selon la FAO sont menacées de malnutrition aiguë, voire de disette, à la suite de phénomènes tels que la sécheresse (2) et ses conséquences, mais aussi de poli*tiques agricoles inappropriées, fac*teurs auxquels viennent s'ajouter l'instabilité gouvernementale, et, dans certains cas, les guerres civiles.

L'index de la production agricole alimentaire par tête d'habitant est tombé de 95, en 1976, à 89 en 1982 et a diminué de 2 % de 1982 à 1983. La FAO relève une forte diminution de la production dans les vingt-quatre pays, de 19,7 millions de tonnes en 1981, à 16,2 millions de tonnes en 1983. Aussi bien la situation s'était-elle aggravée dans ces pays connaissant de mauvaises récoltes et de plus ou moins graves pénuries. Alors qu'au cours des années 70, indiquait également M. A. Adedeji, la population africaine s'est accrue à un taux de 2,8 % par an, la production agricole alimentaire n'a progressé, en moyenne, qu'à raison de 1,5 % par an.

En 1960, l'Afrique se suffisait à peu près à elle-même. Au début des années 80 elle dépendait des importations pour 14 % de ses besoins alimentaires solvables (20,4 millions de tonnes de céréales en 1980). Elle *est devenue ainsi de plus en plus dé*pendante de l'extérieur et de l'aide alimentaire pour ses approvisionnements. Mais ceux-ci, soulignait le secrétaire-exécutif de la CEA, n'atteignent généralement pas les populations les plus pauvres, rurales et urbaines. Et, malgré ces importations, le niveau nutritionnel des Africains est resté pratiquement sta*gnant depuis le début des années 70.*

Analysant les prévisions à long terme, M. Adedeji concluait que le taux de couverture des besoins alimentaires par la production ne sera plus que de 71 % en l'an 2008. L'autosuffisance n'apparaît pas pour demain ! La dépendance des pays africains va aller s'aggravant.

La faim n'est pas inéluctable

L'Organisation des nations pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime, pour sa part, à 5,4 millions de tonnes (une augmentation de 38 % en un an) sur lesquels *« 3,3 millions de tonnes devraient être fournis par l'aide alimentaire proprement dite »*, les besoins globaux d'importations des vingt-quatre pays africains, pour 1984. A la mi-janvier, son directeur général, M. E. Saouma, a lancé un appel pour qu'ils reçoivent une aide alimentaire de 1,6 million de tonnes et une assistance financière pour divers projets de 100 millions de dollars. Il a invité les pays donateurs à accélérer leurs livraisons — 1,7 million de tonnes ont déjà été annoncés — pour *« éviter que la situation ne prenne un tour catastrophique »*.

Un rapport au Conseil mondial de l'alimentation (CMA) vise cependant à montrer que la faim n'est pas un *phénomène inéluctable ni* l'aide alimentaire la panacée (3). Il affirme qu'un grand nombre des prévisions formulées lors de la conférence sur l'alimentation, en 1974, se sont révélées mal fondées (4).

Créé à la suite de cette conférence, le CMA a pour mission de passer périodiquement en revue les problèmes majeurs affectant la si*tuation alimentaire mondiale et* les efforts faits pour les résoudre par les institutions des Nations unies et par les gouvernements. Rédigé par un groupe d'experts indépendants, ce document tente de dégager des orientations en vue de relever la production dans les pays déficitaires et de réduire leur dépendance : *« En 1984*, assure-t-il, *la situation céréalière mondiale est semblable à celle du début des années 70 : larges disponibilités au niveau global, prix des grains en baisse, excédents de production non-commercialisés en Amérique du Nord et dans les pays de la CEE. »* En janvier, la production céréalière mondiale était toutefois estimée en baisse par rapport aux récoltes records de 1981 et 1982 (5). Or, il y a dix ans, les hypothèses avancées étaient plutôt que le monde entrait dans *« une période de resserrement de l'offre globale »* et, de la sorte, de hausse de prix. Aujourd'hui, l'instabilité du marché international des denrées alimentaires et des matières agricoles ne fait que rendre la tâche plus difficile au pays qui ont des besoins à couvrir.

La pauvreté en partage

La décennie écoulée, estiment encore ces experts, a permis d'avoir une claire compréhension de la nature et de l'étendue de la *malnutri*tion. Ils affirment d'abord, et c'est là que réside l'originalité de leur analyse, que le *« problème de la faim »* n'est plus regardé comme un problème de déficience en protéines, mais *« plutôt de sous-nutrition chronique »*, comme une consommation inadéquate de calories quantitativement plutôt que qualitativement. Cela affecte un ensemble de groupes vulnérables dont *« le lien commun est la pauvreté »*. La faim, selon ces experts, tient plus à la sous-nutrition qu'à la malnutrition. Et sa cause c'est la pauvreté. Mais peut-on dire que *« la faim est essentiellement un problème rural »*, quoique la majeure partie des produits locaux commercialisés et de ceux livrés au titre de l'aide alimentaire soient distribués dans les villes ? Il est vrai, en revanche, que le risque de famines massives *a été largement écarté.*

Les experts n'ont pas tort non plus de souligner que *« le problème de la faim est étroitement lié aux conditions alimentaires et au marché du travail »*, et qu'il est moins sensible dès lors que la population active dispose de possibilités d'emploi et de sources de revenus. Avec une certaine humilité, ils indiquent qu'*« il est aussi difficile de mesurer la consommation alimentaire que de spécifier des normes de consommation »* et ils estiment de 400 à 600 millions le nombre de personnes qui, à travers le monde, connaissent une insuffisance alimentaire chronique. Ils soulignent la nécessité, pour résoudre le problème de la faim, d'intervenir au niveau national sur les différents facteurs économiques et politiques entrant en ligne de compte (politiques agricoles, ré*formes* de structures, emplois, distribution des revenus, crédits, prix, taux de changes, etc.) et au niveau mondial sur les échanges et l'*« environnement international »*.

Dans le premier cas, ces spécialistes ne craignent pas d'affirmer que les politiques suivies par une majorité de pays du tiers-monde ne résoudront pas le problème de la faim, à moins qu'elles contribuent à améliorer le revenu et la consommation des plus pauvres et mal nourris. *Le CMA a fait de la question de la* sécurité et des stratégies alimentaires pour y parvenir son cheval de bataille (de même que le commissaire européen à la coopération et au développement, M. E. Pisani). Ces stratégies ont pour but d'harmoniser l'assistance des pays donateurs avec les différentes actions nationales, en vue d'augmenter la production. Plusieurs pays *commencent à suivre* cette voie.

Fournir des emplois aux pauvres ruraux

L'originalité d'une thèse tient parfois moins à son contenu qu'au cadre dans lequel elle est exposée. Si, pour les auteurs du rapport au CMA, la « clef » d'une réduction à long terme de la faim est de fournir des emplois aux pauvres ruraux — en diversifiant les activités non agricoles, — cette mesure doit être accompagnée de réformes agraires là où cela est possible. Or, à cet égard, le sous-directeur général de la FAO, M. Nurul Islam, notait récemment que, depuis *1979*, *« il n'y a eu aucune importante redistribution de terres en faveur des pauvres ruraux »* et que *« les ratios terre/homme empirent dans le secteur agricole des PVD »* malgré des déplacements massifs de populations du secteur agricole vers le secteur non agricole.

Les experts du CMA n'hésitent pas, pour leur part, à déclarer qu'*« environ la moitié des gens souffrant de la faim — la majorité se trouvant en Afrique — pourraient probablement produire leur propre nourriture »*. Encore faudrait-il, dira-t-on, qu'ils disposent de terres et de moyens nécessaires. *« Le plus important de tout est la volonté politique »*, affirment-ils, ajoutant que la majeure partie de l'accroissement de production agricole devra provenir, plutôt que de la mise en valeur *de terres nouvelles, d'une augmenta*tion des rendements par surface cultivée, en utilisant beaucoup plus — et sans doute, pourrait-on ajouter, beaucoup mieux — le potentiel irrigable. La fourniture et la maîtrise de l'eau aux paysans sont peut-être l'élément central de *« l'équation production agricole-alimentaire, pauvreté, faim »*, note le rapport.

Une injection d'aide extérieure massive

Etant donné les investissements *nécessaires* dans l'agriculture des pays pauvres, un courant d'aide important est indispensable. Mais tout programme d'assistance doit soutenir des changements de politiques agricoles, souligne en bonne logique le rapport, tandis que les pays donateurs, notamment les membres de l'OPEP et, dans une moindre mesure, ceux de l'OCDE, sont invités à augmenter la part de leur aide à l'agriculture. Le secrétaire exécutif de la CEA estime pour sa part que, pour qu'elle *« survive économiquement »*, l'Afrique a besoin d'*« une injection extérieure massive »*. Il ne se cache pas que si l'on veut résoudre sa crise alimentaire, l'Afrique devra voir sa dépendance croître. Mais, dit-il, l'assistance extérieure a un rôle capital à jouer dans la stratégie de recherche de l'autonomie alimentaire. Car *« il est clair comme de l'eau de roche que sans aide additionnelle aucune stratégie alimentaire n'a de chance de réussir »*. *« Ce dont l'Afrique a besoin*, déclare encore M. Adedeji, *ce n'est pas d'une aide alimentaire accrue, qui ne ferait qu'aggraver sa dépendance économique, mais d'un soutien matériel technique et financier massif. »* (20 milliards de dollars pour les cinq années à venir). Or on assiste depuis quelque temps à une diminution des ressources d'institutions se consacrant largement (AID) ou totalement (FIDA) au développement agricole !

Pas de politique harmonisée entre institutions compétentes

Une majorité de pays en développement se trouvent dans une situation de dépendance croissante à l'égard du marché international. Quelque vingt-cinq pays — qui sont les plus importants en ce qui concerne la production agricole alimentaire — représentent environ 50 % de l'offre et de la demande et déterminent ainsi les conditions du marché. Les Etats-Unis font 50 % du commerce des grains depuis sept ans ! Les PVD sont sur le point de devenir des importateurs nets de produits agricoles. A ces données, il faut ajouter, comme le rappelle le *rapport au CMA, que les pays déve*loppés ont virtuellement exclu les secteurs agricoles des grandes négociations internationales, guère fait les efforts souhaitables pour assainir les opérations des grandes sociétés céréalières sur le marché mondial des grains (car les Etats bénéficient de leur action) et pour mettre les PVD à l'abri des fluctuations des cours. *Le problème d'une réserve in*ternationale de sécurité alimentaire est toujours en suspens depuis plus d'un an en raison de l'absence d'accord politique entre pays producteurs et pays importateurs. L'idée n'est pas abandonnée. Mais les discussions sur le renouvellement de l'accord international sur le blé démontrent les difficultés pour mettre sur pied une telle réserve. Le rapport au CMA considère que les pays développés devraient élaborer leurs *politiques agricoles nationales en* n'en mesurant les implications sur les prix et sur les pays à bas revenus.

Enfin, il est un obstacle dans la lutte contre la faim : les conflits de compétence — voire idéologiques, politiques ou de personnes — entre institutions qui s'en occupent. Doté d'un appareil très léger, le CMA devrait, par sa charte, étendre ses prérogatives *« à tous les aspects des problèmes alimentaires mondiaux dans le but d'adopter une approche intégrée »*. Mais le moins qu'on puisse dire est qu'il a du mal à harmoniser sa politique avec l'action de la FAO. La coordination des opérations des institutions internationales (telles que la CEE), de celles du système des Nations unies, ainsi que des gouvernements — sans parler de l'action des organisations non gouvernementales — apparaît pourtant, elle aussi, comme une nécessité impérative devant la gravité des drames humains que recouvre la froideur des rapports officiels.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Ces *vingt-quatre* pays sont : Angola, Bénin, Botswana, Cap-Vert, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Lesotho, Mali, Mauritanie, Mozambique, République Centrafricaine, Sao-Tomé-et-Principe, Sénégal, Somalie, Swaziland, Tanzanie, Tchad, *Togo*, *Zambie* et *Zimbabwe*. Dans environ la moitié de ces pays il y a plus de 1,2 million de réfugiés, qui sont parmi les plus affectés par la crise alimentaire.

(2) Le Sahara s'étend vers le sud à raison de 200 km par an, a indiqué également M. Adedeji, soulignant que la sécheresse et la désertification affectent aujourd'hui trente-quatre pays africains et font peser *« la plus dangereuse contrainte »* sur le développement de l'Afrique ».

(3) Voir dans « le Monde de l'économie », l'article d'Alain Pecqueur, critiquant les effets de l'aide alimentaire *(le Monde* du 21 février).

(4) « The world food and hunger problem : changing perspectives and possibilities 1974-1984 ».

(5) En janvier 1984, la FAO estimait la production céréalière mondiale à 1 619 millions de tonnes, soit 5 % de moins que la récolte record de 1982 de 1 706 millions de tonnes.

DANS LE TIERS-MONDE

Révolution verte : de grandes marges de croissance restent disponibles

« RÉVOLUTION verte », expression chargée d'espoirs, puis de controverses. Ses formes et ses effets apparaissent très variables dans le tiers-monde. Comment s'opèrent les choix entre les différentes techniques, comment se répartissent-ils dans l'espace ?

Premier exemple, le Mexique. Les provinces arides du nord entrent en scène, déjà après 1940, avec de solides infrastructures : grands travaux d'irrigation, routes, communications ; un peu plus tard intervient l'apport capital de la recherche agronomique avec le soutien des Américains grâce aux fameux blés mexicains, variétés nouvelles réagissant bien à de bonnes doses d'engrais chimiques qui, elles-mêmes, exigent *plus d'eau que les semences* traditionnelles. Les domaines de 100-200 ha, ou plus, jouent à fond sur la mécanisation. Dans ce monde subtropical se répète en gros le modèle de l'agriculture occidentale : rendements élevés, besoins limités en main-d'œuvre.

Ce type de modernisation se répète dans d'autres parties de l'Amérique latine, entre autres dans les Etats du sud brésilien, où le soja, suivi du blé, monte en flèche. Tracteurs, engrais chimiques, pesticides, affluent d'abord des Etats-Unis, puis sortent des usines brésiliennes. Des sociétés multinationales s'insèrent dans le mouvement.

Gros et petits paysans

En Asie, les *mutations* prennent un visage différent, quelles que soient les options idéologiques. Le poids des densités rurales et le manque de ressources rendent impossible où réduisent considérablement, l'adoption du modèle occidental. Peu à peu *se met en place un nouveau* mode de production qui s'éloigne de l'agriculture traditionnelle sans tomber dans la grande unité mécanisée de type européen ou nord-américain.

Nous voici dans le nord-ouest de l'Inde. Un paysan *pieds nus*, la chemise rapiécée, mène ses bœufs attelés au vieil araire en bois renforcé d'une tige de fer, puis passe la planche traînante pour aplanir, opérations qui se répètent huit à dix fois. Les semis suivent avec l'entonnoir en bois fixé sur l'araire. (Le même outillage figure sur des bas-reliefs de Sumer, deuxième millénaire avant J.-C.) Les *sarclages se font toujours* à la main, la moisson à la faucille. Pour le battage, Ram Singh emploie ses bœufs ou recourt à une petite machine rustique fabriquée dans le bourg voisin.

Mais notre homme a innové sur les points décisifs. Il a installé des puits (les premiers datent d'il y a vingt ans) ; il utilise à bon escient les engrais chimiques, tout en conservant une large part de son vieil héritage technique. D'innombrables paysans ont fait comme lui. Quant aux tracteurs, ils deviennent surtout l'apanage des gros propriétaires de 10 à 15 ha. Les meilleurs *rendements atteignent 4 000 kg à* l'hectare.

Dans les beaux deltas du sud-est de l'Inde, même processus. Les réseaux de canaux, très anciens ou datant des Anglais, alimentent une riziculture qui aujourd'hui accueille *nouvelles semences, engrais chimiques* et pesticides.

Allons plus loin dans les districts avancés de Chine. Le tracteur joue un rôle plus manifeste qu'en Inde, entre autres du fait du manque de bêtes de trait, mais de nombreuses *anciennes techniques restent* présentes. Décisive est la meilleure maîtrise de l'eau : par canaux (vieille tradition) et par stations de pompage près des rivières, ou par puits tubés à pompe. Là-dessus se greffent nouvelles semences, engrais chimiques, selon les cas (surtout en saison des pluies) pesticides.

Dans ces gros villages du Hebei (plaine du Nord), les puits tubés se sont multipliés. Les communes avancées récoltent 3 000-4 000 kg/ha de blé. Les rizières bien aménagées du centre et du sud produisent maintenant 3 500 kg/ha de riz décortiqué, soit le double des meilleurs rendements traditionnels.

Même processus à Java (1). Tracteurs et motoculteurs restent peu répandus. Par contre, semences, engrais, pesticides, jouent à plein, assurant, moyennant une irrigation adéquate, 3 000 à 3 500 kg/ha de riz par récolte.

En Amérique latine, l'effet « révolution verte » relève, dans une large mesure, des grands domaines. En Asie, malgré les idées reçues, presque tous les propriétaires, grands, moyens, petits (0,5 à 1 ha ou *moins*), *participent, à des degrés* variables, à ce mouvement. A maintes reprises j'interroge des propriétaires de moins d'un hectare dans le sud-est de l'Inde qui se débrouillent pour acheter les nouveaux *facteurs* de production indispensables, avec pour conséquence des gains sensibles. Quant aux manœuvres agricoles sans terre, en Inde leurs salaires tendent à augmenter comme leurs possibilités d'emploi.

Les observations *sur le terrain* se recoupent dans divers pays. En Chine, avec le retour à l'exploitation agricole familiale, dans de bons districts, les paysans s'en tirent, sur un tiers d'hectare irrigué, à deux récoltes annuelles et grâce à quelques gains additionnels : porcs, volailles... A Java, des paysans s'assurent un niveau de vie décent sur 0,5 ha à double récolte.

Les inégalités dans l'espace

L'eau est le véritable sésame qui détermine la réaction en chaîne : semences-engrais chimiques. Or beaucoup de régions sont à la fois victimes de pluies faibles et incer*taines et d'un très mince potentiel* d'irrigation. Les plateaux mexicains, de vastes zones andines, une bonne partie du nord-est brésilien, le Sahel... se trouvent exclus de ce processus. Il en va de même en Asie : plateaux iraniens bordant les vallées irriguées, larges *étendues* de l'Inde péninsulaire, de Chine du Nord et du Nord-Ouest.

De fines techniques de *dry farming* peuvent faire gagner quelques sacs de grain, mais, faute d'irrigation, il est bien sûr exclu d'ajouter *une deuxième récolte en saison* sèche. Dans les hauts plateaux de Mongolie-Intérieure, en 1982, les paysans chinois me disaient que leurs rendements de blé n'avaient guère bougé (300 à 600 kg/ha au gré des ans) depuis 1949. Ces autres paysans, durs à la tâche, sur les plateaux rabotés du Maharashtra (Inde) ne font pas mieux avec leur sorgho.

Beaucoup d'autres situations se présentent : espaces potentiellement riches encore peu exploités, régions non irrigables mais jouissant d'assez bonnes pluies, populations et districts engourdis pour des raisons *socio-économiques... C'est dire que*, même si les zones de pointe ne peuvent garder indéfiniment la même cadence de croissance, il reste une grosse marge de manœuvre dans la plupart des pays.

Peut-on parler de « révolution *verte* » *en* Afrique, au sud du Sahara ? A vrai dire, rares sont les progrès comparables à ceux des régions avancées d'Asie ou d'Amérique latine. Citons entre autres des parties du Kenya (*maïs hybride*) *et de* Côte-d'Ivoire (riz)... La faible portée des innovations techniques dans le secteur céréalier explique, à côté d'autres facteurs très importants, la hausse des importations de céréales depuis une vingtaine d'années. L'accroissement des importations en Amérique latine est dû en partie au fait que la production des grands domaines ne peut augmenter *ad vitam aeternam* alors que d'autres régions avancent peu. *Ainsi le Mexique, qui*, jusque vers 1965, additionne les hausses de production, donne, depuis lors, des signes d'essoufflement avec la montée des importations de céréales. D'autres pays d'Amérique latine connaissent des hausses similaires, souvent accentuées par les achats de céréales destinées à l'alimentation du bétail.

En Asie, grâce à leurs districts d'avant-garde, de nombreux pays voient reculer leur déficit en grain. Importations en baisse en Inde, à Sri *Lanka, en Malaysia, autosuffisance* aux Philippines, progrès sensibles en Indonésie et, depuis peu, au Vietnam ; hausse des exportations de céréales : Pakistan, Thaïlande. En Chine, l'augmentation sensible des importations vise à améliorer les conditions de vie et à *réduire les prélèvements* dans les campagnes. Le principal point noir reste le Bangladesh, où les importations de grain, condition de survie, ne baissent guère.

Les facteurs naturels et technico-*économiques évoqués ici ne sont évi*demment pas seuls en cause. L'arrière-plan historique, le cadre politique et social, tiennent une place importante. Néanmoins quelques conclusions *s'imposent*. Tout d'abord les différences entre les voies latino-américaines et asiatiques et le rôle encore très limité des innovations techniques en Afrique, au sud du Sahara. *Deuxièmement*, augmenter les disponibilités en grain au niveau national constitue un premier pas indispensable qui ne fait pas oublier d'autres questions : l'avenir limité des régions dotées d'un milieu physique ingrat, les inégalités de revenu au sein du même pays, les exigences d'économies de plus en plus délicates à manier, l'incidence de la conjoncture économique internationale... Il faut enfin distinguer l'Amérique latine et l'Afrique noire, où il reste des espaces à défricher, et l'énorme Asie, où vivent les deux tiers de la population du tiers-monde et pour laquelle la seule issue est la hausse des rendements sur les espaces déjà cultivés. L'importance des nouveaux facteurs techniques y est donc encore plus cruciale qu'ailleurs.

GILBERT ETIENNE.

(1) Sur Java, informations transmises par Jean-Luc Maura, chargé de cours à l'Institut universitaire d'études du développement des sciences, Genève.

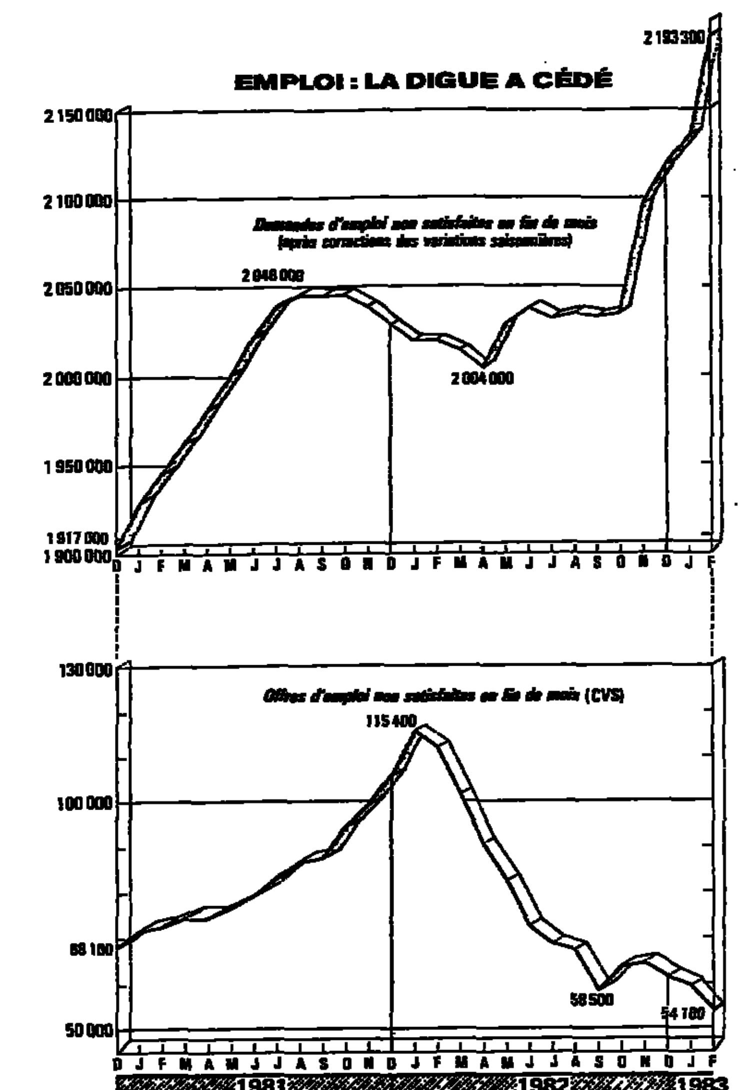
LE PLAN DELORS

Annoncé il y a un an – c'était le 25 mars 1983 – en même temps *qu'était dévalué le franc* par rapport au DM, le plan d'assainissement Mauroy-Delors visait à comprimer la demande des ménages pour freiner les importations et inciter les entreprises françaises à se tourner davantage vers les marchés étrangers. Cette stratégie a commencé à porter ses fruits. Le déficit extérieur a été réduit, s'il *n'a* pas disparu, l'inflation s'est modérée. Cette nouvelle *rigueur n'a* pas entraîné de baisse générale de l'activité, notamment dans l'industrie. En revanche le chômage a beaucoup augmenté depuis la fin de l'année *dernière.*

Le succès le plus net du plan Mauroy-Delors *semble* être *le ralentissement* marqué des hausses de salaires et peut-être la désindexation de fait des salaires sur les prix.

Seize mois de répit

Pendant seize mois (juillet 1982 à octobre 1983) le nombre de demandeurs d'emploi *n'a pas augmenté* dans les statistiques officielles, contenu qu'il était par la politique gouvernementale dite de « traitement social du chômage » : formation pour les jeunes, préretraite pour les moins jeunes. Les chiffres n'ont – après correction des variations saisonnières – guère varié entre les 2 039 000 de juillet 1982, les 2 014-000 de mars 1983 et les 2 035 000 d'octobre 1983. A tel point que le plan d'assainissement financier de mars ne semblait pas avoir les effets redoutés.

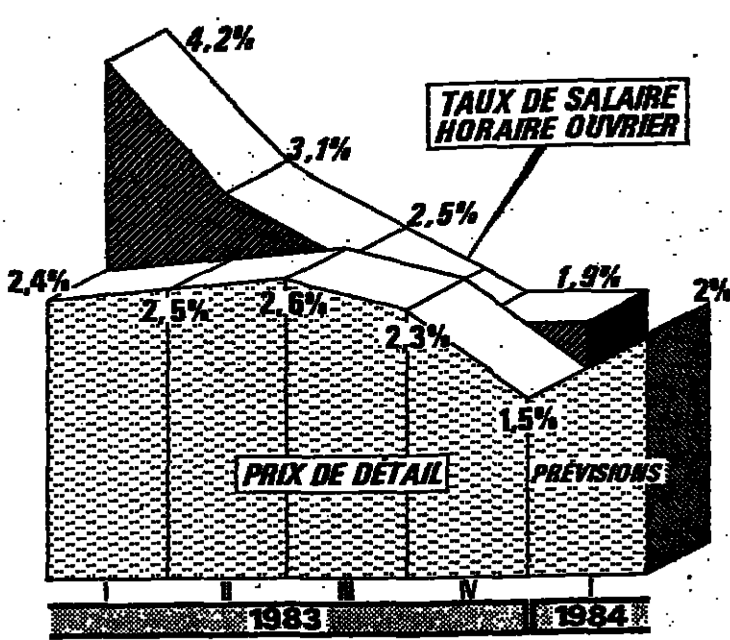


Fin novembre, cependant, le dispositif mis en place se montrait incapable de contenir la montée du chômage. Pour des raisons diverses (croissance économique extrêmement faible, licenciements dans de nombreuses entreprises aux mauvais résultats financiers) dans lesquelles le plan Mauroy-Delors de mars 1983 n'entrait que pour une part, le nombre des chômeurs – après correction des variations saisonnières – progressait brusquement de 62 000 en novembre (+ 3,1 %). Un record absolu.

Cette tendance s'est confirmée par la suite : + 22 000 en décembre, + 17 000 en janvier, + 57 300 en février, soit au total plus de 158 000 chômeurs supplémentaires en quatre mois. Après avoir absorbé pendant des mois tous les demandeurs d'emploi, le barrage a craqué, les mesures prises en faveur des jeunes et les départs anticipés à la retraite ne pouvant contenir indéfiniment les conséquences d'une tendance fondamentale : la disparition de 180 000 à 200 000 emplois par an, s'ajoutant aux effets de la croissance démographique (+ 150 000 par an si l'on tient compte du taux d'activité, c'est-à-dire de la plus ou moins grande « propension » qu'ont les actifs à chercher un emploi).

Le nombre des offres d'emploi non satisfaites – en chute verticale depuis le début de l'année 1983 – annonçait la rupture du barrage. Depuis fin mars 1983, où les offres étaient encore de 101 500, leur nombre est revenu à 54 100 (en stock) fin février 1984, traduisant un véritable effondrement (– 46,7 %).

INFLATION : UN INDICE ASSAGI



Net ralentissement de la hausse des prix, difficultés pour les entreprises

Les prix à la consommation ont augmenté de 9,3 % en glissement (décembre 1982 à décembre 1983) et de 9,6 % en moyenne annuelle 1983. Ces résultats dépassent nettement les objectifs qu'avait affichés le gouvernement : + 8,4 % en glissement, + 9,1 % en moyenne annuelle. De même, la hausse des prix de détail en janvier et février 1984 (deux fois 0,7 %, soit un rythme annuel de 8,7 %) apparaît peu compatible avec les objectifs fixés par M. Jacques Delors pour cette année : + 5 % en glissement (décembre 1983 à décembre 1984), + 6,1 % en moyenne annuelle.

Les résultats globaux ne doivent cependant pas dissimuler l'essentiel, qui est un net ralentissement de la hausse des prix en France, ralentissement indiscutable même s'il est plus lent que prévu, moins prononcé et plus tardif qu'à l'étranger, moins spontané aussi, puisque les entreprises privées et publiques ne sont pas libres de fixer leurs prix au niveau où elles l'entendent.

Le ratage de l'année dernière s'explique en fait par le contrecoup de la sortie du blocage strict des prix (celui-ci prend fin début novembre 1982), contrecoup particulièrement accusé pour les services du secteur privé, les loyers, la santé. Il s'explique aussi par les hausses des produits alimentaires causées par les intempéries et par l'envolée des prix de l'habillement et des textiles. S'est ajouté le poids sur l'indice de la vignette tabac et alcool instituée par le gouvernement pour financer le déficit de la Sécurité sociale.

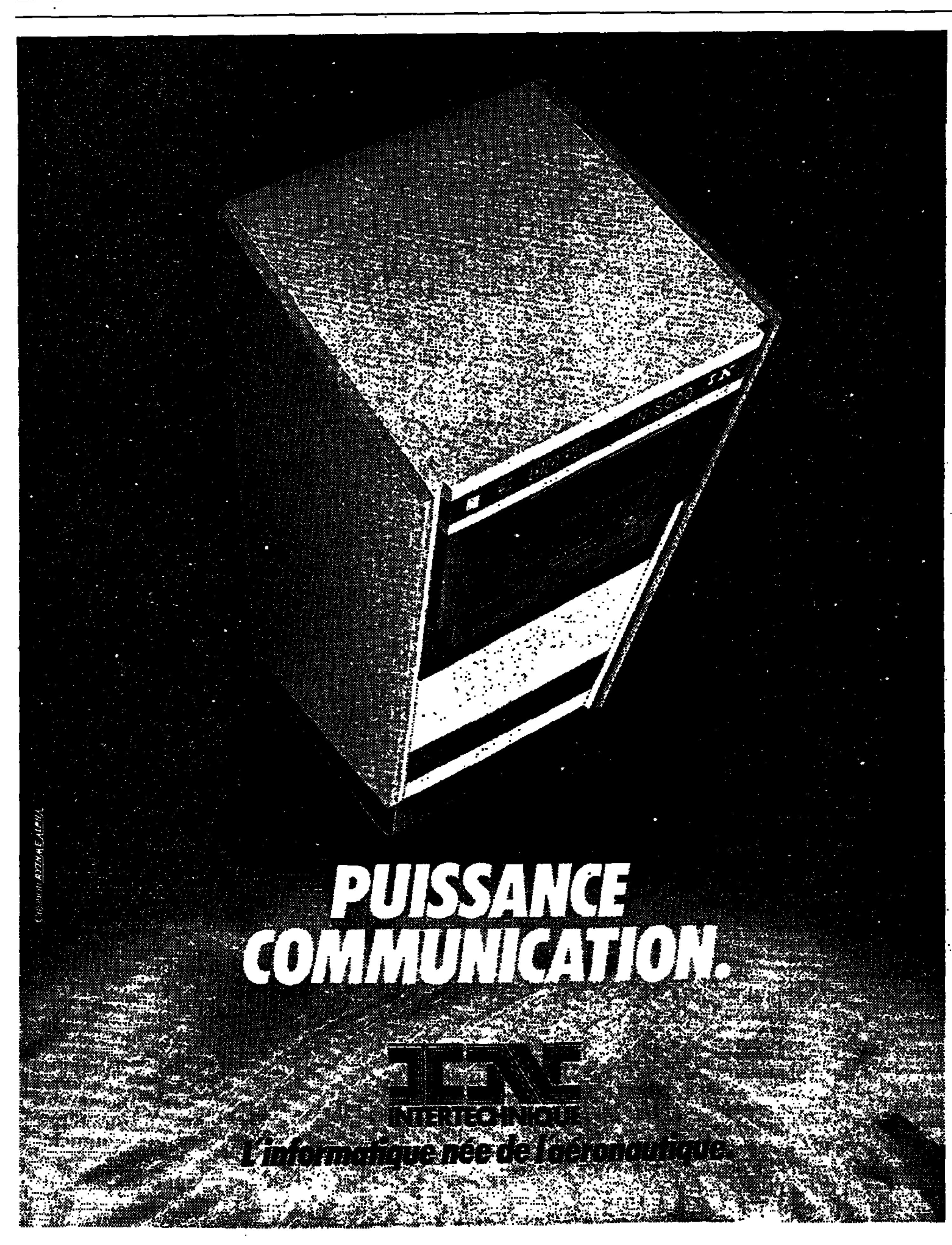
La plupart de ces causes sont *maintenant derrière nous*, et la modération des augmentations des prix des produits manufacturés (fort ralentissement des hausses de salaires dans l'industrie) devrait jouer à plein.

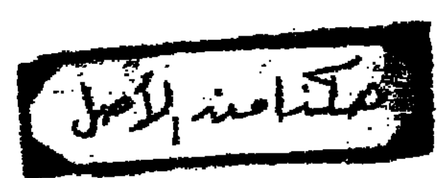
Après avoir baissé de 6,5 % à fin 1982, les prix en francs du pétrole importé ont augmenté de 7 % entre le deuxième trimestre 1983 et la fin de l'année. Mais ils devraient maintenant rester stationnaires. De leur côté les cours des matières premières importées, après avoir beaucoup monté au début de 1983, sont restés stables en dollars à partir de l'été dernier. Exprimés en francs, *ces cours avaient* cependant beaucoup augmenté : 60 % environ pour les oléagineux, 50 % pour le caoutchouc, 25 % pour le textile. Mais, pour eux aussi, on peut maintenant prévoir des hausses très faibles en francs au moins jusqu'à l'été.

Quant aux prix des produits manufacturés importés, s'ils ont augmenté assez vivement à partir du deuxième trimestre 1983 à cause du réajustement monétaire de mars de la même année, leur hausse devrait maintenant se modérer.

Après les ajustements de tarifs publics de début d'année, les perspectives apparaissent relativement favorables pour 1984, notamment en ce qui concerne les prix des produits alimentaires. La hausse pourrait revenir à 7 ou 7,5 % sur l'ensemble de l'année, ce qui serait déjà un beau progrès par rapport à 1983.

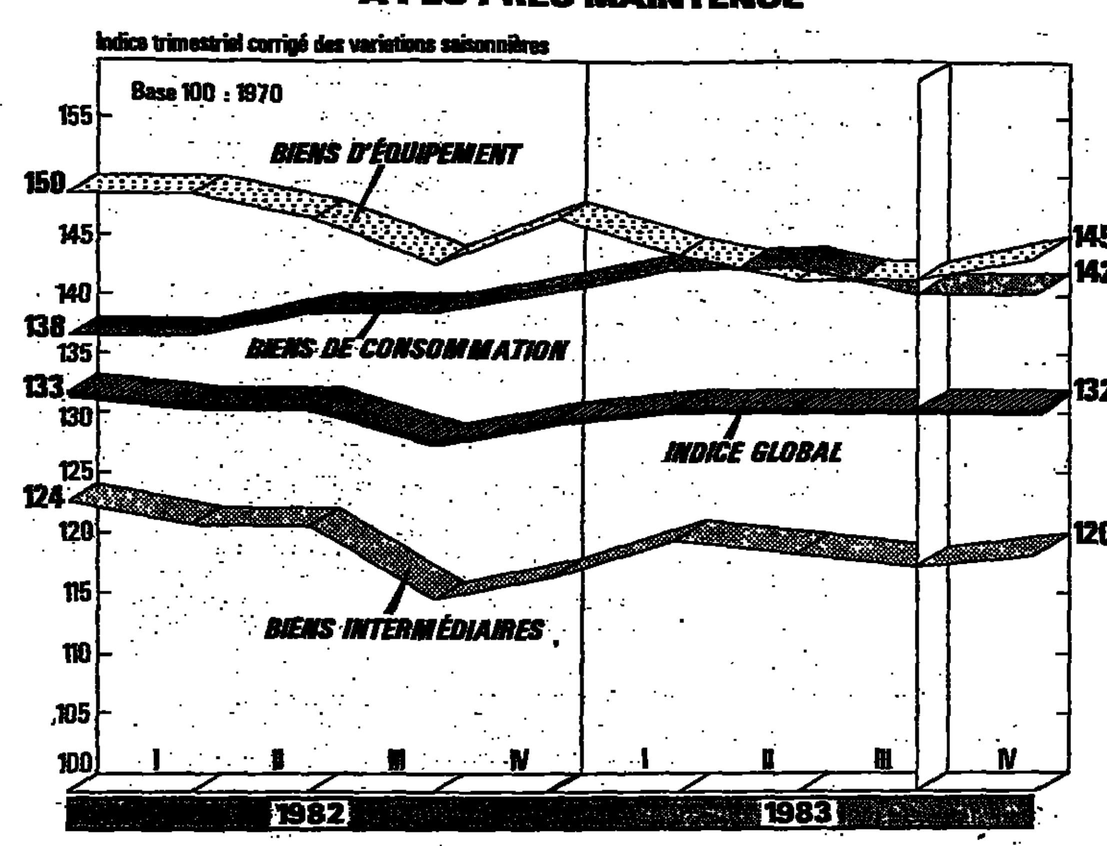
Le seul problème est de savoir dans quelle mesure le contrôle des prix accumule des hausses, quand celles-ci se traduiront dans l'indice, et, si elles n'étaient pas répercutées, quelles en seraient les conséquences, notamment sur l'équilibre financier des firmes, sur l'emploi et sur l'investissement.





UN AN APRÈS

PRODUCTION INDUSTRIELLE A PEU PRÈS MAINTENUE



L'activité économique n'a pas baissé

Pronostic déjoué : les mesures de rigueur de mars 1983 n'ont pas provoqué la baisse de l'activité industrielle que l'on prévoyait. L'indice mensuel est – après correction des variations saisonnières – à 128 pendant les trois premiers mois de l'année dernière. Il grimpe à 131 durant l'été (juillet-août), redescend à 127 en octobre, mais se retrouve à 131-132 fin 1983-début 1984, soit 3 % au-dessus du niveau atteint début 1983. L'indice trimestriel, qui couvre un champ plus large que l'indice mensuel (78 % de la production totale contre 53 %), confirme *grosso modo* cette bonne tenue : indice 131 à la fin de 1982, 132 pendant toute l'année dernière (les chiffres du dernier trimestre n'étant pas encore publiés, les indications portées sur le graphique sont des estimations).

Comment expliquer ce résultat ? Jusqu'au réajustement monétaire de mars 1983, les entreprises ont beaucoup stocké, prévoyant une dévaluation du franc par rapport au deutschemark et donc un renchérissement des *importations*. Ce *mouvement* de stockage a stimulé la production. Après mars 1983, la demande étrangère a pris le relais du stockage en stimulant les exportations. Hasard ou *réglage conjoncturel réussi*, le passage d'un stimulant à l'autre a été bien synchronisé.

C'est surtout la production de biens intermédiaires (chimie, sidérurgie, métaux) qui est « tirée » par la reprise étrangère. Mais l'investis*sement semble maintenant, lui aussi,* soutenir l'activité et compenser la baisse de la demande des ménages. Cela est vrai, notamment pour des industries comme l'électronique et le *matériel électrique.*

Autant la reprise outre-atlantique avortée en 1981 aura gêné le gouvernement de M. Mauroy en 1982 et au début de 1983, autant le redémarrage de l'économie américaine et les premiers signes d'amélioration en RFA et en Grande-Bretagne auront servi la France en 1983 et au début de 1984.

Déficit réduit de moitié

Elémentaire : le commerce extérieur a bénéficié des effets mécaniques du plan de rigueur, comme il avait pâti des conséquences de la relance de 1981. Pour l'année 1983, le déficit des échanges a *été* réduit de plus de moitié par rapport à 1982 : 43,4 milliards de francs contre 93,5 milliards (50,9 milliards en 1981). Depuis la crise pétrolière, la balance commerciale n'avait été excédentaire qu'en 1975 (6,8 milliards) et en 1978 (5,6 milliards).

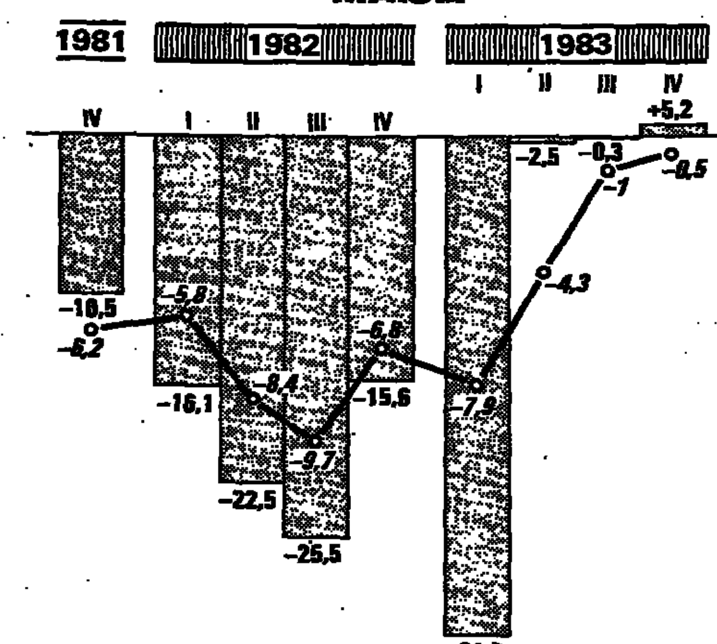
L'an dernier les importations ont augmenté de 5,7 % (elles ont diminué de 1,8 % en volume), après s'être accrues de 15,2 % en 1982. Les exportations ont progressé de 14,6 % (4,3 % en volume), alors qu'elles avaient augmenté de 9,3 % l'année précédente. Il y a donc eu à la fois un ralentissement de la montée des achats à l'étranger et une accélération de celle des ventes. Ce double phénomène s'est concrétisé en milieu de l'année, puisque le taux annuel de hausse des importations est devenu moins élevé que celui des exportations à partir de juin (ce taux s'était croisé dans l'autre sens en septembre 1981).

Suite à l'austérité renforcée, la France *a moins acheté à l'étranger*, alors que l'industrie nationale s'est tournée vers des marchés extérieurs en reprise. Le décalage de conjoncture a joué cette fois dans le bon sens, le redressement étant accentué par un déstockage – imposé par le gouvernement – des produits pétroliers par des ventes exceptionnelles de céréales et aussi, d'une certaine façon, par la dépréciation du franc, même si les industriels en ont profité *pour reconstituer leurs marges.*

Ce rétablissement, d'autant plus spectaculaire que la chute avait été profonde, reste fragile dans la mesure où l'adaptation des struc*tures françaises aux nouvelles données* du jeu mondial demande du temps. La balance commerciale est fortement déficitaire avec les pays industriels, alors que le tiers-monde est en proie à de graves difficultés financières et que les économies des *pays de l'Est vendent de plus en plus* d'énergie.

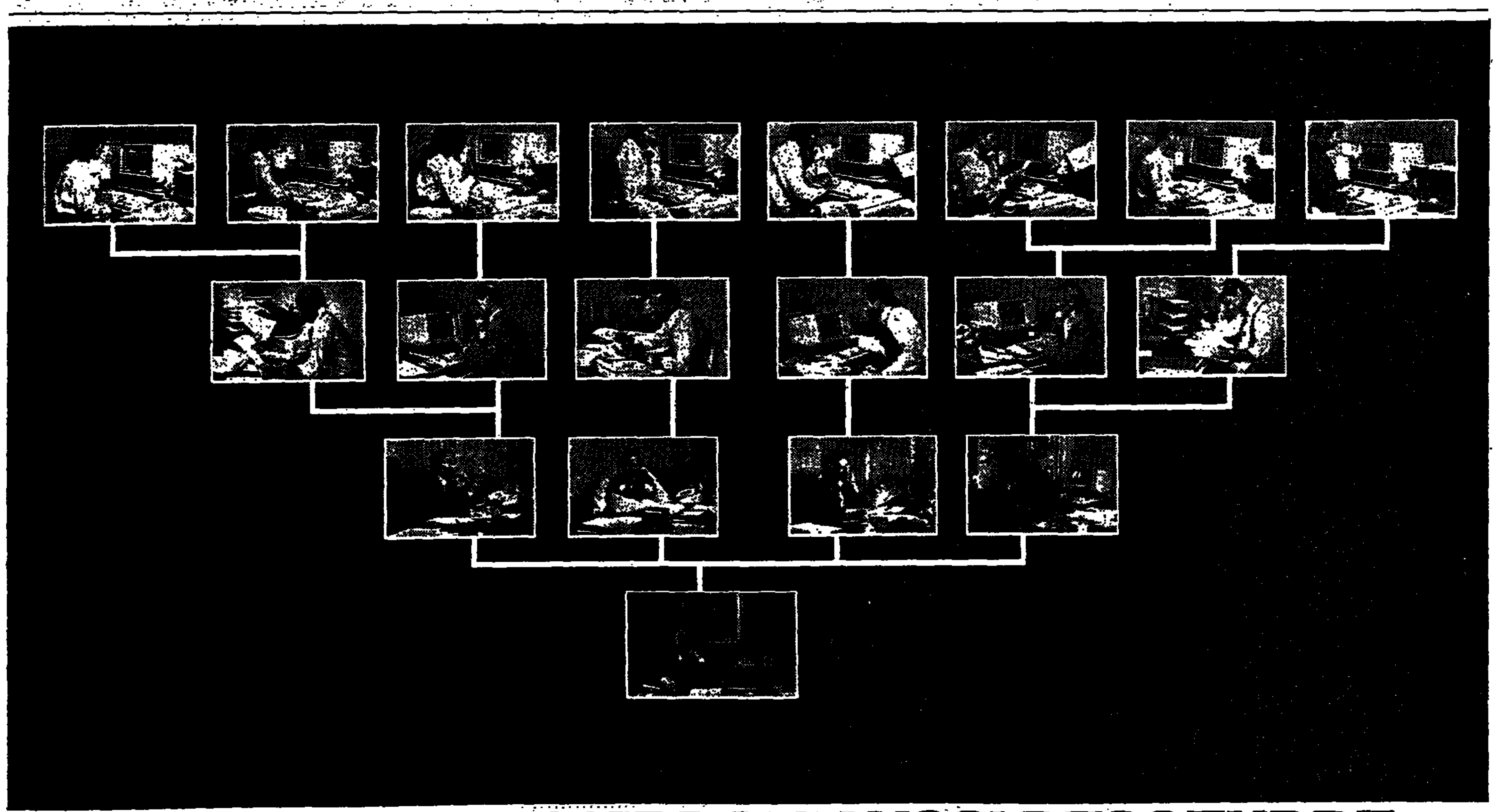
Or, *compte tenu d'une détérioration* prévisible des échanges invisibles (ralentissement des grands travaux, fléchissement du tourisme), grevés par les intérêts de la dette *extérieure – le poste revenus du* capital est devenu déficitaire de 7 milliards de francs en 1983, après avoir été excédentaire de plus de 9 milliards en 1980, – la France se trouve *dans l'obligation* de dégager un excédent du commerce des marchandises, si elle veut rembourser ses emprunts sans emprunter à nouveau. L'année 1984 a mal commencé : *les* échanges ont été déficitaires de 10,1 milliards pour les deux premiers mois. Un effet de report a sans doute joué, le dernier trimestre de 1983 ayant été anormalement favorable. Il n'en reste pas moins que la contrainte extérieure est loin d'être levée.

PAIEMENTS EXTÉRIEURS : REDRESSEMENT SPECTACULAIRE, MAIS...



Balance des paiements courants (milliards de francs)

o—o Solde du commerce extérieur (milliards de francs) après corrections des variations saisonnières



Le Monde

sports

AUTOMOBILISME

Prost et McLaren renouent avec la victoire au Brésil

Le Français Alain Prost, qui court cette saison pour le constructeur britannique McLaren, a gagné, dimanche 25 mars, sur le circuit de Jacarepagua, près de Rio-de-Janeiro, le Grand Prix du Brésil, première épreuve de la saison du championnat du monde de formule 1. Avec Prost et l'Autrichien Niki Lauda, l'écurie McLaren, équipée d'un moteur turbo compressé Porsche, paraît en mesure de rivaliser désormais avec les trois grandes écuries Brabham, Ferrari et Renault, qui dominent depuis plusieurs années la formule 1.

Les pilotes de la Régie nationale ont abandonné : le Britannique Derek Warwick, après avoir cassé la suspension avant gauche de sa monoplace, et le Français Patrick Tambay, après être tombé en panne d'essence dans l'avant-dernier tour. Huit monoplaces, sur les vingt-six qui avaient pris le départ, ont terminé l'épreuve.

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — « *Avec ma voiture, je suis largement plus compétitif que tous mes adversaires dans les conditions de la course.* » Alain Prost, remercié par la régie Renault pour avoir mis en cause la compétence de ses patrons, a retrouvé la sérénité qui lui faisait défaut la saison dernière. Engagé dans l'écurie McLaren, au sein de laquelle il avait commencé sa carrière en formule 1, le pilote français ne nie pas que son objectif soit de devenir, cette année, champion du monde des conducteurs. Chez McLaren, plus personne n'en doute. On ne croit même pas que la cohabitation d'Alain Prost avec l'Autrichien Niki Lauda, autre forte personnalité de la formule 1, puisse un jour nuire aux résultats de l'écurie.

La victoire du Français au Brésil n'est pourtant pas le fruit de la meilleure course du pilote. Placé en quatrième position à la suite des essais, il n'avait ni pris le meilleur départ — contrairement à l'Italien Michele Alboreto (Ferrari), aux Britanniques Dereck Warwick (Renault) et Nigel Mansell (Lotus), — ni bénéficié du meilleur changement de pneumatiques, qui lui a coûté la bagatelle d'une vingtaine de secondes.

La course, néanmoins, lui a été plus favorable qu'à ses principaux adversaires. Son coéquipier Niki Lauda avait dû rentrer définitivement à son stand après avoir constaté une défaillance de son système électronique ; l'Italien Alboreto et le Français René Arnoux avaient connu le même sort. Warwick s'était accroché avec Lauda. Il devait lui aussi être contraint à l'abandon, suspension avant gauche cassée. Patrick Tambay, premier pilote de la Régie, était à son tour victime d'une panne d'essence lors de l'avant-dernier tour. Nigel Mansell s'était « planté » dans un virage. Même le Brésilien Nelson Piquet (Brabham), qui avait déjà perdu du temps en ratant son départ, avait constaté une fuite d'huile ; son coéquipier, Teo Fabi, avait, quant à lui, été lâché par son « turbo ». Bref, la victoire d'Alain Prost n'était pas le fruit du hasard. Il avait triomphé au terme d'une course sage et intelligente.

Après son départ de la Régie, le pilote français a trouvé chez McLaren des méthodes de travail différentes. Il ne porte plus les responsabilités qui incombent à un conducteur d'une grande entreprise. Personne pourtant ne pensait sérieusement que les McLaren auraient un aussi beau comportement dès le premier Grand Prix de la saison. Les performances réalisées aux essais, où elles avaient obtenu des résultats moyens, n'étaient pas de nature à rendre optimistes les responsables de l'écurie. En revanche, les temps de Lauda et de Prost, réalisés avec le plein d'essence dans la dernière séance d'entraînement, avaient fait forte impression. L'écurie britannique était devenue compétitive.

L'expérience de Porsche

Alain Prost pilote une monoplace qui est construite par des Britanniques dont la réputation est de faire les meilleurs châssis du monde. McLaren a acquis, en outre, un moteur turbo compressé Porsche qui a équipé en 1983 les monoplaces rouge et blanc lors des Grands Prix des Pays-Bas, d'Italie, de Grande-Bretagne et d'Afrique du Sud. Juste assez de temps pour trouver le meilleur rendement.

Le choix est judicieux. Le constructeur allemand a acquis une expérience incomparable dans le championnat du monde d'endurance, qui limite — comme en formule 1 aujourd'hui — la consommation de carburant. La McLaren d'Alain Prost bénéficie désormais de cette technologie, et a terminé le Grand Prix du Brésil avec 13 litres d'essence. La Fédération internationale du sport automobile, qui s'était engagée à faire la chasse aux fraudeurs, n'a pas contesté la victoire de la monoplace britannique.

L'écurie, qui est financée pour une large part par le fabricant américain de cigarettes Philip Morris, a bénéficié du soutien de Tag, le groupe technique d'avant-garde du milliardaire saoudien Mansour Ojjeh, déjà commanditaire de l'autre écurie britannique William. La fabrication du moteur suralimenté par Porsche aurait coûté à ce dernier 10 millions de dollars. « *Nous n'aurions pas pu,* dit-on chez McLaren, *supporter un financement aussi lourd* ».

GILLES MARTINEAU.

JUDO

Le grand chambardement français

Grand chambardement au stade Coubertin les 24 et 25 mars pour les championnats de France de judo : les sept catégories de poids ont changé de titulaires. Se sont imposés : Douet en super-légers, Alexandre en mi-légers, Serge Dyot en légers, Nowak en mi-moyens, Fournier en moyens, roger Vachon en mi-lourds pour la troisième fois et del Colombo en lourds.

Au vu de ces résultats, le comité de sélection de la Fédération française de judo (FFJDA) a retenu pour les championnats d'Europe de Liège, du 3 au 6 mai, les champions nationaux dans toutes les catégories, à l'exception des super-légers où la préférence est allée à Roux (troisième), et des moyens où le choix entre Fournier et Canu, vice-champion du monde actuellement blessé, sera fait dans quelques semaines.

Pour les toutes catégories, c'est le champion en titre, Paris, troisième en lourds, qui a été désigné.

Il y a au moins un sénateur dans l'équipe de France de judo : Roger Vachon. Six fois champion toutes catégories, trois fois champion des mi-lourds, le « Tartare de Villiers-le-Bel » n'a pas d'adversaire à sa mesure en moins de 95 kg depuis que son frère Christian a préféré les poids lourds aux « parties de manivelle » fratricides avec son aîné. C'est avec un sentiment dominateur que, comme à l'accoutumée, Roger a broyé ses adversaires pour gagner sans coup férir un nouveau titre qui lui ouvrait les portes des championnats d'Europe, mais aussi des Jeux olympiques.

En cela, l'aîné des Vachon est un cas particulier dans le judo français. Alors qu'il passait au stade Coubertin un simple contrôle de routine, tous les autres membres de l'équipe de France subissaient un impitoyable examen. Pour se maintenir au meilleur niveau mondial, la FFJDA se targue, en effet, de remettre en cause constamment les positions de ses champions. Pour être sélectionné, un combattant doit faire la preuve qu'il est le meilleur à un moment donné. C'est une démonstration qui, physiquement et nerveusement, pousse les prétendants dans leurs derniers retranchements. Et, pour certains, la situation a été pathétique.

« *Je ne serai pas le Noah blanc. Je n'irai pas regarder la Seine du haut du pont de l'Alma* », plaisantait Thierry Rey dimanche, en faisant allusion à la récente déprime du champion de Roland-Garros. La veille, pourtant, il avait été sur le point de quitter le stade sans même disputer les combats pour la troisième place qu'il devait remporter. En dépit de son palmarès — six fois champion de France, champion du monde, champion olympique et champion d'Europe, — le public l'avait cruellement sifflé quand il avait perdu contre Pascal Gilbert. « *Je pensais rencontrer Alexandre* [le futur vainqueur], *et je me suis retrouvé face à un jeune que je ne connaissais pas. Je n'ai pas été assez vigilant. J'ai fait une faute, et je me suis retrouvé sur le dos. Les arbitres ont eu le tort de ne pas lui donner la victoire de suite. J'aurais accepté la défaite. Mais après, les spectateurs se sont retournés contre moi. Je sentais la haine dans leurs cris. Cela m'a achevé. Car j'étais déjà écrasé par l'obligation de résultat qu'on m'impose.* »

Délivré de cette pression, Rey fit ensuite un excellent parcours pour la médaille de bronze. Il y avait même longtemps qu'on ne l'avait pas vu travailler avec autant de brio. Comme si, d'un seul coup, il avait été débarrassé d'un fardeau terrible. L'impérieuse nécessité de défendre son palmarès avait été un lourd handicap. Cette lancinante obligation de résultat imposée par les critères de sélection internationaux fait de nombreuses victimes parmi les récents titulaires de l'équipe nationale.

Guy Delvingt, qui avait fait d'énormes sacrifices pour passer à moins de 60 kg, a mené sa finale contre Douet jusqu'à 10 secondes de la fin. A ce moment, il lui aurait suffi de laisser tourner le chronomètre sans rien faire, mais il se relança dans la bagarre, obsédé par la nécessité de dominer, et il se fit bêtement cueillir par le judoka de Lagny. Les mois d'efforts consentis par l'Orléanais aboutissaient d'un seul coup à une impasse : il n'irait pas à Liège pour les championnats d'Europe.

Quitte ou double

Impasse aussi pour le champion en titre des légers, Mellilo. Comme lors du récent Tournoi de Paris, le Marseillais se laissait prendre dans les filets de Christian Dyot, qui a combattu comme les murènes guettent leur proie du fond de leur trou. « *Je savais que je jouais gros. Cela a modifié imperceptiblement ma façon d'attaquer. J'assurais ma garde avant de faire un mouvement alors que, d'habitude, j'agrippe et j'attaque simultanément. Ce retard lui a permis de me contrer.* » Rey, Delvingt, Mellilo, mais aussi Parisi, trébuchant devant Besse, ont perdu à des degrés divers pour des questions de « gamberge » : à chaque combat, ils jouaient leur avenir sportif à quitte ou double comme s'ils n'avaient pas eu de passé.

Négatif pour eux, ce défi psychologique a été positif pour Nowak. Après trois titres nationaux en mi-moyens, une succession de blessures et d'échecs internationaux l'avait fait écarter de l'équipe de France. « *A Saint-Laurent-du-Var, dans la HLM où habite ma famille, les voisins disaient à mes parents que j'étais mauvais. Cela leur faisait beaucoup de peine, et ils ne voulaient pas que je continue le judo. C'est pour leur montrer que je suis toujours le meilleur et qu'ils n'ont pas à rougir de moi que j'ai gagné aujourd'hui.* » Pour cela, Nowak a dû dominer une nervosité maladive et combattre jusqu'à l'épuisement contre Pascal Tayot. Il a ainsi retrouvé l'équipe de France parce qu'il n'avait rien à perdre.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

Massacre à la tronçonneuse... avec Sean Kelly

De notre envoyé spécial

Antibes. — Le Critérium national de la route réunissait autrefois plus de deux cents coureurs français sélectionnés et répartis en une trentaine d'équipes de marques, qui, tirant leurs ressources du seul produit de l'industrie du cycle, ne bénéficiaient d'aucune aide extérieure. C'était encore vrai il y a trente ans à la veille de la réforme qui devait introduire la publicité extrasportive dans le monde du vélo.

Aujourd'hui, l'industrie du cycle traverse une crise grave. L'effectif français se trouve réduit à sept groupes, financés en majorité par des associés sportifs, et les organisateurs du « National » ont ouvert leur épreuve aux étrangers afin d'étoffer le peloton.

Signe des temps : les marques de cycles disparaissent peu à peu des maillots, couverts d'inscriptions envahissantes qui transforment les professionnels en hommes-sandwichs. L'automobile prend le relais de la bicyclette en difficulté, et les trois grands constructeurs français sont désormais représentés dans la course. A la traditionnelle formation Peugeot et à l'équipe Renault, de création plus récente, s'est en effet ajouté le groupe la Vie claire de Bernard Hinault, qui, à défaut de révéler ouvertement ses liens avec Citroën, adopte le symbole du double chevron dépourvu de toute ambiguïté.

Transposé dans la compétition cycliste, le match Peugeot-Renault-Citroën, inédit en France, constituait l'une des principales attractions du Critérium national, rebaptisé Critérium international, qui se déroulait en trois étapes, samedi 24 et dimanche 25 mars, dans la région d'Antibes-Juan-les-Pins.

Hinault en difficulté

Cependant, si Peugeot a pris l'avantage sur ses concurrents grâce à l'excellente performance de Pascal Simon (le héros malchanceux du Tour de France), celui-ci a subi la loi de Sean Kelly, dont l'équipe, dirigée par Jean de Gribaldy, est commanditée par Skil, un spécialiste américain du matériel de jardinage et de motoculture.

Déjà vainqueur de la même épreuve l'an passé et de Paris-Nice cette saison, l'Irlandais s'est montré intraitable. Après avoir remporté samedi, sous la pluie, l'étape en ligne de 185 kilomètres, au sprint, devant Greg Lemond, il a lâché la totalité de ses adversaires le lendemain dans la course de côte, qui empruntait le col de Vence, pour reléguer Pascal Simon, son suivant immédiat, à plus de 2 minutes, sur les hauteurs de Caussols. Enfin, comme si la démonstration ne suffisait pas, il a réussi le meilleur temps contre la montre le long du littoral, en roulant à 48.211 kilomètres/heure de moyenne. Bref, il a décapité l'opposition. Un véritable massacre... à la tronconneuse !

Bernard Hinault n'a pris que la septième place à 3 minutes et 42 secondes de Kelly et à 1 minute et 3 secondes de Simon. Egalement devancé par Stephen Roche, l'autre Irlandais, toujours efficace, par le Suisse Grezet, le Français Vichot et l'Espagnol Gorospe, le Breton a souffert de sa côte fracturée — un mauvais souvenir de Paris-Nice et de Milan-San-Remo.

« *J'éprouvais des difficultés pour respirer* », a-t-il expliqué. Sur un parcours aussi exigeant, c'était effectivement un handicap.

JACQUES AUGENDRE.

SQUASH-RAQUETTES

L'invulnérable Jahangir Khan

Le Pakistanais Jahangir Khan a pris tout le monde de vitesse, dimanche 25 mars, au stade Géo-André à Paris, en finale des II[e] Internationaux de France de squash. D'abord l'Australien Dean Williams, son adversaire, battu 9-0, 9-1, 9-0, en moins de... vingt-huit minutes, mais aussi M. Jacques Chirac. Invité à assister à la finale et à remettre ensuite la coupe au vainqueur, le maire de Paris se présenta dix minutes après le dernier point.

Dieu vivant des douze millions de joueurs de squash de la planète, Jahangir Khan a, il est vrai, justifié sa réputation de phénomène du sport. Par sa maturité précoce, son intelligence de jeu, son impassibilité en toutes circonstances, ses qualités physiques, son assiduité à l'entraînement (deux heures de course à pied ou à vélo et trois heures de travail technique par jour), mais aussi par son style en fond de court où il excelle à épuiser ses adversaires, le jeune Pakistanais rappelle inévitablement Björn Borg à ses débuts. A quinze ans, il était champion du monde amateur. A dix sept ans, en novembre 1981, il devenait champion du monde professionnel en battant l'Australien Geoff Hunt. Depuis, il est invaincu et ne cesse d'accroître la marge qui le sépare de ses adversaires.

Comme lors de la conquête de son troisième titre mondial, en novembre 1983 à Munich, Jahangir Khan n'a pas concédé le moindre jeu à Paris. Dean Williams avait pourtant fait très forte impression en quart de finale et en demi-finale. Sa rage de vaincre, exprimée à la manière d'un Connors, et ses coups de bûcheron avaient fait voler en éclats le jeu en toucher de balle des Pakistanais Hiddy Jahan Khan (numéro 3 mondial), battu 9-5, 9-2, 9-3, et Qamar Zaman (numéro 2), dominé 8-10, 9-2, 9-2, 9-4. Mais la force ne suffit pas pour vaincre Jahangir Khan.

Brun de peau, noir de poil, petit mais bien campé sur des jambes hypermusclées, le prodige pakistanais a la souplesse et la vivacité d'un félin, qui lui permettent d'être toujours bien placé sur la balle. Sa technique aidant, il ne commet pratiquement jamais de fautes non provoquées. C'est cette impression d'invulnérabilité, ressentie par tous ses adversaires, qui représente désormais le meilleur atout de Jahangir Khan.

G. A.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE CROSS-COUNTRY

Carlos Lopes récidive huit ans après

A trente-sept ans, le « vétéran » portugais Carlos Lopes a toujours de bonnes jambes. Déjà champion du monde de cross-country en 1976, puis vice-champion en 1977 et 1983, le Portugais a récidivé en obtenant un deuxième titre, dimanche 25 mars, aux États-Unis, sur l'hippodrome d'East Rutherford (New-Jersey). Sur un parcours plat, ce spécialiste du 10000 mètres a fait toute la course aux avant-postes avant de lâcher ses trois derniers compagnons d'échappée entre le neuvième et le dixième kilomètre d'une course qui en comptait douze. A l'arrivée, l'Anglais Tim Hutchings était à 5 sec., le Gallois Stefen Jones à 7 sec. et l'Américain Pat Porter à 9 sec.

Les Éthiopiens, qui ont conservé leur titre par équipe de justesse devant les États-Unis, ont déçu. Leur meilleur représentant, Bekele Debele, champion du monde l'an dernier, n'a pu prendre que la huitième place, juste derrière le Français Pierre Levisse, septième, à 26 sec. de Lopes. Si on excepte Thierry Watrice, cent trente-septième à 2 min. 34 sec., et Jacky Boxberger, cent dixième à 1 min. 55 sec., les Français ont rempli leur contrat en prenant la neuvième place par équipe.

Dans l'épreuve féminine, la grande favorite, la Norvégienne Grete Waitz a été battue au sprint par la Roumaine Maricia Puica, déjà lauréate en 1982, mais aussi par la Soviétique Galina Zakharova. La première Française, Jacqueline Lefeuvre, a dû se contenter de la trentième place.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX DU BRÉSIL

1. Prost (McLaren Tag Porsche), 306,830 km en 1 h 42'34"49 (moy. 179,511 km/h) ; 2. Rosberg (Williams Honda), à 40"5 ; 3. De Angelis (Lotus Renault), à 59'1 ; 4. Cheever (Alfa Romeo), à un tour ; 5. Brundle (Tyrrell Cosworth) ; 6. Tambay (Renault), à deux tours ; 7. Boutsen (Arrows Cosworth) ; 8. Surer (Arrows Cosworth) ; 9. Palmer (RAM Hart), à trois tours.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dernier tour retour)

* Limoges b. Challans	99-84
* Antibes b. Reims	93-63
* Villeurbanne b. St. Français	100-94
Le Mans b. * Orthez	84-83
* Tours b. Avignon	82-75
Monaco b. * Caen	83-81
* Vichy b. CRO Lyon	99-96

Classement final. — 1. Limoges, 70 pts ; 2. Antibes, 68 ; 3. Le Mans (+ 10), 65 ; 4. Stade Français (— 10), 65 ; 5. Orthez, 59 ; 6. Villeurbanne, 56 ; 7. Avignon, 50 ; 8. Vichy, 49 ; 9. Tours, 45 ; 10. Monaco, 44 ; 11. Caen (+ 10), 43 ; 12. Challans (— 10), 43 ; 13. CRO Lyon, 36 ; 14. Reims, 35.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Trente-deuxième journée)

*Metz et Bordeaux	0-0
*Monaco et Sochaux	1-1
*Auxerre b. Lille	2-0
*Paris-SG et Nîmes	0-0
*Toulon b. Toulouse	3-2
*Lens et Nantes	2-2
*Laval et Rouen	0-0
*Brest et Strasbourg	0-0
*Bastia b. Rennes	2-1
*Saint-Etienne b. Nancy	1-0

Classement. — 1. Bordeaux, 44 pts ; 2. Monaco, 43 ; 3. Auxerre, 42 ; 4. Paris-SG, 40 ; 5. Nantes, 37 ; 6. Toulouse, 36 ; 7. Laval, 33 ; 8. Rouen, 32 ; 9. Strasbourg, 32 ; 10. Bastia, 32 ; 11. Sochaux, 31 : 12. Lens, 31 ; 13. Lille, 29 ; 14. Nancy, 28 ; 15. Metz, 27 ; 16. Saint-Etienne, 26 ; 17. Toulon, 26 ; 18. Brest, 25 ; 19. Nîmes, 21 ; 20. Rennes, 19.

DEUXIEME DIVISION
Groupe A
(Trente-troisième journée)

Limoges et Marseille	1-1
Béziers b. *Montpellier	1-0
Grenoble b. Thonon	2-1
Sète b. La Roche/Yon	3-0
Alès b. *Libourne	2-0
Cuis.-Louhans b. *Villefranche	3-1
Gueugnon b. Lyon	3-2
Angoulême b. Besançon	2-0
Nice b. *Cannes	1-0

Exempt : Martigues.

Classement. — 1. Marseille, 49 pts ; 2. Nice, 45 ; 3. Lyon, 43.

Groupe B
(Trentième journée)

Racing-CP b. *Stade Français	4-0
Abbeville et Reims	0-0
Angers b. Montceau-les-Mines	3-0
Tours b. *Sedan	2-1
Roubaix et Le Havre	0-0
Dunkerque b. Quimper	1-0
Châteauroux b. Red Star	3-0
Valenciennes b. Mulhouse	2-1
Orléans b. Quimper	2-1

Classement. — 1. Tours, 45 *pts* ; 2. RC-Paris, 44 ; 3. Le Havre, 42.

Motocyclisme

CHAMPIONNATS DU MONDE DE VITESSE
(Grand Prix d'Afrique du Sud)

500 cm3 : 1. Lawson (EU, Yamaha), 53'22"4 ; 2. Roche (Fr., Honda) à 12"6 ; 3. Sheene (G.-B., Suzuki) à 12"9 (...).

250 cm3 : 1. Fernandez (Fr., Yamaha) 47'10"1 ; 2. Sarron (Fr., Yamaha) 47'11"2 ; 3. Pons (Esp., Kobas) 47'13"5 ; (...) 13. Mattioli (Fr., Chevallier) (...) ; 15. Espié (Fr., Chevallier) (...) ; 17. Guignabodet (Fr., Yamaha) ; 18. Bolle (Fr., Pernod).

Patinage artistique

CHAMPIONNATS DU MONDE DE DANSE

1. Torvill-Dean (G.-B.), 2 points ; 2. Bestemianova-Bukin (URSS), 4,4 pts ; 3. Blumberg-Seibert (EU), 5,6 pts, 4. Klimova-Ponomarenko (URSS), 8 pts ; 5. Barber-Stater (G.-B.), 10 pts (...) ; 20. Olivier-Boissier (Fr.), 39,4 pts.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR
(Huitièmes de finale)

A Brive : Agen b. Aurillac, 12-6.
A Toulouse : Lourdes b. Perpignan, 20-6.
A Aurillac : Toulouse b. Montferrand, 4-0.
A Lourdes : Graulhet b. Dax, 6-3.
A Nice : Toulouse b. Romans, 22-9.
A Béziers : Tarbes b. Grenoble, 9-3.
A Montauban : Narbonne b. Brive, 16-3.

Ski alpin

COUPE DU MONDE
Classement final masculin

1. P. Zurbriggen (Suisse)	256 pts
2. Stenmark (Suède)	230 pts
3. Girardell (Lux.)	222 pts

4. Wenzl (Lie.), 191 ; 5. Steiner (Autr.), 148 ; 6. Heinzer (Suisse), 126 ; 7. Raeber (Suisse), 118 ; 8. Gruber (Autr.), 113 ; 9. Giorgi (It.), 107 ; 10. Krizaj (Youg.), 106 ; 11. Enn (Autr.), 105 ; 12. Resch (Autr.) et Julen (Suisse), 91 ; 14. Johnson (E.-U.), 87 ; 15. Mahre (E.-U.) et Hoeflehner (Autr.), 85.

Classement final féminin

1. Erika Hess (Suisse)	247 pts
2. H. Wenzel (Liech.)	238 pts
3. T. McKinney (E.-U.)	194 pts

4. I. Epple (RFA), 178 ; 5. Figini (Suisse), 166 ; 6. Cooper (E.-U.), 161 ; 7. Charvatova (Tch.), 153 ; 8. Walliser (Suisse), 131 ; 9. Kiehl (RFA), 126 ; 10. Kirchler (Autr.), 124 ; 11. Pelen (Fr.), 122 ; 12. Soerensen (Can.), 100 ; 13. Soelkner (Autr.), 96 ; 14. Steiner (Autr.), 91 ; 15. M. Epple (RFA), 90.

Tennis

TOURNOI DE MILAN
(350 000 dollars)

Demi-finale : Edberg (Suède) b. Drewett (Australie), 7-6, 6-1 ; Wilander (Suède) b. Gerulaitis (USA), 6-0, 6-2.

Finale : Edberg b. Wilander, 6-4, 6-1.

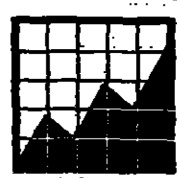


ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Paris.

parfaitement bilingue allemand **280 000 F** et + négociable

Filiale française (effectif 300 personnes, C.A. 200 millions, 2 unités de production en France) d'un groupe allemand multinational, un des leaders mondiaux dans sa branche, nous fabriquons des produits de haute technicité destinés principalement à l'industrie lourde. Implantés en France de longue date, nous bénéficions d'une grande réputation. Nous pratiquons des méthodes d'administration et de gestion rigoureuses.

Dans le cadre d'un départ à la retraite à moyen terme, nous recherchons un collaborateur à fort potentiel. Dans un premier temps, adjoint de notre Directeur Administratif et Financier, il assurera ultérieurement la relève de ce dernier. L'effectif du siège représente environ 30 personnes dont 10 au service administratif et financier.

Le poste comprend : **la gestion administrative** : Personnel, supervision du planning et de l'ordonnancement, suivi des prix de revient usine, contentieux, organisation informatique ; **la gestion financière** : comptabilité générale et anylitique, budget, trésorerie, fiscalité, négociations bancaires. **Relations permanentes avec l'Allemagne.**

Compte tenu des perspectives importantes de développement à relativement court terme, ce poste implique impérativement une formation supérieure (**HEC, ESSEC, Sup de Co...**) et une solide expérience dans une fonction similaire **en milieu industriel.** Âge souhaitable 35-40 ans.

Tous les dossiers seront soumis à la société et tous les candidats répondant aux critères fixés seront reçus directement par le Directeur Général et le Directeur Financier.

Nous vous remercions d'adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. 10147 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS.

Nous sommes un important GROUPE FINANCIER privé (2 000 personnes, 120 agences) spécialisé dans le financement des particuliers et des entreprises. Notre Direction des Etudes située à Paris 8ème recherche un jeune

Attaché de direction

Pendant une période de 2 à 3 ans, il participera, pour l'activité crédits immobiliers aux acquéreurs, à la conception et à la mise en place des outils d'analyse et de simulation des activités immobilières du groupe. Il travaillera dans un contexte très informatisé. A l'issue de cette période son évolution de carrière pourra se développer dans d'autres activités.

Nous souhaitons accueillir un jeune diplômé IEP, Grande Ecole de Commerce, Science-Eco ou Ingénieur Economiste, ayant une première expérience professionnelle de 2 années.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 4035M aux consultants de CINOREN qui nous assistent dans cette recherche.

cinoren *69 rue Lafayette 75009 Paris*

---

directeur département

SPORTSWEAR ENFANT

Notre entreprise fait partie des leaders de sa branche d'activité avec un C.A. de 200 millions et un effectif de 700 personnes. Nous recherchons le Directeur du Département Enfant : 100 M. de C.A., dont 35 % à l'exportation, deux lignes de produits commercialisées auprès d'un réseau de franchisés et de détaillants multimarques, sous une marque à forte notoriété. Ce collaborateur, rattaché à la Direction Générale, définit la politique commerciale, établit les plans de collection, anime et contrôle la force de vente (19 représentants exclusifs + agents multicartes sur certains pays export); gère avec rigueur les budgets dans le cadre des objectifs fixés au département. Ce poste comporte une large autonomie, et ne peut convenir qu'à un homme de 35 ans environ, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, ayant déjà fait ses preuves de Directeur Commercial (marketing + ventes), dans une entreprise de l'habillement ou de produits de consommation de marque, influencés par la mode. *La pratique de l'Anglais est nécessaire. Le poste est situé dans l'Ouest de la France.*

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 354.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

CEGF

Cie DES GARES ET ENTREPOTS FRIGORIFIQUES
+ 18/20 filiales (dont 6 gérées directement), en EXPANSION et PROFITABLE
400 MILLIONS F - 850 personnes
recrute pour Siège PARIS 8e

DIRECTEUR ADMIN. & FINANCIER

260.000 F +

ADJOINT DU D.A.F., il supervise et anime les fonctions FINANCES, COMPTABILITÉ, TRÉSORERIE, FISCALITÉ, Administration générale, Vie sociale, juridique et administrative des sociétés (20 personnes au total)

Ce poste requiert

- un HOMME JEUNE : vocation normale A SUCCÉDER AU D.A.F. DANS LES 5 à 7 ANS
- une FORMATION supérieure JURIDIQUE (Maîtrise Droit) ou comptable (Expertise - DECS complet)
- une EXPÉRIENCE (5 à 10 ans) **Financière & Comptable** acquise en DIRECTION FINANCIÈRE ou D.A.F.

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE *et vous remercie d'adresser votre candidature* (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et *rémunération) sous réf. 7060-à*

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

SOCIETE EQUIPEMENT MECANIQUE recherche

un Directeur de développement

Organisation en centre de gestion autonome, 300 personnes, 90 MF de CA situé Val de Loire, leader français dans sa spécialité. *Exportateur dans le monde entier* (filiales en Europe). *Bureau d'études équipé en CFAO.*

Pour Ingénieur Grande Ecole ayant expérience et références commerciales, techniques et de gestion. Responsabilité directe vis à vis de la Direction Générale en Région Parisienne. Anglais indispensable. Allemand très apprécié.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 48585 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

DIRECTEUR FINANCIER transit international

Paris

La Société a une activité de transitaire international et de commissionnaire agréé en Douane.

Pour remplacer le titulaire devant partir à la retraite après avoir formé son successeur, elle recherche un véritable patron pour diriger un effectif d'une vingtaine de personnes et travailler en étroite liaison avec les autres services de l'entreprise sur lesquels il exerce une autorité fonctionnelle.

Formation du type ESC ou similaire. Connaissances comptables niveau DECS. Expérience souhaitée de la profession.

Anglais apprécié. Environ 40 ans.

Adresser CV détaillé s/réf. 232/41LM à

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

Etablissement Financier en très forte expansion recherche son

Secrétaire Général

Directement rattaché à la Direction Générale

IL AURA LA RESPONSABILITÉ :
- de la comptabilité générale et analytique,
- de l'informatique
- de la Direction Administrative de la société.

Diplôme requis : EXPERT COMPTABLE.

Ce poste est à pourvoir à PARIS 9ème très rapidement.

Nous vous remercions d'adresser CV et prétentions sous réf. 24772 M sur enveloppe à JEAN REGNIER Publicité 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

JRP/Jean Régnier Publicité

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

SAE

RECHERCHE

DEUX PROFESSEURS D'ANGLAIS

pour ses chantiers en Arabie Saoudite.

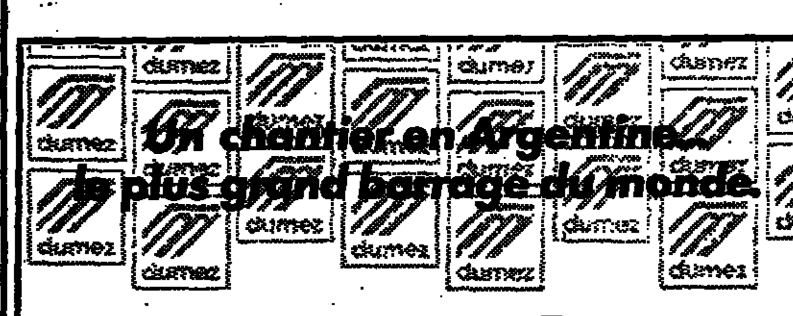
Ils donneront des cours d'anglais sur le site aux ingénieurs et techniciens français. Ils auront à leur disposition tout le matériel vidéo nécessaire.

Les candidats, licenciés en anglais, ont une bonne expérience de l'enseignement dans des organismes de formation ou d'animation.

Ils sont motivés par l'expatriation et prêts à faire carrière (les congés sont assurés en France à un rythme d'environ 15 jours tous les trois mois).

Merci d'envoyer C.V. sous la référence EV/PAGL à
S. A. E. - Service du Recrutement
32, avenue de New York 75784 Paris cedex 16.

COFAP



Patron des terrassements

Vous êtes ingénieur ou conducteur de travaux confirmé.

Votre expérience, en tant que patron ou adjoint de gros chantiers de terrassements, en particulier de barrage en terre de plusieurs millions de m3, vous permettra de prendre la direction des travaux de terrassements représentant 60 millions de m3 en 6 ans.

Ce chantier étant situé en Argentine sur le Rio Parana **la connaissance de l'espagnol** est bien entendu nécessaire.

Le séjour en famille est possible et dans ce cas la scolarité des enfants sera assurée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, sous réf. LM 5002 à Dumez, Service des Relations Humaines, 345 avenue Georges Clemenceau, 92022 Nanterre Cédex.

dumez — DES GENS SOLIDES

média-system

Recherche des Au-Pairs à Londres. S'adresser à Wimbledon, Au-Pair Agency 4 Lawson Close London SW19.

UNIVERSITY OF EDINBURGH
FACULTY OF LAW
SALVESEN CHAIR
OF EUROPEAN INSTITUTIONS

Applications are invited for the Salvesen Chair of European Institutions with tenure from October 1st, 1984 or on a date to be agreed.

The Salvesen Professor will also be Director of the Centre of European Governmental Studies. The appointment is full-time and the salary will be within the Professorial range. Further particulars may be obtained from the Secretary to the University, Old College, South Bridge, Edinburgh, EH8 9YL, with whom applications must be lodged by 27th April, 1984. Please quote reference 13/83.

REYNOIRD ANTILLES recrute ANALYSTE PROGRAMM. Niv. supérieur mini systèms. Env. c.v., photo à M. Tissier, B.P. 2016, 97191 Pointe-à-Pitre cedex.

MÉDECINS SANS FRONTIÈRE ch. pour ses missions en Afrique, Asie et Amérique Centrale

DES MÉDECINS

(pr des périodes de 3 à 6 mois)

DES CHIRURGIENS DES ANESTHÉSISTES

(pr des périodes de 1 à 6 mois)
10 h à 18 h 30 - 707-29-29.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



Office européen des brevets DG 1 — European Patent Office DG 1 — Europäisches Patentamt GD 1

L'OFFICE EUROPEEN DES BREVETS est une organisation internationale créée en vue de délivrer des brevets qui sont, à l'heure actuelle, valides dans 11 pays d'Europe occidentale.

L'Office européen des brevets a son siège à Munich et des départements à La Haye et à Berlin.

L'Office recrute, pour ses départements de La Haye et de Berlin, des

INGÉNIEURS et UNIVERSITAIRES

diplômés — **titulaires d'une maîtrise en mécanique, électromécanique ou électronique**

pour effectuer, dans le cadre de la procédure européenne de délivrance de brevets et dans celui des procédures nationales, des recherches documentaires sur l'état de la technique.

Les candidats (es) doivent avoir une bonne connaissance de deux des langues officielles et pouvoir, si possible, comprendre des textes techniques dans la troisième. (**Les langues officielles sont le français, l'allemand et l'anglais**).

L'Office offre une carrière intéressante dans un milieu international, ainsi que des traitements, allocations et conditions de travail avantageux semblables à ceux des organisations coordonnées (OTAN, OCDE, Conseil de l'Europe, etc.).

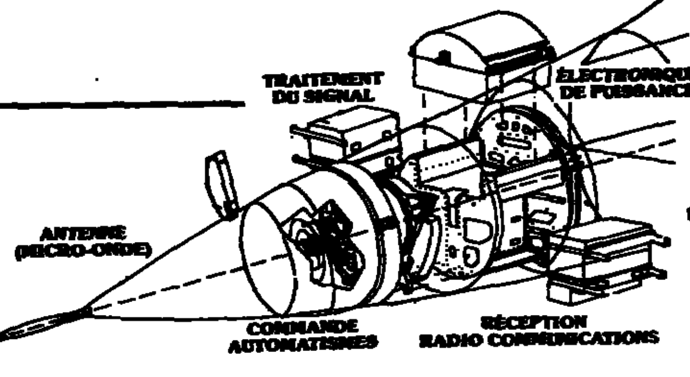
IMPORTANT : Seront prises en considération également les candidatures des futurs ingénieurs ou universitaires qui seront diplômés à l'issue de l'année en cours et qui sont libérés de leurs obligations militaires.

Les candidats, dont la demande aura été retenue, seront invités à un premier entretien à Strasbourg.

Candidature avec curriculum vitae à adresser pour le 27 avril 1984, au plus tard, à M. BROVILLE, sous réf. 05/36731/03 :



ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES
25-29, boulevard Joffre, B.P. 3077
54013 NANCY cedex



THOMSON-CSF
Division Équipements Avioniques

recherche des

INGÉNIEURS de VENTES EXPORT

Vous connaissez parfaitement les administrations civiles ou militaires de l'une de ces zones :
INDE, EUROPE, MOYEN-ORIENT

Vous serez responsables d'importants programmes de ventes d'équipements aéronautiques militaires, depuis la prospection jusqu'à la négociation.

Ces postes s'adressent à des négociateurs de haut niveau, âgés de 30 à 40 ans, dynamiques et imaginatifs, capables d'animer des équipes pluridisciplinaires. Ils requièrent en outre une très grande disponibilité et la maîtrise de la langue anglaise.

Merci d'adresser CV et photo à THOMSON-CSF, Département RCM, Service du Personnel, 68 avenue Pierre-Brossolette - 92242 MALAKOFF Cedex.



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

Ingénieur chimiste

3M European Electrical Laboratories recherche son ingénieur chimiste

Création de poste à Hambourg

Fonction :

- Product control et development des rubans adhésifs du Département Construction Electrique, sur la gamme des produits existants et celles des produits nouveaux.
- Assistance à l'amélioration des procédés de production de l'usine de Beauchamp (95-France) par une liaison entre le laboratoire européen de Hambourg et l'unité de fabrication de Beauchamp.

Formation :

- Ingénieur chimiste d'origine française.
- Pratique de l'anglais courante et de l'allemand très appréciée.
- Une expérience industrielle d'au moins 5 ans et, si possible, dans le domaine des rubans adhésifs.

Prière d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo (retournée) à :

3M FRANCE
A. BOUREAU
Relations Humaines
Avenue Boulé
95250 BEAUCHAMP (France)

3M

SOCIETE recherche d'URGENCE

ingénieurs informaticiens

pour calcul logiciel en temps réel

Les postes sont à pourvoir à **PARIS** et à l'Etranger.

- Niveau Ingénieur BTS.
- Bonne connaissance de la langue anglaise.

Envoyer C.V. sous réf. **2904/MS** à :
A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres
75015 PARIS *(qui transmettra)*

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

Vous serez d'abord le n° 2
HF

PHOTO-CINEMA-VIDEO
MICRO-INFORMATIQUE DE DISTRIBUTION

L'affaire, située dans une importante ville de la Côte d'Azur, tourne déjà très bien et compte *35 personnes. Notre PDG, pris par notre stratégie* de développement, cherche un très bon second en qui il peut avoir toute confiance. *C'est lui en effet qui va assurer la promotion* des ventes, détecter - à l'écoute de la clientèle - les forces et les faiblesses de certains de nos produits, veiller à *un bonne gestion administrative* et des stocks. Le poste, c'est évident, recouvre de larges responsabilités. Il suppose *une formation supérieure (type Sup de Co)*, une expérience dans la grande distribution à un poste de chef de département par exemple *et surtout des qualités d'animateur et d'excellent* gestionnaire, alliées à une autorité naturelle.

Pour une personne âgée de 35 ans environ, la rémunération est motivante (fixe et intéressement) et il est prévu, à terme, de devenir patron à part entière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et *photo sous réf. 84/06/151* à notre Conseil. Discrétion assurée.
INTER-CONTINENTALE CONSEILS - 23 rue Jean *de Riouffe - 06400 CANNES.*

MM

DESSEIN

Négoce international... à Monaco

Responsable Comptable et Financier

env. 230 000 FF

Société internationale de négoce de produits pétroliers, nous sommes actuellement 12 consultants, opérators et administratifs basés à Monte Carlo, notre principal établissement. Notre développement nous amène à créer un poste de responsable comptable et financier pour, - avec l'aide de 3 collaborateurs et d'un nouvel équipement informatique - assurer les opérations comptables françaises et anglo-*saxonnes, suivre et régulariser la partie financière des contrats en cours,* et avec le concours des banques, gérer et exploiter une trésorerie abondante.

Formation gestion/comptable, expérience en PME de services internationaux, anglais courant nous paraissent indispensables. Esprit d'équipe et d'initiative, bon sens et facultés d'adaptation seront déterminants pour intégrer harmonieusement une équipe jeune, compétente et «successful».

Nous vous remercions d'écrire sous référence 1422 à ERNST & WHINNEY *Conseil, 150 Bd. Haussmann - 75008 Paris qui étudiera votre dossier* avec soin et discrétion avant de vous répondre.



Ernst & Whinney Conseil

AFCOREM

Nous sommes une importante société française spécialisée dans les réalisations "clés en main", notre vocation première étant la préfabrication, le montage de la tuyauterie industrielle et la chaudronnerie. C.A. : 400 M.

Nous recherchons des HOMMES de formation supérieure : Centrale, Mines, A et M... à qui nous souhaitons confier le management de gros contrats tant en France qu'à l'étranger, dans les domaines : pétrochimie, agro-alimentaire, nucléaire... notamment :

INGENIEUR CHANTIER CHARGE D'AFFAIRES (réf. 163)

Sa mission est de prendre en charge l'ensemble des problèmes (*techniques, administratifs, humains, commerciaux*) liés à la *réalisation d'importants* **CHANTIERS** en France ou à l'étranger. Pratique de l'anglais. Poste basé à LYON, ou MULHOUSE.

DIRECTEUR D'AGENCE FRANCE SUD (réf. 159)

Véritable "PATRON" au sein de cette agence, il aura à assumer toutes les *responsabilités d'un* **DIRIGEANT** *d'une PME : gestion, commercial,* administratif, dans le cadre d'une délégation et d'une autonomie très importante. Une bonne connaissance du tissu industriel de la région Provence Méditerranée sera essentielle. La rémunération attractive sera à la hauteur de sa mission et sera assortie d'un intéressement aux résultats de son Agence.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous la référence concernée (lettre, C.V., photo, prétentions) à la Société :



Conseil en Recrutement et en Gestion du Personnel
45, cours Aristide Briand - 69300 CALUIRE - Tél.(7) 808.99.90

COMMERCIAL(E) de formation et d'expérience.

Vous aimez vendre mais cela ne vous suffit pas.
Venez renforcer notre potentiel commercial.
Nous sommes une équipe lyonnaise de
CONSEILS EN FORMATION

Envoyez-nous votre C.V. manuscrit, vos souhaits et votre photo à : FARAL - 104, boulevard du 11-Novembre - 69100 VILLEURBANNE.

HAVAS CONTACT

AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION

Pleine expansion - 34 personnes - Budgets Nationaux

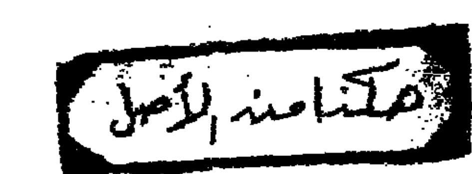
recherche :

Concepteur Rédacteur (trice)

expérience agence

Ecrire à J.P. SPRIET
13, rue Jeanne Maillotte
B.P. 1271 - 59014 LILLE CEDEX

DRS





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Notre Groupe de distribution de produits alimentaires (325 MF - 370 personnes) est le leader de sa branche d'activités ; il connait une forte croissance et est associé à un grand Groupe industriel international. Il recherche un

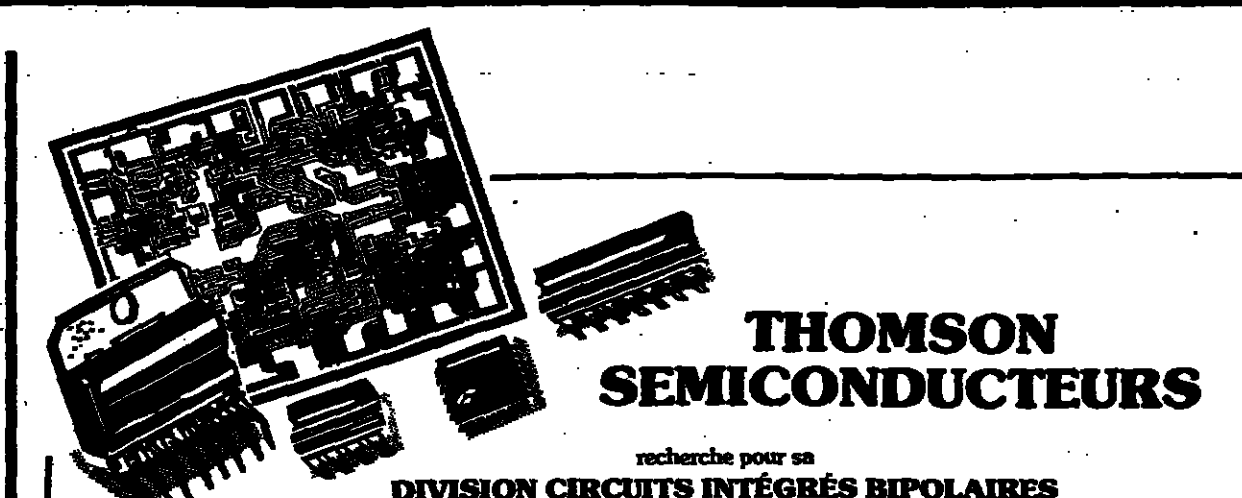
RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION ET DE LA COMPTABILITE GENERALE

LA FONCTION :
Le collaborateur recherché sera directement rattaché au Directeur Administratif et Financier.
- Il sera responsable de la mise en place et du suivi du contrôle de gestion pour 6 sociétés anonymes comprenant 11 établissements.
- D'un bon niveau comptable, il supervisera les comptabilités et sera responsable des bilans.
- Disposant de bonnes connaissances informatiques, il assistera les établissements dans leur informatisation.

LE PROFIL SOUHAITE :
- Diplômé Grande Ecole de Commerce ou équivalent + DECS souhaité.
- 3 ans d'expérience.
- Grande autonomie.
- Facilité d'adaptation et aisance dans les contacts à tous les niveaux.

Le poste est basé dans une grande agglomération de la région Centre ; il nécessite de courts mais fréquents déplacements.
Grandes possibilités de promotion pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre candidature à CURRICULUM 26, rue du 4 Septembre 75002 PARIS qui transmettra sous la référence 935 M.



THOMSON SEMICONDUCTEURS

recherche pour sa
DIVISION CIRCUITS INTÉGRÉS BIPOLAIRES de GRENOBLE

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

X, Mines, ENST, ECP, ESE, ESCPI, ENSERG,...
– 2 à 5 ans d'expérience –

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

• **CONCEPTION DE CIRCUITS INTÉGRÉS :** En liaison avec les principaux constructeurs de systèmes téléphoniques, de récepteurs T.V. et d'équipements automobiles, ils concevront des circuits intégrés analogiques et digitaux en utilisant des moyens de C.A.O. et de modélisation avancés. (réf. 1/M).

• **PHYSICIEN-ÉLECTRONICIEN :** Il développera les procédés de fabrication de circuits intégrés au sein d'une équipe pluridisciplinaire (physicien, chimiste, électronicien, informaticien) et étudiera les composants élémentaires permettant de valider ces procédés. (réf. 2/M).

– INGÉNIEUR PRODUIT –

Responsable d'une famille de circuits en production, il assurera l'étude des moyens de test, la caractérisation et le lancement de produits nouveaux, contrôlera les prix de revient. (réf. 3/M).

– MARKETING PRODUITS –

Responsable d'une ligne de produits, il étudiera le marché mondial, définira les nouveaux produits, en assurera la promotion auprès de la force de vente, contrôlera les prix de vente et participera aux négociations de contacts. (réf. 4/M).

Pour tous ces postes, la pratique de l'Anglais est indispensable.
De larges possibilités d'évolution de carrière existent au sein du Groupe, en France et à l'Étranger.

Merci d'adresser C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi à M. le Chef du Personnel - THOMSON/D.C.I. - B.P. 54 - 38120 SAINT-ÉGREVE.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

RECRUTEMENT DE PROFESSEURS

L'École nationale technique des sous-officiers d'active d'ISSOIRE recrute pour un enseignement (BTN, F2, F3) et BEP électronique et électromécanique :

3 professeurs éducation nationale :
- 1 certifié CAPET B4 option A ou B ou CAPT
- 1 PCET-PEPP électronique appliquée
- 1 certifié sciences physiques option Physique appliquée.

RENSEIGNEMENTS :
Monsieur le Proviseur Direction des enseignements - 63505 ISSOIRE CEDEX - Téléphone : (73) 89.06.31 poste 227 ou 225.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE ENTREPRISE
Spécialisée dans les études et réalisations d'équipements électriques industriels, dans les études et réalisations de systèmes de contrôle-commande, de régulation et d'automatismes industriels, recherche pour la Région de **MARSEILLE**

INGENIEUR RESPONSABLE D'AFFAIRES

Formation : Ingénieur électrotechnicien et automaticien.
Connaissance en instrumentation, régulation et systèmes appréciée.

Mission :
- Exécution de contrats travaux neufs (étude de prix et de réalisation, suivi d'exécution au niveau *technique et financier*)
- Prise en charge de travaux neufs et d'entretien sur sites permanents.

Adresser CV et prétentions de salaire sous réf. 90653 à *CONTESSE PUBLICITE* 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Technologies avancées pour deux jeunes ingénieurs, en Vendée.

Groupe Atlantic, La Roche-sur-Yon. Une entreprise française qui a fait siennes les valeurs d'efficacité et de performance. Elle réussit dans un secteur considéré traditionnel, le chauffage, et s'est diversifiée dans des activités dites porteuses, la robotique et le négoce de matériel électronique. Au total, un CA de 600 millions de francs. Réalisé par 800 personnes. *Deux postes vont être libérés,* à la suite de promotions internes. Lequel sera votre prochain point de chute ?

B.E. moyens de production

En étroite liaison avec les unités de fabrication, chauffe-eau et convecteurs électriques, il s'agit de conduire les études relatives à l'outil de production, notamment son automatisation, l'implantation du matériel, les investissements... Convient à un ingénieur polyvalent, type INSA, IDN, HEI... avec option automatique, électromécanique, électronique. Réf.145 551M

Service contrôle qualité

Sa vocation est, au sein du département qualité, de contrôler l'intégralité de la chaîne, depuis l'arrivée des matières premières jusqu'au produit «en situation» chez le client. Poste d'analyse et de synthèse, mettant en jeu des techniques diversifiées, impliquant des contacts multiples, souvent délicats. D'entrée, une dizaine de techniciens qualifiés à animer. S'adresse à un ingénieur généraliste (INSA, ENSMA, ENSAIS...), ayant une bonne connaissance de l'outil statistique. Réf.146 552M

Nous cherchons des hommes, ou des femmes, de terrain et de dialogue, sensibles à un nouveau style de relations dans l'entreprise, ouverts aux expériences du type cercle de qualité. *Vous êtes ingénieur débutant, ou déjà enrichi d'une première expérience.* A vous d'écrire aux consultants du cabinet SIRCA. Merci de joindre CV et photo.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)



SPECIALISTES : Opération - Entretien - Instruction

Filiale d'une des premières firmes internationales spécialisées dans la fourniture des services d'encadrement pour le **raffinage** et les **industries pétrochimiques,** nous recherchons une gamme étendue de personnel pour nos contrats en cours et futurs. Ces projets sont localisés au **Moyen-Orient** et en **Afrique du Nord.** Ils concernent des raffineries et usines pétrochimiques.

INGENIEURS • chefs de projet • chefs de fabrication • chefs d'entretien • chefs des services techniques • superviseurs machines-instruments-électricité • chefs inspecteurs • chefs de laboratoire • ingénieurs de sécurité • instructeurs techniques.

TECHNICIENS • chefs de poste • responsables programmes de fabrication • inspecteurs • opérateurs de tableau • opérateurs polyvalents • techniciens machines-instruments-électricité.

SALAIRES COMPETITIFS incluant primes d'expatriation et avantages intéressants. Possibilité de partir en famille. Connaissance de la langue anglaise souhaitée.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 90401 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Bull Systèmes Angers (3500 Pers.)

RESPONSABLE DE PLANIFICATION LIGNE D'ORDINATEURS

Ingénieur électronicien (ESE, Telecom...) vous connaissez bien la *structure* et le *fonctionnement* des systèmes informatiques modernes. Vous souhaitez compléter vos compétences techniques par la pratique des mécanismes de planification d'une grande unité *industrielle*. Nous vous proposons au sein de notre équipe de planification, de venir élaborer les plans de production usine d'une de nos lignes d'ordinateurs (DPS8, DPS7, Mini 6). Votre volonté d'innovation vous permettra d'utiliser au mieux l'ensemble des moyens informatiques, micro-informatique, et bureautique, mis à votre disposition. En relation permanente avec notre marketing et nos ateliers de production, vous serez amené à de fréquents déplacements entre Angers et Paris. Votre adaptation à cette nouvelle fonction sera réalisée dans le cadre des actions permanentes de formation de notre équipe.
Alors écrivez-nous :

Cii Honeywell Bull
Service Recrutement
331, avenue Patton
49005 ANGERS CEDEX





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Circuits imprimés multicouches

Le Service comptait 7 personnes il y a un an et 35 aujourd'hui. Pour faire face à la croissance de cette unité et dans le cadre d'une restructuration de notre usine de Nantes, nous recherchons notre

Chef de fabrication « mass-lam »

- Vous êtes Ingénieur de Fabrication et vous exercez vos talents depuis plusieurs années dans un domaine très voisin du nôtre.
- Vous connaissez les exigences *de qualité des circuits multicouches* et *les techniques de mise en œuvre qui s'attachent à leur élaboration.*
- Vous avez des dons d'organisateur et les qualités d'un Chef exigeant autant de lui-même que de ses collaborateurs.

Si ce bref portrait est le vôtre, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo récente et prétentions) sous référence 2/CFL/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants · 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Importante société de gestion à Toulouse recherche son



Responsable du personnel

Il aura pour mission :
- l'assistance et le conseil auprès de la Direction pour la politique sociale (études, salaires, tableaux de bord...),
- l'animation des services administratifs du personnel avec une mission de réorganisation;
- le conseil auprès de la hiérarchie en gestion de personnel (recrutement, formation...).

Expérience confirmée de la fonction.

Votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sera reçu, sous référence 7500 mentionnée sur l'enveloppe, par Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui nous transmettra.

média system

EN NORMANDIE BURROUGHS CONCOIT ET PRODUIT DES TERMINAUX BANCAIRES

Son usine près de ROUEN, recherche

Division «ETUDES ET DEVELOPPEMENT»

Ingénieur Electro-Mécanicien — Réf. ED 1
féru en micro-mécanique et en automatisme. Il participera à l'étude et au développement d'unités de traitement de documents.

Ingénieur Logiciel — Réf. ED 2
ayant de bonnes connaissances en électronique numérique et en automatisme et déjà programmé en langage «assembleur». Il réalisera des programmes de conduite de périphériques de terminaux.

Agent Technique Electronicien *(BTS ou DUT)* — Réf. ED 3
ayant une bonne pratique des microprocesseurs et de la microprogrammation pour l'étude et le développement d'ensembles électroniques à base de microprocesseurs ainsi que l'élaboration de programmes de test de ces ensembles.

Division «INFORMATIQUE DE GESTION»

Analystes en informatique de gestion — Réf. IG 1
ayant une formation de base de type ESC, MIAGE...
Ils seront chargés du suivi des logiciels internes (achats, stocks, production...)

Division «EVALUATION ET SUPPORT DU PRODUIT»

Ingénieurs — Réf. ESP 1
de formation électronique et / ou informatique, débutants et expérimentés.

Rédacteurs Techniques — Réf. ESP 2
en langue anglaise. Formation de base bac + 2. Connaissances en informatique appréciées.

Pour tous ces postes, la langue anglaise lue, écrite et parlée est nécessaire.

Pour faire acte de candidature, envoyer lettre, C.V., photo et prétentions de salaire en précisant la référence du poste choisi à l'attention de Mme B. LAHON - BURROUGHS - B.P. N° 5 VILLERS ECALLES -76360 BARENTIN

Burroughs un partenaire... des services...

LE CENTRE DE RECHERCHES PHARMACEUTIQUES

SEARLE

situé à

SOPHIA ANTIPOLIS-06

recherche pour son Département de TOXICOLOGIE

RESPONSABLE DE LABORATOIRE D'HEMATOLOGIE et de BIOCHIMIE CLINIQUE

Ce poste peut convenir à un candidat ayant une formation minimum MAITRISE de BIOCHIMIE ou équivalent, *complétée par un diplôme du 3e cycle.*

Le candidat retenu devra :
- Avoir une première expérience professionnelle ;
- Etre capable d'animer une équipe de 4 personnes ;
- Connaître les techniques récentes d'analyses biologiques.

ANGLAIS souhaité.

Adresser candidature, c.v. à SEARLE (sous référence MO) SOPHIA ANTIPOLIS - B.P.23 06561 VALBONNE Cedex.

SMM — SOCIÉTÉ DU MÉTRO DE MARSEILLE RECHERCHE

INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN ÉLECTROMECANICIEN

Pour conduite de grands projets.
Diplômé Ecole Nationale Supérieure (Centrale Sup. Elec. Arts et Métiers...)
Connaissances en électronique et expérience d'environ cinq années dans la réalisation de travaux d'équipements et aptitudes à la gestion.
Rémunération de 170 000 F à 200 000 F suivant capacités.

Envoyer C.V. détaillé et photo à :

SOCIÉTÉ DU MÉTRO DE MARSEILLE
44, avenue Alexandre-Dumas
13008 MARSEILLE.

RÉGION AIXOISE

DIGITONE S.A. *recherche*

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour études Électronique et Micro-informatique.
Ecrire à DIGITONE S.A., 13970 LA BARQUE.

LA RÉGION DE LORRAINE

recherche

CHARGÉ (E) DE MISSION

Economiste, ingénieur grande école + diplôme du cycle supérieur d'aménagement et d'urbanisme de l'Institut d'études *politiques de Paris.*

La formation et l'expérience professionnelle acquise en matière de planification et d'aménagement du territoire devront être précisées clairement.

Des qualités de réflexion et de dynamisme personnel sont requises de même qu'une aptitude réelle à travailler en concertation.

Adresser un c.v. détaillé en précisant la rémunération annuelle demandée à :

RÉGION DE LORRAINE
à l'attention de M. le Président de l'ARAL,
1, place Saint-Clément,
B.P. 1004, 57036 Metz cedex.

ENTREPRISE BRUGEAUD S.A.
TULLE, recherche :

ATTACHE TECHNICO-COMMERCIAL " EXPORT "

Fonction : prospection des entreprises françaises du bâtiment et B.E. exportateurs, vente d'un produit BHE et BIL : produit innovant déjà largement proposé à l'étranger, Europe et Afrique.

Profil : DUT Technique de commercialisation, option commerce extérieur.

Expérience : 5 ans minimum vente de produits du bâtiment à l'exportation. Anglais courant.

Adresser CV + lettre manuscrite + photo à ***CONSILIA*** *- 5, rue de Lincoln - 75008 Paris (4e étage)*



HELIOS STRECO DURANDO
CABINET D'AUDIT ET DE CONSEILS
recherche pour son bureau de POITIERS

1 STAGIAIRE EXPERT-COMPTABLE

Ayant, si possible, une première expérience.
Il sera amené à effectuer des missions d'expertise-comptable et de conseils auprès de PME/PMI et d'entreprises agricoles.

1 AUDITEUR

Il sera amené à effectuer des missions de Commissariat aux Comptes et d'audit auprès d'entreprises de la région Poitou-Charentes.
Une première expérience serait appréciée.

Ces deux candidats devront justifier d'une bonne formation professionnelle et accepter une certaine mobilité géographique.

Nous offrons, dans le cadre de nos activités tant en France qu'à l'étranger, de larges possibilités de formation et d'évolution de carrière.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à :

Michèle FOURNIER, HELIOS STRECO-DURANDO
le Tertre au Jau, route de Cantenay-Epinard
49000 ANGERS.

Le Département des Landes recrute sur titres

UN ATTACHÉ CULTUREL

- Expérience dans le domaine culturel exigée ;
- *Diplômé de l'enseignement supérieur ;*
- Bonne connaissance de l'Administration.

Les candidatures *accompagnées d'un curriculum vitae* complet, références et photo, devront être adressées pour le 16 AVRIL 1984 au plus tard à :
Monsieur le Président *du Conseil Général* des Landes
Hôtel Planté
B.P. 259
40011 Mont-de-Marsan cedex.

NICE
Société cherche

PROFESSEUR

de français langue étrangère, *créateur,* comme responsable recherche et réalisation matériaux pédagogiques. Expérience audiovisuelle C.R.E.D.I.F. et parlant anglais exigés.
Env. C.V. dét. ss n° T 044.849 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ cherche pour siège LE HAVRE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

confirmé sur IBM 38 avec connaissance G A P III.
Écrire à n° M 73.936 à Bleu, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra.

Organisme d'intérêt Général VILLE SUD-OUEST recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Directement rattaché (e) au DG, il aura la responsabilité de l'ensemble *de la fonction financière,* comptable, administrative et juridique.

Formation supérieure et expérience exigées.
Adr. C.V. détaillé, prétentions, photo à n° MO 74036 à Bleu, 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transm.

... Poursuivre sa carrière dans le MIDI au sein d'une P.M.E. d'un Groupe Européen leader, c'est l'opportunité pour un

CONTROLEUR DE GESTION

LA SOCIETE :
P.M.E. de 70 personnes dans un créneau dynamique.

LE POSTE :
Tableaux de bord, suivi des décisions budgétaires, trésorerie, prévisions... mais aussi conseil du directeur général auquel le poste reporte directement.

Salaire évolutif qui ne sera pas inférieur à 150 000 Francs / AN.

L'HOMME :
E.S.C. Un DECS de préférence et deux à trois ans de pratique en cabinet ou en entreprise.

Adressez votre dossier de candidature s / réf. 6848 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GRENOBLE

INGENIEUR D'AFFAIRES INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Intégré dans le département Production et Nucléaire, vous serez responsable de la gestion d'affaires en cours depuis la négociation jusqu'à la fin de la réalisation.

Ingénieur grande école, vous bénéficiez d'une dizaine d'années d'expérience dans la mise en oeuvre de systèmes informatiques.
Connaissances matériel et logiciel type SOLAR, DEC appréciées.

Déplacements fréquents de courte durée en France, *occasionnels à l'étranger.*

Merci d'adresser lettre de candidature avec c.v. détaillé et prétentions sous référence 83.04 à E. Picard - *Direction du Personnel* CERCI - 56, *rue Roger-Salengro* 94120 Fontenay-sous-Bois (proche RER).

Cerci FILIALE JEUMONT-SCHNEIDER

Axial Publicité

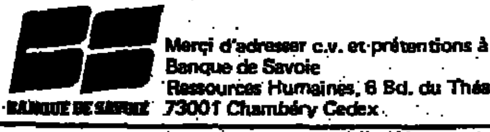
BANQUE DE SAVOIE

1ère Banque privée française
recherche

Animateur Produits de placement et de patrimoine

MISSION
- animer un réseau d'agences (club d'investissement, création de supports de travail, visites clients).

PROFIL
- niveau d'études supérieures
- plus quelques années d'expérience (minimun 3 ans).



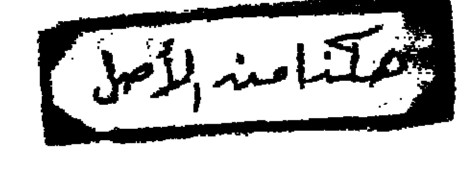
Merci d'adresser c.v. et prétentions à Banque de Savoie
Ressources Humaines, 6 Bd. du Théâtre
73001 Chambéry Cedex.

Axial Publicité

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RECHERCHE POUR LYON

INGÉNIEUR D'ÉTUDES EN ÉLECTRONIQUE

GRANDE ÉCOLE.
Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo à :
HAVAS-ANNONCES n° 5.408,
81, rue de la République, 69002 LYON.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CADRE FINANCIER

PARIS

Au sein du département trésorerie de la direction financière d'un important groupe industriel, ce jeune cadre, diplômé d'une école supérieure de gestion, bénéficiant nécessairement d'une première expérience acquise auprès d'une banque d'affaires ou d'un établissement financier, sera chargé :

- D'examiner la politique des relations bancaires du groupe ;
- De la négociation et de la mise en place des emprunts et des crédits bancaires ;
- Des prêts et crédits financiers directs entre sociétés du groupe.

Ceci nécessitera de sa part : rigueur, esprit d'analyse, sens des relations et très haute conscience professionnelle.

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé et photo sous réf. 285.333 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Principale filiale d'une grande compagnie US, nous sommes un groupe industriel français (800 personnes, 240 millions de F de CA), leader en fort développement, dans le secteur de la «documentique». Nous avons un nombre croissant de filiales et usines en Europe. Face à cette expansion, notre Directeur Financier recherche à Rosny sous Bois un Contrôleur de gestion pour :

Contrôler la gestion industrielle de nos filiales européennes

env. 230 000 FF

Il sera chargé d'uniformiser les procédures du reporting (anglo-saxon) et de maîtriser les prix de revient en mettant en place localement un système de gestion de production fortement informatisé.

Jeune polyglotte de formation supérieure économique, vous avez une première expérience fortement imprégnée de reporting anglo-saxon, d'informatique et de comptabilité analytique en milieu industriel (international). Mobile, rigoureux mais ouvert et de bon contact, nous vous proposons de progresser en partageant nos succès.

Nous vous remercions d'écrire sous référence 1412 à ERNST & WHINNEY Conseil - 150 Bd Haussmann - 75008 PARIS qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.

AFCOREM

E&W Ernst & Whinney Conseil

SODETEG T.A.I.

Filiale de SODETEG, ingénierie du groupe THOMSON, nous sommes spécialisés dans l'ingénierie de systèmes d'automatique et d'informatique industrielle.

Nos 470 collaborateurs (plus de la moitié sont ingénieurs) conçoivent et mettent au point des systèmes informatiques complexes de haut niveau technologique dans des domaines variés : production et transport de l'énergie, gestion automatisée, productique, réseaux de télécommunication, systèmes transactionnels, ingénierie des courants faibles... Nous réalisons 60% de notre CA à l'export.

Nous cherchons :

un chef de projet télécom

Au sein de notre unité "Communication", il a pour mission de *définir une stratégie, d'assurer le support technique* des actions commerciales et de gérer son domaine d'activité (10 ingénieurs).

C'est de préférence un X Télécom, 32 ans minimum, ayant *déjà l'expérience des systèmes d'archivage et des réseaux* locaux. Sa nationalité est indifférente, mais il parle bien sûr l'anglais, et si possible d'autres langues.

Réf. 344 M

un ingénieur débutant

Au sein de notre Direction Technique, il a pour mission de *défendre le recours à la simulation devant la clientèle* potentielle, de concevoir et réaliser des modèles de forte technicité et d'en présenter les résultats.

Ce poste concerne un ingénieur, diplômé d'une grande *école, par exemple ECP, ayant des connaissances en pro*cessus stochastiques, recherche opérationnelle, statistiques et langage de simulation.

Anglais souhaitable. **Réf. 345 M**

plusieurs ingénieurs logiciels, débutants et confirmés

Selon leur expérience :
- ou ils s'intègrent dans des équipes d'informatique temps réel pour l'étude et la réalisation des logiciels de projets,
- ou ils prennent la direction d'équipes chargées de la réalisation de projets dans les domaines de la surveillance des réseaux électriques, des centrales de production, des télécommunications.

Ces postes concernent des ingénieurs débutants ou des ingénieurs ayant plusieurs années d'expérience en informatique industrielle (communications, systèmes de visualisation, gestion des configurations, interface industrielle, télémesure/télésignalisation, dialogue, bases de données...).

Une formation Grande École est un plus.
Connaissances SOLAR, DEC (VAX), GOULD-SEL et micro-processeur INTEL appréciées. Anglais souhaitable. **Réf. 346 M**

Lieu de travail pour tous ces postes : proche banlieue ouest de PARIS.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier à notre conseil, JACQUES TIXIER SA, 7, rue de Logelbach, 75017 PARIS, sous les références correspondantes.

jacques tixier s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

HAVAS CONTACT

---

emplois régionaux emplois régionaux

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET SECURITE

recherche pour NANCY :

INGÉNIEUR ou DOCTEUR

avec niveau scientifique élevé en robotique et *automatisme et des connaissances indispensables* du milieu industriel et de l'anglais pour son laboratoire d'Electronique sécurité des Systèmes.

STATISTICIEN

pour élaborer des traitements statistiques à façon, conseiller et assister les chercheurs, suivre les bibliothèques de programmes de données.
Il est titulaire d'une maîtrise M.A.F. ou équivalent et d'une expérience en statistique.

DEUX INGÉNIEURS GRANDE ECOLE

- Le premier aura de bonnes connaissances en mécanique des fluides statistique pour des travaux de recherche en ventilation.
- Le second sera un spécialiste de l'analyse numérique pour *mener des travaux de recherche sur la modélisation* des écoulements (pollution prévisionnelle).

Pour ces deux postes, une expérience de la recherche sera appréciée.

TECHNICIEN SUPERIEUR

Il participe à la réalisation du système de collecte des données chiffrées, à son implantation à l'INRS et dans les CRAM et traite *des applications particulières.*
Il possède un niveau minimum bac + 2 ans en mesures physiques, chimie ou physique et surtout une expérience en analyse *physico-chimique.*

Merci de bien vouloir faire parvenir vos lettre manuscrite et curriculum vitae à l'attention de M. J.-M. BARTOLI

ANPE

12, place de la Croix-de-Bourgogne, 54000 NANCY

Pub. Madame Nancy

Produits de luxe

DIRECTEUR LOGISTIQUE

Ce groupe fabrique et commercialise une grande marque de produits de luxe
La totalité des flux de marchandises (1 million de pièces par an, 6000 références) transite par un entrepôt central qui constitue une unité de gestion autonome.
Le développement constant des activités de ce centre de profit conduit l'entreprise à en confier la supervision à un directeur logistique.

Il a pour mission d'assurer dans des conditions optimales les approvisionnements (réception, contrôle, réexpédition), la gestion du stock central, le service après-vente et le contrôle qualité. Au-delà de l'aspect opérationnel de la fonction, on attend de lui une analyse en profondeur des circuits qui permettra de faire évoluer les méthodes de travail, d'améliorer la rentabilité et l'efficacité, avec le souci constant de la qualité du service.

Nous souhaitons rencontrer un spécialiste de la distribution physique. Il devra justifier d'une expérience confirmée de la gestion d'entrepôts, des problèmes de stockage et de transport. Pour réussir à ce poste, il est nécessaire de savoir stimuler une équipe (environ 80 personnes), négocier auprès des autres services de l'entreprise, exploiter l'outil informatique.

Les conditions offertes sont de nature à intéresser un homme de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous *référence M 2714 T, à :*

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média system

Chimie fine

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

France et Export

HF

Cette société, filiale d'un important groupe pharmaceutique français, est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits actifs de la chimie fine, destinés aux industries de la pharmacie, des cosmétiques et phytosanitaires.
Elle développe un C.A. de 120 Millions de francs (dont 65 % à l'export), emploie 200 personnes environ et figure parmi les leaders dans son domaine d'activité.
Elle souhaite renforcer son équipe actuelle en intégrant un Jeune Ingénieur Technico-Commercial.
Directement rattaché au Directeur Commercial, il prend en charge le développement des ventes et la gestion du courant d'affaires auprès de la clientèle : prospection, spécification, négociations, suivi technique du produit...
Nous souhaitons rencontrer un Jeune Diplômé de l'enseignement supérieur (Ingénieur chimiste, pharmacien...) justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans dans la vente de produits industriels, si possible dans un secteur similaire.
La pratique de l'anglais est vivement souhaitée. Le poste est basé à Paris VII.

Merci d'adresser, C.V. complet, lettre de motivation, photo et rémunération actuelle sous réf. M5/1050 A, à :

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

SOREP

SOREP MICROLECTRONIQUE

hybrides à la demande et prédiffusés
« faites équipe avec nous »

Dans le cadre de l'expansion de notre unité de conception et de production proche de Rennes, nous recherchons :

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

grandes écoles, 2 ans d'expérience minimum, pour développement de circuits complexes logiques, analogiques, puissance.

Adresser candidatures
à *SOREP S.A.*
Service du Personnel,
Z.I. Bellevue, B.P. 5,
35220 CHATEAUBOURG, discrétion assurée.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Bull Systèmes Angers

CADRE GESTION DE PRODUCTION

Ingénieur, Ecole de Commerce ou Universitaire, avec si possible une formation complémentaire en gestion.
Vous avez une expérience industrielle réussie d'au moins 2 ans, de préférence dans le domaine de la gestion de production.
Dans le cadre d'un établissement industriel de 3500 personnes fabriquant des moyens et gros ordinateurs, intégrant des technologies de pointe, nous vous proposons, au sein d'une équipe dynamique, de participer à la mise en place de systèmes de contrôle de nos flux produits et à l'*optimisation de nos stocks.*
Apportez-nous vos compétences, vos idées, votre *capacité à négocier et à convaincre.* Nous vous offrons un environnement informatique performant, une bureautique évoluée.
A terme de larges perspectives d'évolution existent au sein du Groupe Bull (+ 25000 pers.).
Si vous voulez participer à ce challenge, écrivez-nous :

Cii Honeywell Bull
Service Recrutement
331, avenue Patton
49005 ANGERS CEDEX

Bull

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

A VOCATION INTERNATIONALE (SIÈGE A PARIS) recherche pour sa direction de l'audit interne

AUDITEURS INTERNES

Formation : HEC, ESSEC, SUP de CO, IEP (+ DECS) ou équivalent.
Anglais ou allemand courant.

Expérience : 3 à 5 ans dans un service d'audit interne ou dans un cabinet international.

Après quelques années de réussite dans cette fonction, réelles possibilités de carrière dans des postes de responsabilité en Unité, tant en France qu'à l'étranger.

Prière adresser lettre manuscrite, C.V. et photo ss réf. 34761 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS.

Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT

Chef département comptable

250.000 F

Une importante chaîne de magasins grande surface de prêt à porter employant environ 2.000 personnes, exploitant actuellement une trentaine d'établissements dans toute la France et poursuivant son développement par l'ouverture de deux à trois magasins nouveaux tous les ans, recherche le chef de son département comptable. Rapportant au Directeur administratif, il sera responsable de la comptabilité générale, de la comptabilité fournisseurs et de la trésorerie. Il aura autorité sur une trentaine de personnes. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, titulaire du DECS complet et du certificat supérieur juridique et fiscal, disposant d'une solide expérience comptable et fiscale de préférence en entreprise ainsi que de bonnes connaissances en informatique. *Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération*, de l'ordre de 250.000 francs par an, sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste est situé à Paris. Ecrire à J.A. DENNINGER en précisant la référence A/2505M.



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Futur chef comptable

150.000 F

Un très important organisme de formation, employant 200 personnes en permanence et plus de 600 vacataires, disposant de 20 délégations régionales et réalisant un chiffre d'affaires de 70 millions de francs, recherche son futur chef comptable. Dans un premier temps, rattaché au contrôleur de gestion, puis sous l'autorité directe du directeur financier, il aura la totale responsabilité du service comptabilité générale, soit une équipe de 6 personnes. Ce poste s'adresse à un candidat (ou une candidate), *âgé d'au moins 28 ans, disposant d'un bon niveau de formation* comptable (DECS) et possédant une solide expérience de la comptabilité générale. Une bonne maîtrise des relations avec l'informatique et des qualités d'animateur sont indispensables. La rémunération de l'ordre de 150.000 francs par an, sera surtout fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste est situé en très proche banlieue ouest. Ecrire à J.A. DENNINGER en précisant la référence A/2420M.



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Société chimique Pointet Girard filiale d'un important groupe industriel français

(proche banlieue nord Paris)

RECHERCHE POUR SA GAMME RÉACTIFS IBF

UN(E) TECHNICIEN CHROMATOGRAPHIE INDUSTRIEL

Sous la responsabilité d'un ingénieur, il participera à l'élaboration et à la mise au point de projets d'installations chromatographiques, en assurera la mise en route en clientèle ainsi que l'assistance technique aux utilisateurs.

Ce poste conviendra à un(e) candidat(e) d'un DUT, BTS de biochimie, possédant une bonne connaissance des techniques séparatives en chromatographie.

Ce poste qui implique de fréquents déplacements en France et occasionnellement à l'étranger nécessite une grande disponibilité et la connaissance courante de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite c.v. et prétentions au : Service du Personnel
SOCIÉTÉ CHIMIQUE POINTET GIRARD,
35, av. Jean-Jaurès, 92390 VILLENEUVE-LA GARENNE.

Process control

La filiale française d'un important groupe international, spécialisée dans l'instrumentation, la régulation et l'informatique industrielles, renforce ses structures commerciales et recherche des ingénieurs d'affaires "grands comptes" et des ingénieurs commerciaux.

Ingénieurs d'affaires

250.000 F

Banlieue nord-ouest de Paris - Intégrés au sein de l'équipe "grands comptes", ils seront responsables de l'étude des besoins de leurs clients respectifs et bénéficieront du support technique du groupe, tant en France qu'à l'étranger, pour la proposition de solutions spécifiques. Ils s'orienteront vers la vente de systèmes clés en mains à une clientèle industrielle diversifiée (pétrole et gaz, chimie, pétrochimie, papeterie, agro-alimentaire, verre, textile, ingénierie...) et auront, selon l'importance des affaires traitées, la responsabilité d'un ou de plusieurs clients, d'un secteur d'activité ou de divers projets ponctuels. Ces postes s'adressent à des cadres commerciaux, âgés de 30 ans minimum, et déjà familiarisés avec la vente de solutions industrielles globales. La pratique courante de l'anglais est indispensable. Basés au siège de la société, ils seront évidemment disponibles pour de fréquents déplacements. La rémunération annuelle sera de l'ordre de 250.000 francs plus voiture de fonction. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R9052M.

Ingénieurs commerciaux

200.000 F

Banlieue nord-ouest de Paris et Lyon - Les ingénieurs commerciaux seront responsables de projets ayant un caractère plus standard et une incidence financière moins élevée. Ils pourront également *assister localement un ingénieur d'affaires lorsque* celui-ci traitera, *par exemple*, avec un client aux implantations multiples. Ces postes conviendraient à de jeunes cadres commerciaux, âgés de 28 ans minimum, dotés d'une solide formation technique, et motivés par la vente de systèmes à une clientèle industrielle variée. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire. Ces postes, qui nécessitent de fréquents *déplacements, sont basés au siège de la société*, et *pour l'un d'entre eux, à Lyon. La rémunération* annuelle pourra atteindre 200.000 francs plus voiture de fonction. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R9053M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Créer un contrôle de gestion

Parce que cette Société holding ressent la nécessité de mieux apprécier les performances des très nombreuses filiales dans lesquelles elle a des participations, pas forcément *majoritaires, il a été décidé de créer, auprès de sa direction générale, un* poste de contrôleur de gestion.

Ce poste basé à Paris est *une* opportunité exceptionnelle pour un diplômé de grande école de commerce ayant une solide expérience de la pratique du contrôle de gestion ; il aura lui-même mis en place de tels systèmes et devra bien sûr être parfaitement à l'aise en *matière de comptabilité*, fiscalité et finance. Il serait bon qu'il apporte les qualités de rigueur développées de préférence en milieu industriel bien qu'il ait dans ce nouveau poste à les appliquer dans des activités de service. Enfin, un tempérament de consultant, alliant *diplomatie et imagination, lui sera nécessaire pour remplir,* auprès des filiales, le rôle de conseil que l'on attend de lui. Son anglais lui sera utile.

La rémunération proposée correspond au niveau du poste, proche de la Direction Générale. Les candidatures seront étudiées rapidement par les conseils en recrutement du Cabinet CLEAS. Ecrivez-leur sous référence 8422 LM.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Rejoindre une direction technique de haut niveau

Le groupe SEMA METRA confie sa direction technique à **Hubert Tardieu**, co-créateur de la méthode MERISE.

Ses objectifs : mise au point d'outils autour de MERISE et HOS Use it, réalisation de projets pilotes, contrôle qualité, coordination des actions de formation technique des ingénieurs du Groupe.

Pour renforcer les structures de ses trois départements :
• «Outils», • méthodes et contrôle technique, • support technique HOS.
Elle cherche à s'adjoindre

10 INGENIEURS

X, Supélec, Centrale, Télécom, Arts et Métiers, Doctorat informatique.

Vous avez une expérience de 3 à 5 ans minimum des matériels IBM, VAX et micro-ordinateurs et d'un ou plusieurs domaines suivants :

SYSTEME UNIX.	TDS - IDS - SGBD RELATIONNELS.
CICS - IMS - IDMS.	METHODES MERISE, AXIAL, SADT, IDA.
LANGAGE C - GRAPHIQUE INTERACTIF, - TECHNIQUES DE COMPILATION,	
DICTIONNAIRE DE DONNEES...	

Vous participerez à l'*expansion et à la valorisation technique du groupe dans* un environnement innovateur, de dimension européenne.
Des formations complémentaires vous seront proposées : notamment HOS Use it.

Merci d'adresser votre *dossier de candidature, sous réf.* M 263,
à Agnès Chauvin, SEMA METRA, 16-18 rue Barbès
92126 Montrouge
ou de Tél. 657.13.00.

sema-metra

Participez à la dynamique du 1er groupe européen de logiciels

Vous avez 2 à 5 ans d'expérience de réalisation de LOGICIELS dans les domaines

• TÉLÉCOMMUNICATIONS
• VIDÉOTEX
• TÉLÉPHONIE

Nous offrons à des INGÉNIEURS l'opportunité de rejoindre nos équipes de développement.
Les compétences suivantes : **MINI 6 - PASCAL - PLM - RMX 86 - PROTOCOLES de COMMUNICATIONS** seront appréciées.



Merci d'adresser votre dossier de candidature à Ch. DOEHR.
5, rue Louis Lejeune - 92128 MONTROUGE Cedex.

HAVAS CONTACT

auditeur interne

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique français parmi les leaders de sa spécialité (CA 250 MF : effectif 850 personnes) et développons notre implantation en France et à l'Etranger (18 succursales, 5 filiales étrangères). Au sein de la Direction Administrative et Financière, le Contrôle de Gestion étoffe sa structure en créant le poste d'Audit Interne. Le collaborateur que nous choisirons participera à tous les aspects du contrôle de gestion et principalement aux missions d'audit dans les différents établissements et filiales de la société. *Le poste conviendrait à un candidat d'environ 30 ans, de formation économique supérieure* (HEC, ESSEC, ESC...) ayant acquis une première expérience du contrôle interne en entreprise. La pratique de l'Anglais est indispensable. Des déplacements de courte durée sont à prévoir.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous remercions d'adresser votre dossier sous référence 355.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron, s.a.

Organisation et Publicité

MEMBRE DE SYNTEC

cde *tous les prêts immobiliers*

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

L'Établissement le plus ancien spécialisé dans le financement de l'immobilier, élément moteur de la profession (59 milliards de francs de prêts en gestion – 2000 Collaborateurs) recrute pour son service *crédits promoteurs* :

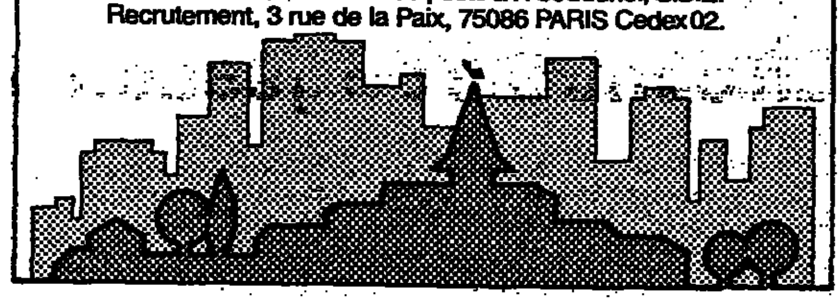
1 Jeune Diplômé Réf. JD-M

130 à 150.000 F.

avec ou sans expérience

(Grande École Commerciale, Sc-Éco ou Sc-Po) qui sera chargé de l'étude et du suivi des opérations de promotion immobilière ainsi que des négociations avec les clients. Ce poste implique une grande rigueur d'analyse et le goût prononcé pour les contacts. Les fonctions s'exercent au siège, mais des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du territoire.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur CV détaillé et une lettre manuscrite précisant leurs prétentions sans omettre la référence du poste à F. Coudurier, C.D.E. Recrutement, 3 rue de la Paix, 75086 PARIS Cedex 02.



Une banque privée, filiale d'un groupe financier important (siège Paris-Centre), cherche, pour son département TITRES,

un gradé.

Celui-ci se voit confier la gestion des coupons en liaison avec l'informatique.

Bien organisé, l'esprit ouvert, il a, en quelques années, acquis une expérience des titres qui lui permet d'apporter aussi son concours aux autres sections du département.
La connaissance de l'anglais est un avantage.

Notre consultante, Mlle A. HUAUME, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4446 LM).

un ingénieur,

pour diriger nos services ENTRETIEN-TRAVAUX NEUFS, près de Nancy.
Filiale de RHÔNE-POULENC, SODETAL (700 p., 250 MF de CA) est en plein développement sur le marché des fils et torons d'acier pour les pneumatiques.

Vous améliorez, avec une équipe de 70 p., l'entretien préventif de nos outils de production, réduisez nos dépenses d'énergies et conduisez des études d'investissements et d'automatisation.

Ingénieur généraliste, AM par ex., vous avez acquis une première expérience industrielle, à l'entretien ou à la production, et souhaitez être le n° 1 d'un service. Notre appartenance à un grand groupe vous permettra de progresser encore.

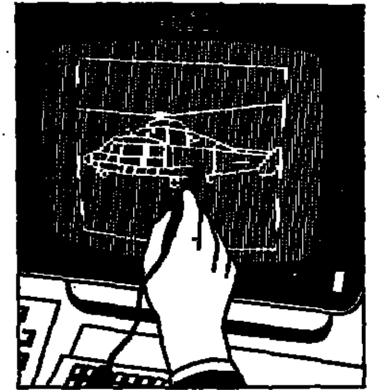
Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 949 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE -75008 PARIS
7, RUE SERVIENT -69003 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

AVEC NOUS, PORTEZ L'INFORMATIQUE AU CŒUR DE L'ECONOMIE FRANÇAISE



Choisissez l'informatique, pour ne pas manquer le tournant de la troisième révolution industrielle.

L'informatique est aujourd'hui un *élément fondamental de la gestion des* entreprises, des collectivités. Elle irrigue chaque jour plus en profondeur le tissu industriel, commercial, administratif et social du pays. Les années 80 verront, dans le domaine du traitement de l'information, des changements plus importants que ceux que nous avons vécu depuis l'avènement de la carte perforée : bureautique, télématique, robotique, informatique individuelle, traitement de la voix, de l'image et du texte.

Nos activités se développent avec les besoins de l'économie...

Elles concernent principalement les systèmes de traitement de l'information, les équipements et services *susceptibles d'apporter des solutions aux problèmes, sans* cesse plus complexes, des milieux d'affaires, de l'Administration, de la science, de l'exploitation spatiale, de la défense, de la médecine et de nombreux autres secteurs de l'activité humaine.

Nos produits comprennent des systèmes informatiques, des systèmes et produits de télécommunication, des matériels de distribution de l'information, des systèmes de bureau, des machines à écrire, des copieurs.

C'est pourquoi nous recrutons...

De Jeunes Diplômé(e)s d'Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce,

à la recherche de leur première situation, ou possédant une expérience professionnelle de 2 à 3 ans, pour leur confier après une formation normalement rémunérée des postes

d'Ingénieurs Technico-Commerciaux, Ingénieurs Commerciaux.

Les candidats doivent être dégagés des obligations du Service National, avoir une bonne connaissance de l'anglais, accepter le principe de la mobilité géographique (nos postes sont à pourvoir à Paris et en Province).

... Pour leur permettre d'exercer des métiers variés à l'image des applications multiples de l'informatique.

Les exemples ne manquent pas qui *ont profondément modifié* la vie des entreprises et des particuliers...

La banque :

Le personnel qui dispose d'un terminal est investi d'un *pouvoir de décision; dégagé de tâches répétitives, il est* disponible pour des tâches plus enrichissantes, des rapports directs avec la clientèle. Le client, grâce au guichet libre-service peut retirer de l'argent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

La distribution :

L'introduction de terminaux aux points de vente améliore les opérations de réception des marchandises, de réapprovisionnement, de ventilation des ventes d'une entreprise à succursales. Le scanner holographique IBM lit *le code produit, permet la recherche du prix, son affichage* sur écran avec désignation de l'article, et l'impression en *clair du ticket de caisse. Le client repart avec une facture* détaillée.

Les municipalités :

L'ordinateur est devenu l'une des pièces maîtresses de la gestion municipale : édition des listes électorales, état civil, paie du personnel communal, bibliothèque municipale... pour un meilleur service aux administrés.

L'industrie aéronautique :

Des études préliminaires aux essais en vol, interviennent la conception et la fabrication assistées par ordinateur (C.F.A.O.).

Comment faire acte de candidature?

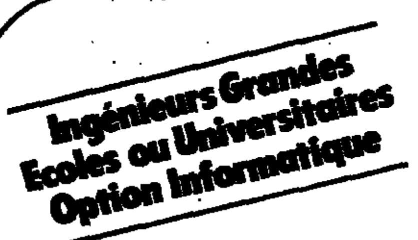
Si vous souhaitez porter, avec nous, l'informatique au cœur de l'Economie Française, rejoindre une entreprise et un secteur *en pleine* expansion, adressez votre candidature à notre Département Recrutement-Orientation-Conseils 2, rue de Marengo 75001 PARIS, en mentionnant la référence ICM-27/3. Elle sera traitée avec la plus grande discrétion.

Après examen de leur dossier, les candidat(e)s répondant aux conditions de base; seront reçus à Paris ou dans une Direction Régionale. Nous leur rembourserons leurs frais de transport.



IBM France
le bon départ

MASH



SG2: la réponse à votre avenir informatique

Vous souhaitez explorer un secteur de pointe en pleine croissance : L'Informatique.

SG2, *premier groupe européen de Conseil et de Réalisation informatique* (4 000 personnes - 21 filiales à l'étranger), met à votre disposition tous les atouts du succès.

Sa renommée dans la conduite de projets nationaux d'informatique de gestion vous donnera la possibilité d'appréhender les domaines d'application les plus avancés : bureautique, XAO, monétique, génie logiciel, architecture de réseaux, *systèmes experts, intelligence artificielle...*

Société de taille internationale, ses structures sont restées souples, composées de petites équipes opérationnelles de haut niveau, où l'initiative individuelle est toujours encouragée.

A tous ces atouts s'ajoutent : une formation permanente, la prise en charge de réelles responsabilités, une évolution qui peut être pour les plus performants très rapide, une *orientation vers une carrière internationale si vous le souhaitez.*

Répondez-nous en envoyant votre dossier de candidature sous référence YR 12 M à

GROUPE



Direction Recrutement
12 - 14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

recherche

JURISTE D'ENTREPRISE

35 ANS ENVIRON

Ayant expérience 6 ans minimum dans les domaines du droit des sociétés et des droits d'enregistrement.

Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Envoyer c.v. et prétentions à
COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ, Direction de la Fiscalité et du Droit des Sociétés, 54, rue La Boétie, 75382 PARIS CEDEX 08.

Paris 8e

une opportunité dans la banque: faire de l'organisation

- banque de 450 p., filiale d'un groupe industriel français de renom, nous étoffons notre équipe organisation (6 p.).
- la communication entre les différents services de la Banque, les utilisateurs et l'extérieur (nos confrères par exemple), est fondamentale pour permettre le développement de nos activités.
- venez enrichir votre expérience professionnelle ; des évolutions de carrière existent réellement dans le Groupe mais apportez-nous votre connaissance de la Banque.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 662-18 à notre Conseil :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS
(confidentialité, réponse assurées)

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATION VENTES EXPORT

Société Française, filiale d'un groupe important, leader sur notre marché, nous fabriquons des produits de consommation et nous réalisons 40% de notre chiffre d'affaires à l'export.

Vous êtes diplômé ESC et vous avez une première expérience de la fonction export et de l'administration des ventes. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et connaissez une deuxième langue (allemand ou espagnol).

Votre mission comportera la gestion administrative des commandes export, de la réception jusqu'à la livraison au client en assurant un service rapide et de qualité. Elle comprendra également des responsabilités de planification, statistiques, d'élaboration de tarifs, de suivi et de contrôle budgétaire.

Le poste, rattaché au Directeur Commercial Export, est basé en proche banlieue nord de Paris.

Si vous êtes intéressé, veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) sous réf. 5012 M à *rscg carrières* - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

220 000/an +

Recherche en Agro-Alimentaire

Association Nationale Interprofessionnelle d'un secteur en forte expansion recherche un

Scientifique de haut niveau

qui assumera la coordination et la gestion de programmes de recherches

Dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Scientifique, celui-ci devrait assurer des liaisons efficaces entre professionnels et chercheurs, jouer un rôle d'animation, en vue de répondre aux objectifs de compétitivité de la filière française. Cette activité peut convenir à un **Agrome**, ou un diplômé de l'ENSH, ou un **Universitaire** Biochimiste, Pharmacien... ayant l'expérience de la recherche, une bonne notoriété dans son domaine, lui permettant d'orienter les travaux des divers centres de recherche et d'assurer, dans certains cas, les arbitrages nécessaires. Elle implique d'assez fréquents déplacements en France et à l'étranger. Lieu de travail : Paris et région Centre.

sélé CEGOS

Adresser lettre man., CV détaillé et photo sous référence 71659/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

400 000/an +

Direction des filiales françaises

d'un groupe industriel européen

Notre Groupe représente un CA européen de *900 Millions* dont *300* en France, réalisé avec une bonne rentabilité. Nous avons une position de leader sur nos marchés. Les fonctions que nous proposons s'adressent à un diplômé d'études supérieures — Grandes Ecoles d'Ingénieurs — ayant une expérience industrielle diversifiée de 10 ans au minimum, acquise dans des sociétés — ou groupes internationaux — performants. Nous lui demandons des qualités de gestionnaire, le sens des affaires, l'aptitude à la conduite d'une équipe, ainsi que la pratique des langues (allemand-anglais). Nos bureaux sont à Paris.

sélé CEGOS

Adresser lettre man., CV détaillé et photo sous référence 71662/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Membre de SYNTEC — Publivel

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

EPS développe et réalise des systèmes de mesures géophysiques de haute technologie pour la recherche pétrolière. Pour renforcer nos services financiers, nous recherchons notre

Jeune responsable de la comptabilité industrielle

Formation Grande Ecole (HEC, ESSEC, Sciences Po Eco Fi + DECS si possible)

Compte tenu de la nature de nos activités, il est indispensable qu'il ait à son acquis une expérience d'environ 4 ans dont une partie en milieu industriel (contrôle des coûts et d'inventaire...). Il participera au développement des nouveaux systèmes informatiques et organisera leur mise en place au sein du service. Il est par conséquent nécessaire qu'il dispose de bonnes connaissances dans ce domaine.

A 28/30 ans environ, il a acquis la maturité nécessaire à l'encadrement d'une équipe de 6 personnes.
La rémunération de départ est très motivante et la réussite dans ce poste ouvre des perspectives d'évolution de carrière rapide au sein du Groupe Schlumberger, en France et à l'étranger. Anglais courant requis.

Votre dossier de candidature accompagné d'un CV détaillé est à adresser sous réf. 263 M à Etudes et Productions Schlumberger - 26 rue de la Cavée - 92140 CLAMART.

Schlumberger



CONTROL DATA : L'AVANCE TECHNOLOGIQUE, UN LANGAGE PROFESSIONNEL

Un parti pris d'innovation technologique systématique, un souci constant d'adaptation à l'environnement, nous assurent une parfaite maîtrise des disciplines informatiques de pointe porteuses de solutions aux grands besoins de notre temps.
La diversité de nos domaines d'applications nous amène à privilégier l'adaptation de notre langage commercial à nos interlocuteurs.
Les hommes que nous choisissons pour l'exprimer sont avant tout des professionnels capables d'appréhender et d'analyser avec sûreté les problèmes spécifiques de nos utilisateurs.

Nous recherchons actuellement :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX — Réf. 405 M

dans le domaine du pétrole avec expérience dans le secteur pétrolier pour développer une base installée et prospecter de nouveaux marchés.

De formation scientifique ou Grande École Commerciale, vous êtes avant tout un spécialiste dans le domaine pétrolier et particulièrement bien introduit dans ce milieu. Une formation sera assurée à tous les candidats n'ayant pas de connaissances informatiques.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX — Réf. 406 M

dans le domaine de la fabrication avec expérience de la vente en milieu industriel pour développer et prospecter de nouveaux marchés industriels en CAO et FAO.

De formation scientifique de préférence (A&M. Centrale, Grande École Technique) ou commerciale, vous avez de bonnes connaissances des systèmes informatiques en milieu industriel et une expérience réussie dans la vente de services.

Pour tous ces postes, la pratique de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (en indiquant la référence du poste de votre choix) à CONTROL DATA *FRANCE* - Service Recrutement - *B.P. 139 - 77315 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2.*

CONTROL DATA

Plan Champs



INFORMATICIENS

Ingénieurs et Analystes débutants et confirmés

- Vous êtes intéressé par les domaines de la Télématique, des Réseaux, des Guichets Automatiques Bancaires, des Terminaux point de vente, de la Productique.
- Vous êtes intéressé par le développement d'applications Sectorielles (Banques, Assurances, Industries) associant les techniques du temps réel et des Bases de Données.

STERIA ENTREPRISES vous propose d'y mettre en valeur vos capacités d'innovation et sens des responsabilités au sein d'un groupe de 1 300 personnes en plein développement.

Veuillez adresser vos candidatures (lettre + C.V.) à :

steria — J.C. CHANTREAU, STERIA, 147, rue de Courcelles 75017 PARIS

International Banking Consultants

Jonathan Wren International Ltd 01-623 1266

170 Bishopsgate, London EC2M 4LX

Une importante banque américaine recherche pour ces deux postes basés à Paris:

ADMINISTRATEUR PRINCIPAL AUX ENGAGEMENTS

Les fonctions du candidat accepté couvriront tous aspects administratifs des engagements y compris dossiers, documentation, etc.
Les candidats devront justifier d'un diplôme universitaire ainsi que de plusiers ennées d'expérience d'analyse de crédit Jeunes et dynamiques ils devront faire preuve d'une faculté de motivation.

DIRECTEUR D'INFORMATIQUE

Le candidat retenu aura la responsabilité de l'automation des procédures courantes et de la création d'un système de paiement en ligne de même que du développement de systèmes.
Les candidats devront et posséder des connaissances étendues en software, en équipement de télécommunication et en traitement connecté, acquises de préférence chez une institution financière.

Les candidats à ces deux postes devront parler couramment l'anglais et un bon salaire leur est offert.

Adresser C.V., photo et prétentions à JONATHAN WREN INTERNATIONAL à l'attention de Madame RAFIQUE, 170 Bishopsgate, GB-London, EC2M 4LX. Tel: 01-623 1266, TLX: 8954673 Wrenco.

Créer la fonction audit, et la faire vivre

Pour un jeune auditeur ayant deux ans d'expérience...

en cabinet ou en entreprise, c'est une mission particulièrement passionnante, dans un contexte souple, actif et évolutif.
Entreprise de distribution, nos scores en France et en Europe nous ont inscrits parmi les meilleurs en peu de temps. Nos 500 Millions de Fr. de CA., notre marge témoignent de notre santé et de notre capacité à relever les challenges.

Celui que nous vous proposons s'inscrit dans le renforcement de nos procédures siège. Reportant à notre Contrôleur de Gestion - rattaché lui-même directement à la Direction Générale - vous serez responsable d'une fonction que vous implanterez : l'audit d'organisation, comptable et financier.
Votre expérience sera un de vos atouts, votre ouverture d'esprit, votre disponibilité et votre force de conviction seront vos meilleures chances de succès à un poste-clé, et ouvert sur de bonnes perspectives.

Ecrivez à notre Conseil - H. Chauché 1 rue Moncey 75009 Paris - en joignant photo et indication de votre rémunération actuelle.
Vous rencontrerez un responsable de l'entreprise dès le 1er contact.

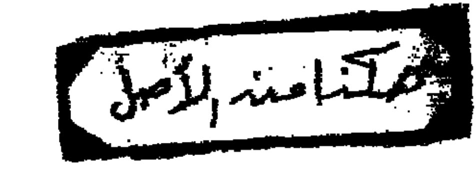
média-system

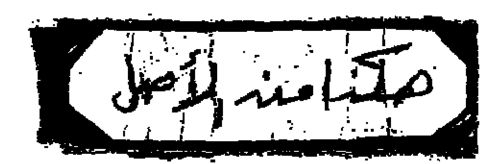
Important groupe d'établissements financiers recherche

Jeune responsable marché monétaire

Agé(e) d'environ 28 à 35 ans, il aura une formation supérieure. Il sera responsable des interventions de refinancement sur le marché-monétaire et dans le cadre d'accords bancaires pour le compte de plusieurs sociétés.
Il animera une petite équipe chargée du traitement administratif de ces opérations.
Outre des qualités de négociateur et d'analyste économique, une expérience minimale de deux ans dans ce type de fonction en secteur bancaire est indispensable.
Ce poste qui devra s'organiser en centre de profit présente par ailleurs d'importantes perspectives d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence M 7488 (mentionnée sur l'envoi), à Média-System 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.







recherche pour sa

DIRECTION JURIDIQUE

UN JURISTE

hautement qualifié en Droit des affaires français et international et en Droit social, possédant obligatoirement quelques années d'expérience professionnelle en Cabinet ou en Entreprise.

Ce juriste sera plus particulièrement chargé :
- de la rédaction de contrats de toute nature,
- d'affaires de contentieux,
- d'études et de consultations juridiques.

Niveau de formation exigé :
- DER ou DES Droit des affaires - *un séjour en université anglo-saxonne serait très apprécié,*
- une solide maîtrise de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé à PARIS.

Les dossiers de candidatures sont à adresser sous référence 2603 à :



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

leasing officer

LEASING-LOCATION **PARIS**



La filiale CREDIT-BAIL de la **BANK OF BOSTON** recherche un Leasing Officer expérimenté.
Dans le cadre de la croissance importante des activités de BOSTON CREDIT-BAIL, celui-ci aura la responsabilité des "relations fournisseurs" (vendor program) principalement dans le domaine informatique.
Ce poste conviendra à une personnalité ouverte, pragmatique, imaginative et ayant un excellent sens commercial.
Nous lui demandons d'avoir une expérience **BANQUE et CREDIT et/ou LEASING.**
L'Anglais est nécessaire, notamment dans le cadre des relations qu'entretient la Banque avec ses clients.

Merci d'adresser votre C.V. et prétentions sous réf. BB 45 au Conseil à qui nous avons confié cette recherche et qui traitera les dossiers en toute discrétion

COGEPLAN Finances Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS

Organisation et Publicité

CCMC
informatique de gestion

MEMBRE DE SYNTEC

audit manager

DIRECTEMENT RATTACHE AU PRESIDENT

Avec 20 à 25% de croissance par an, 6 filiales en France, 7 implantations à l'étranger, CCMC est bien la première société française de gestion informatique. Notre développement, témoignage d'un esprit d'innovation constamment stimulé, nous conduit à élargir et valoriser le Département Audit qui, désormais, dépendra du Président. Dans le cadre de cette réorganisation, nous recherchons son Manager dont l'action s'étendra aux sociétés étrangères - missions d'investigation financière et d'audit, analyses juridico-fiscales et économiques, suivies de diagnostics et recommandations. *Compte tenu de l'importance du poste et des évolutions envisagées à moyen terme, nous souhaitons rencontrer des candidats de fort potentiel, alliant aux connaissances indispensables une personnalité de réelle envergure. Une formation Expertise Comptable et/ou une expérience* d'Audit Manager en Cabinet est instamment requise, ainsi qu'un bon acquis en matière juridique, fiscale et informatique. Ce poste est indifféremment basé à Paris ou à Lyon et implique, bien sûr, de nombreux déplacements en France et à l'étranger.
ORION vous garantit une absolue discrétion et vous remercie d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) sous référence 403288-M :

35, rue du Rocher 75008 Paris



SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT DESTINÉS AUX INDUSTRIES DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET DE LA PÉTROCHIMIE

recherche

Ingénieur Responsable Unité Mécanique

Rendant compte au Directeur Général Industriel, il sera responsable de l'organisation, de la gestion, de l'amélioration de l'outil de production notamment de l'intégration de cellules de fabrication *flexible, de l'animation des hommes et de la qualité :*
De formation Arts et Métiers ou équivalent, il aura une première expérience acquise en fabrication *avec des systèmes automatisés.*

Écrire avec C.V., photo et prétentions :
Société AMRI
"Les Mercuriales" - 40, rue Jean-Jaurès - 93176 BAGNOLET CEDEX

bleu

ENERTEC

recherche pour son département Audio-Professionnel basé à Vélizy

Ingénieur marketing

Au sein de notre département audio-professionnel qui étudie, réalise et commercialise des produits et des systèmes d'enregistrement et de traitement du son, l'Ingénieur Marketing a un rôle essentiel.
A cours terme, il développe notre connaissance des marchés français et étrangers, des prix de la concurrence, *il est responsable de la publicité et des expositions.*
A moyen et long terme, il aide à la définition des produits futurs (technique, numérique) et à l'orientation du département, particulièrement à l'exportation.
Nos produits (magnétophones, consoles de mixage, grilles de commutation, etc.) s'adressent à des professionnels *de chaînes de radio-télévision et aux industries* ou organismes faisant appel à ces techniques.
La personne que nous recherchons est diplômée en électronique, a une expérience du marketing industriel de 3 à 4 ans. Un sens aigu des relations lui permet d'être efficace aussi bien avec des clients étrangers de haut niveau que dans ses contacts avec les différents services du département.
Il parle couramment l'anglais et des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre C.V. et prétentions à B. DAUMARIE, Service du Personnel, ENERTEC. 1 rue Nieuport, 78140 Vélizy Villacoublay (Réf. S 377).

ENERTEC
Schlumberger



Compagnie Aérienne Française

recherche pour sa
DIVISION INFORMATIQUE

RESPONSABLE GROUPE DE PROJETS

- Formation Ingénieur Grandes Ecoles
- Maîtrise des techniques de base de données et temps réel
- Solide expérience dans la gestion de projets
- Capacité d'animer une équipe engagée sur des projets faisant appel aux techniques les plus avancées.
- Aptitude à établir des relations efficaces avec plusieurs directions utilisatrices.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à UTA, Service du Recrutement, 50, rue Arago - 92806 PUTEAUX.

*Une société de **CHARGEURS S.A.***

FISCALISTE

Vous avez une solide formation (par exemple E.N. des Impôts) et au minimum sept ans d'expérience professionnelle.

Vous intégrerez la Direction Fiscale de notre Compagnie holding où vous aurez au départ la responsabilité des problèmes fiscaux d'une quinzaine de nos filiales françaises.
La diversité des problèmes et l'importance du groupe (57 Md F de Chiffre d'Affaires, 135 000 personnes, 110 sociétés implantées dans 17 pays) garantissent à un candidat motivé de bonnes perspectives d'avenir.

La pratique de la fiscalité des sociétés et des groupes, de même que la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères seraient vivement appréciées.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) à la Direction des Affaires Juridiques et Fiscales sous réf 182
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN - Les Miroirs - CEDEX 27 - 92096 PARIS LA DEFENSE



Curriculum



Seita

Société nationale employant 8 500 personnes, réparties en 40 établissements sur toute la France, nous recherchons pour la direction des Programmes au siège à Paris un

Contrôleur de gestion

Correspondant de plusieurs directions opérationnelles, vous animerez le processus de contrôle de gestion,
- en jouant un rôle de Conseil auprès de ces directions,
- en assurant le développement et la maintenance des procédures,
- en contrôlant la fiabilité des données de gestion que vous exploiterez pour l'établissement des rapports de synthèse.

Nous souhaitons rencontrer des professionnels du Contrôle de Gestion, qui, après une formation commerciale ou technique supérieure ont réussi pendant au moins 3 ans dans une structure de *production.*

Souplesse dans les relations, fermeté dans sa discipline, rapidité dans les réactions, conditionnent la réussite à ce poste.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci de nous écrire sous référence R 309/1M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom Membre de Syntec

AUXILEC ROBOTIQUE

Groupe THOMSON-LUCAS

Notre Société (300 millions de C.A.), bien connue dans le domaine de l'électro-technique, est une filiale du groupe THOMSON-LUCAS (1 milliard de C.A.). Notre politique de diversification nous a *conduit à créer un département Robotique, qui s'adresse prioritairement aux industries* mécaniques et électroniques. Pour développer cette activité, le Directeur du Département recherche aujourd'hui :

un Ingénieur Commercial

VENTE DE SYSTEMES

Disposant d'une large autonomie, il sera chargé de la prospection, de l'identification des besoins, *des négociations et du suivi commercial et financier des affaires. Une expérience de 5 à 10 ans* devrait lui avoir donné l'aisance et la solidité personnelles et professionnelles que nous attendons. Compte tenu de nos projets de développement son envergure devrait lui assurer une progression rapide si aux compétences spécifiques il allie de réelles qualités humaines, notamment d'animation. Pour ce poste, une formation technique supérieure est requise. Réf. 403 292 M

un Ingénieur d'Affaires

SYSTEMES ROBOTIQUES

Jeune Centralien ou AM, ayant une première expérience (3 à 5 ans) de la définition et de la conduite de projets industriels depuis la préparation du cahier des charges jusqu'au suivi de la réalisation, le candidat devra piloter les affaires dont il a la charge. Tout ceci implique des qualités d'animation *(réunions diverses et coordination de l'activité du Bureau d'Etudes), de négociation (appel à la sous-traitance)* et de pédagogie (formation éventuelle des utilisateurs). Un candidat de valeur saura évoluer rapidement dans notre groupe. Réf. 403 293 M

Ces deux postes sont basés à Malakoff.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence du poste choisie.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Challenger sur notre marché, nous produisons 280 millions de tubes par an (croissance moyenne de 15 %). Notre C.A. est de 130 MF et nous employons 500 personnes. Pour favoriser notre développement, nous créons le poste de

Secrétaire général

Collaborateur direct de notre Président, vous animerez l'équipe de la comptabilité générale, actualiserez et ferez vivre le système de gestion, coordonnerez l'Administration du Personnel.

De formation supérieure complétée par un DECS, vous avez cinq ans au moins de carrière réussie dans le domaine de la comptabilité et de la gestion en milieu industriel.

Le poste est basé à Evry (91), à proximité de l'autoroute du Sud.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions), sous réf. 8/SGT/CM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM – Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Concevoir et réaliser notre informatique de demain... ... et devenir notre chef de service

Nous sommes une Société (C.A. : 350 MF, 1 200 p.) filiale autonome d'un grand groupe industriel. Dans le cadre de *notre évolution, nous recherchons, pour* PARIS, *un informaticien de formation supérieure de préférence, ayant acquis* une expérience réussie de la conduite de projets en milieu industriel.

- Vous aurez pour mission prioritaire, en étroite collaboration avec les utilisateurs, d'**élaborer et de mettre en œuvre notre nouveau plan informatique.**
- Suite à cette réalisation, vous prendrez en charge la responsabilité de notre Service Informatique et serez l'artisan de son **développement.**
- Vous êtes ouvert aux **méthodes et technologies nouvelles** et souhaitez intégrer une Société qui vous offre de réelles opportunités de carrière au sein d'un Groupe international.
- La pratique de l'anglais est fortement souhaitée, compte tenu des contacts avec les filiales sœurs (G.B. et R.F.A.).

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo) sous la référence 3/SIA/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM – Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



Pharmacien ou ingénieur chimiste

JOUVEINAL - Groupe pharmaceutique français à vocation internationale, nous renforçons l'encadrement *de haut niveau de notre usine d'Angers et recherchons notre*

Chef du laboratoire de contrôle

- Vous gérerez l'activité d'une vingtaine de personnes. Vous dépendrez du Directeur d'usine pour le fonctionnement de votre Service et de la Direction Générale en tant que garant de la qualité.
- Vous collaborerez étroitement avec vos homologues des Services Développement et Fabrication, en vue d'améliorer l'efficacité d'ensemble de l'unité et celle de vos collaborateurs.
- Vous êtes un organisateur talentueux, Pharmacien ou Ingénieur Chimiste et vous pratiquez la langue anglaise.
- Vous avez exercé durant plusieurs années la responsabilité d'un Laboratoire de Contrôle dans une usine de production pharmaceutique.
- Vous connaissez parfaitement les techniques physico-chimiques modernes d'analyse, vous avez une expérience des dosages d'activité enzymatique.

Adressez votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo) sous réf. 2/JCL/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM – Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

ÉNERGIE INFORMATIQUE • GROUPE SG2 ÉNERGIE INFORMATIQUE • BACK-UP • TÉLÉTRAITEMENT • TIME SHARING • RÉSEAUX • SÉCURITÉ • BLOCK TIME • INFOCENTRE • BACK-UP • ASSISTANCE D'EXPLOITATION •



L'un des premiers Groupes de Services et d'Ingénierie Informatique recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL GRANDS SYSTÈMES

L'homme idéal : Vous avez la trentaine et votre expérience professionnelle s'est faite dans une activité commerciale ou technico-commerciale chez un constructeur de gros ordinateurs, dans une SSCI, ou à un poste de responsabilité dans le service exploitation informatique d'une grande Société.

Vous connaissez l'informatique de haut de gamme, ordinateurs et Operating Systems IBM notamment. Vous avez intégré les problèmes majeurs posés par sa mise en œuvre technique.

Votre compétence et votre dynamisme étayent votre goût pour le diagnostic, l'étude de solutions adaptées, leur négociation et le suivi de leur réalisation.

Sa mission : Après intégration nous vous confierons la promotion et la vente auprès d'utilisateurs d'ordinateurs de grandes dimensions, de prestations de Back-Up, d'Assistance d'Exploitation, d'Énergie Informatique. Vous bénéficierez du potentiel informatique de centres de grande puissance en région parisienne et de l'assistance d'équipes de techniciens hautement qualifiés.

Vous participerez à la définition de la stratégie de promotion des Services d'exploitation dans le Groupe. Votre rémunération suit la progression de vos résultats.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence IC/SE à Christian ESPINOSA - SG2 - Direction Commerciale - 64, rue du Ranelagh - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

NOTRE ACTIVITE LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE

THOMSON TELECOMMUNICATIONS

vous propose des postes

D'ATTACHES COMMERCIAUX H/F

Possédant une expérience dans la vente de biens d'équipements bureautiques ou DEBUTANTS dégagés des obligations militaires.

- Vous avez un niveau d'études supérieures (Ecoles de commerce, IUT commercialisation).

Nous vous invitons à rejoindre notre force de Vente.

Après une **FORMATION** de six mois dans notre **ECOLE DE VENTE** votre mission consistera à prospecter une clientèle d'entreprise, de négocier et de vendre des Systèmes bureautique et télématique.

POSTES A POURVOIR :
REGION PARISIENNE et PROVINCE (Nord-Est, Ouest, Sud-Ouest, Centre-Est)

Nous vous demandons cependant d'accepter le principe de mobilité géographique.

STATUT CADRE, le SALAIRE est motivant + prime d'intéressement.

Vous adressez CV et prétentions à Yves KREMER Direction du Personnel DTPR sous référence OP 20 THOMSON TELECOMMUNICATIONS 146, bld de Valmy 92700 COLOMBES.



ALLEN-BRADLEY

PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL D'AUTOMATES PROGRAMMABLES, RÉSEAUX INDUSTRIELS, POSTES DE COMMANDE-CONTROLE

RECHERCHE POUR PARTICIPER A L'EXPANSION DE SES ACTIVITÉS EN FRANCE DES

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

FORMATION TECHNIQUE SUPÉRIEURE (ENSI OU ÉQUIVALENT), EXPÉRIENCE COMMERCIALE, CONNAISSANCE DU MILIEU INDUSTRIEL, ANGLAIS COURANT.

INTÉGRÉS AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE AVEC DES OBJECTIFS DE FORTE CROISSANCE, ILS PARTICIPERONT AU DÉVELOPPEMENT DES VENTES EN FRANCE SUR UN MARCHÉ EN TRÈS RAPIDE EXPANSION.

POSTES BASÉS A PARIS. FIXE ÉLEVÉ + PRIME + VOITURE.

ENVOYER C.V. ET PRÉTENTIONS SOUS RÉF. 73687 M à :
BLEU PUBLICITÉ - 17, RUE DU DOCTEUR LEBEL
94307 VINCENNES CEDEX





Groupe financier leader du financement automobile et véhicule industriel recherche pour sa **Direction Financière** Banlieue Est

Un responsable des études de financement

Sous l'autorité du directeur du département financier, il aura la responsabilité de l'étude du coût et du développement des ressources financières du groupe :
- étude des politiques de financement mises en œuvre par la concurrence.
- études financières pour la création ou le rachat de sociétés.
- conception de nouveaux produits de placement.

Il participera à la réalisation des stratégies de développement agréées par la direction générale.
Diplômé grande école d'ingénieurs (Centrale-mines). Imagination et grande capacité d'analyse et de synthèse. Une première expérience professionnelle (3 ans minimum) dans une banque ou un établissement financier. Pratique de l'informatique.

Votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sera reçu, sous référence 7471 mentionnée sur l'enveloppe, par Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui nous le transmettra.

média system

Ingénieur A & M ou équivalent chef de bureau d'études

Qui sommes-nous ? Au sein d'un important groupe en forte expansion, exerçant ses activités dans plusieurs pays d'Europe, nous concevons, construi*sons et installons des matériels et des systèmes de manutention mécanisée et* automatisée.

Qui êtes-vous ? *Vous êtes ingénieur généraliste, A & M ou équivalent, et vous* avez acquis de solides connaissances en automatismes.
Vous vous êtes forgé une première *expérience de 5 à 10 ans au sein d'un B.E.* mécanique, dans la manutention, pourquoi pas ?

Quelle est votre mission ? Dès aujourd'hui, *vous prenez la tête de notre B.E.* (25 personnes). Au-delà de votre mission de coordination, vous aurez un rôle moteur dans le développement des recherches en automatisation. Un de nos objectifs à terme : la C.A.O.

Nous sommes situés en région parisienne.



Merci d'adresser votre dossier sous référence 43 UN 249 à C.P.A. *3 rue de Liège 75009 Paris, qui traitera confidentiellement votre* candidature.

MEMBRE DE SYNTEC

média system



LE GROUPE CAISSE DES DEPOTS – DEVELOPPEMENT

recrute pour le développement de l'activité de ses filiales dans le domaine des systèmes locaux de communication (câble et télématique)

2 INGENIEURS X, TELECOM,...

Ils auront une connaissance des systèmes de vidéocommunication et plusieurs années d'expérience d'ingénierie dans un domaine proche (télécommunications, télématique ou informatique).
Une pratique des contacts avec les collectivités locales sera un atout.

- L'un développera les prestations d'études et d'ingénierie technique du Groupe en matière d'équipements et de réseaux de communication. Il prendra à terme la responsabilité d'un département à créer. *Réf. 26/A*
- L'autre sera chargé de la conception et de la réalisation d'outils de gestion et d'exploitation destinés aux futures sociétés locales d'exploitation du câble. *Réf. 26/B*

1 ANALYSTE FINANCIER GRANDE ECOLE DE COMMERCE

Doté d'une grande connaissance des entreprises du secteur de la communication, ses responsabilités s'exerceront dans ce domaine depuis l'étude et le diagnostic financier jusqu'à la conduite des négociations et la réalisation des prises de participation du Groupe. *Réf. 26/C*

Basés à Paris, tous trois participeront à la mise en oeuvre de la politique du Groupe dans ce secteur prioritaire pour son développement.

Adresser candidature manuscrite avec c.v., photo et prétentions (en précisant la référence du poste qui vous intéresse) à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

La Filiale de Crédit Bail Banlieue Ouest
Immobilier d'une institution financière nationale
recherche pour **son Service des Risques**

Un Analyste de Crédit Bail

qui sera chargé des contacts directs avec la clientèle potentielle et avec les correspondants de la Sicomie en Province pour développer l'activité de la Société au niveau du Crédit Bail et à celui de la localité simple.

Il devra d'une part conseiller le client sur le montage du dossier, et d'autre part en présenter une synthèse au comité des risques, pour l'acceptation définitive. C'est lui enfin qui mettra en place et signera les contrats de Crédit Bail, les baux commerciaux, les actes d'acquisition etc... avec les divers intervenants.

Une formation supérieure est exigée, ainsi qu'une expérience de quelques années au niveau du crédit aux entreprises.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **5833** *à*
Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LÉVI TOURNAY PUB

IMPORTANT ORGANISME DE PREVOYANCE
recherche

RESPONSABLE de son SERVICE FORMATION

Le candidat, diplômé d'études supérieures, devra justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans la conception et l'animation de stages de formation destinés au secteur assurances de personnes.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. 90908 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IBM IBM IBM IBM IBM

IBM RECHERCHE
Pour sa Direction Immobilière à PARIS

TROIS CHEFS DE PROJETS IMMOBILIERS

Ingénieurs diplômés de Grandes écoles (spécialités correspondantes)

Responsables du respect du programme, de la qualité, des délais et du budget, ils représenteront IBM Maître d'ouvrage à tous les stades du projet de l'origine de sa conception à la réception des travaux.

Le travail proposé est varié et requiert du dynamisme, le sens de l'organisation et la capacité à animer une équipe.

La connaissance de **l'ANGLAIS** est nécessaire.

Quelques années d'expérience en Bureau d'Études, ou entreprise Bâtiment et T.P. sont souhaitées. Ils devront être dégagés des obligations du Service National.

Merci d'adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé à IBM France, Monsieur Dominique VIE. Service 2025 - 68/76, quai de la Rapée, 75012 Paris, sous référence DCI. Elle sera traitée avec la plus grande discrétion.

MASE

IBM IBM IBM IBM IBM

Contrôle Bailey GROUPE CGEE ALSTHOM

recrute pour son
DEPARTEMENT COMMERCIAL *Réf. 10CF52*

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX EXPERIMENTES
PROCEDES INDUSTRIELS

Spécialisés en process-control (fabricant ou société d'ingeniérie)
Bien introduits dans la clientèle utilisateurs et/ou sociétés d'ingeniérie en chimie - pétrochimie - agro-alimentaire
La maîtrise de l'anglais est souhaitée

POUR SON SERVICE DOCUMENTATION *Réf. 7DC41*

REDACTEUR

Il sera chargé de la conception de documents :
- technico-commerciaux (plaquettes, fiches...)
- techniques (exploitation, maintenance...)

Le matériel concerné : systèmes de contrôle, commande de procédés industriels.
De solides connaissances en électronique et microprocesseurs
L'anglais lu et écrit est nécessaire

Adresser CV détaillé et prétentions à CONTROLE BAILEY - Direction du Personnel - 5, avenue Newton - 92142 Clamart Cedex - en précisant la référence.



SOCIETE MULTINATIONALE EN EXPANSION,
recherche :

4 INGENIEURS

INGENIEUR CHIMISTE OU BIOCHIMISTE

Pour un poste
TECHNICO-COMMERCIAL

En contact étroit avec le Laboratoire de la Société, il sera chargé des essais de produits chimiques en clientèle.

Lieu de résidence souhaité :
NORD ou NORMANDIE.

INGENIEUR CHIMISTE

Pour un poste avec **IMPLICATION COMMERCIALE** et direction d'une petite équipe.

Il sera chargé d'analyse et de recherche développement sur des **fibres naturelles et synthétiques.**

INGENIEUR CHIMISTE METALLURGISTE

Pour un poste de **LABORATOIRE**

à la tête d'une équipe de 3 personnes, il sera chargé de la recherche et du développement de produits destinés au **traitement technique de surface** et métaux ferreux et non ferreux, et sera responsable de la mise au point de produits et des essais en clientèle.

INGENIEUR PHYSICO-CHIMISTE

Il sera chargé de la recherche et du développement de produits chimiques intervenant dans la **déformation plastique** des métaux et alliages.

Pour ces postes nous recherchons des ***CADRES*** issus d'une ***ECOLE SUPERIEURE de CHIMIE*** ou ayant une formation **PHYSICO-CHIMIE.**

Anglais indispensable - Expérience industrielle souhaitée.

***Ecrire* BURMAH FRANCE S.A. - B.P. 9 - 78230 LE PECQ.**

UNILOG

UNILOG - 15 ans d'expérience - 430 professionnels intervenant dans tous les domaines de **l'ingénierie informatique** renforce les équipes de la filiale **UNILOG FINANCE** et recrute des

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

diplômés grandes écoles ou 3e cycle d'études supérieures scientifiques ou économiques

Après un cycle de formation de plus de *trois mois ils sont intégrés dans des équipes* travaillant en relation étroite avec nos clients sur des projets d'informatique bancaire.

Ils participeront à la réalisation de systèmes mettant en oeuvre des techniques de pointe : bases de données, télétraitement.

Leur évolution leur permettra d'actualiser en permanence leurs connaissances et d'accéder à la conduite de projets et, ensuite, aux missions de conseil et d'audit.

Cette offre s'adresse à des candidats souhaitant faire carrière et prêts, pour cela, à être disponibles et mobiles.

Le prochain cycle de formation débute **le 14 mai 1984.**

Adressez-nous dès maintenant votre candidature sous référence 458 à
UNILOG 9, rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

MEMBRE DE **SYNTEC**-Informatique




INGENIEUR METHODES

Domaines d'activités :
- Nucléaire
- Espace
- Systèmes automatisés
- Visualisation

Ingénieur de formation de type A.M. et/ou SUPELEC, vous avez orienté votre carrière vers les méthodes.

Vous avez déjà acquis une expérience de 2 à 3 ans dans ce domaine, et dans une société d'électromécanique de précision.

La SODERN, recherche l'Ingénieur Méthodes auquel sera confiée pendant la phase de développement la mission de réflexion et d'orientation relative aux techniques de fabrication.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature au Service du Personnel - SODERN
1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.

CONTESSE

Spie Batignolles
Division Electricité Nucléaire

(16.000 personnes, C.A. 6 milliards de F.) spécialisée en équipements électriques et automatismes industriels recherche

Ingénieurs d'affaires

automaticiens - électroniciens
(Paris, Strasbourg, Metz)

Pour assurer la conduite complète (technique et commerciale) d'affaires à base d'automates programmables ou micro-ordinateurs et/ou mini-calculateurs.
De formation ingénieur ESE, ENSM, IEG..., les candidats auront une expérience en entreprise ou chez un constructeur **de 2 à 5 ans.**
L'anglais et/ou l'allemand seront appréciés.
Nous donnerons aux candidats à potentiel les moyens de gérer leur carrière au sein d'un groupe pluridisciplinaire et international.

Vous êtes invité à écrire (CV dét, photo et prétentions) *sous réf.* 263 M à Spie Batignolles, Division Electricité et Nucléaire, D.P.G.R.H.,
202 quai de Clichy, 92111 Clichy Cédex.

Spie Batignolles

média-system

BANQUE PRIVÉE
recherche
UN (E) RESPONSABLE ADMINISTRATIF (VE)
Pour agence parisienne
classe 5 ou 6.
Ecrire sous le n° 285.488 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT HOPITAL PRIVÉ

REIMS

127 lits
Budget annuel 100 millions
recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Adjoint au Médecin directeur il dirige et coordonne l'action de 350 salariés.
Convient à personne ayant solide formation administrative et juridique ainsi que si possible une expérience vécue de la fonction hospitalière.

Début 220.000/270.000 F selon ancienneté.

Pour détails, téléphoner au (8) 335-42-63 ou écrire as réf. P. 820
CLAUDE BLIQUE,
B.P. 3097
54013 NANCY Cedex.

Auditeur interne

Vous êtes jeune diplômé HEC, ESSEC, ESCP ou Grande Ecole d'Ingénieurs

Vous vous voyez prochainement responsable opérationnel.
Vous avez non seulement les capacités d'un gestionnaire et d'un organisateur, mais aussi celles d'un animateur et d'un leader.

Débutez votre carrière en tant qu'auditeur opérationnel : les missions de contrôle et de conseil que vous conduirez dans nos différents établissements et sur l'ensemble de la France vous feront toucher à tous les aspects de la gestion de notre entreprise (production, marketing, distribution, administration, personnel...).
Vous acquerrez ainsi une connaissance approfondie de notre organisation et de ses hommes, et diversifierez vos compétences.

Evoluez ensuite, à bref délai, vers les fonctions qui correspondront le mieux à vos capacités.

Merci d'adresser votre C.V. à SOPAD - Direction du Personnel, 17 quai Paul Doumer - 92411 Courbevoie Cédex.

SOPAD Nestlé

NESCAFÉ mousline MAGGI Nestlé CRUNCH BONJOUR Picon Bolino CHEF KÖHLER NESCAFÉ mousline MAGGI Nestlé CRUNCH BONJOUR Picon Bolino

Gestion des moyens généraux



L'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie recherche un

CADRE

d'une trentaine d'années possédant une solide formation en gestion.

Il sera au Secrétariat Général l'interface des échelons régionaux pour l'ensemble de la gestion. Il assurera personnellement le suivi et le contrôle des voyages et missions de la régie d'avances, et sera responsable des affaires immobilières. Il animera une équipe de cinq collaborateurs.

Cette fonction requiert :
- un esprit rigoureux et méthodique
- le sens des contacts humains
- une expérience du secteur public ou para public.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 403 182 M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS

SMAbtp

1er Assureur Français du Bâtiment et des Travaux Publics
recherche

un Responsable de Projet en Organisation

Diplômé d'une grande école d'ingénieur justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans de préférence dans le Secteur Tertiaire.

Le candidat retenu participera à des actions (définition de besoins, conception des applications...) dans tous les secteurs d'activité d'un groupe d'assurance de 1700 personnes.

Des capacités réelles de synthèse, une facilité d'expression écrite et orale, des qualités de contact, sont nécessaires pour prendre en charge la conception et coordonner la réalisation de projets importants.
La connaissance de MERISE constituerait un atout supplémentaire.
L'informatique, la télématique et la bureautique feront partie de son environnement.

Nous vous remercions d'envoyer votre CV, photo et prétentions sous réf. 84.014.01 M à Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL IMPORTANT DE COURTAGE D'ASSURANCES

recherche pour son Département **Assurances de Personnes**

UN CADRE COMMERCIAL *HF*

Le titulaire du poste 30 ans mini, si possible formation supérieure avec 3-5 ans d'expérience dans le secteur assurances collectives devra faire preuve d'aptitude à la *négociation et à la vente pour maintenir et développer le portefeuille existant*

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 73926 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---

Démarrer de nouvelles équipes pour réaliser des projets ambitieux : voilà le challenge que nous offrons à un

CHEF DE PROJET
FUTUR RESPONSABLE DES ETUDES

La branche Hyper-marché d'un grand Groupe français (20 000 personnes - 20 milliards de F de CA) a décidé de mettre en place une informatique de pointe au sein de ses magasins.

L'implantation de mini-systèmes reliés à un site central des plus performants, l'utilisation du Temps Réel, des réseaux, des bases de données relationnelles... voilà les atouts qui seront à votre disposition pour servir votre ambition.

A un diplômé Grandes Ecoles (ECP, ESE, Télécom, INSA, ENSI...), 28/30 ans environ, justifiant d'une expérience de 4-5 ans minimum dans la conduite d'applications de gestion dans un environnement IBM, nous offrirons rapidement la responsabilité complète des études.

Dynamisme, enthousiasme, efficacité et technicité sont les meilleurs gages de votre réussite.

Votre potentiel et vos qualités relationnelles seront également appréciés par notre Conseil ALPHA CDI qui vous remercie de lui adresser CV, photo et prétentions sous réf. 868 M. Ce poste est basé en banlieue ouest de Paris.

ALPHA CDI - 181 av. Ch. de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI





DEPAEPE vous appelle !

Vous êtes capable de vous intégrer dans notre bureau d'études indépendant, situé à Boulogne (92).

Vous avez acquis une solide expérience dans l'un des domaines suivants :
- **Téléphonie**
- **Circuits logiques et analogiques**
- **Etude de pièces thermoplastiques**

REJOIGNEZ-NOUS !
Nous développons une nouvelle gamme de terminaux téléphoniques évolués pour la France et l'export.

Tél. à M. DANNELY (1) 605.57.68, ou à Jean-François DEPAEPE (1) 781.71.22, ou adresser C.V. : 98, avenue de Stalingrad. 92700 Colombes.

---

vous êtes

JEUNES TRADUCTEURS
Diplômé(e)s ESIT-ETI
anglais - français

Nous sommes l'un des tout premiers constructeurs d'ordinateurs personnels.
Si participer à la francisation de nos produits vous intéresse, écrivez-nous, nous vous donnerons toute information sur la nature et les modalités de notre collaboration.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. CT001 *(précisant votre tarif horaire et forfait pour page de 300 mots)* à APPLE - avenue de l'Océanie
Z.A. de Courtabœuf - B.P. 131
91944 LES ULIS CEDEX

Organisation et Publicité



GROUPE INDUSTRIEL
2 milliards F - 7 000 pers.

LA DIVISION INFORMATIQUE DE CE GROUPE FRANÇAIS AUX ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES (dont des secteurs de pointe) recrute pour Siège PARIS (8e)

Jeune Ingénieur
CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

POUR APPLICATION
Gestion industrielle Usine
(ORDONNANCEMENT-SUIVI DE FABRICATION)

- La TRENTAINE. Formation INGÉNIEUR avec spécialisation Informatique.
- 2 à 4 ans d'EXPÉRIENCE (sinon s'abstenir) de CHEF DE PROJET
  Gestion de production
  (nomenclatures, stocks, ordo,...) sur système *IBM 43*
  Connaissances progiciel COPICS très appréciées.
- 2 jours par semaine à l'usine : à 250 km Ouest de Paris

POSTE ÉVOLUTIF

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 7082 à

SC sélection conseil 98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS.

Concepteur, maître d'œuvre et réalisateur :
- *de réseaux de transmission de données : 1er fournisseur mondial de réseaux publics : Transpac...*
- *de grands systèmes télématiques : annuaire électronique...*
- *de grands systèmes temps réel : industrie, spatial et militaire.*

Une implantation nationale et internationale : 1.200 personnes, chiffre d'affaires doublé en 2 ans, des réalisations dans près de 50 pays.

Recherche

JEUNES INGÉNIEURS
GRANDE ÉCOLE

désirant acquérir compétence informatique.
Ces ingénieurs dans une première phase installeront et mettront en service, en France ou à l'étranger, les réseaux de données et les systèmes télématiques développés par la Société.

Envoyer C.V. et prétentions
SESA,
30 Quai de Dion Bouton
92806 PUTEAUX.
Préciser réf. sur enveloppe : 09 LM



L'INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION
recherche pour son service technique

LE (LA) RESPONSABLE DU SECTEUR EQUIPEMENT MENAGER-AUDIOVISUEL

- Il (elle) assurera avec des laboratoires publics ou privés la réalisation d'essais comparatifs et d'études techniques qui seront publiés dans les médias de l'Institut.
- Il (elle) participera à diverses instances techniques.
- Le (la) candidat (e) sera un (e) universitaire *possédant un BTS + un MST ou un DUT + un MST.*
- Un candidat sans expérience professionnelle serait accepté.
- Statut d'agent contractuel de l'Etat catégorie A.

Adresser C.V. au Service du Personnel de l'I.N.C. 80, rue Lecourbe 75732 PARIS Cédex 15.

RADIALL Fabricant de composants Électroniques passifs No 1 des connecteurs coaxiaux en Europe, recherche un

ANALYSTE-MARKETING

Mission :
Au sein de notre direction du marketing, vous serez en charge de la planification et du suivi des résultats par ligne de produits et d'études permettant de préciser notre stratégie française et internationale.

Profil :
- Vous avez environ 25 ans.
- Un diplôme d'étude supérieure type ENSAE ou école d'ingénieur + formation économique ;
- *Vous parlez l'anglais couramment et avez peut-être une première* expérience professionnelle.

Si vous êtes attiré par de réelles responsabilités dans une entreprise particulièrement *performante, envoyer C.V. et prétentions à :*

RADIALL
101, rue Philibert-Hoffmann
93116, ROSNY-SOUS-BOIS

bleu



EUROSOFT-SYSTEMES

Nous sommes l'un des leaders dans le domaine de *l'ingénierie informatique*
Vous êtes :

INGENIEUR INFORMATICIEN

Vous désirez participer ou diriger des projets en :
- *logiciel de base et réseaux,*
- génie logiciel,
- télécommunications,
- traitement du signal,
- informatique industrielle, temps réel,
- réalisations de systèmes de gestion.

Venez nous rejoindre, le dynamisme de nos structures est le garant de réelles possibilités de carrière.

Vos dossiers de candidatures seront étudiés par :
Marie France BURQ - EUROSOFT
38, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

LCT Laboratoire Central de Télécommunications
recherche

ingénieurs électroniciens

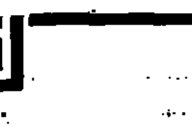
Grandes Ecoles ou Universitaires 3ème cycle

débutants ou quelques années d'expérience pour études radars
- études systèmes
- circuits hyperfréquences
- antennes micro-ondes
- modélisation de cibles radars.

Bonnes connaissances en analyse numérique et en programmation.

Nationalité française exigée.
Bonnes connaissances de l'anglais.
Avantages sociaux.

Merci d'adresser CV et prétentions à **LCT** - BP 40
78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.



FICHET-BAUCHE

Groupe français parmi les leaders mondiaux de la sécurité
RECRUTE pour sa DIVISION SERRURERIE

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

chargé d'animer l'équipe de Recherche, d'étudier les produits techniques et procédés concourant au développement de cette activité de sécurité (serrurerie, portes coupe-feu, portes anti-cambriolage).

Le candidat de formation scientifique supérieure (de type UNIVERSITAIRE ou INGENIEUR) devra :
- avoir une première expérience professionnelle confirmée,
- des qualités d'animateur d'équipe et un goût pour la recherche et son application industrielle.

Lieu de travail : VELIZY

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines 15/17 avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY.

Jeune cadre de trésorerie

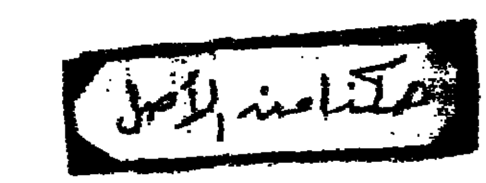
Pour l'Important groupe financier privé que nous sommes, le Service Trésorerie constitue une petite équipe ; celle-ci est responsable de très importants volumes financiers liés aux opérations en Francs et Devises sur les marchés nationaux et internationaux.

Nous souhaitons nous adjoindre un jeune cadre de formation IEP, ESSEC, DESS,... options finance ou banque, qui aura acquis de bonnes bases théoriques et pratiques des mécanismes monétaires et boursiers, soit par un stage à l'étranger, soit par une première expérience dans le service financier d'une grande entreprise.

Anglais courant indispensable

Pour un premier contact, merci d'adresser dossier de candidature (lettre+CV+photo+prétentions) sous référence 1625 M à

SOURCES
16 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris



Nous recherchons

3 jeunes juristes

POUR UN GROUPE DE TRAVAUX PUBLICS

juriste international

Titulaire d'un DEA de Droit des Affaires, bilingue Français-Anglais, ayant des notions de droit des contrats. (Réf. 2606/1)

POUR UNE ENTREPRISE REPUTEE DE L'OFFSHORE

fiscaliste international

Titulaire d'un DESS de fiscalité internationale, aimant les contacts, les négociations, et les voyages. (Réf. 2606/2)

POUR UN GRAND ORGANISME SEMI-PUBLIC

juriste droit social

appelé à seconder le Directeur du Personnel dans l'étude et l'application des textes réglementaires et les relations avec les partenaires sociaux (de bonnes connaissances de droit public seraient appréciées). (Réf. 2606/3)

OM

Merci de faire parvenir votre candidature en précisant la référence du poste choisi à OM - 4, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

Organisation et Publicité

Pour faire face à l'expansion de ses activités RESEAUX A COMMUTATION DE PAQUETS **COMPAC**, le Département ***RESEAUX ET SYSTEMES*** *recherche*

ingénieurs d'affaires confirmés

Expérience requise dans les domaines suivants :
- Réseaux à commutation de paquets (X 25)
- Architectures télématiques
- Systèmes temps réels microprocesseurs.

Une bonne expérience professionnelle associée à des qualités d'intégration aisée dans une équipe dynamique nous permettrait de vous confier d'importantes responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature à TRT - Direction du Personnel
5, Avenue Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

TRT — ***L'une des 1ères Stés françaises d'électronique professionnelle***

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

220-240 000 F. **Grande banlieue Sud-Est Paris**

Une société française (effectif 50 personnes - CA 40 millions Francs), filiale d'un groupe industriel allemand, recherche UN CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de la comptabilité générale (bilan, comptes d'exploitation, comptes de pertes et profits) et de la comptabilité analytique, traitées sur matériel CII-HB 61 DPS. Il établira les déclarations sociales et fiscales. Il participera à l'élaboration du budget. Il établira les prévisions de trésorerie et il en suivra la réalisation au jour le jour. Il tiendra à jour différents tableaux de bord de gestion et il produira des situations mensuelles. Il sera responsable de l'établissement de la paye. Le candidat retenu (H ou F), âgé d'au moins 30 ans, de formation type ESC + DECS, possédera plusieurs années d'une expérience identique acquise dans une société industrielle mettant en œuvre une comptabilité générale et analytique traitée par l'informatique. Ecrire sous référence 672/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

ARCOREM

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT

recherche

CHARGÉ DE MISSION

Ce cadre sera responsable auprès du DIRECTEUR COMMERCIAL ACTIVITÉS des implantations, à **MARNE LA VALLÉE**, de bureaux rattachés au secteur public.

La mission suppose une formation juridique ou économique supérieure. Le candidat devra en outre faire preuve de ses capacités à conduire des négociations avec des partenaires de haut niveau.

Une expérience personnelle de l'aménagement ou de l'urbanisme *constituerait un "Plus" apprécié.*

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
E.P.A. Marne
5, Bd. Pierre Carle - Noisiel
77426 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

bleu

NOTRE ACTIVITE LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE

THOMSON TELECOMMUNICATIONS

vous propose des postes

D'INGENIEURS D'AFFAIRES

Vous êtes diplômés d'une ECOLE D'INGENIEURS ou équivalent.

Vous possédez la maîtrise des négociations à haut niveau dans le domaine des biens d'équipements bureautiques.

Votre mission consistera à négocier et à vendre des systèmes très sophistiqués de communication : VOIX, DONNEES, TEXTES et IMAGE auprès d'une clientèle composée de grandes Entreprises.

Les postes sont à pourvoir en *REGION PARISIENNE et PROVINCE.*

Vous adressez CV et prétentions à Yves KREMER Direction du Personnel DTPR sous référence 84.OP 4000 THOMSON TELECOMMUNICATIONS
146, bld de Valmy 92700 COLOMBES.

HOBART

Leader sur le marché des équipements, systèmes et services destinés aux industries de l'alimentation, aux cuisines et aux laveries.
Dans le cadre du développement de ses opérations crée la fonction de :

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION « AGENCES »

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, devra prouver une expérience réussie d'au moins cinq ans dans une fonction similaire, exercée soit dans le domaine industriel, soit au sein d'un cabinet d'audit français ou étranger.

Une formation supérieure, de type ESC Option Finances, complétée par un DECS, ou équivalence étrangère, est requise.

Une bonne connaissance de la langue anglaise ainsi qu'une accoutumance à l'utilisation de la micro-informatique seront autant d'atouts supplémentaires.

De fréquents déplacements et le contact avec les managers impliquent une grande disponibilité et une autorité naturelle.

Le poste, basé à Paris, est à pourvoir immédiatement.

Merci d'envoyer vos candidatures (C.V. complet, lettre manuscrite avec photographie récente) en indiquant dernier salaire et prétentions à la Direction des Relations du Travail de HOBART
39, rue Cambon - Paris 1er

---

ingénieur fabrication

AGRO-ALIMENTAIRE
ENSIA - INSA - INA...

Pour faire face à son expansion, l'un des plus importants groupes industriels du secteur Agro-Alimentaire recherche INGENIEUR DE FABRICATION.

Ce poste s'adresse à un ingénieur de formation ENSIA, INSA, INA etc... justifiant de 3 à 5 ans d'expérience en production, fortement motivé par l'amélioration de la qualité des produits et des matériels utilisés, ayant de bonnes connaissances en Génie Chimique et en Biotechnologies.

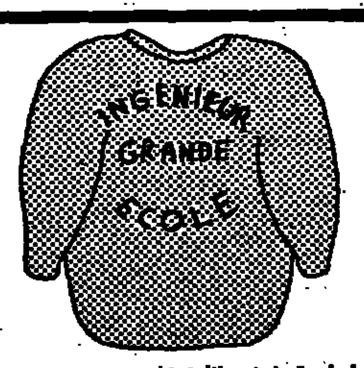
Sa forte personnalité et son sens des responsabilités lui permettront de prendre en charge tous les aspects de la production, produits, optimisation des procédés de fabrication et leur développement, encadrement du personnel, dans le cadre d'une fabrication complexe et continue.

La rémunération offerte est très motivante pour un candidat de valeur apte à prendre de larges responsabilités au sein de l'entreprise.

Poste basé en proche banlieue Sud-Est de Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. 1439-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS



Nous sommes une société d'ingénierie de logiciel en pleine expansion de 70 personnes.

Nous avons conçu le premier atelier logiciel français SOFTPEN.

Nous intervenons sur des projets d'ingénierie en téléphonie, avionique, contrôle de processus.

Nous recherchons, pour ces projets, des ingénieurs (2 à 4 ans d'expérience des systèmes temps réel) désireux de mettre en pratique les méthodes avancées de développement de logiciels.

Adressez votre candidature et prétentions, sous réf. M86 à :
I.P.I. - 26, rue du Renard
75004 Paris.

I.E.P. INTERNATIONAL

AOIP

recherche
POUR SA DIVISION MESURES

Ingénieur d'études expérimenté

diplômé d'une grande école d'électronique E.S.E., I.R.G., E.N.S.I.E.T., etc.
Il aura acquis quelques années d'expérience dans l'électronique bas niveau, et l'utilisation des microprocesseurs (6.800).
Il sera chargé avec une équipe d'ingénieurs et de Techniciens de l'étude et du développement d'appareils de mesures électroniques de petites et moyennes séries, mettant en œuvre des techniques analogiques et des microprocesseurs.

Envoyer C.V. et prétentions à A.O.I.P., à l'attention de Monsieur PERNOT - B.P. 301
75624 Paris Cedex 13

CGCT COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

recherche

pour son Département Télématique et Micro-informatique

ANALYSTES PROGRAMMEURS

de formation **INGENIEURS INFORMATICIENS**
ayant connaissances complémentaires en
MICROPROCESSEURS et LANGAGE ASSEMBLEUR.

Intégrés dans une équipe de haut niveau, ils seront appelés à participer aux développements de produits nouveaux pour des applications télématiques, depuis la réalisation de modules de logiciel jusqu'aux essais d'intégration, dont ils assumeront la responsabilité.

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à
CGCT - Direction du Personnel
251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15.

Soyez bien !

Soyez bien, tout simplement comme les femmes et les hommes passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe informatique mondial.

Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...

Analyste Crédit - Recouvrement

Soyez bien : de formation Ecole de Commerce, vous avez acquis une première expérience dans le domaine financier et vous aimez les contacts clients.
Vous serez chargé de l'analyse de la situation financière des clients, de la définition des lignes de crédit, du suivi des encours et du recouvrement. Anglais souhaité.

Soyez bien : prenez contact avec J.M. LONGO sous Réf. M91 DIGITAL EQUIPMENT FRANCE Tour Malte Boulevard de France B.P. 136 - 91004 EVRY Cedex.

N° 1 de l'informatique interactive

digital

Curriculum

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES
recherche pour sa DIRECTION COURTAGE

INSPECTEUR COMMERCIAL IARD

Pour participer au développement des affaires avec le courtage parisien.

Il aura de préférence **une 1ère expérience de la fonction commerciale, et une formation supérieure, commerciale ou juridique.**

La formation technique et commerciale nécessaire au poste, lui sera assurée.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Mme IMBERT
(sous référence ICI) - Direction du Personnel
GROUPE VICTOIRE - 52, rue de la Victoire 75009 Paris

PUBLICITÉS RÉUNIES

Directeur Adjoint chargé des Relations Humaines

180.000 F.

Notre société n°2 dans son secteur, progresse de 30 % par an.
Notre rapide développement nous amène à renforcer la fonction Personnel.

Vous aurez une double mission :
- vous assurerez d'une part la conception et la mise en place d'une gestion dynamique du personnel, pour un effectif de 500 salariés ;
- d'autre part vous aurez en charge la politique sociale : amélioration *des conditions de travail, relations avec les syndicats.*

Vous êtes de formation supérieure, vous avez une première pratique d'au moins 3 ans, acquise de préférence en milieu industriel, vous *désirez élargir vos responsabilités dans un poste à caractère évolutif.*

Si ce message correspond à votre formation, écrivez-nous sous référence 335 à



94 rue Lauriston - 75116 Paris

Curriculum

Paris 8e

informatique et banque deux cordes à votre arc

- notre *système d'informations* est à bâtir à partir d'idées nouvelles.
- nous possédons des moyens techniques (du 30XX au micral), des moyens financiers et nous sommes une banque en progression qui dégage des profits.
- vos 2 ou 3 années d'expérience en informatique seront la bienvenue pour renforcer notre équipe pour qui l'informatique 85-90 est à construire aujourd'hui.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 661-18 à notre Conseil :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS
(confidentialité, réponse assurées)

IMPORTANT GROUPE DE CONSTRUCTION PARIS RECHERCHE

ATTACHÉ D'AFFAIRES

capable de développer relations avec investisseurs institutionnels, banques, compagnies d'assurances, en vue de vendre en bloc programmes immobiliers. Sens des relations *humaines. Contacts extérieurs,* portefeuille déjà constitué apprécié. Formation supérieure exigée.
Ce poste, en relation directe avec la direction générale ouvre de larges perspectives d'évolution pour candidat sérieux et expérimenté.
Envoyer C.V. et photo au

GROUPE SOFIAM
9, avenue Matignon,
75008 PARIS.

POUR L'INTRODUCTION ET LA VENTE D'UN SYSTEME DE PHOTOCOMPOSITION PUISSANT, DESTINE AUX JOURNAUX, MAGAZINES, ET GRANDES IMPRIMERIES DE LABEUR

nous recherchons

UN INGENIEUR DES VENTES SYSTEMES INFORMATIQUES

confirmé, capable de traiter à haut-niveau, disponible pour déplacements en France, parlant anglais.

Formation Arts Graphiques assurée.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à
FAG - BERAG
3, rue Sandoz - 93130 NOISY-LE-SEC

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

UN IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION EN FORTE EXPANSION

recherche
pour une DIVISION dont le siège est à 70 Km à l'Ouest de Paris

CONTROLEUR DE GESTION ADJOINT

DÉBUTANT
Formation ESCP - ESCAE

Le poste comprendra de nombreux contacts, tant à l'intérieur de la Division qu'avec le Holding, et certaines missions d'Audit interne.
Possibilités d'évolution au sein du groupe.
Position cadre.

Adresser C.V. détaillé et photo sous référence 73954 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche

1 - Pour sa Direction des Etudes Informatiques :
Dans le cadre de l'expansion de ses activités informatiques tant sur les marchés nationaux qu'à l'exportation, INTERTECHNIQUE, constructeur français de systèmes de gestion et d'instrumentation scientifique, rech. pour le développement de ses nouveaux produits :

– INGÉNIEURS DE FORMATION GRANDES ÉCOLES, DEA INFORMATIQUE

et ayant une expérience dans le ou les domaines suivants :

a) **Logiciel systèmes de gestion** (Réf. DE-20)
- Bureautique (messagerie, traitement de texte...).
- Systèmes d'exploitation.
- *Systèmes de télécommunications.*
- Systèmes de gestion de bases de données.
- Techniques de compilation.

b) **Logiciel systèmes d'instrumentation** (Réf. DE-21)
- Systèmes d'exploitation.
- *Systèmes d'acquisition de données.*
- Applications traitement du signal.

c) **Matériel pour systèmes de gestion** (Réf. DE-22)
- Contrôleurs disques durs,
- Microprocesseurs 16 ou 32 bits.
- *Contrôleurs de transmissions.*

d) **Matériel pour systèmes d'instrumentation** (Réf. DE-23)
- Traitement du signal.
- Acquisition numérique de signaux rapides.
- Opérateurs câblés de haute performance.
- Microprocesseurs 16 ou 32 bits.

LIEU DE TRAVAIL : *PLAISIR.*

2 - Pour son département Télémesure et Systèmes :

– INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN GRANDE ÉCOLE (Réf. DE-24)

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, apte à diriger des études et réalisations de systèmes électroniques et informatiques d'acquisition et de traitement de données dans les domaines aérospatial et nucléaire.

LIEU DE TRAVAIL : LES ULIS.

Adresser c.v. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel.
INTERTECHNIQUE B.P. N° 1 - 78374 PLAISIR CEDEX

BANQUE PRIVÉE
FILIALE GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL
recherche pour son
SERVICE ÉTRANGER

1. Cadre classe V, spécialiste réglementation des changes, susceptible de diriger une équipe de 6 personnes traitant transferts, crédoc import export, avances devises, MCNE et portefeuille étranger. Expérience service similaire 8 ans, B.P. exigé. Bonne connaissance anglais.

2. Employé qualifié pour back office, opérations de trésorerie, changes, et tenue positions correspondants. Expérience bancaire 5 ans. C.A.P. banque minimum.

Env. c.v. dét., prét. sous réf. 7.693 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

LE DÉPARTEMENT DE NUTRITION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

recrute

UN INGÉNIEUR 2 A

Cet ingénieur est obligatoirement diplômé d'une Grande Ecole *(biochimiste INSA, pharmacien, Agro)* ou *titulaire* d'une thèse de 3e cycle.

Il sera intéressé par la mise au point des doses radioimmunologiques de peptides gastrointestinaux.

Lieu d'affectation :
JOUY-EN-JOSAS (Yvelines)

Adresser : C.V. détaillé, copie diplômes, fiche individuelle d'Etat Civil et de nationalité française à :

SECRÉTARIAT DU DÉPARTEMENT DE NUTRITION
C.N.R.Z. 78350 JOUY-EN-JOSAS

Date limite d'inscription : 29 mars 1984.



Cette fonction est à pourvoir dans une société française

AU TOUT PREMIER RANG MONDIAL

de son secteur d'activité (prestations de services).
Membre essentiel d'une équipe de direction de haut niveau, le nouveau titulaire sera responsable de la fonction financière et comptable de la société ainsi que de ses filiales françaises et étrangères.
La diversification internationale de cette société ainsi que l'*originalité de ses prestations lui font rechercher* une personnalité qui, de par sa formation *générale* et technique de premier plan **(HEC, ESSEC,...+ EXPERTISE COMPTABLE)** et son expérience, peut animer une équipe, traiter des problèmes fiscaux au niveau international, concevoir et mettre en place des systèmes de contrôle de gestion.
De courts voyages dans le monde entier sont à prévoir.
Le poste est situé à Paris.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 402122 M (à mentionner sur l'enveloppe)

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac - 75007 PARIS

ÉLECTRONIQUE C.K.D.
recherche
POUR SON SERVICE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT :

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
ou
INFORMATICIENS

POUR CONCEPTION DE SYSTÈMES DE TERMINAUX INCLUANT DES MICROPROCESSEURS.

1 à 3 ans d'expérience dans l'industrie en logiciel ou en matériels.

UNE ÉVOLUTION DE CARRIÈRE INTÉRESSANTE AU SEIN D'UNE P.M.E. DYNAMIQUE EST ASSURÉE.

Lieu de travail : SAINT-OUEN-L'AUMONE (95).
13e mois, restaurant d'entreprise.

Envoyer c.v. à :
ÉLECTRONIQUE C.K.D., B.P. 437
95005 CERGY CEDEX.

SOCIÉTÉ DE PRESSE EN EXPANSION (130 PERSONNES)
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

UN JEUNE CHEF DU PERSONNEL

Rattaché au directeur administratif, il supervisera une équipe de 3 personnes et sera responsable :
- De la gestion des collaborateurs permanents et occasionnels *(pigistes, auteurs, etc.).*
- De la paie informatisée, des charges, des déclarations sociales, des notes de frais, ET de leur traitement comptable.
- Des statistiques sociales et de la gestion prévisionnelle des salaires.

Titulaire d'un diplôme de comptabilité (niveau (DECS) et/ou de gestion du personnel (type DUT», il justifie d'une expérience réussie en tant qu'adjoint du chef du personnel ou responsable service paie.

La connaissance de l'anglais et de l'outil informatique seraient des atouts.

Merci d'envoyer : *lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions*
à RÉGIE PRESSE sous N° T044.864M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Importante banque étrangère à Paris
recherche

ÉCONOMISTE/ DOCUMENTALISTE

- Minimum trois années d'expérience exigées.
- Bonne connaissance des problèmes économiques et monétaires internationaux.
- Faculté de synthèse et aptitude à la rédaction.
- Anglais indispensable.

Envoyer c.v. détaillé et prétentions à
RÉGIE-PRESSE sous n° T 044.855 M
85 bis, rue *Réaumur,* 75002 PARIS.

VOLVIC

pour renforcer son équipe marketing
la société cherche

CHEF DE PRODUIT

Pour participer à la gestion d'une gamme de produits sur le marché des eaux minérales et des boissons aux fruits.
Ce nouveau collaborateur sera diplômé d'une grande école et aura une expérience réussie de 2 à 3 ans dans le marketing des produits de grande consommation.
Une première expérience, même courte, de la vente sur le terrain, ainsi qu'une bonne connaissance de langues étrangères (anglais, allemand) seraient appréciées.
Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre conseil. Merci de lui adresser c.v., photo et prétentions sous référence 1214.
Jean-Claude Maurice Conseil,
397 ter, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

Important Cabinet de Conseils en investissement
recherche pour PARIS

UN COLLABORATEUR

pour venir renforcer son équipe de spécialistes financiers

Vous êtes jeune, dynamique, très motivé.
Votre formation supérieure, mathématique et/ou commerciale ainsi qu'une première expérience réussie font de vous un "spécialiste polyvalent"
Ce poste au salaire motivant offre de larges possibilités d'évolution

Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite à notre Conseil :

LEPA
94 rue Saint-Lazare
75009 PARIS

BANQUE SPÉCIALISÉE
à fort potentiel de développement

FILIALE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE nationalisé. rech. pour son Siège à PARIS-Centre

CAISSIER TITRES

ATTIRÉ PAR LA PRISE EN CHARGE D'UN Sce TITRES EN ÉVOLUTION RAPIDE (volume et diversification)

— OPPORTUNITÉ —
pour un PROFESSIONNEL confirmé
- La TRENTAINE, classe III ou IV
- avec une EXPÉRIENCE de 3 à 5 ans dans un *Sce TITRES important, rodé aux opérations* complexes et à l'utilisation de l'informatique.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite. C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 7073 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Centre de recherche d'une importante société agro alimentaire situé dans le Sud-Est de la région parisienne propose un poste d'



Ingénieur agricole

en recherche et développement culture fruitière

Ce poste conviendrait à un candidat ayant 2 à 3 ans d'expérience et appréciant les déplacements et le travail sur le terrain.
Une parfaite connaissance du milieu agricole sera exigée.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, sous réf. 3999, à Média-System, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

IMPORTANTE SOCIETE
REGION SUD DE PARIS recherche

INGENIEURS
GENIE ELECTRIQUE ou GENIE MECANIQUE

pour mise au point d'installations d'équipements automatisés.

Pour ce poste :
— aptitude aux déplacements France et étranger souhaitée,
— anglais souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions
s / réf. 1268 à SIETAM (SERVICE MONTAGE)
42 / 48, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON.

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris
recherche

ATTACHÉ A LA DIRECTION FINANCIÈRE

Intéressé
par les questions budgétaires *et comptables*

Grande école de gestion
+ DECS ou équivalent.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo à CCIP, Direction du Personnel et des Relations Sociales, 8, rue Chateaubriand, 75008 PARIS.

Société Porte de Saint-Cloud
recherche pour son
DEPARTEMENT
ETUDE ELECTRONIQUE

1 INGENIEUR
(de 2 à 5 ans d'expérience)

2 TECHNICIENS

Expérimentés dans le domaine
de l'électronique numérique, rapide, cablée.

Ces postes sont à pourvoir dans le cadre de la conception et la mise au point de prototypes de calculateurs spécialisés.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 24814 à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

JRP/Jean Régnier Publicité

IMPORTANTE SOCIETE
REGION SUD DE PARIS recherche

CONDUCTEURS DE TRAVAUX
EN ELECTRICITE INDUSTRIELLE.

ayant au moins 5 ans d'expérience en préparation, suivi et mise en route de chantiers d'électricité *industrielle B.T.*

Pour ce poste :
— sens du commandement nécessaire,
— aptitude aux déplacements France et étranger souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions
s / réf. 1267 à SIETAM (SERVICE MONTAGE)
42 / 48, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON.

---

ingénieur recherche
AGRO-ALIMENTAIRE
AGRO, ENSIA, INSA...

Pour faire face à son expansion, l'un des plus importants groupes industriels du secteur Agro-Alimentaire recherche INGENIEUR DE RECHERCHE.

Son expérience en Laboratoire (3 à 5 ans), ses connaissances en biochimie et en fermentation alliées à de bonnes bases en automatique *et en électronique* lui permettront de prendre en charge la recherche, le développement, la mise au point et l'optimisation *de produits alimentaires hautement élaborés.*

Ce poste s'adresse à un ingénieur de Recherche fortement *motivé* par les applications industrielles de ses travaux de laboratoire.

La rémunération offerte est très *motivante* pour un candidat de valeur apte à prendre de larges responsabilités au sein de l'entreprise.

Poste basé en proche banlieue Sud-Est de Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. 1440-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. *International Classified Advertising* NEW YORK PARIS

SYNDICAT COMMUNAUTAIRE D'AMÉNAGEMENT DE L'AGGLOMÉRATION NOUVELLE D'EVRY

recrute

UN ATTACHÉ COMMUNAL

Pour le Secrétariat Général par mutation ou (et) inscription sur la liste d'aptitude. (Connaissances juridiques et informatiques appréciées).

Ecrire : Monsieur le Président du S.C.A.
B.P. 62. 91002 EVRY Cedex.

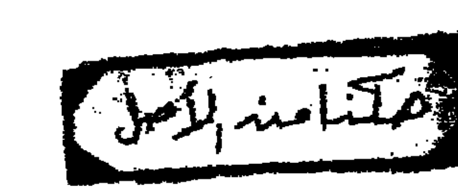
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE (PARIS)
ÉDITIONS ET DIFFUSION DE PRODUITS POUR ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

recherche son

RESPONSABLE GÉNÉRAL

pour assurer direction commerciale et administrative

Adresser c.v. à : CREACOP
7, rue Tolain, 75020 PARIS.



OFFRES D'EMPLOIS

Pour travaux à mi-temps en horaires décalés, P.M.I. productrice de solvants industriels pétroliers proche gare ST-LAZARE recherche

PUPITREUR

avec 1re expérience souhaitée, connaissances H.P. 3.000 appréciées.

Poste à pourvoir début avril 1984.

Envoyer C.V. à Nº 81.121 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Filiale Groupe Américain Silic Rungis recherche

CADRE COMPTABLE BILINGUE

(Français, anglais) environ 28 ans
Excellente présentation
Esprit d'entreprise
Formation BTS
5 à 8 ans d'expérience
Hautement qualifié
Connaissances exigées :
- Informatique.
- Budgets (contrôle, écarts).
- Clôture exercice (français).
- Trésorerie investissement.
- Audit, etc.

Connaissances appréciées :
- Procédures financières et reporting américains.

Situation confortable pour élément travailleur et responsable.
+ de 150.000 F départ envisagés + prime d'objectif + avantages sociaux.
Non conformes aux exigences, s'abstenir.
Envoyer C.V. et photo sous réf. : 164 B à

COGEC

20, av. de Messine, PARIS-8e.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche COLLABORATRICES pour diffusion vente.
Appelez ce jour pour r.-v. 538-98-64.

CONSEILS EN ORGANISATION

recherchent

DIPLOMÉS

GRANDES ÉCOLES
- Débutants réf. 9636.
- Expérimentés réf. 9637.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence sur l'enveloppe à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS.

P.M.E. PARIS

CONSTRUISANT ÉCHANGEURS DE CHALEUR recherche

INGÉNIEUR

- Avec connaissances en thermo-dynamique pour études de projets, élaboration de devis et contacts clientèle.
- Anglais et allemand écrits et parlés exigés.

Écrire avec C.V., prétentions et photo sous Nº T 44.878 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

STÉ PRÈS ST-LAZARE

recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ (E)

A mi-temps pour tenue comptabilité dont le traitement informatique est assuré par un façonnier.

Env. C.V. et prétentions à L.S.F., 19, rue Blanche, 75009 PARIS.

ASSOCIATION LINGUISTIQUE recrute

PROFESSEURS

Région parisienne pour encadrer séjours linguistiques Angleterre juillet.
- Permis de conduire exigé

Tél. : 331-89-41.

Laboratoire de recherche recrute sur Poste C.N.R.S. 2B

TECHNICIEN

Titulaire d'un Bac technique + BTS ou DUT de construction mécanique dégagé O.M., quelques années d'expérience souhaitées en technique du vide.
Écrire avec C.V. à M. P. Marin, Accélérateur Linéaire, bât. 209, 91405 ORSAY.

ETRI

Leader mondial dans sa spécialité recrute pour son SERVICE COMMERCIAL FRANCE

TECHNICO-COMMERCIAL SÉDENTAIRE

BTS ÉLECTROMÉCANIQUE ou ÉLECTROTECHNIQUE
2/3 ans expér. industrielle
Lieu de travail : Mº PONT DE NEUILLY
Écrire avec C.V. détaillé et prétentions à : ETRI 8, rue Boutard 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Recherchons

AGENT ADMINISTRATIF

possédant expérience dactylographique et connaissances petite comptabilité, salaire brut : 5.570 F × 14 mois, 38 heures. Avantages sociaux. Écrire avec C.V. avant le 28 mars au COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT AIR FRANCE ORLY SUD Nº 323, 94544 ORLY AÉROGARES CEDEX.

VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY (YVELINES) recrute une puéricultrice DE pour direction d'une crèche familiale. Les candidatures devront être adressées à : Monsieur le Maire, Hôtel-de-Ville de Carrières-sous-Poissy 78300.

ENTREPRISE DE PRESSE Centre de Paris recherche

COMPTABLE QUALIFIÉ (H. ou F.)

LIBRE IMMÉDIATEMENT
Envoyer C.V. + références à SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE PRESSE, 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

École langues recherche

PROFESSEUR ANGLAIS

Libre avril ou mai
Env. C.V., photo, prétentions à Nº 90.598 CONTESSE 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Le CLAP recherche pour le Centre National deux conseiller(e)s pédagogiques à plein temps pour le pôle « Lutte contre l'analphabétisme ».

Il est demandé une bonne expérience de l'immigration et du milieu associatif, une compétence et une expérience réelles en matière de formation de formateurs et de recherches pédagogiques, des capacités à la relation avec les associations, institutions et pouvoirs publics, une grande disponibilité.

Salaire brut mensuel : 9.217 F
Dépôt des candidatures : 31 mars 1984, au plus tard, 25, rue Gandon, 75013 PARIS.

Vous êtes dynamique, à la recherche d'une situation stable et évolutive. Une importante Société Suisse vous propose de devenir

CHARGÉ DE MISSION

A PARIS ET EN RÉGION PARISIENNE

La rémunération est motivante et la formation assurée par ses soins.

Adress. votre C.V., photo à son service « ORGANISATION » 41, rue de Châteaudun, 75009 PARIS.

U.A.P.

Offre possibilité de devenir CONSEILLER EN ÉPARGNE ET PRÉVOYANCE à H/F ambitieux. Mini 25 ans. Tél. : 247-27-79.

I.N.S.E.R.M. PARIS-OUEST cherche

INGÉNIEUR 3 A

(Niveau DEA, thèse 3e cycle) Biologie, Biochimie + informat.

Env. C.V. à C. POYART, INSERM, U27-42, r. Desbassayns de Richemont, 92150 SURESNES.

Société holding, d'un important groupe de négoce international à Paris, recherche pour son nouveau département d'assistance et d'inspection de ces filiales

JEUNES COLLABORATEURS (H.F.)

Ayant une bonne formation comptable (D.E.C.S.), 2 à 3 ans d'expérience et une bonne connaissance de l'anglais.
Déplacements à prévoir.
Écrire avec lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 7.522 à Média-System 104, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

cours et leçons

MATH PHYSIQUE

VACANCES de PAQUES
Stage intensif du 2 au 7 avril ou du 9 au 14 avril.

MATH CONTACT

16, rue du Mail, 75002 Paris
Téléphone : 236-31-63.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 18) B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une doc. sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

traduction demande

INGÉNIEUR TÉLÉCOM. effectuerait traductions techniques, allemand - anglais (Télécom., informatique électronique) Téléphone : 702-13-83.

Sociologue taperait tous manuscrits, trav. rapide, soigné trad. esp. franç. 341-18-09.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

VEND COUPÉ MERCEDES 280 C.E.
ETAT EXCEPTIONNEL.
40.000 F.
Téléphone : 434-47-23 ou 009-38-46.

secrétaires secrétaires

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

La Société des CIMENTS FRANCAIS, C.A. 2,8 milliards, 3 600 personnes, *recherche la*

Secrétaire de son département juridique et fiscal

(25 ans minimum)

Ce poste convient à une très bonne professionnelle alliant discrétion, aisance, savoir-faire dans les contacts humains, sens de l'organisation à un goût des responsabilités et à la capacité à faire face à des imprévus. Très bonne sténo, frappe 30 % sur machine à traitement de texte (formation assurée si nécessaire). Formation BTS ou équivalent. Anglais apprécié. Restaurant d'entreprise, possibilité d'horaire variable.

Lieu de travail : PUTEAUX LA DEFENSE

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions souhaitée sous réfférence 73707/M à

sélé CEGOS

SELE-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

Membre de SYNTEC

DEMANDES D'EMPLOIS

COMMENT ABORDER LE MARCHÉ CHINOIS ?
COMMENT RÉUSSIR EN CHINE ?
SPÉCIALISTE DU MARCHÉ CHINOIS
OFFRE

- **Facilités de fabrication** : électricité, outillage, machines-outils, véhicules, etc.
- **Industries à forte main-d'œuvre**, « **joint venture** ».
- **Conseil technique** : comment faire pour s'implanter en Chine ?
- ***Représentations de sociétés*** : vente directe et importation.

Rémunération par fixe et pourcentage.
Écrire sous nº 3.083 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

JURISTE 34 ANS. *Je suis titulaire d'une maîtrise en droit* et du certificat d'aptitude à la profession d'avocat que j'ai exercée en collaborant avec une société civile professionnelle d'avocats.
Je réside à Paris et je fais une offre de services à toute personne ou groupe de personnes *susceptibles* de m'offrir du travail. Mon offre ne se limite pas au seul monde judiciaire. Je parle l'espagnol et me suis sérieusement mis à l'apprentissage de l'anglais.

Écrire à M. ARREGUY
6, place Saint-Michel
75006 PARIS.

REVISEUR
CS.IF niv. CSRC expérience 9 ans cabinet, ch. poste chez *CC ou EC PARIS* accepte travail temporaire.
Écr. s/nº 3.087 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

COMMERCIAL

- Homme de terrain, Tunisien, 39 ans ;
- *Études Sup. psycho.* ;
- Plus de 10 ans de commerce international ;
- Anglais, arabe, italien ;
- Responsable, *dynamique*, mobile, accrocheur, disponible, cherche poste COMMERCIAL pour VENDRE produits et/ou services FRANCE et/ou EXPORT

Téléphone : (1) 790-83-78
Chozien, 7, rue des Champs, 92600 ASNIERES-S/SEINE

J.H. 25 ans, diplômé IEP Bordeaux. DEA Gouvernement local, préparation Doct. 3e cycle, étudierait toutes propositions d'emploi. (préférence PARIS). Téléphone : (16) 53-96-07-14.

CADRE DE DIRECTION

Formation financière compta. commerciale ESCP, 54 ans, profil esprit jeune dynamique, sens contact responsab. langue anglaise ancien audit expér. domain. variés product. prest. rompu techn. modern. gestion action commerc. caractère. Pragmatique alliant humour rigueur RECHERCHE POSTE. Étudiera toute offre telle relance entreprise, commerce. Région indifférente.
Écr. s/nº 7.514 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 26 a., trilingue angl. allemand, études supérieures, expérience 4 a. en France et Allemagne recherche poste responsabilités et initiatives, branche commerciale comportant éventuellement déplacements.
Expérience acquise dans le domaine des Arts Graphiques et de la promotion.
Téléphone : h.b. 553-76-20.

AGENT DECLARANT EN DOUANES QUALIFIE 35 ans, *14 ans expérience. Connaissance* import-export, anglais, allemand, recherche poste de préférence chez importateur ou *exportateur région Ouest.*
Écr. s/nº 6.605 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 44 ans, analyste programmeur. 16 ans chez constructeur. Sér. *réf.* Cadre ch. emplois *simil.* ou technico *comm. étudie* ttes propos. sér. M. Bertrand 26, bd du Grand-Ru, 85590 Presles. T. 034-21-24.

H., 27 ans, diplômé école de commerce, niveau DECS, tril., exp. 2 ans de banque, stages export, ch. poste gestion + exportation. Tél. (59) 02-96-54.

Technicien, 38 ans, spécialisé. Extrusion, Filature fine, Nord, Loire, S'abstenir.
Écr. s/nº 7.671 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

J. F., maîtrise droit privé + CNAM, sens des relations humaines et des responsabi*lités, souhaiterait travailler de* service du personnel ou du contentieux. Écrire Mme Pesks, 69, rue Dunois, 75013 Paris.

CADRE DE DIRECTION

Homme, 34 ans, École nationale de la santé. 3e cycle, droit public. Recherche emploi clinique privée région parisienne ou Sud-Est.
Écr. s/nº 7.665 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PMI, PME, vous vous lancez dans l'exportation, vous êtes sans structure administrative export. Contactez-moi, il y a *certainement possibilité de col*laborer, la création d'un poste assistant export est à étudier.
Écr. s/nº 3.086 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur Sté. 39 ans. EDHEC. 16 ans expér. Manag. Afrique. Excel. contact, ch. poste simil. Gabon, Sénégal, Togo, Congo.
Écr. s/nº 7.646 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

« Conduct. Tx GO. exp. VRD. terrass., revêt. routier, formation *Tlse, ancien Topo*, 12 ans étranger, Anglais, libre, cherche empl. France/étranger. Heyer, 3 rue Colonna-d'Istria, 06300 Nice. »

DIRECTEUR DE BOUTIQUE
15 ans de spécialisation gestion et animation boutique de luxe, grdes marques chaussures et accessoires H. et F., tril. angl., italien, serait ouvert à toutes propositions.
Le matin (6) 407-62-64.

J.F. 22 ans, secrétaire sténodactylo niveau B.T.S. recherche place *intéressante* sur Paris.
Écr. s/nº 6.603 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

IFACE
Formation de Formateurs
(stage rémunéré)

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. est un établissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

- Le programme de formation de formateurs est ouvert aux diplômés du 2e cycle de l'enseignement *supérieur, ayant* au *moins trois ans d'expérience* professionnelle.
- Il prépare à de nombreuses fonctions de formateur ou de conseil dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue, sociétés de conseil...).
- Le programme dure deux ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre. Il consiste *en une alternance de mises en situation et de* réflexions sur les expériences vécues, ponctuée de séminaires.
- Le programme est agréé au titre de la rémunération des stagiaires par l'État.

Les inscriptions seront closes le 30 avril.
Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à l'I.F.A.C.E.-79, avenue de la République 75011 Paris
Tél. 355.39.08 poste 1209

capitaux propositions commerciales

NOUS CHERCHONS UN

AGENT/REPRÉSENTATNT
POUR LA FRANCE

Il s'agit d'une gamme exclusive d'articles de décoration pour les fêtes de Pâques et de Noël, tels que couleurs pour teindre les œufs.

Une personne ou société ayant l'expérience des ventes saisonnières, des jouets ou bien des cadeaux aura la préférence.

Veuillez contacter : JOHANNES ZEMLIN, B.P. 540 967, D-2000 HAMBURG 54.
Téléphone : 40/540 70 07. Télex : 2174821.

Régie Immobilière LYON cherche Association ou Cession, selon modalités à définir. Rens. au Cabinet ALIX, 78, rue Albert-Thomas, à ROANNE 42300. Tél. : (77) 67-26-44.

Proposons crédits + 70.000 Agréons agents régionaux. Étude SULLY Paris. 606-03-03.

travail à domicile

Dactylo, secrétariat à domicile correction textes, rewriting. Tél. : 287-29-18.

L'immobilier

Puis-je devenir propriétaire d'un logement neuf en région parisienne?
la réponse au
525.25.25
Centre Information Logement
Le service d'information gratuit le plus complet pour les logements neufs en Région Parisienne

appartements ventes

4e arrdt

POINT-SULLY, 7 fenêtres SUD S/SEINE et ILE ST-LOUIS, 4 P., 170 m². Superbe. Volume. DORESSAY. 624-93-33.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES

1 et 3 RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3, 4, 5 P., et DUPLEX
Vis. témoin ts jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

Part. vend 2 P., Mouffetard, clair, mans. poutres, équipé. 365.000 F. Visite et tél. 23, 26, 30 : 535-12-61, de 15 h à 20 h.

7e arrdt

MÉTRO BAC, SUR JARDIN ET BELLE COUR, 4e ÉT. SANS ASC. 3-4 P. 85 m², TERRASSE 15 m² TÉLÉPH. 633-08-11.

VANEAU, 60 m²
3 pièces cuis., bains, r.-de-ch. clair. 567-22-88.

Dôme Invalides. 354-42-70
130 m². CARACTÈRE.

9e arrdt

RUE LE PELETIER

Angle Victoire dans imm. Pierre de T. en rénovation, 6 P. tt cft. 146 m². 282-03-50.

10e arrdt

PRÈS GDS BOULEVARDS
35 m² à rénover
Téléphone : 273-14-33.

12e arrdt

PICPUS/DAUMESNIL

de imm. brique pptaire vd 3 p. cuis., w.-c., s. de bains, 61 m², occupé, bail libérable oct. 85, Tél. 500-54-00. 282-03-50.

14e arrdt

PLAISANCE, 110 m² charmant duplex, atelier d'artiste.
GARBI : 567-22-88.

16e arrdt

SUR LA SEINE

Splendide appt 165 m², *PLEIN SOLEIL, BALCON*, TERRASSE, 3 réceptions 3 chbres, 3 bns + service, box. DÉCORATION CLASSIQUE très *RÉCENTE*

ST-PIERRE 563-11-88.

PASSY, S/rue, calme, 220 m². Belle réception + 4 chambres. 633-29-17. 577-38-38.

17e arrdt

45 BIS AV. VILLIERS

Mº MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2, 4, 5 P, et *STUDIOS*
LUXUEUSE RÉHABILITATION
Vis. lundi, mardi, 13 h 30/17 h.

20e arrdt

Quartier nf, imm. réc., stand. Beau 3 P. refait nf, 8e ét., asc. parking. Pptaire 590-86-06.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, magnifique 3 pces luxueusement aménagé, tt cft 100 m² + balc., dble exposition, s/jardin, park. Vis. lundi mardi, de 11 à 18 heures. 19, BD VICTOR-HUGO, 3e ét.

BOULOGNE, s/même palier 2 pièces. 240.000 F. 2 pièces. 255.000 F. 3 pièces. 320.000 F. Poss. réunir surface totale 128 m², discussion possible. Sur place ts les jrs, 12 h 30 à 13 h 30 91 bis, rue d'Aguesseau *4e étage*. 735-70-87.

94 Val-de-Marne

Val-de-Marne
L'Haÿ-les-Roses
Immeuble standing studio 20 m². Centre ville. Calme. Vue. Tél. 547-64-60.

NOGENT-SUR-MARNE

PROXIMITÉ IMMÉDIATE BOIS ET RER
TRÈS BEAU 3 PCES, 74 m² + balcon + garage
ÉTAT EXCEPT., soleil
TRÈS BELLE AFFAIRE

DEMICHELI

873-50-22 et 47-71.

NOGENT-SUR-MARNE

S/BOIS VINCENNES
RER à proximité. SÉJOUR *3/4 CHAMBRES, 150 m²*, + terrasse 125 m²

DEMICHELI

873-50-22 et 47-71.

VINCENNES, RER
plein centre, idéal, personne *âgée, studio, r.-de-ch., 35 m²* + cave, 20 m², chges mensuelles 95 F, chf. individuel.
Téléphone : 298-50-55.

immobilier information

ANCIENS NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75
Paie comptant, 15e-7e arrts
APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES MÊME OCCUPÉS.

SAINT-PIERRE

RECH. TRÈS BEAU APPTS CENTRE ET OUEST PARIS

563-11-88
28, R. WASHINGTON-8e

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

POUR LOGER Cadres et ensemble personnel muté IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE rech. Appts, Ppté, Pav. Paris et ses environs.
Px indifférent. 504-90-00.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES 889-89-66. Tél. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, 75008 PARIS
APPARTS STANDING UNIQUEMENT

562-78-99.

hôtels particuliers

NEUILLY près BOIS DE BOULOGNE, CHARMANTE MAISON 8 P., gar., grand jard. DORESSAY. 624-93-33.

NEUILLY, PRÈS BOIS DE BOULOGNE
CHARMANTE MAISON 8 P. garage, grand jardin
DORESSAY - 624-93-33.

pavillons

CLAMART CENTRE S/560 m² *super pavillon, récent*, piscine et maison second., 245 m² habitables. 2.100.000 F. Téléphone : 644-48-63.

Particulier vend cause départ :
pavillon année 1979 situé dans impasse privée, très calme, à Nanterre 92, proximité Rueil.
Sous-sol total : garage, cave, buanderie, chaufferie chauffage au gaz.
Rez-de-chaussée : salon, salle à manger à deux niveaux 40 m² avec cheminée, cuisine aménagée, chbre av. s. d'eau, w.-c.
Étage : 3 chambres avec rangements, salle de bs et w.-c.
Terrain 440 m².
A proximité : écoles, transports, commerces.
Prix : 1.150.000 F.
Tél. : 724-89-86
à partir de 19 heures.

villas

SAINTE-MAXIME, vue panoramique GOLFE ST-TROPEZ, villa 7 P., jdin. Pptaire. 590-86-06.

maisons de campagne

Maison *neuve, 90 m² hab.*, grand living, cuisine aménagée, 3 chambres, garage. Terrain 2.500 m², région Blois. *MOREL, nº 1.661 rue du Gué*, Mont près Chambord, 41250 Bracieux.

HAUTE-MARNE, 15 km Colombey, maison 6 p., 130 m. cft. dépend., jardin, 600 m. Clos. Px : 350.000. Tél. vendeur : 16-25 96-20-18.

propriétés

SAINT-TROPEZ. Vue excep. s/mer et collines. TR. BEAU MAS 8 P. 4.000.000 F. DORESSAY (1) 624-93-33.

---

25 km Chartres
Relais de Poste rénové
2 restaurants, 60 et 180
cuisine, salon, bar
8 chbres, 5 bains, 3 dches
4 w.-c., greniers, gar., jard.
Téléphone : (37) 51-60-57.

MOUGINS (près Cannes)
Maison de village de caractère, tt cft. Sans jardin, mais vue magnifique imprenable. 3 niveaux, suf. totale, 90 m², cuis. équipée, bains luxueux. Dressing. Prix rare. 780.000 F. Tél. après 19 h au (93) 60-27-03.

terrains

A VENDRE : Terrain à bâtir 1.500 m² avec eau et arbustes. Situé à 2 km de RUGLES *(Eure). Prix : 75.000 F.* Téléphone : 678-89-73.

forêts

FORET 70 ha. à vendre Saône-et-Loire. PRUNIER, 13, av. Ch.-de-Gaulle, 71400 Autun. Tél. (85) 52-30-47 ou (85) 52-10-40, le soir.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00

8, RUE LA BOETIE, 8e
Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS.

SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.

355-17-50.

CHAMPS-ÉLYSÉES

Bureaux équipés avec services ou votre siège social, tél., télex secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.

ACTE. 562-66-00.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét, télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

ARTISAN 100 F. R.C. 180 F. Constitution SARL 2.000 F. S.D.M. 21, rue Fécamp (12) 340-24-64, 8, fg Poissonnière 9e-10e. *Tél. 770-54-66.*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F.
Constitution rapide de Sté
G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e : 586-85-11
54, r. de Crimée, 19e. 607-82-00.

Domiciliations : 8e-2e

SECRÉTARIAT. TÉL.. TÉLEX
Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés

ACTE S.A. 359-77-55.

BUSINESS BURO
Loue bureau individuel et antenne sté. 346-00-55.

DOMICILIATION

CHPS-ÉLYSÉES/BOULOGNE
à partir de 120 F HT/mois

SIÈGES SOCIÉTÉS

LOCATION BURX MEUBLÉS

PERMANENCE TÉL.

TÉLEX, SECRÉT., CONST. STÉS

PARIS FLASH BUREAUX
825-11-90.

DOMICILIATION
16e, CHAMPS-ÉLYSÉES

140 A 340 F PAR MOIS

CIDES — 723-82-10.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
secrétariat, tél., télex
loc. burx meublés, Boulogne
démarches, constitution stés
ACTE 92 — 603-38-32.

fonds de commerce

Achats

ACHETERAIS USINE TEXTILE ou ATELIER de FABRICATION même en difficultés
Téléphone : 357-66-44.

boutiques

Ventes

MONTPARNASSE, murs de 2 *bout. dans imm. p. de t.* CAFÉ RESTAURANT. Loyer 33.400 F.
Bail renouvelé en octobre 80
2º) PAPETERIE, loyer 25.500 F.
Bail renouvelé en avril 83
Prix 650.000 F l'ensemble
PPTAIRE. 225-46-82.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Pour imaginer de véritables « lieux de vie »

« Des lieux de vie jusqu'à la mort ? » Sur ce thème, la Fondation de France engage, à travers la France, une campagne d'information, en faveur des personnes âgées, avec les représentants des collectivités locales, des administrations, des associations et des responsables de l'action gérontologique. Son objectif est double : *« Susciter localement des réflexions sur les évolutions envisageables du système d'hébergement collectif et son articulation avec le maintien à domicile »* et *« stimuler la transformation des structures existantes et la création de nouvelles formules »* (1).

Pour mieux connaître ces « lieux de vie », la Fondation a demandé au CLEIRPPA de réaliser une étude pour établir leurs profils, cerner les aspirations des personnes âgées et la réponse des établissements (2).

Si le « tableau noir » dressé *par les chercheurs peut paraître* pessimiste, il s'accompagne des suggestions et des propositions des professionnels *de l'hébergement* des personnes âgées – exerçant en Bretagne, région parisienne, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes – réunis en groupes de travail.

Aujourd'hui, le nombre de personnes âgées va grandissant et *on prévoit*, à l'horizon de l'an 2000, environ 8 millions de personnes ayant plus de soixante-cinq ans. *La situation sera particulièrement* préoccupante pour la tranche d'âge des plus de quatre-vingts ans dont les recensements montrent la nette et régulière augmentation. Ces personnes âgées retardent, le plus possible, leur entrée dans des établissements d'hébergement attendant, pour rejoindre une collectivité, l'apparition d'un handicap inconciliable avec une vie indépendante. C'est en quelque sorte la rançon du succès du maintien à domicile – certains *parlent même de « concurrence »* – qui a considérablement changé les catactéristiques des *populations hébergées. Les établissements* n'accueillent plus que des invalides ou des semi-valides.

Rapidement, tous les « pensionnaires » sont exclusivement des invalides. Car les plus jeunes, valides, rechignent à venir « vivre » parmi ces « vieux ». Les établissements se trouvent face à une situation paradoxale : trop *de demandes d'entrée pour* les invalides et absence de demande pour les valides. Alors, ils réagissent. *Ils établissent des critères* de sélection à l'entrée, avec des quotas. Ils décident de médicaliser plus ou moins intensivement leurs services. Même si, statutairement, ce n'est pas leur rôle. Ou encore, ils « transfèrent » la personne âgée, en cas de maladie ou d'aggravation de l'état de santé, vers un autre établissement. Parfois, à travers des *« cascades de transferts »* toujours préjudiciables.

Des attentes multiples

Pour ces « lieux de vie », demeure une obligation : « prendre en charge » *les personnes* âgées dans de bonnes conditions. Ce qui suppose : locaux adaptés et personnels formés. Car les attentes des « hébergés » » sont multiples. Ils veulent un lieu confortable – rêvant parfois d'une *« vie de château »* – près de leur famille, de leurs amis, où ils seront en sécurité, qui les prémunira contre la maladie et *même leur fournira un « soutien physique et moral »* allant bien au-delà du simple besoin de logement.

Malheureusement, la réalité est parfois bien différente. Ayant « tout abandonné », la personne âgée vit alors son entrée comme *une « situation de deuil »*. Des processus de dégradation s'enclenchent. Elle « démissionne ». On parle de *« diminutions ou pertes »* de la personnalité, de la validité, de la lucidité, du goût de vivre. L'apathie, la passivité s'installent.

Pour faire échec à ce constat, professionnels et chercheurs émettent des suggestions. Tout *d'abord, enrayer cette « opposition malsaine »* entre hébergement collectif et maintien à domicile. Ce dernier a des limites : besoin de sécurité ses personnes âgées ou demande de soins plus intensifs. Donc, remplacer la « concurrence » par une « complémentarité » grâce à une meilleure coordination.

Ils proposent de « redéfinir » *certains établissements, comme* maisons de retraite, logements-foyers, long séjour ou cure médicale et d'imaginer des *« solutions intermédiaires »*, telles de petites unités de vie comme il s'en trouve en Grande-Bretagne. Sans oublier d'associer les familles volontaires à la vie de ces établissements où la personne âgée pourrait même faire des *« séjours à l'essai »*. Et puis, dresser une *« carte des établissements qui mettrait à jour les profils de l'offre et de la demande au niveau régional : c'est seulement alors que l'on pourrait parler de « bon choix »*.

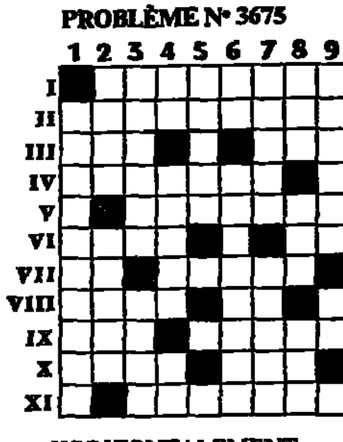
CHRISTIANE GROLIER.

(1) Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 563-66-66. Calendrier des rencontres : 19 avril à Lyon, 3 mai à Nancy, 7 juin à Lille, 18 septembre à Bordeaux, 16 octobre à Clermont-Ferrand, 7 novembre à Toulouse, 13 décembre à Dijon. En 1985, quatre réunions sont prévues : Rouen, Montpellier, Marseille, Poitiers.

(2) « Des lieux de vie jusqu'à la mort ? », CLEIRPPA, 15, rue de Châteaubriand, 75008 Paris. Tél. : 225-78-78. 160 pages, 1984, prix : 30 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3675



HORIZONTALEMENT

I. – Un homme qui aspire à créer un nouveau foyer. – II. Tenue de cheval. – III. Un peu piquant quand il est frais. Marque l'égalité. – IV. Fournit un très bon jus. – V. Qui aurait besoin d'être regonflée. – VI. Bien remués et secoués. Vieille ville. – VII. Première d'une série. Ne pique pas quand elle est blanche. – VIII. Un élève de Beethoven. *Préposition.* – *IX. Le premier homme pour les Scandinaves.* Qui provoquent beaucoup de peine. – X. N'est pas partisan des partages équitables. Période de chaleur. – XI. Quand on s'y enfonce, on semble être ailleurs.

VERTICALEMENT

1. Est souvent signalée de loin par une *flèche*. – 2. Comme *quatre*. Devenu vraiment corrompu. – 3. Un peuplier qui doit son nom à une ville de Belgique. Essence d'Afrique. – 4. Bruit. Les généraux d'Alexandre le Grand s'y battirent. Adverbe. – 5. Qui n'a fait l'objet d'aucune inscription. – 6. Possessif. *Des gens qui n'ont pas intérêt à* oublier leurs clés. – 7. Il n'y en a qu'un qui s'appelle Martin. Comme une très mauvaise heure. – 8. Possessif. D'un auxiliaire. A souvent le cœur sec. – 9. Nettoyer les draps. Certain est mal fichu.

Solution du problème n° 3674

Horizontalement

I. Serrurerie. Soir. – II. Evier. Go. Mao. Né. – III. Retendoir. Punch. – IV. Trêve. Emir. Ea. – V. IS. Asperge. Club. – VI. Sial. Ace. Rai. Si. – VII. Solution. Lien. – VIII. Entaille. Pi. – IX. Italienne. Pot. – X. Résinée. Pose. – XI. Néo. Royaliste. – XII. Fi ! Céramiste. – XIII. Age. Oo. Aube. Ire. – XIV. Immortel. Lune. – XV. Meubles. Perdrix.

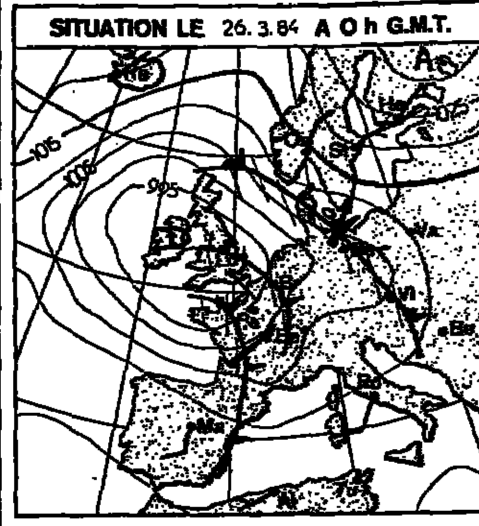
Verticalement

1. Sertisseur. Faim. – 2. Eversion. Enigme. – 3. Rite. Altise. Emu. – 4. Réévaluation. Ob. – 5. Urnes. Tian. ORL. – 6. Paille. Côte. – 7. Ego. Ecolière. Es. – 8. Roi. Renée. Oral. – 9. Reg. Noyau. – 10. Em. Merlin. Amble. – 11. Api. Al. Lieur. – 12. Sourcier. Pis. ND. – 13. Postier. – 14. Inclus. Poster. – 15. Réhabilitée. Eux.

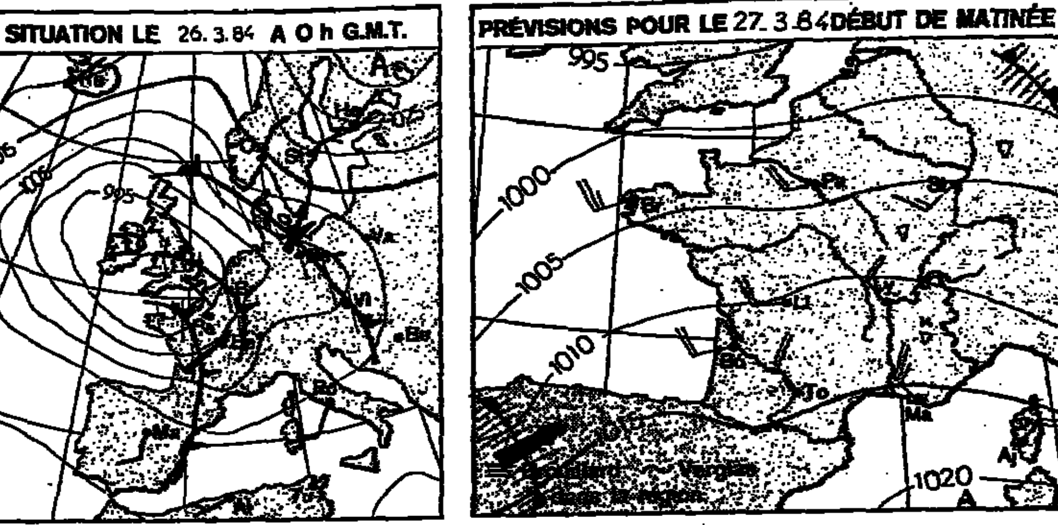
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26.3.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27.3.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 26 mars à 0 heure et le mardi 27 mars à 24 heures.

Au cours des vingt-quatre heures à venir, la dépression des îles britanniques continuera de diriger sur notre pays un *flux instable et perturbé d'ouest.*

Mardi : les averses qui affectent encore, le matin, l'est du pays auront tendance à diminuer tandis qu'une nouvelle zone de mauvais temps donne déjà des pluies sur la Bretagne. Au cours de la journée, la pluie va traverser notre pays d'ouest en est, en deux vagues successives.

Le temps sera donc médiocre, pluvieux et le vent soufflera de sud-ouest à ouest modéré. Les précipitations les plus importantes tomberont principalement sur les Landes et la moitié nord du pays.

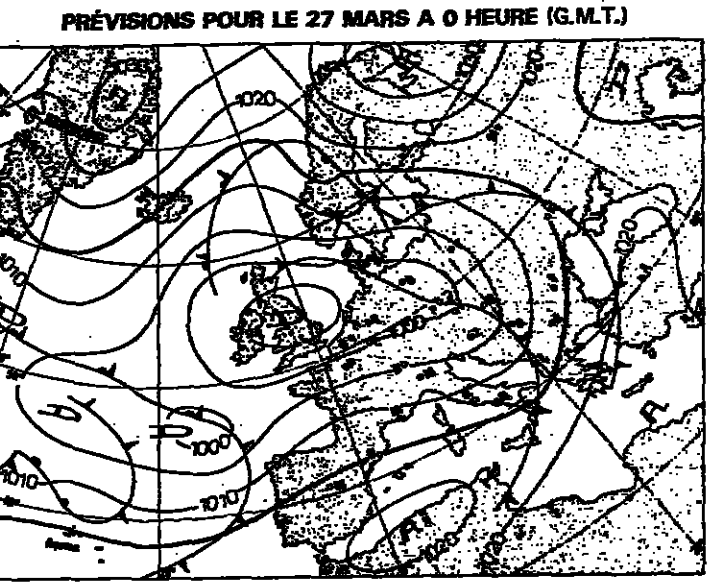
Les températures minimales seront en légère baisse, 2 à 4 degrés du nord au sud, tandis que les températures maximales atteindront 10 à 12 degrés sur la moitié nord du pays et 14 à 18 degrés sur la moitié sud.

La pression atmosphérique réduite, au niveau de la mer, à Paris, à 7 heures, le 26 mars, était de 992,6 millibars, soit 744,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 mars; le second le minimum de la nuit du 25 au 26 mars) : Ajaccio, 15 et 12 degrés; Biarritz, 17 et 8; Bordeaux, 16 et 7; Bourges, 14 et 5; Brest, 11 et 6; Caen, 11 et 6; Cherbourg, 10 et 6; Clermont-Ferrand, 13 et 5; Dijon, 12 et 3; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 15 et 5; Grenoble-Saint-Geoirs, 14 et 5; Lille, 9 et 6; Lyon, 14 et 6; Marseille-Marignane, 16 et 8; Nancy, 12 et 3; Nantes, 12 et 5; Nice-Côte d'Azur, 18 et 8; Paris-Montsouris, 11 et 5; Paris-Orly, 10 et 5; Pau, 18 et 5; Perpignan, 15 et 6; Rennes, 11 et 6; Strasbourg, 10 et 2; Tours, 10 et 5; Toulouse, 18 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés; Amsterdam, 10 et 5; Athènes, 16 et 7; Berlin, 8 et 1; Bonn, 12 et 6; Bruxelles, 10 et 6; Le Caire, 22 (maxi); îles Canaries, 21 et 15; Copenhague, 4 et –1; Genève, 12 et 3; Jérusalem, 15 et 7; Lisbonne, 15 et 9; Londres, 8 et 6; Luxembourg, 9 et 3; Madrid, 13 et 4; Moscou, 0 et –1; Nairobi, 29 (maxi); Palma-de-Majorque, 20 et 10; Rome, 15 et 10; Stockholm, 2 et –5; Tunis, 24 et 9.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 MARS

« La crypte de Notre-Dame », 14 h 30, entrée, Mme Duhesme.

« Le Musée de l'homme raconté aux jeunes », *14 h 30, Palais de Chaillot,* place du Trocadéro, M. Jacomet.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).

« Peinture américaine », 18 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Le Prince en terre d'islam », 15 heures, 13, avenue du Président-Wilson (Sylvie Rojon).

« Le Sénat », 15 heures, 15, rue de Vaugirard *(Arts et curiosités de Paris)*.

« Le Palais de justice », 15 heures, 10, place Dauphine (B. Czarny).

« L'Ile Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Place des Vosges », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

« De Montsouris au Petit Montrouge », 14 h 30, sortie RER, Cité universitaire (Paris pittoresque et insolite).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 25 mars :

UN DÉCRET

• Instituant un Conseil national consultatif des personnes handicapées.

DES ARRÊTÉS

• Relatif aux caractéristiques techniques et de prix de revient des habitations à loyer modéré à usage locatif.

• Relatif aux prêts accordés aux organismes d'habitations à loyer modéré pour les opérations locatives.

• Relatif au sang des animaux de boucherie destiné à la consommation humaine.

LOTO NATIONAL

EN BREF

ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

LE VOTE DES ITALIENS. – En juin, les Italiens résidant en France pourront voter pour les élections à l'Assemblée européenne dans les bureaux qui seront installés par les soins de leurs consulats. L'inscription sur les listes électorales de leur commune d'origine est nécessaire. Il leur est conseillé, pour *recevoir le certificat d'électeur* à leur adresse actuelle, de la communiquer au plus tôt à leur commune d'origine ou à un consulat d'Italie. S'ils ne sont pas inscrits sur une liste électorale en Italie, ils doivent se rendre à leur consulat pour y souscrire une demande d'inscription.

★ **Consulat général d'Italie, 5, boulevard Emile-Augier, 75016 Paris. Tél. : 520-78-22.**

AUTOMOBILES

SÉCURITÉ DE PRINTEMPS. – *L'Automobile-club de l'Ouest* (ACO) offre aux automobilistes de la capitale et de Versailles la possibilité de faire examiner gratuitement leur véhicule avant les beaux jours (signalisation, pollution, pneumatiques). Du 27 mars au 7 avril.

★ **Indications des points de contrôle et des heures d'ouverture à l'ACO, tél. : 563-68-62.**

CARRIÈRE...

TAILLE. – Un stage d'initiation et de perfectionnement à la taille de la pierre a lieu du 1er au 8 avril au chantier Remparts de l'abbaye des *Fossés, 2, impasse de l'Abbaye,* 94100 Saint-Maur. Participation : 450 F.

★ **Renseignements : M. Jean-Frédéric Berger, 8 *bis*, rue Beaubourg, 94100 Saint-Maur.**

DÉBAT

ÉLECTIONS EUROPÉENNES. – L'Union féminine civique et sociale (UFCS) organise une réunion d'information, *mardi 27 mars* à 14 h 30 à la mairie du seizième arrondissement de Paris (71, avenue Henri-Martin), sur le thème : « Nous sommes Français ; *sommes-nous européens ?* ».

★ **UFCS, section du 16e, tél. : 504-38-39.**

FORMATION

L'ENFANT DANS LA VIE. – Une session sur les besoins du jeune enfant et la politique de la petite *enfance aura lieu à Lyon les 19 et* 20 avril et les 10 et 11 mai. Pour les professionnels de la petite enfance, élus, responsables d'associations concernées et toutes associations de parents.

★ **Institut des sciences de la famille, 30, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon. Tél. : (7) 892-91-24.**

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :

Classée première : la série 6 (Le Pontif)
Classée deuxième : la série 5 (Le Magnien)
Classée troisième : la série 7 (My Phil)

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE 6	SERIE 5	SERIE 7	AUTRES SERIES
1	1 51 81 2 261 5 101 13 051	F. 250(1) 2 000 4 000 20 000 20 000 202 000	F. néant 1 000 2 000 10 000 10 000 101 000	F. néant 500 1 000 4 000 4 000 70 500	F. néant 250 400 2 000 2 000 20 250
2	2 42 5 102 6 112	250(1) 2 000 20 000 20 000	néant 1 000 10 000 10 000	néant 500 4 000 4 000	néant 250 2 000 2 000
3	3 33 4 303	250(1) 2 000 20 000	néant 1 000 10 000	néant 500 4 000	néant 250 2 000
4	4	250(1)	néant	néant	néant
5	5 615 4 665 02 145	250(1) 10 000 20 000 760 000	néant 4 000 10 000 280 000	néant 2 000 4 000 100 000	néant 1 000 2 000 40 000
6	6 1 776 5 016 7 286	250(1) 20 000 20 000 20 000	néant 10 000 10 000 10 000	néant 4 000 4 000 4 000	néant 2 000 2 000 2 000
7	7 347 8 387 9 887	250(1) 10 000 20 000 20 000	néant 4 000 10 000 10 000	néant 2 000 4 000 4 000	néant 1 000 2 000 2 000
8	8 88 608 3 888	250(1) 2 000 10 000 20 000	néant 1 000 4 000 10 000	néant 500 2 000 4 000	néant 250 1 000 2 000
9	9 29 599 9 729	250(1) 2 000 10 000 22 000	néant 1 000 4 000 11 000	néant 500 2 000 4 000	néant 250 1 000 2 250
0	0 14 000	250(1) 5 000 000	néant 750 000	néant 250 000	néant 70 000

(1) Les lots de 250 F sont attribués aux billets de la série 6 qui ne bénéficient d'aucun autre lot.

84 PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE 20e
TIRAGE DU 24 MARS 1984

Le Monde

économie

LA CRISE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE ET SES RÉPERCUSSIONS INTÉRIEURES

La France tente d'obtenir confirmation des accords

(Suite de la première page.)

Comment va-t-elle matérialiser l'intention ainsi manifestée ? *Reprendre immédiatement la* négociation semble difficile ; l'échec et les déclarations qui ont suivi ont, *répétons-le*, abouti à une cristallisation des positions. Il serait donc étonnant que les partenaires du Royaume-Uni soient disposés à aller au-delà de leurs dernières propositions, c'est-à-dire, en réalité, à se laisser forcer la main. Le chancelier Kohl avait proposé une compensa*tion forfaitaire de 1 milliard d'ECU* (près de 7 milliards de francs) par an pendant cinq ans. M. Luebers, le premier ministre néerlandais, et M. Thorn, le président de la Commission, pour tenir compte des objectifs de Mme Thatcher à l'égard d'une formule qui ne prenait pas en considération l'évolution des dépenses de la Communauté, avaient proposé 1 milliard d'ECU de 1984 à 1986, puis ensuite, sur la base de ce milliard d'ECU, la mise en œuvre d'un mécanisme qui tiendrait compte, notamment, de l'évolution des dépenses. On parle beaucoup de mécanismes dans cette négociation.

Les Anglais vont répétant que le mécanisme présenté par la présidence française le deuxième jour du conseil européen leur convenait, et que c'est sur la base de cette proposition qu'il faut reprendre la discussion.

Le concept du mécanisme recoupe une idée simple : celle que le montant forfaitaire qui sera fixé pour la période précédant l'entrée en vigueur dudit mécanisme constitue un strict minimum ! C'est dire que les Français, après avoir proclamé *leur souci* d'éviter une compensation budgétaire allant au-delà du milliard d'ECU, se trouvent dans l'obligation de considérer avec prudence l'usage d'une telle formule.

Les Britanniques vont probablement soulever le problème de leur compensation budgétaire pour 1983. Elle a été fixée, lors du conseil européen de Stuttgart, à 750 millions d'ECU (plus de 5 milliards de francs). Les Français et les Italiens *refusent qu'elle soit* versée à Londres, en faisant valoir qu'ils avaient, à Stuttgart, subordonné leur accord à un arrangement d'ensemble. *C'est* là un point controversé. Un des *moyens de favoriser un fonctionne*ment à peu près raisonnable de la communauté en adoptant un règlement plus général pourrait consister à manifester quelque souplesse dans cette affaire. Certes, les Français ne doivent pas oublier non plus qu'il convient de régler sans trop attendre *(la Commission a promis de soumet*tre bientôt des propositions à ce sujet) le problème du déficit budgétaire de la Communauté en 1984 et 1985.

Peut-être est-ce prématuré, mais il faut noter enfin que Paris devra préciser ses intentions à propos de la conférence sur l'avenir de la Communauté évoqué au soir du conseil européen *par le président de la Ré*publique. Le faire sans trop tarder est d'autant plus nécessaire que cette initiative fait déjà l'objet d'interprétations qui ne coïncident pas forcément avec les intentions françaises, et qui peuvent donc entraîner, à terme, malentendus et déceptions.

PHILIPPE LEMAITRE.

Optimisme à Londres Pessimisme à Paris

Mme Thatcher s'apprête-t-elle à infléchir la ligne de conduite qu'elle a adoptée *jusqu'à présent* face à ses partenaires de la Communauté? Si, du côté français, on se montre pour le moins sceptique à cet égard, différentes *sources britanniques — dont le Financial Times* de ce lundi *26 mars* — laissent au contraire entendre que le premier ministre, et avec lui l'ensemble du gouvernement, sont désormais prêts à la conciliation. Du moins sur la question essentielle du contentieux : *celle de la contribution* budgétaire britannique à la CEE.

En particulier, Mme Thatcher, selon la presse de Londres, pourrait envisager de moindres remboursements de ce *qu'elle* considère comme le trop-perçu de la Communauté, dès lors que la réforme à long terme du financement des dépenses lui paraîtrait acceptable. De même, pour l'affaire du «chèque» de remboursement pour 1983, dont le montant — *750 millions d'ECU* — avait été fixé à Stuttgart en juin dernier, mais qui est toujours bloqué (par la France notamment) puisque les conditions fixées pour son versement ne sont pas réunies. Selon le *Financial Times,* cette question n'est plus jugée à Londres que comme *«irritante, sans plus»,* et les mesures de rétorsion envisagées du côté britannique pour récupérer unilatéralement cet argent ne seraient plus à l'ordre du jour.

Cet optimisme ne paraît cependant pas partagé à Paris, où l'on s'attendait au contraire, ce lundi, à ce que la réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères des Dix, le lendemain, soit difficile, et à ce que les Britanniques repartent à l'assaut avec une vitalité intacte. Une vitalité dont on redoute, du *côté français, qu'elle ne fasse au* contraire défaut au « front des Neuf », où certaines fissures auraient commencé à apparaître.

C'est notamment pour tenter un dernier sondage des intentions de Londres, mais aussi pour vérifier que certains de ses partenaires ne s'apprêtent pas à lâcher prise, que M. Roland Dumas, *ministre français des* affaires européennes, devait rencontrer son collègue britannique, Sir Geoffrey Howe, ainsi que plusieurs autres ministres de la Communauté, à Bruxelles, lundi soir.

L'AGITATION DES VITICULTEURS DU LANGUEDOC

Violence méthodique

Narbonne. — Ce ne fut, somme toute, qu'un samedi de vandalisme ordinaire. Presque conventionnel. Comme on envoie ses *civilités, le Midi viticole se rap*pela, à la pelle mécanique, au bon souvenir des ministres européens de l'agriculture, qui se réunissent à Bruxelles les 26 et 27 mars. Un samedi de violence à froid, de débordements soigneusement planifiés par le Comité viticole (CAV) *de l'Aude*.

Une grande partie de cache-cache avec les CRS et les gendarmes mobiles sous un ciel de printemps complice. Fin mars, tout viticulteur sérieux a terminé la taille. L'arrachage des vieux pieds et la « replantation » attendent quelques semaines. On pouvait donc, sans trop de dommages, sacrifier un samedi à un autre rituel.

Mais ce petit jeu traditionnel *d'avertissement en ligne directe* entre Narbonne et Bruxelles appelle la surenchère. Les trois cents viticulteurs qui, pique-nique dans la musette, se présentaient samedi à 8 heures du matin à la cave des vignerons de Lézignan-Corbières, le sentaient-ils confusément ?

Jamais encore leur violence n'avait pris ce caractère méthodique, appliqué. Barrages de pneus enflammés, fuite à l'arrivée de la *maréchaussée, rebarrages* quelques centaines de mètres plus loin se sont succédées toute la journée. Entre chaque exercice, les leaders détaillent la suite des opérations aux viticulteurs qui reprennent leur souffle. A midi, pause casse-croûte. Et l'on reprend.

De notre envoyé spécial

Câble téléphonique déterré et sectionné, passages à niveau *défoncés, platanes abattus, tout* y passe. Une pelle mécanique semble attendre les manifestants sur un chantier : elle va servir à arracher la voie ferrée Narbonne-Carcassonne sur quelques centaines de mètres.

Hormis un bref tir de grenades *lacrymogènes au* village symbolique de Montredon, où un viticulteur et un CRS avaient trouvé la mort en 1976, les forces de l'ordre parviennent à éviter *l'affrontement.* Une courte négociation avec le préfet de l'Aude, M. Alfred Leroux, permet de clore la démonstration par une majestueuse opération escargot sur l'autoroute.

Les bornes de l'admissible

« Il faudrait trouver quelque chose de vraiment spectaculaire », confiait le matin un des participants. Face aux électriciens d'EDF ou aux routiers, pachydermes du corporatisme preneurs *d'otages, que pèse désormais* un cortège à Carcassonne, quelques banderoles à Béziers? Pour se faire entendre, il y faut crier toujours plus fort, faire toujours plus mal, reculer chaque saison de quelques arpents les bornes de l'admissible.

Le message ? Toujours le même. La perspective déprimante de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE, la «scandaleuse» concurrence des bordeaux *et autres beaujolais qui, déclassés* et chaptalisés, viennent envahir le *marché des vins de table.* Résultat, selon les Méridionaux : les achats de vins courants sont tombés de 41 *millions* à 31 millions d'hectolitres de 1969 à 1983 alors que doublait le marché des vins d'appellation de 5 millions à 10 millions d'hectolitres.

La campagne « Trois verres, bonjour les dégâts » donne des états d'âme aux viticulteurs : *« Quand j'étais au lycée,* se souvient M. Jean Ramond, leader des viticulteurs narbonnais, *on se partageait midi et soir un litre de vin à huit. On ne me dira pas que c'est de l'alcoolisme, ça ! La preuve, certains de mes copains d'alors sont devenus juges ou avocats. »*

Les organisations agricoles auraient pu aussi rappeler pour la millième fois que les revenus des viticulteurs, selon elles, ont chuté de 20 % au cours de la même période : *« Même si cela ne se voit pas toujours,* explique M. François Bellart, adjoint au *maire de Narbonne, parce que les viticulteurs bouchent les trous en vendant des parcelles ou en arrachant des pieds pour toucher des primes. »*

Dans l'immédiat, les viticulteurs attendent depuis plusieurs semaines une distillation exceptionnelle, en vertu de l'article 15 du règlement communautaire. *« Si rien de concret ne sort de Bruxelles mardi soir, je ne réponds plus des vignerons »,* avertissait au baisser de rideau de samedi, M. Jean Ramond.

D. SCHNEIDERMANN.

SOCIAL

CORRESPONDANCE

Les droits syndicaux dans les arsenaux :

LA CFDT RÉPLIQUE A LA CGT

A la suite de notre article sur la dénonciation par la CGT des « atteintes graves » *aux droits syndicaux dans les arsenaux* (le Monde *du 1er mars 1984), M. J.-P. Rocher, secrétaire général de la Fédération des établissement et arsenaux de l'Etat CFDT, nous a adressé un* « droit de réponse » *dont nous extrayons les éléments suivants :*

Que la CGT s'appuie sur des données fausses pour démontrer publiquement que *la CFDT* est *épargnée* n'est pas acceptable. En effet, du cas cité par la CGT dans votre article pour appuyer ses dires (cas de Cherbourg), il résulte que, si notre délégué CFDT au comité d'hygiène et sécurité peut œuvrer en zone réservée, c'est tout simplement parce qu'il y travaille en temps normal, contrairement au délégué CGT. Ainsi, à Brest (Ile-Longue), en zone également réservée, un délégué CGT et un délégué CFDT peuvent *remplir leur rôle puisque* travaillant habituellement dans cette zone.

Si cela suffit à démontrer qu'il n'y a donc aucune discrimination vis-à-vis de la CGT, il n'en demeure pas moins vrai que la situation des zones réservées ou protégées est une vraie préoccupation, y compris pour la CFDT, qui agit pour que le texte signé, non seulement par Charles Hernu mais aussi (la CGT omet de le signaler) par Anicet Le Pors, soit modifié afin que le droit syndical puisse s'exercer par toutes les organisations le plus largement possible.

Enfin, pour votre information, nous tenons à vous signaler que la représentativité syndicale au ministère de la défense (140 000 personnels civils) concernant les trois principales organisations est la suivante : *CGT,* 29 %; FO, 27 %; CFDT, 25 %, et qu'il ne saurait être question pour la CFDT de voir la seule CGT, fût-elle appuyée par Krasucki, négocier seule avec Charles Hernu les modifications à apporter au droit syndical, qui, soit dit en passant et également pour votre information, octroie à la proportionnelle 108 permanents payés à temps complet pour la CGT au lieu de 91 avec les anciens textes, la CFDT étant passée de 86 à 92 et FO de 102 à 98.

● **Accroissement du chômage en Espagne.** — Le chômage touchait, en février, 2 452 848 Espagnols, soit 20 326 personnes de plus (+ 0,8 %) que le mois précédent. Selon le ministère espagnol du travail et de la sécurité sociale, le taux de chômage s'est accru de 0,84 point pour se situer à 18,57 %. — *(AFP.)*

Les manifestations dans la sidérurgie

LE BUREAU DU DIRECTEUR D'USINOR A MONT-SAINT-MARTIN A ÉTÉ MIS A SAC

A l'issue d'un nouveau déploiement de fil et de feuillard, dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 mars, par une quarantaine de sidérurgistes, un groupe non contrôlé a entièrement saccagé le bureau du directeur d'Usinor, à Mont-Saint-Martin, près de Longwy (Meurthe-et-Moselle). Il y a détruit du mobilier avant de répandre du purin dans le local. Une plainte a été déposée. La CGT a désavoué la mise à sac, action qui n'avait toujours pas été revendiquée dimanche matin.

Les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC de la métallurgie et des mines de fer de Lorraine, ainsi que la FEN-Moselle, ont confirmé le 24 mars, à Metz, qu'ils appelaient les populations des bassins sidérurgiques et ferrifères lorrains à manifester le 28 mars, à la veille des décisions du gouvernement sur les restructurations. Une grève de vingt-quatre heures a également été décidée pour cette date dans toute la sidérurgie lorraine.

La CGC, absente de la réunion, a confirmé son adhésion à l'appel commun. Dans une lettre au premier ministre, les organisations régionales interprofessionnelles CFDT, FO, CFTC, CGT de Lorraine et la FEN-Moselle adressent *«un appel solennel pour* [le] *gouvernement prenne des décisions garantissant le développement, l'avenir des grandes industries de Lorraine, en particulier mines de fer, sidérurgie, charbon, textile».* Elles affirment que les travailleurs de Lorraine *«exigent aussi les investissements nécessaires à la garantie de l'emploi pour aujourd'hui et pour demain en Lorraine».*

Par ailleurs, l'intersyndicale CFDT, CGC, CFTC de la Société métallurgique de Normandie (SNM) de Mondeville (Calvados) a décidé d'organiser le mercredi 28 mars une opération «ville morte» à Caen. Le sénateur et maire de Caen, M. Jean-Marie Girault (giscardien), a indiqué qu'il allait faire appel à la population, aux catégories socio professionnelles et aux commerçants — invités à fermer leurs devantures — pour participer à une manifestation dans la ville.

● ***Fonction publique : meetings*** **de FO le 4 avril.** — L'Union interfédérale des agents de la fonction publique FO appelle les fonctionnaires à participer à des meetings le 4 avril dans un certain nombre de grandes villes pour protester contre *« l'attitude désinvolte et méprisante du gouvernement »* en matière de salaires.

152 000 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ DES STAGES 16-18 ANS

Depuis mars 1982, 152 000 jeunes ont bénéficié, au 1er janvier 1984, des stages 16-18 ans mis en place par le ministère de la formation professionnelle depuis mars 1982 et 42 000 autres ont été embauchés par des entreprises, ont été placés en apprentissage ou ont repris un cycle scolaire.

Au total, estime-t-on, ce sont 271 000 jeunes qui ont été accueillis dans les 1 300 missions locales pour l'emploi des jeunes et dans les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) chargées de ce dispositif qui comprend, en outre, 80 000 places de stage réservées aux jeunes âgés de dix-huit à vingt et un ans.

A la fin juin 1983, 150 000 jeunes avaient été accueillis (*le Monde* du 7 octobre 1983), dont 28 000 pour lesquels une solution immédiate avait pu être trouvée par l'embauche, l'apprentissage ou le retour dans le système scolaire.

● **Essence : des rabais de 0,30 F à Amiens.** — Les pompes à essence du centre Leclerc d'Amiens ont été bloquées toute la journée du 24 mars par une dizaine d'artisans pompistes. Les détaillants protestaient contre la remise de 0,30 F par litre *pratiquée depuis le 20 mars,* alors que le rabais légal est de 0,17 F au maximum. Le directeur du magasin, M. Renard, a justifié cette baisse de prix en s'appuyant sur un arrêt favorable à ce genre de *« discount »* rendu par la cour d'appel de Caen qui, en février, a relaxé le directeur d'un centre Leclerc de Falaise (Calvados) pour des faits identiques. Il a cependant décidé de suspendre son opération en se réservant la possibilité de la reprendre prochainement.

● **Jugements contradictoires pour les rabais illicites sur les carburants.** — Le tribunal de commerce de Lyon a estimé le 23 mars que les stations-service de grandes surfaces pouvaient accorder une ristourne de 25 centimes par litre *« en vertu de la libre concurrence dans le cadre des accords du Marché commun ».* En revanche, un centre Leclerc de Gramat (Lot) vient d'être condamné à 23 000 F d'amende pour avoir vendu de l'essence et du super avec un tel rabais.

● **Nigéria : les producteurs de pétrole manquent de lubrifiants.** — Les deux plus importantes compagnies pétrolières qui opèrent au Nigéria — Shell et Gulf — ont annoncé au gouvernement fédéral qu'elles risquaient d'arrêter leur production prochainement, faute de lubrifiants. Depuis le coup d'Etat militaire du 31 décembre 1983, le nouveau gouvernement, confronté à de sérieux problèmes de devises, n'aurait accordé aucune licence d'importation. — *(AFP.)*

AFFAIRES

LA PÉNURIE EN INFORMATICIENS

7880 diplômés sur le marché en 1985 : il en faudrait 12800

La pénurie d'informaticiens fait partie de ces vérités, toujours assénées, que nul n'a besoin de démontrer. Les petites annonces sont là pour témoigner de l'attente du marché du travail, les exemples d'une quête fébrile fourmillent dans les entreprises comme dans les établissements scolaires. Des rapports et même les statistiques confirment que l'on s'arrache les informaticiens, tandis que de nombreux candidats, à leur tour saisis par la fièvre, cherchent des stages et des formations qui leur permettraient d'accéder à cette situation enviée. Tout le monde ou presque, enfin, dans de grands discours futuristes, insiste sur l'enjeu national que représente l'informatique et en appelle au pays. Il faut que les moyens répondent aux besoins de cette troisième révolution industrielle qui frappe à nos portes.

« Besoins énormes », « moyens modernes », « enjeu », « pénurie »... Au-delà du vocabulaire, sur lequel l'accord est général, la réalité concrète est moins connue. On manque de données chiffrées ou d'estimations. Les tendances n'apparaissent pas.

C'est pour répondre à ses propres interrogations et répertorier son potentiel que le Syntec-Informatique, chambre syndicale des sociétés de services et d'ingénierie en informatique, a établi un travail en commission qui a duré neuf mois. Le document, qui recense à la fois les besoins de cette branche d'activité en plein essor (13 milliards de chiffre d'affaires, 42 000 salariés), mais évalue aussi les capacités de *toute* la profession informatique, a été remis au début de ce mois aux quatre ministères intéressés (PTT, *industrie et recherche*, éducation nationale et formation professionnelle), où il a été très *bien* accueilli. D'autant que les rapporteurs, MM. Tebeka et Dellis, ont accompagné leur analyse de propositions pour un plan d'urgence à court terme et un plan d'action à moyen terme qui *devraient mettre fin à l'état de* pénurie.

En 1983, on devait compter en France *un peu moins de* 200 000 informaticiens travaillant dans l'une des cinq branches de la profession, à savoir, 26 000, environ, chez les constructeurs, 27 000 dans les sociétés de services et d'ingénierie en informatique, 2 000 chez les distributeurs, 1 600 dans la recherche et l'enseignement et 139 000 chez les utilisateurs.

200 000 informaticiens qui utilisaient le parc de 134 317 ordinateurs de tous types installés au 1er janvier 1983 et qui seront nécessairement plus dans les années à venir si l'équipement informatique se poursuit. Combien ? La commission de Syntec-Informatique s'est livrée à un certain nombre de projections à partir, notamment, de l'évolution constatée entre 1979 et 1983. Pendant cette période, on a vu la profession progresser au rythme de 3,4 % de création nette d'emplois par an, soit de 6 800 postes d'informaticiens supplémentaires, auxquels il convient d'ajouter les 3 % d'effectifs – 6 000 personnes – qui, chaque année, quittent l'informatique pour d'autres activités et provoquent donc une embauche de renouvellement.

Au total, pour 1984, les cinq branches de la profession auraient besoin de trouver 12 800 informaticiens sur le marché du travail pour poursuivre leur croissance actuelle. A terme, et *selon les mêmes tendances*, elles emploieraient 208 900 informaticiens en 1985 et 254 500 en 1990. De 1983 à 1990, elles créeraient 60 500 emplois d'informaticiens.

Formation et qualification

A cette demande, pressante et urgente, l'appareil de formation n'est manifestement pas en mesure de répondre, en l'état. Si 6 880 diplômés sont sortis des divers établissements en 1982 avec une formation informatique allant du niveau IV (le baccalauréat ou l'équivalent) au niveau I (le baccalauréat et cinq années ou plus de formation), 5 980 sont effectivement entrés dans la vie active, quand on retire tous ceux qui, pour une raison *ou une autre, n'ont pas persisté dans* leur choix. De même, à l'échéance 1985, les 9 220 diplômés *prévus* ne seront certainement que 7 880, y compris avec le plan d'accompagnement du ministère de l'industrie et le plan de rattrapage du ministère de la formation professionnelle.

7 880 informaticiens comparés aux 12 800 réclamés : la pénurie tient dans ces deux chiffres, au mieux, si le fossé ne vient pas à se creuser davantage, entre une profession dont *le dynamisme ira* en s'accélérant et un appareil de formation *qui ne parviendra pas à refaire* son retard.

Pourtant, ces données ne disent pas encore tout, puisqu'il y a formation et formation, comme il y a évolution de la demande en informaticiens. Le rapport du Syntec-Informatique, qui souligne ce problème, en fait une démonstration à partir des tendances observées dans les sociétés de services et d'ingénierie en informatique.

Pour les jeunes diplômés des niveaux I et II (bac+5 ou plus et bac+4), qui seront 2950 à entrer dans la vie active en 1985, la demande des seules *sociétés de services* serait de 122 % par rapport à l'offre. Pour les jeunes diplômés de niveau III (bac+2), qui seront 3550, elle serait encore de 65 %, mais, pour les diplômés de niveau IV, qui seront 1 380, elle chuterait à 25 %.

Quoique relativement récente, l'activité des sociétés de services ne cesse d'opérer des mues successives à mesure que les utilisateurs s'équipent de matériels informatiques et que *le* marché évolue. Si, actuellement, les informaticiens qui sont employés dans ces sociétés sont à 38 % de niveau III, à 40 % de niveau II et à 22 % de niveau I, tout indique que la spécialisation en informatique de gestion ou en informatique industrielle, par exemple, va entraîner une progression dans les qualifications et une exigence nouvelle. *Si l'on y ajoute* que ces mêmes sociétés lorgnent vers de nouvelles activités à fort taux de croissance telle que la monétique, dont elles espèrent tirer 20 % de leur chiffre d'affaires d'ici cinq ans et qui représentaient 1,5 milliard de francs en *1982*, il leur faudra encore embaucher de nouveaux spécialistes aux *connaissances de plus en plus* sophistiquées.

Une charge trop lourde

Or la pénurie chiffrée s'accompagne, on l'a vu, d'une pénurie en niveau de formation qui a de fâcheuses conséquences pour la profession *et peut-être plus encore* pour les sociétés de services.

En contact avec une clientèle qui prend son autonomie ou s'équipe, les sociétés de services *sont condamnées* à être la branche la plus dynamique en matière d'embauche du fait de l'évasion d'effectifs qu'elles subissent. La chasse aux informaticiens est telle que 70 % de ceux qui quittent les sociétés de services – soit 3 000 personnes en 1983 – sont attirés par les utilisateurs d'informatique. Pour renouveler leurs effectifs, les sociétés de services doivent à leur *tour* embaucher en nombre (6 200 informaticiens ont été recrutés en 1983, y compris les 2245 dus à la progression du secteur) et, à 70 %, des débutants.

Du fait de ces pratiques de débauchage et de cette concurrence acharnée, on assiste à une surenchère sur les salaires qui pourrait bien expliquer, par ailleurs, la tendance inflationniste des prix constatée dans le secteur des services. Par voie de conséquence, aussi, les sociétés sont amenées à recruter au-delà de la seule spécialité informatique pour pallier la pénurie et trouver de nouveaux postulants. Elles se chargent ensuite, et à grands frais, d'en assurer la formation.

Ainsi, les sociétés de services ont embauché, en 1983, 1540 personnes de niveau I et II, et 150 personnes de niveau III qui n'avaient pas de connaissance en informatique. Ingénieurs, *diplômés de troisième cycle*, il a fallu leur fournir une formation complémentaire *qui, avec toutes* les autres opérations de formations rendues *nécessaires* par l'activité informatique elle-même, a représenté une dépense s'élevant à 6 % de la masse salariale, quand la moyenne nationale s'établit à 1,9 %.

Plus encore, les sociétés de services *soulignent que leurs efforts de* formation ont immobilisé, en 1983, 3,5 % de leur chiffre d'affaires alors que leur bénéfice après impôt a atteint 1,7 %. Elles considèrent que le poids en est devenu trop lourd et qu'elles ne peuvent plus faire face à l'ampleur du problème, qui n'est d'ailleurs pas de leur seule responsabilité. C'est pourquoi, *à la fin de* son rapport, la commission du Syntec-Informatique *a rassemblé un certain* nombre de propositions qui intéressent *directement cette* branche d'activités et, sans aucun doute, recoupent les préoccupations de l'ensemble de la profession.

Compte tenu de l'absence criante de main-d'œuvre qualifiée, dommageable *à son développement, la* profession paraît même disposée à s'associer aux plans d'urgence à court terme et d'action à moyen terme qu'elle préconise. Son rapport, qui complète celui que M. Nivat avait pu présenter, a été bien accueilli et il est maintenant question, dans les ministères concernés, de le discuter rapidement pour passer à l'application de certains *de ses éléments. Va-t-on enfin* se donner les moyens de remédier à la *pénurie d'informaticiens* ?

ALAIN LEBAUBE.



AFFAIRES

Le RPR veut «libérer le crédit»

«Sans crédit libre, il n'y a pas de société libre.» En commençant ainsi son discours, M. Jacques Chirac a donné le ton, samedi 24 mars 1984, à Nogent-sur-Marne, au deuxième congrès du RPR-banque, qui regroupe les militants de ce parti travaillant dans les banques commerciales, les établissements mutualistes, les caisses d'épargne, la Caisse des dépôts, etc, et dont le président est M. Pierre Habib-Deloncle.

Comme il l'avait déjà indiqué, le RPR entend dénationaliser les banques, mais, maintenant, il entend aller beaucoup plus loin en désétatisant et en libéralisant le crédit. Selon M. Habib-Deloncle, *«c'est en 1986 que se produira la double rupture, avec le socialisme marxiste de 1981, mais aussi avec la social-démocratie d'avant 1981»*. A cet effet, le RPR entend prendre date dès maintenant, et il va présenter deux projets de loi annonçant nettement la couleur.

Dans le premier, est présenté le scénario de la dénationalisation bancaire. Il sera institué un «domaine bancaire de la nation», doté d'un conseil de parlementaires, de magistrats administratifs et consulaires et de professionnels, à qui sera transféré la propriété des banques. Cette institution, *«démembrement de l'Etat»*, s'appliquera à obtenir des banques les meilleurs résultats d'exploitation possibles tout en les préservant définitivement des interventions politiques et bureaucratiques.

Dans chaque banque, un administrateur général convoquera une assemblée générale qui élira sur proposition du «domaine bancaire» un conseil composé de personnalités témoignant d'une expérience effective de la vie des affaires, avec une exception, à savoir des administrateurs élus au suffrage direct par les salariés des entreprises. Au bout de trois ans, le capital des banques, y compris des trois grandes banques nationalisées dès 1945, sera proposé au marché financier si leur situation est rétablie et un nouveau conseil d'administration sera élu suivant les voies habituelles, avec, toujours, des administrateurs élus par le personnel.

Le second projet est plus ambitieux puisqu'il s'intitule *«Proposition de loi sur le commerce de banque et les conditions de son exercice»*. Le fil directeur qui court tout au long des articles est la *«désétatisation»* et la *«banalisation»*. Liberté doit être rendue à la création d'établissement, à l'implantation de banques étrangères (à titre réciproque). Surtout, le système bancaire sera banalisé, les privilèges seront supprimés (ce qui vise, semble-t-il, aussi bien les Caisses d'épargne, qu'un autre projet de loi *«rénovera»*, que les réseaux mutualistes, Crédit mutuel et Crédit agricole). Le Conseil national du crédit sera supprimé, et une commission de contrôle des banques renforcée détiendra d'importants pouvoirs de surveillance. Enfin, il est *«interdit à toute collectivité publique de prendre des mesures dont l'effet direct ou indirect serait de nature à fausser la concurrence dans le commerce de banque»*. Il leur est également interdit de pratiquer le commerce de banque avec une dérogation pour la poste, à titre transitoire. Enfin, *«l'autonomie et l'autorité de la Banque de France»* doivent être rétablies.

Ce projet, très ambitieux, comme il a été dit, marque une véritable rupture non seulement avec la réglementation actuelle mais avec celle en vigueur depuis la guerre et même avant, puisqu'il entend, par exemple, désétatiser la Caisse des dépôts.

F. R.

Dans le secteur de la téléphonie mobile

LA SAT S'ASSOCIE A AEG-TELEFUNKEN, ET A STANDARD ELEKTRIK LORENZ (RFA)

La firme française Société anonyme de télécommunications (SAT) vient de s'allier avec deux sociétés ouest-allemandes, AEG-Telefunken et Standard Elektrik Lorenz (SEL), pour présenter aux PTT allemand et français un système commun de téléphonie mobile, totalement numérisée.

Ce rapprochement est conforme aux vœux des administrations des deux pays, qui exigent que les projets industriels de téléphonie mobile numérisée s'appuient sur des entreprises de chaque Etat. Le marché, qui porte sur 1 million de postes dans chaque pays, est évalué à plus de 3 milliards de francs. AEG-Telefunken apporte au consortium son expérience des circuits intégrés à très large échelle, SEL et SAT leur expérience de la commutation et des transmissions numériques.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0375	8,0400	+ 120	+ 140	+ 225	+ 265	+ 590	+ 710
$ can.	6,3016	6,3044	+ 109	+ 139	+ 196	+ 243	+ 492	+ 602
Yen (100)	3,5754	3,5781	+ 176	+ 194	+ 370	+ 396	+ 1099	+ 1163
DM	3,0819	3,0836	+ 186	+ 197	+ 356	+ 376	+ 1020	+ 1074
Florin	2,7292	2,7310	+ 140	+ 151	+ 289	+ 307	+ 849	+ 899
F.B. (100)	15,0967	15,1057	– 100	– 7	– 144	+ 15	– 110	+ 254
F.S.	3,7240	3,7269	+ 280	+ 296	+ 540	+ 567	+ 1592	+ 1666
L (1 000)	4,9737	4,9768	– 209	– 182	– 410	– 364	– 1182	– 1068
£	11,5901	11,5993	+ 358	+ 403	+ 695	+ 770	+ 2049	+ 2257

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 1/8	10 1/2	10 7/16	10 13/16	10 1/2	10 7/8	10 7/8	11 1/4
DM	5	5 3/8	5 7/16	5 13/16	5 7/16	5 13/16	5 11/16	6 1/16
Florin	5 7/8	6 3/8	6	6 3/8	6	6 3/8	6 1/16	6 7/16
F.B. (100)	12 1/2	13 1/4	12 1/2	13 1/2	12 1/4	13 1/4	12 1/4	13 1/4
F.S.	1 3/8	2 1/8	3 9/16	3 15/16	3 9/16	3 15/16	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	16	17	16 1/4	17	16 1/2	17 1/2	17	17 3/4
£	8 9/16	8 15/16	8 5/8	9	8 5/8	9	8 7/8	9 1/8
F. franç.	12 1/8	13 7/8	12 3/4	13 1/2	13 3/4	14 1/2	15	15 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

RÉGIONS

En 1984

Le Nord-Pas-de-Calais recevra 14 % des crédits de l'Etat prévus aux « contrats de plan »

De notre correspondant

Lille. – Une nouvelle industrialisation : l'objectif s'impose dans une région durement frappée par la crise dans toutes ses industries, le charbon et la sidérurgie, la construction navale et l'automobile, le textile et le machinisme agricole... Mais on ne tourne pas le dos à un passé industriel qui a tant marqué. *Le débat sur le charbon, qui a ressurgi à l'occasion de l'examen du plan régional, vendredi 23 mars, et qui a opposé socialistes et communistes, l'a bien montré.*

Ce n'est pas tant une nouvelle industrialisation que propose le plan régional du Nord-Pas-de-Calais *qu'un vaste programme d'action* destiné à créer les conditions favorables à un nouveau souffle industriel. *La région entend surtout corriger les* handicaps qu'a entraînés pour elle le fait d'avoir vécu la première révolution industrielle : retard en matière de formation, retard dans le domaine de la santé, paysages défigurés et villes vieillies, le tout gangrené par les friches industrielles...

De ce point de vue, ce n'est pas un hasard si, sur les 7 milliards que représente, pour la durée du plan, l'ensemble des investissements prévus au contrat passé entre l'Etat et la région, 3,5 milliards de francs, c'est-à-dire la moitié, serviront à *« valoriser les ressources humaines »* et créer les conditions pour *« mieux vivre ensemble »* (santé, logement, urbanisme, environnement, tourisme...)

La région n'a pas hésité à s'engager financièrement dans cette politique de planification aux côtés de l'Etat. Le contrat de plan Etat-région (qui n'est pas encore signé) portera sur 7 milliards de francs. En y consacrant la moitié de son propre budget, la région obtient une participation de l'Etat importante : quand elle met 1 F, son partenaire apporte 1,67 F. Seule la Corse, parmi les autres régions françaises, se trouve mieux placée. Pour 1984, sur les 6,5 milliards de francs consacrés par l'Etat à l'ensemble de ses contrats avec les régions, 900 millions de francs iront au Nord-Pas-de-Calais, soit 13,8 % du total, près du double de ce que la région aurait obtenu au seul vu de son poids démographique.

A côté de l'effort de formation, de recherche, et d'une amélioration du cadre de vie, l'accent sera mis sur le *développement des activités économiques.*

Dans le cadre du contrat avec l'Etat, 2,7 milliards de francs seront consacrés aux transports et aux infrastructures. Trois gros dossiers – le TGV-Nord, le lien fixe à travers la Manche (tunnel ou pont ?) et la liaison fluviale Seine-Nord – sont *évoqués dans le plan régional*, mais ne sont pas repris dans le contrat Etat-région (le troisième dossier est simplement cité).

L'Etat s'engagera par ailleurs aux côtés de la région dans des actions de soutien aux PMI, favorisera leur accès aux technologies nouvelles et s'associera à des politiques en faveur de certaines industries (agro-alimentaire, textile-habillement, matériel ferroviaire, matériel charbonnier et minier...)

JEAN-RENÉ LORE.

Le choix du charbon

De notre correspondant

Lille. – *Lors de son passage* dans le Nord-Pas-de-Calais, en avril 1983, le président de la République avait indiqué que l'Etat ne paierait pas à la fois pour l'industrialisation du bassin minier et pour la poursuite de l'extraction charbonnière. Il demandait à la Région de choisir. Le conseil régional – PS et PC unanimes – n'avait pas voulu trancher en novembre dernier, se prononçant pour la poursuite de l'extraction *« dans des conditions techniques, humaines et économiques acceptables »*.

Mais les élus régionaux n'ont pas davantage accepté que les Charbonnages fassent le choix à leur place. M. Noël Josephe, président du conseil régional (PS), s'est montré très résolu le 23 mars dans sa volonté de voir les Houillères revenir sur cette décision : *« Je me suis engagé à faire en sorte que le gouvernement et les Charbonnages de France décident de la modernisation du siège nº 9 de l'Escarcelle, qui permettra d'extraire plus de 3 millions de tonnes supplémentaires et d'assurer ainsi l'emploi des onze cents salariés pendant dix ans, dans des conditions de rentabilité acceptables. Cette modernisation doit se faire et elle se fera. »*

Le président de la région envisage même de proposer l'avance des sommes nécessaires (92 millions de francs) en faisant jouer le fonds d'industrialisation du bassin minier.

Cette proposition n'a pas suffi au Parti communiste qui demandait à l'assemblée de faire clairement *« le choix du charbon, de son extraction et de sa valorisation »* et d'utiliser les sommes prévues pour l'industrialisation du bassin minier (200 millions de francs par an pendant cinq ans) pour des investissements nécessaires au maintien de tous les puits existants.

N'est-ce pas là tourner le dos à la nouvelle industrialisation visée par le plan régional ? C'était, au contraire, pour les communistes, une condition essentielle. Aussi ont-ils manifesté leur désaccord en s'abstenant sur l'un des chapitres du plan régional que, par ailleurs, ils ont adopté avec leurs collègues socialistes. L'opposition votait contre en raison *« d'oublis stupéfiants et d'insuffisances criantes »* (entre autres le manque *« de projets cohérents et concrets pour le bassin minier »*).

J.-R. L.

PÊCHE

La réunion paritaire du 27 mars entre Français et Espagnols est annulée

La réunion paritaire entre professionnels de la pêche française et espagnole qui devait avoir lieu le 27 mars à Bordeaux pour régler les relations de bon voisinage et de cohabitation des pêcheurs dans le golfe de Gascogne a été annulée. M. Bernard Dubreuil, président du Comité central des pêches maritimes (CCPM), qui devait conduire la délégation française, a indiqué le 24 mars au cours d'une conférence de presse, qu'il n'était pas possible d'organiser utilement cette rencontre, car la délégation espagnole, composée uniquement de patrons de chalutiers du port d'Ondarroa, ne serait pas représentative de l'ensemble des professionnels intéressés. Cette annulation de la rencontre a été approuvée par Matignon et le secrétaire d'Etat à la mer.

Par ailleurs, M. Dubreuil a *indiqué* que le CCPM, qui regroupe l'ensemble des professionnels (armateurs à la pêche, syndicats de marins, mareyeurs, transformateurs), *avait*, le 23 mars, approuvé sans réserve l'attitude du gouvernement français dans les événements du 7 mars, lorsque la marine nationale a dû tirer sur un chalutier espagnol en infraction, immatriculé à Ondarroa précisément.

POINT DE VUE

La provocation

par JACQUES HURET (*)

LA lecture de la presse de ces derniers jours et les commentaires entendus ici et là montrent que, sauf exception, l'attitude énergique des autorités françaises devant les violations répétées des lois de la mer, dans le golfe de Gascogne, par certains pêcheurs espagnols a été jugée excessive, ce qui peut s'expliquer par une connaissance imparfaite des antécédents de l'affaire et des conditions dans lesquelles l'arraisonnement a été effectué.

Les six pays de la Communauté européenne, devenus neuf par l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark en 1972, puis dix par celle toute récente de la Grèce, ont travaillé sans relâche depuis plus de dix ans à mettre en commun leurs zones économiques exclusives et à substituer à la loi de la jungle qui prévalait jusque-là dans les mers européennes celle de l'ordre et de la discipline, pour faire en sorte que la mer, devenue le patrimoine commun des pêcheurs européens, retrouve le plus rapidement possible le meilleur niveau de reconstitution de ses richesses maritimes pour la plus grande prospérité future de tous.

Ces efforts viennent d'être couronnés de succès par la mise en place, les 25 janvier et 14 décembre 1983, de la politique commune des pêches européennes, c'est-à-dire l'adoption d'un ensemble de règlements de gestion, de répartition et de contrôle qui s'imposent à tous les pêcheurs de la CEE.

De son côté, l'Espagne a récemment développé une flotte de pêche qui vient par ordre d'importance immédiatement après celle de l'URSS en Europe. Elle égale à elle seule les trois quarts de l'ensemble de la flotte de pêche communautaire, et ses cent dix mille marins pêcheurs ne le cèdent que de peu par leur nombre à celui des pêcheurs de la Communauté.

C'est cette Espagne-là qui est candidate à l'entrée dans le Marché commun. C'est celle-là que les pêcheurs français et communautaires acceptent comme partenaire pour demain, pourvu que les uns et les autres respectent ensemble les règles et les disciplines que la modicité des ressources impose à de tels besoins. Ce sont ces règles de gestion et de répartition, auxquelles la France a souscrit avec ses neuf partenaires, dont l'ensemble constitue la loi de la mer européenne. Chaque Etat membre est chargé dans sa zone économique d'en imposer le respect à tous les pêcheurs, qu'ils soient ou non membres de la CEE.

Pour tenir compte du passé, la CEE a consenti à l'Espagne, bien *qu'elle ne soit pas membre de la* Communauté et ne puisse lui offrir aucune contrepartie, un certain nombre de licences de pêche pour ses navires, leur permettant de pêcher une quantité, fixée par quotas, des principales espèces peuplant nos fonds de pêche.

Ces licences et ces droits négociés d'année en année entre l'Espagne et la CEE doivent acheminer progressivement les parties vers les niveaux de flottille et de prises qui permettront l'entrée des pêcheurs espagnols dans le Marché commun sans que cette entrée signifie la ruine de l'édifice laborieusement réalisé.

En signant ces accords, le gouvernement espagnol s'engage à les faire respecter par ses pêcheurs et accepte en leur nom la loi communautaire, qui dans la zone française met à la charge de la France la mission d'en contrôler et d'en imposer le respect.

C'est dans ces conditions et en vertu de ces accords que la marine française exerce dans nos zones de juridiction sa mission de surveillance, de contrôle et, si nécessaire, de coercition à l'égard de tous les pêcheurs, quelle que soit leur nationalité.

Or, tandis que le gouvernement espagnol souscrit à ces obligations en son nom, au nom de ses pêcheurs, un certain nombre d'entre eux ne cessent de les enfreindre délibérément et n'hésitent pas à se livrer à des voies de fait de plus en plus fréquentes non seulement sur nos navires de pêche, mais aussi sur nos unités et notre personnel de contrôle.

Le rythme des infractions et des violations ne cesse de s'accélérer, la température monte et frise chaque jour davantage le point éclair.

Pour la marine française, l'alternative était de céder ou de contraindre l'autre navire à le faire, l'ordre étant d'employer tous les moyens.

Quelle conclusion tirer de l'événement ?

Il est certes navrant que le capitaine espagnol, dans son obstination à faire plier le commandant de l'aviso, ait sciemment pris le risque de s'exposer et d'exposer ses hommes aux conséquences du tir direct, dont il avait été formellement prévenu.

Rien n'est plus important pour nous que la vie de nos équipages. Leur sécurité est pour nous une priorité absolue. Nous nous inclinons donc devant l'épreuve des marins espagnols gravement atteints et déplorons cette désolante conséquence de l'obstination *irréfléchie* de leur capitaine. Mais fallait-il *finalement céder devant* son arrogance et le laisser poursuivre allègrement son activité irrégulière au su et au vu des pêcheurs français et espagnols ?

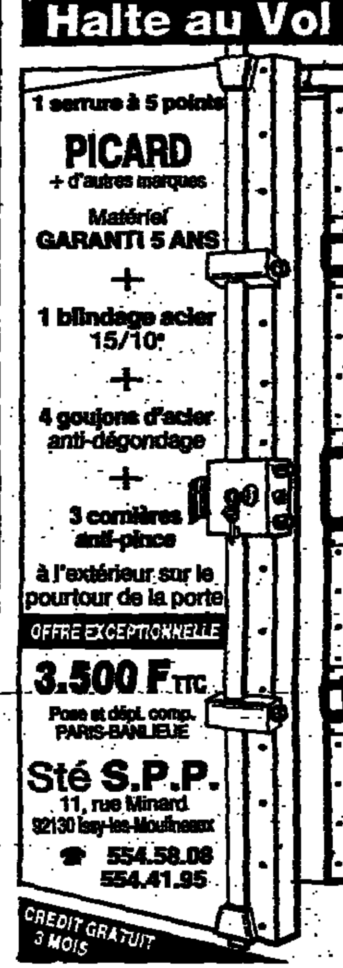
Si le gouvernement espagnol ne veut pas ou est incapable d'obtenir de ses pêcheurs qu'ils respectent leurs engagements ou les engagements qu'il a pris à l'égard de la Communauté, alors qu'ils ne sont encore que candidats, qu'en sera-t-il lorsque leur immense flotte et leurs cent dix mille marins en seront devenus membres à part entière ?

Ce n'est pas en bravant nos navires de contrôle, en jetant à la mer nos contrôleurs et en tentant d'éperonner et de couler nos navires de pêche et nos patrouilleurs que les pêcheurs espagnols donnent une image prometteuse du sort qui nous attend lorsqu'ils seront admis dans la CEE.

La France, dans cette affaire, n'a pas à avoir mauvaise conscience. C'est elle qui a été provoquée, et les provocateurs sont les navires espagnols eux-mêmes.

(*) Président de l'Union des armateurs à la pêche de France.

● *Trafalgar House renonce à son OPA sur la compagnie maritime britannique P. and O.* – Le groupe Trafalgar House a annoncé le 23 mars qu'il renonçait au rachat de la principale compagnie maritime britannique Peninsular and Oriental (P. and O.) bien que le gouvernement lui ait donné le feu vert la semaine dernière. Trafalgar, auquel appartient déjà la compagnie Cunard, avait lancé une OPA de 290 millions de livres sur P. and O. en juin dernier. (Une livre = 11,6 F). Mais comme la situation de P. and O. s'est considérablement améliorée, dégageant d'importants bénéfices, Trafalgar aurait dû pour l'acquérir débourser une somme beaucoup plus élevée, au moins 400 millions de livres. – *(AFP)*





En Suède

Les accords salariaux mettent en péril la lutte contre l'inflation

De notre correspondant

Stockholm. – Les premiers accords paritaires sur les salaires de 1984, qui ont été signés en Suède ces derniers jours, risquent de compromettre *sérieusement* la politique de lutte contre l'inflation du gouvernement social-démocrate. Dans le secteur public, 1 200 000 fonctionnaires et agents communaux ont obtenu un relèvement moyen de *leurs* traitements d'environ 9 %, étalé sur deux ans. Ils pourront demander à renégocier cette convention si la hausse des prix est supérieure à *6,5 % cette année, ou si d'autres* catégories professionnelles reçoivent plus.

Dans le secteur privé, le puissant syndicat de la métallurgie et le patronat sont parvenus, le 20 mars, à un compromis qui donne à quelque 230 0000 travailleurs de la sidérurgie et de l'industrie mécanique des augmen*tations* de l'ordre de 6,7 % de janvier 1984 à février 1985. Il faut ajouter le dérapage prévisible des salaires et le reliquat des accords de l'année dernière.

Les négociations *se sont déroulées* sans problème majeur et, pour la première fois depuis dix ans, les partenaires sociaux ont réussi à s'entendre sans faire appel à une commission de médiation. La grande industrie a *réalisé* en *1983* des bénéfices records, consécutifs à la dévaluation de 16 % de la couronne et à la forte reprise des exportations. Le patronat ne pouvait pas cette fois se montrer trop *«implacable»*.

Curieusement, le premier ministre social-démocrate, M. Olof Palme, semble maintenant lui en faire le reproche. Il estime que ces augmentations sont *«très élevées»* – une façon de dire qu'elles sont excessives – et que les employeurs devront dorénavant *veiller* à *«limiter les dérapages et à augmenter la productivité»*. Le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, a répété ces derniers mois que l'objectif du gouvernement était de préserver la compétitivité du secteur concurrentiel et de ramener l'inflation à un taux de 4 %, en rythme annuel, en décembre 1984.

Le succès de cette politique supposait des accords salariaux de 6 %. La convention collective signée dans *la métallurgie est supérieure* à ce niveau, même si le versement des augmentations sera échelonné au cours de l'année. Le gouvernement paraît d'autant plus surpris que l'introduction des «fonds salariaux», financés par une taxe sur les bénéfices de l'industrie, devait «en principe» modérer les revendications des syndicats.

Selon les économistes de la fédération des industries, la lutte contre l'inflation risque maintenant de se solder par un échec. Il est plus réaliste d'envisager à présent une hausse des *prix* de l'ordre de 8 %, à moins que la chute du dollar ne s'accentue, que le gouvernement décide d'abaisser le taux de l'escompte et que les entreprises ne majorent pas les prix de leurs produits. Pour sa part, le syndicat des métallos considère que, après plusieurs années de baisse du pouvoir d'achat des travailleurs, ces accords laissent entrevoir un relèvement de 1 % à 2 % des revenus réels en 1984.

ALAIN DEBOVE.

LE PARLEMENT BELGE A ADOPTÉ LE PLAN D'AUSTÉRITÉ GOUVERNEMENTAL

Le plan triennal d'austérité du gouvernement belge a été voté par le Sénat dans la soirée du 24 mars par 92 voix contre 16 et 5 abstentions. Il avait été adopté auparavant par la Chambre des représentants.

Ses éléments principaux (*le Monde* du 17 mars) sont, selon le premier ministre démocrate-chrétien, M. Wilfried Martens, la suspension de l'indexation des salaires sur le coût de la vie dans le public comme dans le privé, la suspension de l'indexation des prestations de la sécurité sociale et une baisse des indemnités de chômage au bout de deux années, une réduction de 3,5 % des dépenses publiques et des avantages fiscaux pour les firmes qui modernisent leurs équipements et pour les investissements industriels. Les syndicats socialistes ont déjà annoncé une grève générale pour le 3 avril.

La Yougoslavie obtient un rééchelonnement de sa dette

Des représentants de treize pays d'Europe de l'Ouest, des Etats-Unis, du Japon et du Koweit, ainsi que du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, se sont réunis, samedi 24 mars, à Genève pour examiner la situation de l'endettement de la Yougoslavie à leur égard.

La dette publique yougoslave s'élève à plus de 20 milliards de dollars, et les questions débattues ont porté principalement sur le rééchelonnement des paiements de cette dette, qui auraient atteint 3,5 milliards de dollars pour la seule année écoulée. Selon un communiqué, le rééchelonnement a été fixé à sept ans.

La Yougoslavie devra rembourser à ses créanciers (dont six cents banques commerciales) 800 millions de dollars pour l'année en cours sur sa dette publiques, auxquels s'ajoute une somme qui n'a pas été précisée représentant le montant des intérêts. On parlait à ce sujet, à Genève, de 2 milliards de dollars, mais ce chiffre n'a pas été officiellement confirmé.

Début des négociations avec l'Argentine

L'Argentine a entamé samedi 24 mars, à Punta-del-Este (Uruguay), les *réunions avec ses créanciers* internationaux, en vue de négocier le rééchelonnement de sa dette extérieure qui est de l'ordre de 43 milliards de dollars.

Ces réunions se situent dans le cadre des journées préparatoires de l'assemblée annuelle des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement, qui a débuté lundi dans cette station balnéaire uruguayenne.

La délégation argentine, présidée par le ministre de l'économie, M. Bernardo Grispun, se trouve déjà à Punta-del-Este, où était attendu, samedi, le directeur du département occidental du Fonds monétaire international M. Eduardo Weissner Duran.

Selon des sources bien informées, les négociations de l'Argentine avec les banques créancières étrangères ont déjà permis des progrès importants en ce qui concerne les intérêts échus de la dette extérieure de ce pays.

Les créanciers de l'Argentine ont, par ailleurs, demandé à ses représentants d'entamer des conversations formelles avec le FMI en vue du déblocage d'un prêt de 1 milliard de dollars concédé à ce pays en 1983, qui devrait être facilitée par la présence de M. Weissner, à Punta-del-Este.

Selon des sources financières privées, si l'Argentine obtient le déblocage immédiat de ce prêt du FMI, elle le consacrera au paiement d'une *partie importante des intérêts* de sa dette extérieure, notamment des intérêts dus aux banques américaines au 31 mars 1984.

Le rééchelonnement de la dette extérieure argentine, qui pourrait être mis au point pour le 30 juin prochain, selon les mêmes sources, comportera une nouvelle demande de crédit de l'ordre de 4 milliards de dollars. – *(AFP)*

Le gouvernement néerlandais réduit les allocations de chômage

Le gouvernement néerlandais a décidé le 24 mars de réduire, à partir du 1er juillet prochain, les allocations de chômage et d'incapacité de travail.

Selon les explications données par le secrétaire d'Etat aux affaires sociales, M. Louw de Graaf, l'allocation-chômage passera, à partir du 1er juillet, de 77,6 % à 75,2 % du dernier salaire pour les vingt-six premières semaines et de 72,75 % à 70,5 % pour les deux années suivantes.

L'allocation d'incapacité de travail passera quant à elle de 77,6 % à 75,28 % du dernier salaire.

Selon la loi sur le chômage et l'incapacité de travail, la base d'allocation quotidienne maximale est actuellement de 262,28 florins (1) et la base minimale de 122,57 florins, pour cinq jours par semaine. – *(AFP.)*

(1) 1 florin = 2,7 F environ.

● ***La RFA étudie la levée des contrôles douaniers avec le Benelux.*** – Le gouvernement de Bonn étudie actuellement la possibilité de lever les contrôles douaniers entre la RFA et le Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), a annoncé, le 24 mars, le ministre ouest-allemand de la famille, M. Heiner Gessler. *Les trois pays membres du Benelux* ont déjà levé les contrôles des douanes lors des passages de frontière d'un pays à l'autre. – (*AFP.*)

200 000 CHOMEURS DE MOINS EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE EN MARS ?

Le président de l'Office fédéral du travail, M. Josef Stingl, prévoit une réduction de 200 000 *du nombre des chômeurs pour le* mois de mars. M. Stingl attribue cette réduction du chômage non seulement au retour des beaux jours, qui favorise l'activité de la construction, mais surtout à la reprise générale en RFA.

En février, l'Allemagne fédérale comptait officiellement 2,536 millions de chômeurs, soit un taux de 10,2 % de la population active salariée. – *(AFP.)*

M. Donald Regan estime «intolérable» le refus japonais de libéraliser son marché financier

M. Donald Regan, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, qui a conféré, vendredi 23 mars 1984, avec les autorités japonaises au sujet de l'internationalisation du yen et de la libéralisation du marché des capitaux dans ce pays, estime *« intolérable »* que les Japonais ne prennent pas plus vite des mesures en ce sens. Alors que la question avait été évoquée dès le sommet de Versailles puis à Williamsburg, je constate un *« manque de progrès sur tous les fronts »*. Je l'attribue moins à l' *« inflexibilité »* qu'à une *« incapacité à passer à l'action »*, a ajouté en substance M. Regan. *« Lorsqu'on a envie de faire quelque chose, on en trouve les moyens »*, a-t-il ajouté.

Dans une déclaration faite auparavant à la fin de ses entretiens au Japon, M. Regan avait indiqué, à propos de la parité yen-dollar, qu'il est *« clair que ce sont les contrôles et les régulations dont le Japon entoure son marché financier qui empêchent une internationalisation et donc une appréciation du yen »*. *« Le yen ne reflète pas la solidité fondamentale de l'économie japonaise, et sa faiblesse contribue largement à nos problèmes commerciaux bilatéraux »*, a souligné le secrétaire au Trésor, qui a apporté les précisions suivantes : Il est d'une importance *« critique »* que le Japon prenne des mesures dans trois domaines :

1) Création d'un marché de l'euro-yen qui soit libre, et amélioration de l'accès des emprunteurs étrangers sur le marché japonais ;

2) Dérégulation du sytème finan*cier* ;

3) Levée des obstacles à l'investissement des intérêts étrangers dans les entreprises japonaises.

En qualité de deuxième économie du monde libre, le Japon est investi d'une *« responsabilité de leadership »*, a ajouté M. Regan. *« Lorsqu'on veut être le numéro deux, on doit se comporter comme le numéro deux. »*

Face à l'impatience de Washington, Tokyo – qui reconnaît que la dérégulation financière est inévitable sinon souhaitable – s'est gardé de s'engager sur un calendrier, rappelle-t-on. Tout au plus le ministre des finances a-t-il promis des aménagements *« étape par étape »*.

Les Japonais ont beau jeu de rappeler que les Etats-Unis avaient mis près de dix ans dans les années 70 pour « déréguler » leur propre marché financier. D'autre part, ils font valoir qu'une internationalisation du yen peut jouer dans les deux sens et ne se soldera pas nécessairement par une appréciation de leur monnaie, ce qui semble être le pari des Etats-Unis.

Toutefois compte tenu d'échéances, notamment celle du sommet des sept grands pays industrialisés, qui doit se tenir en principe du *6* au *8* juin prochain à Londres, il est vraisemblable que Tokyo annoncera des concessions, estiment les experts. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EMPRUNT ENERGIE

MARS 1984

Emprunt à taux variable
de 2 000 000 000 F en 400 000 obligations de 5 000 F nominal

garanti par Electricité de France

Prix d'émission : 5 015 F par obligation.

Jouissance : 2 avril 1984.

Intérêt annuel : égal à la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis et assimilés établis mensuellement par l'INSEE.

Intérêt minimum garanti : 7,50 %.

Durée : 10 ans.

Amortissement : par remboursement au pair, en totalité le 2 avril 1994.

Amortissement anticipé : interdit sauf par rachat en Bourse et par offres publiques d'achat.



Souscriptions :
les souscriptions seront reçues aux caisses désignées ci-après, dans la limite des titres disponibles chez chacune d'elles :
- Caisses de Crédit Agricole Mutuel,
- Caisse Nationale de l'Energie,
- Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.

Cotation : demandée à la Bourse de Paris.
La Caisse Nationale de l'Energie est chargée du service de l'émission.

Une note d'information (Visa COB N° 84-51 du 15 mars 1984) peut être obtenue sans frais auprès de la SAPAR et des Etablissements chargés du placement.

ETABLISSEMENT FINANCIER
DU GROUPE EDF

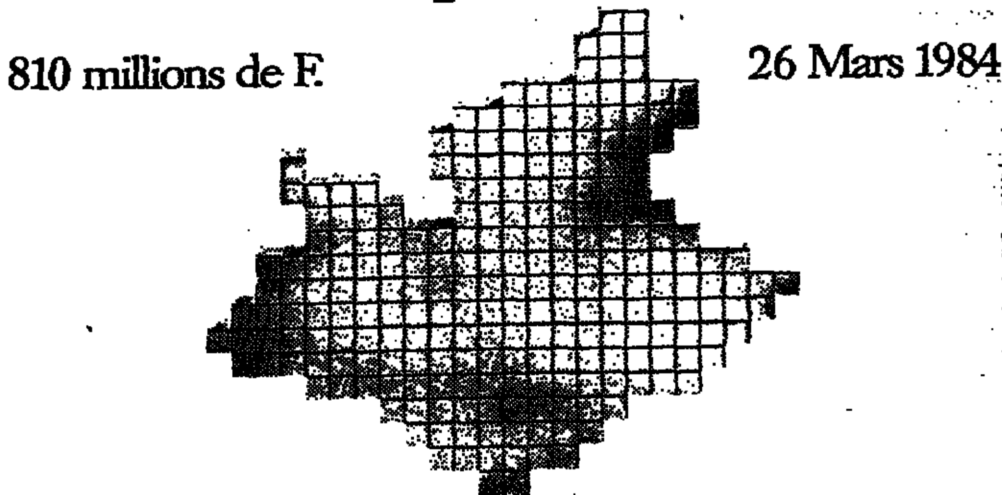
Société Anonyme de Gestion et de Contrôle de Participations
3-5, avenue de Friedland - 75008 PARIS

BALO du 19 mars 1984

Pour construire le futur avec passion.

Emprunt Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

810 millions de F — 26 Mars 1984



14,10%

Émission de 162.000 obligations de 5.000 F. Prix d'émission : le pair.
Jouissance, règlement : 9 avril 1984. Durée de l'emprunt : 12 ans.
Amortissement : 12 annuités constantes (demi-tirage, demi-rachat).

Taux de rendement actuariel brut : 14,10 %

Souscription dans les Banques, chez les Comptables du Trésor, dans les Bureaux de Poste et les Caisses d'Épargne.
Les intérêts de ces titres figurent parmi les revenus ouvrant droit à l'abattement de 5.000 F par an.
Une note d'information (visa C.O.B. n° 84.56 du 22.03.84) peut être obtenue sans frais auprès de la C.A.E.C.L. 56, rue de Lille - 75356 PARIS, et des établissements chargés du placement.

Avec le concours de la CAECL

---

cde
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Le conseil d'administration de CDE, réuni le 21 mars 1984 sous la présidence de Mme Paule Dufour, a examiné les comptes de l'exercice 1983.

Au cours de l'année passée, la Société a bénéficié d'une reprise importante de sa production, notamment dans le secteur privé de ses opérations. Les encours de prêts ont suivi cette croissance de la production, dont les effets bénéfiques se feront encore sentir en 1984.

Par ailleurs, la progression des produits de gestion a été plus rapide que celle des dépenses de gestion, situation inversée par rapport à celle des deux exercices précédents.

Ainsi, malgré d'importantes dotations aux comptes de provisions, le résultat brut d'exploitation s'établit à 25,9 millions de francs en 1983, contre 21,6 millions de francs en 1982, soit une augmentation d'environ 20 %. Après paiement de l'impôt sur les sociétés et de la contribution exceptionnelle des institutions financières, le résultat net de l'exercice ressort à 17,8 millions de francs, contre 17,5 millions de francs, soit une augmentation de 1,7 %.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale, qui se tiendra le 7 juin 1984, la fixation d'un dividende net par action de 10 F (contre 9,80 F en 1982), auquel s'ajoutent 5 F d'impôt déjà payé au Trésor.

Locafrance

Réuni le 21 mars 1984 sous la présidence de M. Gérard Billaud, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Les investissements du groupe Locafrance *ont progressé de 15 %, passant de* 2978 millions de francs en 1982 à 3424 millions de francs en 1983, dont 2312 millions de francs pour la seule société Locafrance.

Les encours financiers cumulés de Locafrance et de ses filiales françaises hors crédit-bail immobilier ont progressé de 21 %, passant de 5220 millions de francs fin 1982 à 6340 millions à fin 1983, dont 4890 millions de francs pour la société Locafrance. En y ajoutant les encours financiers cumulés des filiales étrangères détenues en quasi-totalité, le total des encours cumulés a dépassé les 7 milliards de francs.

Le résultat financier de Locafrance s'établit pour 1983 à 71,8 millions de francs avant amortissement des frais sur opérations financières, en progression de 16,7 % par rapport à celui de 1982.

En répartissant sur deux exercices l'amortissement des frais d'émission de l'augmentation de capital et de l'emprunt obligataire, qui représentent près de 20 millions de francs, le résultat financier de Locafrance s'élève à 62,4 millions de francs contre 50,3 millions de francs en 1982, en progrès de 24 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 23 mai 1984, la distribution d'un dividende de 16 francs par action, assorti d'un crédit d'*impôt de 8 francs, identique certes* à celui de l'exercice 1982, mais portant sur un capital augmenté de 50 % en milieu d'exercice. La masse distribuée passe ainsi de 16 752 560 francs en 1982 à *25 128 832 francs* au titre de l'exercice 1983.

Il a été porté à la connaissance du conseil la souscription par Locafrance à l'augmentation de capital de CREDIMO, *banque de crédit à long et* moyen terme dont l'objet est le financement de l'équipement en machines-outils des entreprises. Au terme de cette opération, Locafrance détiendra 39 % du capital de CREDIMO.

ENELFI-BRETAGNE

Le conseil d'administration, réuni le 19 mars 1984 sous la présidence de M. Michel Mauchant, a arrêté les comptes de l'exercice 1983. Le bénéfice *net apparaissant en solde du compte de* pertes et profits, compte tenu des plus et moins-values de cessions, des mouvements de provisions et de l'impôt sur les sociétés, s'est élevé à 13 405 833 F contre 11 384 321 F, le résultat net des opérations courantes, en progression de 9,80 %, ayant été de 8 674 543 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale, convoquée le 13 juin 1984, de fixer le dividende net par action à 9,50 F (14,25 F avoir fiscal compris), soit une distribution de 8 213 431 F, en augmentation de 5 % sur celle de l'exercice précédent, conformément à la recommandation ayant limité à ce niveau cette année l'accroissement des dividendes.

AU PRINTEMPS S.A.

Le Conseil de surveillance a examiné les comptes de l'exercice 1983 qui lui ont été présentés par le directoire.

En ce qui concerne la société-mère AU PRINTEMPS S.A., qui exerce l'activité holding du groupe et qui exploite le grand magasin du boulevard Haussmann, le bénéfice d'exploitation s'élève à 105,4 millions de francs (contre 91,4 millions de francs en 1982). Le bénéfice net de l'exercice 1983 s'élève à 54,8 millions de francs (contre 74,2 millions de francs en 1982). Ces résultats ne sont toutefois pas comparables, en raison notamment de l'absorption de la société SAPAC SARL intervenue en juin 1983, de reprises de provisions exceptionnelles en 1982 et de dépréciations de titres de participation en 1983.

En ce qui concerne le groupe consolidé, les comptes provisoires se traduisent par un bénéfice d'exploitation de 211,5 millions de francs (contre 212,4 millions de francs en 1982).

Le bénéfice net du groupe (part des tiers comprise) s'est élevé en 1983 à 90,8 millions de francs après 101 millions de francs d'impôts contre 99,9 millions de francs en *1982 après 101,1* millions de francs d'impôts.

La distribution d'un dividende net de 6,80 francs par action (soit 10,20 francs avoir fiscal compris) *sera proposée* à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu le 15 juin 1984 à *11 heures. Le dividende net de l'exercice* précédent (plafonné en application de la loi du 30 juillet 1982) s'était élevé à 5,46 francs par action (soit 8,19 francs avoir fiscal compris).

CESSATION DE GARANTIE

« The Chase Manhattan Bank N.A., succursale sise à Paris 1er, 41, rue Cambon, de The Chase Manhattan Bank N.A., société américaine de banque constituée et régie selon les lois des Etats-Unis d'Amérique dont le siège social est à New-York, 1 Chase Manhattan Plaza, dénonce avec effet au *31 mars 1984* la caution *en faveur de* l'agence de voyages American Express Voyages France S.A. dont le siège social est situé à Paris 9e, 11, rue Scribe :

1) A concurrence de la somme de F 2 480 000 (deux millions quatre cent quatre-vingt mille francs français) *pour garantir les engagements* contractés par American Express Voyages France S.A. à l'égard de ses clients et le remboursement des fonds déposés par ceux-ci ;

2) A concurrence de la somme F 620 000 (six cent vingt mille *francs français) pour garantir les engagements* contractés par American Express Voyages France S.A. envers les prestataires de services énumérés à l'article premier de la loi du *11 juillet 1975*.

Les créanciers de l'agence de voyages American Express Voyages France ont un délai de trois mois à compter de ce jour pour produire leurs créances à The Chase Manhattan Bank N.A.

Il est précisé que American Express Voyages France S.A. est cautionnée par American Express International Banking Corporation et que ce changement ne présume en rien de l'honorabilité de la société cautionnée. »

AMREP-UIE

A l'issue du conseil d'administration, du 6 mars 1984, AMREP diffusait par voie de presse le communiqué suivant :

« Le conseil d'administration d'AMREP a été convoqué exceptionnellement, le 6 mars 1984 à 14 heures, sous le présidence de M. André Miller, pour être informé de l'évolution très défavorable de la situation de la principale filiale opérationnelle du groupe, Union industrielle et d'entreprise (UIE), dont les résultats de l'exercice 1983, non encore arrêtés à ce jour, devraient se solder par une perte de l'ordre de 400 millions de francs.

» Par contre, la situation des autres filiales du groupe dans le monde devrait demeurer globalement positive.

» Compte tenu de ces divers éléments, la situation nette d'AMREP au 31 décembre 1983 après constitution des provisions nécessaires devrait être ramenée au voisinage de zéro, et on peut estimer que la situation nette consolidée du groupe sera ramenée à environ 150 millions de francs.

» Dans ces conditions, il va de soi que le conseil d'AMREP ne saurait envisager de proposer la distribution d'un dividende.

» Le conseil d'administration a pris acte des premières mesures arrêtées par sa filiale UIE pour faire face à cette situation. La président a d'autre part rendu compte des contacts déjà pris avec les pouvoirs publics et les partenaires financiers de l'entreprise en vue de les informer de la situation du groupe.

» Un plan de redressement, dont l'élaboration est engagée, sera proposé dans les meilleurs délais à l'ensemble des parties concernées. La place d'AMREP sur son marché, sa réputation internationale et son potentiel industriel maintenu intact, constituent des atouts essentiels pour assurer le succès de ce plan. »

Dans le même temps, sa principale filiale, Union industrielle et d'entreprise, diffusait le communiqué ci-après :

« Le conseil d'administration d'UIE, principale entreprise opérationnelle du groupe AMREP, réuni le 6 mars 1984 à 9 heures, sous la présidence de M. André Miller, a pris connaissance des premières indications concernant les comptes de l'exercice se terminant au 31 décembre dernier.

» L'estimation de l'importance des pertes sur plusieurs contrats, particulièrement ceux traités au Brésil et au Nigeria, ainsi que la nécessité de constituer des provisions substantielles sur les affaires en cours, ont profondément modifié les perspectives de résultats de la société.

» Bien que les comptes ne soient pas encore arrêtés, il semble d'ores et déjà certain que l'exercice 1983 devrait se solder par une perte de l'ordre de 400 millions de francs. Le conseil a dès à présent décidé un certain nombre de mesures pour faire face à cette situation, et se réunira à nouveau prochainement en vue d'arrêter définitivement les comptes. »

Ces communiqués ne sont pas apparus comme suffisamment explicites et ont été à l'origine de nombreuses questions posées à différents responsables du groupe AMREP, tant en France qu'à l'étranger.

Les pertes subies par UIE

Ainsi qu'il en a été rendu compte les pertes présentement prises en considération par UIE sont essentiellement afférentes à la construction de deux plates-formes semi-submersibles d'exploration pour le Brésil et à la réalisation de divers contrats au Nigeria, et ce, dans les deux cas, *en conséquence* d'une situation locale politico-financière particulièrement lourde dont l'impact n'a pu être mesuré qu'au cours des tout derniers mois. A ces deux sources notables se sont ajoutées des pertes sur un contrat en Libye, les mauvais résultats d'exploitation de l'usine de Montpellier, où un licenciement d'une centaine de personnes est en cours, enfin d'une insuffisance de support des frais de structure par l'ensemble des affaires de la société malgré les résultats notoirement positifs de ses opérations dans le secteur off-shore.

Commentaires

Ainsi le groupe se trouve-t-il frappé essentiellement par les conséquences des risques industriels qu'il a pris chez UIE :
- en se lançant dans la conception et la réalisation d'engins complexes, dont auparavant il n'assurait que la construction,
- en développant ses opérations dans des régions durement touchées par des phénomènes universels et spécifiques à caractère cumulatif.

La taille des pertes engendrées par les autres difficultés aurait permis un rétablissement des éléments consolidés du groupe après un ou deux exercices normaux et au plus tard courant 1985, mais la dimension des pertes les plus importantes entraîne un choc non amortissable à court terme.

La direction générale d'AMREP, préoccupée qu'elle était par le développement des affaires et le maintien du niveau des commandes passées par une clientèle exigeante dans un marché concurrentiel, a fait preuve au cours de l'année 1983 d'un optimisme basé sur une expérience acquise au long de trente-huit années dans les négociations contractuelles en milieu pétrolier en France et dans de nombreux pays.

Face à la double évidence du changement *radical dans le climat de ses* principaux pourparlers et celle des chiffres qui apparaissaient, la direction générale a procédé au moment de l'arrêté des comptes de l'exercice 1983 à une étude des valeurs d'exploitation d'UIE, d'où toute considération optimiste a été résolument écartée. Cette étude s'est déroulée *tout au long des mois de janvier et de* février ; elle a nécessité de nombreux rapprochements entre la comptabilité, les divisions opérationnelles et les services de l'exploitation. Le parti a été pris d'informer les conseils d'administration et le public dès que l'ordre de grandeur des pertes sera connu avec suffisamment de précision plutôt que de le faire progressivement, dont partiellement, au fur et à mesure du chiffrage des différentes pertes à prendre en considération.

Le futur

Malgré l'importance des revers subis, les dirigeants du groupe ont la conviction que la survie de l'entreprise n'est pas en cause. Pendant près de quarante années des hommes de tous grades ont, sous des latitudes diverses, forgé un outil qui vient d'accomplir des contre-performances certes, mais, qui, révisé et renforcé, doit renouer avec le succès.

Les dirigeants du groupe et les principaux actionnaires s'attachent, avec toute la compréhension des pouvoirs publics, à obtenir ce résultat. Ils informeront rapidement le public des orientations suivies et des décisions prises.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 15-3-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	304 363
dont :	
Or	288 980
Disponibilités à vue à l'étranger	30 300
ECU	79 915
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 156
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 572
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	207 457
dont :	
Effets escomptés	88 196
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 723
5) DIVERS	8 388
Total	690 476

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	186 544
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 719
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	19 849
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	79 410
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	15 190
5) ECU A LIVRER AU FECOM	76 200
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 915
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	9 219
Total	690 476

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	16 mars	23 mars
Valeurs franç. à revenu variable	1352	1381,7
Valeurs étrangères	3675,5	3823,8
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	195,1	198,5
Dont valeurs industrielles	197,5	198,7
Valeurs étrangères	487,3	490,3
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	169,6	170,7
Dont valeurs industrielles	172,8	173,8
Pétroles-Énergie	150,4	151,7
Métallurgie	86,8	85,9
Chimie	179,7	182,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	115,2	115,6
Constructions mécaniques	121,3	119,7
Matériel électrique	189,2	198,1
Automobile et accessoires	129,8	129,4
Industr. de consom. non alim.	258,8	270,8
Agro-alimentaire	232,6	234,6
Distribution	102,9	104,3
Transports	182,2	183,3
Services	206,2	202,1
Assurances	157,6	159,7
Banques	210,1	211,3
Immobilier et foncier	165	158
Investissement et portefeuille	188,7	188,7
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	104,8	104,8
Emprunts d'État	105,6	105,7
Emprunts garantis et assimilés	104,5	104,4
Sociétés	105,7	105,5
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	91,8	91,8
Sociétés	100,5	100,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	161,3	162,3
Produits de base	152,6	153,5
Construction	115,2	118
Biens d'équipement	133,1	131,7
Biens de consom. durables	170,8	171,7
Biens de consom. non durables	218,2	223,8
Biens de consom. alimentaires	228,3	230,5
Services	133,3	133,8
Sociétés financières	194,3	194,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	136,5	143,2
Valeurs industrielles	184,3	185,4
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	138,1	138,2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. – Le résultat net consolidé de l'ensemble du groupe a progressé de 15 % en 1983 à 852 millions de francs. Celui de la Compagnie bancaire, après déduction de la part des tiers, a augmenté de 21 % à 493 millions de francs, soit 57 F par action.

INSTITUT PASTEUR PRODUCTION. – En accord avec ses trois actionnaires, le groupe SANOFI (Elf Aquitaine), l'Institut Pasteur Fondation et l'Institut Pasteur de Lille, la société va augmenter son capital de 30 millions de francs.

Un important investissement est prévu sur le site du Vaudreuil (Eure), où seront fabriquées de nouvelles formes de vaccins viraux.

La société va être scindée en deux divisions, l'une spécialisée dans les produits pour diagnostics, l'autre dans la pharmacie.

SAINT-GOBAIN. – La compagnie, qui a lancé, le 19 mars, le premier emprunt participatif en ECU, a décidé d'en porter le montant de 75 à 100 millions d'ECU.

Cette mesure a été prise en raison du succès remporté par cette opération.

SANDOZ. – Le groupe pharmaceutique suisse annonce, pour 1983, un bénéfice de 320 millions de francs suisses, accru de 17 %, pour un chiffre d'affaires de 6 546 millions de francs suisses (+ 8,1 %). Le dividende est porté de 72,5 FS à 80 FS. La marge brute atteint 677 millions de francs suisses.

OLIVETTI FRANCE. – Pour la première fois, le chiffre d'affaires a passé la barre du milliard de francs, pour atteindre 1,1 milliard (+ 11,2 %). Le bénéfice net avant impôts est inchangé à 20,7 millions de francs.

VIA BANQUE. – Cette banque d'affaires privée annonce, pour 1983, un bénéfice de 29,8 millions de francs en hausse de plus de 30 %. L'admission des actions à la Bourse a été demandée.

CONTROL DATA FRANCE. – Cette filiale française du groupe américain, numéro quatre de l'informatique aux États-Unis, enregistre, pour 1983, une baisse de 45 % de son bénéfice net (30,6 millions de francs) pour 1983, pour un chiffre d'affaires accru de 8,2 % à 877 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1981)

	22 mars	23 mars
Valeurs françaises	104,2	104,6
Valeurs étrangères	100,2	99

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 mars	23 mars
Indice général	161,3	162,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 mars .... 12 7/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 mars	26 mars
1 dollar (en yens)	226,50	225

BOURSE DE PARIS Comptant 23 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1620	1538
C.D.M.E.	468	468
C. Equip. Elect.	200	200
Dafsa	352	352
Dauphin O.T.A.	1360	1360
Merlin Immobilier	1830	1830
Métallurg. Minière	162	163
M.M.B.	262	264
Novotel S.I.E.H.	1579	....
Om. Gest. Fin.	215	210
Petit Bateau	400	400
Petrofigaz	544	531
Poron	475	475
S.C.G.P.M.	234	234
Far East Hotels	1 20	1 30
Sodexho	2896	2975
Sofibus	205	205
Zodiac	1284	1280

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 60	....
Alsor	176	....
Cellulose du Pin	29 60	....
C.G.Maritime	6 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	505	500
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 15	....
Imp. G.-Lang	1 70	....
La Mure	58	....
Prosuptis	150	....
Rorento N.V.	707	697
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	138	127
Total C.F.N.	60	....
Ufinex	230	230

SICAV 23/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 145	8 131	7 850	8 350
Allemagne (100 DM)	308 030	308 470	295	315
Belgique (100 F)	15 059	15 078	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	273 050	273 170	260	280
Danemark (100 krd)	84 100	84 210	79	87
Norvège (100 k)	107 160	107 250	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 636	11 620	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 800	7 840	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 986	4 983	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	374 520	373 150	365	386
Suède (100 krs)	104 150	104 140	99	106
Autriche (100 sch)	43 780	43 770	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 362	5 358	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	6 085	6 065	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 383	6 369	6 230	6 570
Japon (100 yens)	3 590	3 598	3 480	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/3
Or fin (kilo en barre)	102500	101400
Or fin (en lingot)	102200	101500
Pièce française (20 fr)	630	625
Pièce française (10 fr)	419	.....
Pièce suisse (20 fr)	632	625
Pièce latine (20 fr)	615	607
Souverain	770	765
Pièce de 20 dollars	4620	4560
Pièce de 10 dollars	2202 50	2190
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	4040	4010
Pièce de 10 florins	644	638

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25-26 mars 1984 a été tiré à 426537 exemplaires

En Turquie

Le parti du premier ministre a remporté une nette victoire aux élections locales

De notre correspondant

Ankara. – Le Parti de la mère patrie (PMP), formation du premier ministre, M. Ozal, a remporté une nette victoire aux élections municipales du dimanche 25 mars. La totalité des résultats ne sera connue que mardi, mais, selon un premier bilan, le PMP aurait maintenu le score de 45 % des voix qu'il avait obtenu aux élections législatives de novembre 1983. Toujours selon ce bilan non officiel, il aurait enlevé plus des deux tiers des mairies des grandes villes, dont Ankara, Istanbul et Izmir, naguère forteresses de la social-démocratie. Il aurait, enfin, brillamment résisté à l'assaut des trois nouvelles formations – le Parti de la social démocratie (SODEP), le Parti de la juste voie (PJV) et le Parti du bien-être (TB), – qui n'avaient pas été autorisées par les militaires à prendre part aux élections de novembre.

Le Parti populiste (PP) de M. Calp, et le Parti de la démocratie nationaliste (PDN) de l'ex-général Sunalp ont été les grands perdants de la journée avec des scores très inférieurs à leur performance du 6 novembre dernier.

Le SODEP de M. Inonu, devenu la principale formation de l'opposition (extérieure au Parlement), est resté à moins de 25 % des voix, n'arrivant pas à égaler le score le plus bas de l'ancien Parti républicain du peuple dont il espérait bien faire le plein des voix. M. Ecevit, ancien président de ce parti a indiqué, dans une brève déclaration remise à la presse dimanche 25 mars, qu'il n'irait pas voter parce qu'il était empêché d'exprimer librement ses idées sur les problèmes du pays. Il a fait comprendre qu'il ne soutenait ni le Parti populiste ni le SODEP.

La signification de ces élections dépasse largement le cadre d'une simple consultation locale, puisque les trois formations exclues par l'armée du scrutin de novembre pouvaient cette fois se présenter. La consultation du 25 mars a, ainsi, en quelque sorte « légitimé » le parti de M. Ozal face à l'ancienne classe politique. Elle constitue une victoire personnelle pour le premier ministre, qui peut en attendre un certain *élargissement de sa marge de manœuvre* par rapport aux militaires. Deux *quotidiens turcs*, l'*un de* centre gauche, *Cumhuriyet*, et *l'autre de droite*, *Tercuman*, titraient d'ailleurs ce lundi matin de *la même manière* : « Vote de confiance à Ozal ».

Ces élections constituent, d'autre part, un nouveau pas vers la normalisation puisque des administrateurs locaux librement élus vont pouvoir remplacer ceux qui avaient été nommés par les militaires depuis leur prise de pouvoir en septembre 1980.

Enfin, bien que le SODEP et le Parti de la juste voie continuent de réclamer des élections législatives anticipées pour corriger l'« anomalie » des élections de novembre dont ils avaient été exclus, M. Ozal, fort de sa victoire, a résolument écarté une telle hypothèse lundi.

En votant « utile », l'électorat a préféré *la stabilité*, très durement retrouvée après les années chaotiques où aucun parti ne réussissait à avoir la majorité à lui seul. Il a choisi la « *clarté* » de la politique économique au pouvoir, bien que les masses n'en soient pas les bénéficiaires, loin de là.

ARTUN UNSAL.

LA DÉSIGNATION DU CANDIDAT DÉMOCRATE A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

M. Mondale l'emporte au Kansas et en Virginie

M. Hart gagne dans le Montana

M. Walter Mondale, a remporté le samedi 24 mars, deux nouveaux « *causus* » : ceux du Kansas et de Virginie. M. Gary Hart, lui, est arrivé premier dans le Montana.

En Virginie, les résultats ont été *incertains jusqu'au dernier* moment, entre l'ancien vice-président de M. Carter et le pasteur Jesse Jackson, qui, selon les chiffres les plus récents, a obtenu 730 voix contre 741 à M. Mondale. Après l'Alabama et la Georgie, la pasteur a ainsi confirmé l'ascendant qu'il exerce sur les électeurs noirs du vieux Sud.

La victoire de M. Mondale dans le Kansas confirme qu'il est bien placé dans le Middle-West, d'*autant qu'il s'agissait* de l'Etat natal de M. Hart. Il est vrai que la base politique de M. Hart est depuis plusieurs années dans le Colorado, dont il est sénateur. M. Mondale a obtenu 48,4 % des suffrages contre 41.6 % à M. Hart, et 3,3 % à M. Jackson.

Homme de l'Ouest, M. Hart a largement remporté dimanche le « caucus », du Montana avec 49 % des suffrages contre 36 % à M. Mondale et 5 % à M. Jackson, défavorisé par le faible pourcentage d'électeurs noirs dans la région.

Sur les 3 933 délégués qui *devront être désignés pour participer* à la convention nationale démocrate de *juillet* à *San-Francisco*, 1 400 étaient décomptés dimanche soir : M. Mondale arrivait en tête avec 665 intentions de vote, M. Hart en obtenait 382, M. Jackson 85. 268 délégués n'ont pas définitivement arrêté leur choix.

Une étape décisive de la course à l'*investiture démocrate aura lieu* le 3 avril avec les élections primaires de l'Etat de New-York. Le « vote juif » et le « vote noir » pèseront d'un poids très lourd dans les résultats. Mais, dès maintenant, deux des hommes-clés de l'Etat, le gouverneur, M. Mario Cuomo, un démocrate libéral d'origine italienne et catholique, et le maire de New-York, M. Edward Koch, qui est juif et plus conservateur, ont décidé de soutenir M. Mondale.

LA PUBLICATION DES « MÉMOIRES » DU GÉNÉRAL HAIG PAR LE « SUNDAY TELEGRAPH »

L'URSS a-t-elle envisagé le torpillage de l'« Invincible » aux Malouines ?

A quelques jours du deuxième anniversaire de l'invasion des Malouines par l'Argentine au printemps 1982, la publication dans le *Sunday Telegraph* de Londres en date du 25 mars d'extraits du prochain livre de Mémoires du général Haig, alors secrétaire d'Etat américain, pourrait déclencher une polémique sur la nature des risques que l'*Union soviétique était prête à* assumer dans cette affaire.

M. Alexander Haig indique que, durant sa mission de bons offices entre la Grande-Bretagne et Buenos-Aires, le général Galtieri, alors président argentin, lui a confié que *Moscou était disposé à couler* l'*Invincible*, l'un des deux porte-aéronefs anglais engagés dans la reconquête de l'archipel. Le quotidien de Londres rappelle que c'est sur ce navire que le prince Andrew, second fils de la reine, servait comme *pilote* d'hélicoptère.

L'ancien secrétaire d'Etat du président Reagan reconnaît être demeuré « *incrédule* » face à cette *affirmation*. Il ajoute pourtant : « *Lorsque les imaginations commencent à déraper, les événements suivent.* »

L'Argentine, rappelle-t-on, a annoncé plusieurs fois, durant la campagne de 1982, avoir frappé l'Invincible et même, une fois, l'avoir coulé. Le ministère de la défense britannique a pourtant redit, le 24 mars, n'avoir aucune preuve qu'une torpille ait jamais menacé le porte-avions.

Selon M. Haig, les Soviétiques, après avoir coulé le navire à l'aide d'un de leurs sous-marins, auraient *laissé Buenos-Aires en revendiquer* le crédit. Les dirigeants argentins avaient repoussé la suggestion, toujours selon la narration que l'ancien secrétaire d'État américain fait de ses entretiens avec le général Galtieri.

DOLLAR FAIBLE : 8,04 F

La semaine a mal commencé pour le dollar, qui a sensiblement fléchi sur les marchés des changes, revenant, à Francfort, de 2,6360 DM à 2,6075 DM et de 8,13 F à un peu moins de 8,04 F.

***Ce fléchissement*, qui *se produit* en dépit de la tension des taux aux Etats-*Unis*, *est attribué aux craintes renouvelées* d'une aggravation des déficits américains (commerce extérieur, paiements et budget). En fait, les cours du dollar fluctuent, actuellement, sans tendance bien définie, après avoir perdu 7 % environ sur leurs plus hauts niveaux de fin janvier dernier.**

A Strasbourg

LE CONSUL DES ÉTATS-UNIS EST BLESSÉ LORS D'UN ATTENTAT

(De notre correspondant.)

Strasbourg. – Le consul général des Etats-Unis à Strasbourg, M. Robert Onan Homme, a été blessé *par balles*, *lundi 26 mars*, *peu* après 8 h 30, alors qu'il sortait en *voiture de son domicile. Ses jours ne* seraient pas en danger.

D'après deux témoignages, ceux de la femme de ménage de la résidence et d'une voisine, le tireur, à cyclomoteur, s'était arrêté, à quelques mètres de la sortie de la résidence. Ayant gardé son casque sur la tête, il simulait une réparation de son deux-roues. Quand M. Homme est sorti au volant de sa voiture en marche arrière, il a vraisemblablement vu l'agresseur. Celui-ci a fait feu à *quatre ou cinq reprises*, blessant le consul général au visage et au cou.

Le tireur s'est aussitôt enfui. En fin de matinée, les policiers ont interpellé un suspect. Les témoignages semblent très fragiles. Les deux femmes qui ont aperçu le tireur le décrivent comme de type asiatique ou arabe, jeune, vêtu d'un manteau trois-quarts beige en tergal. Mais le casque qu'il portait rend difficile la mise au point d'un portrait-*robot*.

Selon le personnel de la résidence, M. Homme n'avait reçu aucune menace ces dernières semaines. Sa résidence n'était pas gardée, et sa voiture, une Ford Granada, n'était pas blindée. M. Homme, marié et père de trois enfants, est en poste à Strasbourg depuis 1981. J. F.

MONTAND POUR SYSSOIEV

Après une répétition générale ratée (*voir le Monde* du 6 mars) la manifestation « artistique » organisée par l'Association internationale de défense des artistes (AIDA) en faveur du caricaturiste soviétique Viatcheslava Syssoiev a eu lieu, samedi 24 mars, malgré la pluie, devant l'ambassade d'URSS, entourée – à bonne distance – de chevalets et de bouquets de fleurs.

Pendant deux heures, de midi à 14 heures, quelque 120 caricaturistes chevronnés ou amateurs ont *fait le « portrait » de l'ambassade* pour attirer l'attention sur le sort de leur collègue soviétique, condamné à deux ans d'emprisonnement « *pour pornographie* ». Yves Montand était venu manifester son soutien.

Les dessinateurs – parmi lesquels ont remarquait Wiaz, Cabu, Plantu, Dadzu, Siné, Hoviv, Kerleroux, Got. etc, ainsi que le peintre *moscovite émigré Oskar Rabine* – ont laissé libre cours à leur imagination pour représenter le bâtiment de l'ambassade obstinément clos : entouré de barbelés ou de barreaux, surmonté par les moustaches de Staline ou les chapkas des policiers, transformé en poubelle ou en hôpital psychiatrique, etc.

Ces œuvres sont exposées pour être mises en vente depuis samedi soir au *Théâtre du Soleil, à la Cartoucherie de Vincennes*. L'AIDA envisage d'en réunir les reproductions dans un recueil.

Un incident au Salon du livre

LE CORAN A LA RUE

Les animateurs du Comptoir du livre arabe, regroupant des éditeurs libanais, marocains et tunisiens, récemment créé à Paris (voir l'article de Claudine Rulleau dans le supplément consacré au Salon du livre, *le Monde* du 23 mars) étaient, la semaine dernière, tout à leur joie d'exposer pour la première fois au IVe Salon du livre de Paris, qui se tient actuellement au Grand Palais. Ils ne devaient pourtant pas tarder à déchanter.

Le directeur commercial du Comptoir, un Tunisien, M. Ahmed Othmani, raconte : « *Samedi 24 mars, au matin, un employé musulman affolé est venu me prévenir que les éboueurs étaient en train de ramasser des Corans jetés dans la rue. Effectivement, une dizaine de cartons de livres du Maghreb et du Liban, en français et en arabe, dont des Corans, avaient disparu des abords de notre stand où ils attendaient d'être déballés. Nous avons pu récupérer la plus grande partie des ouvrages sortis des cartons éventrés. Nous n'accusons personne mais cela a jeté un froid parmi nous.* »

S'agit-il d'une simple erreur due à un excès de zèle du service de nettoiement ? Ou bien le Comptoir arabe a-t-il été victime d'un geste de malveillance anti-arabe ? Les cartons enlevés portaient, en effet, le nom des pays de provenance.

Une consolation quand même pour les éditeurs arabes, le public français, ignorant tout de l'incident, manifeste un grand intérêt pour leurs productions dont une part notable est, au reste, en français.

J.-P. P.-H.

• *M. Michel Jobert*, ancien ministre du commerce extérieur, est invité à l'émission « Face au public » sur France-Inter, lundi 26 mars, à 19 h 15.

Sur le vif

La trompe de l'éléphant

Vous avez remarqué la semaine dernière dans *Elle* cette pub pour une marque de chaus*sures de femmes, je ne vous dirai* pas laquelle, ça lui ferait encore *de la réclame. Or elle ne le mérite* vraiment pas. Quand j'ai vu ça, je *suis tombée les bras en croix.* Jugez plutôt : sur fond de forêt vierge, un *éléphant*. Entre ses longues défenses, chaussés des godasses en question, *les pieds* d'une nana, la tête en bas, les cheveux en auréole, on dirait qu'elle fait le poirier, la jupe haut retroussée forcément, et les jambes nues largement écartées en forme de « V » laissant pénétrer la trompe... vous voyez où.

Vous pouvez me traiter de *tous les noms*, de *rétro*, de bégueule, de facho, de bourgeoise, de *mémé, ça m'est égal*. Je trouve ça *révoltant*. Non, mais *quelle idée se fait-on de la clien*tèle, dans cette boîte-là ? Imagine-t-on – après *tout* pourquoi pas ? – d'afficher un *cover-boy* se faisant... traiter de la même façon et pour le même motif : faire acheter une paire de pataugas par des mecs. Ce serait fou ce qui se passerait. Il y aurait des protestations, des pétitions. Les hommes crieraient au scandale, et ils auraient bien raison.

Complètement anesthésiées, mithridatisées par le goutte-à-goutte d'un *sexisme étalé* à longueur de murs, d'ondes, d'antennes et de colonnes, les femmes, elles, se taisent. Elles ont tort. *Moi*, je ne trouve pas ça drôle. Je ne trouve pas ça beau. Et je n'ai pas l'impression de me conduire en féministe déchaînée, torturée, mal dans sa peau, en poussant un grand coup de gueule.

Ne venez pas me parler de sens de l'humour, de droit au fantasme, de *clin* d'œil gentiment complice ou d'atteindre à la sacro-sainte liberté d'expression artistique. Je ne marche pas. Votre liberté s'arrête à l'endroit précis où commence la mienne. La liberté d'ouvrir un journal sans être insultée *par* un marchand de godasses.

CLAUDE SARRAUTE.

A L'APPEL DE LA FNSEA ET DU CNJA

Des défilés et des rassemblements de paysans sont organisés dans toute la France

Importante semaine pour l'agriculture puisque les ministres des Dix *se retrouvent* à Bruxelles pour tenter de faire aboutir trois accords sur le lait, les *montants compensatoires* monétaires, les prix pour 1984-1985.

Importante mais agitée. Après les exactions commises par les viticulteurs du *Languedoc pendant le* week-end (voies ferrées arrachées, perceptions et centres de communications téléphoniques détruits, arbres abattus, barrages *sur* les routes), qui exigent des subventions pour la distillation afin d'assainir le marché des vins de table, c'est la FNSEA et le CNJA qui mobilisent leurs troupes ce lundi 26 mars dans toute la France. On prévoit des cortèges de tracteurs, des « opérations escargots » et des meetings devant les préfectures.

Dès les premières heures de la matinée, des tracteurs avaient formé des barrages de rue et empêchaient tout accès à la préfecture d'Evreux. De même, des tracteurs avaient pénétré dans la nuit de dimanche à lundi à Poitiers, dans un tintamarre cacophonique de pétards et de bidons de lait traînés sur la chaussée. Une charrette de fumier a été déchargée devant l'hôtel des impôts *et trois cochons morts ont été* suspendus aux grilles de la préfecture. Les forces de l'ordre *ont tiré* des grenades lacrymogènes. Dans l'Hérault, la *direction départementale de* l'agriculture a été occupée par les manifestants. On signalait aussi des rassemblements à Lyon, Bordeaux, Troyes, sur les axes routiers d'Alsace. Près d'Angers, 5000 litres de lait ont été déversés sur la chaussée.

Pour sa part, M. François Guillaume, *président* de la FNSEA, devait s'envoler ce lundi pour les *Etats-Unis* à *l'invitation du président* de la République française qui *effectue dans ce pays un voyage* officiel. M. Guillaume devait évoquer avec les responsables de l'agriculture américaine les problèmes relatifs aux importations massives en Europe de gluten de maïs et de soja d'outre-Atlantique.

DEUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

La majorité perd la municipalité de Brétigny-sur-Orge

ESSONNE : Brétigny-sur-Orge (2e tour).

Inscr., 12 086 ; vot., 8 946 ; suff. ex., 8 721. Opp. (M. de Boishue, RPR) 4 692 (53,80 %) 26 ÉLUS ; un. g. (M. Blin, PC) 4 029 (46,19 %) 7 ÉLUS.

[Cette élection partielle faisait suite à l'*annulation*, par le *Conseil d'Etat*, du scrutin de mars 1983, qui avait vu la *liste* de la *majorité* conduite par le maire sortant communiste, M. Blin, *l'emporter au second tour avec* 4 534 voix (50,50 %) contre 4 443 voix *(49,49 %)* à la *liste d'opposition* de M. de Boishue. Le Conseil d'Etat avait *fondé sa décision sur le fait que dans un* bureau de vote, les conditions dans lesquelles avaient été *effectuées* les opérations préparatoires au décompte des suffrages n'avaient pas permis un contrôle permanent par les électeurs et les représentants des listes.

La victoire de la liste de M. de Boishue met un terme à dix-neuf années de gestion communiste. Au premier tour de ce scrutin partiel, M. de Boishue disposait d'une avance confortable. Il avait obtenu 4 156 voix (48,83 % des suffrages exprimés) contre 3 936 voix (46,25 %) à M. Blin et 418 voix (4,91 %) à M. Pires, sans étiquette. M. de Boishue a conforté cette avance. Sa liste progresse de près de 5 points par rapport au premier tour. Celle de la majorité, qui progresse en, voix recule très légèrement en pourcentage. Il est vraisemblable qu'une partie des voix obtenues au premier tour par M. Pires *se sont reportées au second tour sur* M. de Boishue, bien que M. Pires ait *appelé ses électeurs* à voter pour la liste du maire sortant communiste. Le nouveau *conseil* municipal de *Brétigny*-sur-Orge se compose de 5 RPR, *4 UDF*, *17 div. d.*, 2 PC, 3 PS, 1 MRG, 1 PSU.]

DORDOGNE : Brantôme (2e tour).

Inscr., 1 675 ; vot., 1 266 ; suff. ex., 1 227. MM. *Flourez*, opp., 686 voix, ÉLU ; Delage, maj., 460 ; Campot, ss étiq., 77 ; quatre candidats isolés ont obtenu chacun une voix.

[Cette élection partielle était consécutive à l'annulation de l'élection de M. Fernand Delage. En mars 1983, *vingt bulletins* de trop ayant été trouvés dans une urne, le tribunal administratif de Bordeaux avait décidé de retrancher vingt voix à tous les candidats. M. Delage, dernier de la liste de la majorité, s'était de ce fait trouvé éliminé.

Le 6 mars 1983, la liste d'opposition conduite par M. Rocher avait obtenu 665 voix en moyenne et 4 sièges, celle de la majorité, conduite par M. Bonnet, MRG, député et maire sortant, 660 voix en moyenne et 4 sièges. La liste de M. Bonnet avait enlevé les 11 autres sièges à pourvoir au second tour.

Au premier tour de ce scrutin partiel, M. Flourez avait recueilli 565 voix contre 401 à M. Delage et 177 à M. Campot pour 1 159 suffrages exprimés et 1210 votants. Il y avait 1677 *électeurs inscrits*. Le nouveau conseil municipal de Brantôme compte désormais 14 élus de la majorité et 5 élus de l'opposition.]

Une élection cantonale

ESSONNE : canton de Vigneux-sur-Seine (*2e tour*).

Inscr., 14673 ; vot., 6680 ; suffr. expr., 6493. Mme Lakota, PCF, 3 318. *ÉLUE* ; M. Rémond, RPR, 3175.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Robert Lakota, PC, ancien président du conseil général de l'Essonne, décédé le 18 février dernier.

Mme Anne-Marie Lakota, veuve du conseiller décédé, l'emporte avec 143 voix d'avance sur son adversaire du RPR. Le taux de participation, légèrement plus élevé qu'au premier tour du scrutin, est resté faible (45,52 %).

Le PC conserve son siège, mais il perd 6,35 points par rapport au scrutin de mars 1979 – Robert Lakota l'avait emporté au second tour avec 4745 voix (57,45 % des suffrages exprimés), contre 3514 au candidat divers droite, M. Cheer, pour 8 259 suffrages exprimés et 8 572 votants. Il y avait *14272 électeurs inscrits*.

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel avaient été les suivants : inscr., 14683 ; vot., 6288 ; suffr. expr., *6184*. Mme Lakota, 2532 ; M. Rémond, 1669 ; Mme Lebreton, UDF, 771 ; MM. Villeneuve, PS, 645 ; Besse, MRG, 288 ; Venot, CNIP, 279.]

A B C D E F G

Le Monde
Aujourd'hui

2/3 6/65 120



PETZOLT

Les mystères de Paris sous terre, page II

Supplément au numéro 12157. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 26-Lundi 27 février 1984.

Paris redécouvre qu'elle a été construite avec les pierres des carrières creusées sous ses pieds. Le maire

DEUX cent cinquante kilomètres de voies parisiennes échappent au contrôle des autorités. Il a suffi de dix minutes d'images télévisées – un reportage sur les carrières de la capitale et leurs étranges visiteurs clandestins, diffusé sur FR3 le dimanche 29 janvier, – pour que Jacques Chirac, maire de Paris, et Guy Fougier, préfet de police, s'en aperçoivent. Leur stupéfaction et leur inquiétude se sont exprimées dès le lendemain. Convocation des responsables, admonestations. « *Il faut que cela cesse* », a-t-on entendu. Cette réaction montre à quel point les plus éminents des Parisiens eux-mêmes méconnaissent à la fois le passé et le présent de leur cité.

Paris s'étale en effet sur un immense et providentiel gisement de matériaux de construction – plâtre, argile et pierre de taille – que les gens du bâtiment ont exploité pendant dix-huit siècles. D'abord à l'air libre puis en souterrain, ces carrières se sont étendues sur 835 hectares, soit le dixième du territoire actuel de Paris. Si l'on n'y avait porté remède, une partie de la ville et des édifices publics serait aujourd'hui suspendue au-dessus du vide. De temps en temps des pâtés de maisons disparaîtraient dans les profondeurs avec leurs occupants. Ce n'est pas une hypothèse gratuite. En 1961, à Clamart, dans la banlieue sud de Paris, les piliers soutenant le plafond d'une ancienne carrière souterraine cédèrent, on ne sait pourquoi. Soixante pavillons s'écroulèrent comme un château de cartes. On retira des décombres une quarantaine de personnes dont vingt-deux avaient cessé de vivre.

La capitale est théoriquement à l'abri de telles catastrophes. Voilà deux siècles qu'il est interdit d'extraire des matériaux de son sous-sol et que l'inspection générale des carrières, créée en 1777, s'emploie à remblayer, étayer et solidifier les dents creuses laissées par l'histoire. Ce travail n'est pas encore achevé. La Ville de Paris est en train d'injecter dans le fromage de gruyère qu'est la butte Montmartre la bagatelle de 230 000 mètres cubes d'un « coulis » composé de cendres et de ciment. En se figeant, cette pâte doit assurer la solidité des voies publiques qui passent sur les anciennes carrières de gypse, matière première du célèbre plâtre de Paris. Les particuliers, propriétaires et responsables de leur sous-sol, sont invités à en faire autant. La colline de Belleville, qui a subi jadis les mêmes outrages, va être traitée à son tour.

Les carrières de calcaire dont on tirait la pierre à bâtir étaient de loin les plus étendues. Elles avaient rongé les tréfonds des coteaux de la rive gauche, notamment dans les cinquième, sixième, treizième, et quatorzième arrondissements. Après consolidation, certaines ont trouvé un emploi. A Denfert-Rochereau, elles hébergent sur 1 800 mètres les ossements méticuleusement empilés du Tout-Paris d'autrefois. Ce sont les catacombes, où l'on descendit au siècle dernier les restes de six millions de Parisiens, ramassés à la pelle dans une trentaine de cimetières qui empestaient la ville. Parmi ces pièces détachées gisent, anonymes, celles de Rabelais, de Pascal, de Mansart, de Lulli, de la Pompadour, de Montesquieu et de Mirabeau. Il y a plus mauvaise compagnie.

D'autres cavités sur lesquelles on a édifié l'Observatoire, le Muséum, l'Ecole normale de physique et les Arts et Métiers servent de laboratoires à ces institutions savantes. Exemple : on y plaça jadis, à l'écart des agitations de la surface, le mécanisme de l'horloge parlante. D'autres exploitations antiques ont servi d'abri, pendant la dernière guerre sous l'hôpital Cochin, à Sainte-Anne, et sous la pelouse du jardin du Luxembourg. A proximité du Val-de-Grâce, Pierre Laval avait fait maçonner, loin de la surface, un bunker tout confort pouvant abriter plusieurs dizaines de privilégiés et leurs gardes du corps. Ont-ils été inspirés par cet exemple ? En tout cas, les résistants cachèrent leur PC dans les tréfonds de Denfert-Rochereau lors de la libération de Paris. Plus récemment les PTT ont scellé dans certaines galeries des tubes pneumatiques et des câbles de téléphone. D'autres carrières ont servi plus prosaïquement de champignonnières.

En réalité la plupart des cavités qui ont été décelées – car il reste des taches blanches sur les quatre cent cinquante cartes dressées par l'inspection des carrières – ont été comblées. Toutefois, pour les surveiller, on y a ménagé un lacis de galeries maçonnées qui courent à 20 mètres sous les rues. Il y en a ainsi 250 kilomètres avec carrefours et plaques indicatrices, fontaines et arcatures. Ce Paris *bis* est relié au jour par des escaliers et des puits garnis d'échelons.

Dans la journée, des équipes d'ouvriers ou quelques inspecteurs des carrières peuvent s'y trouver. Mais pendant la nuit et le week-end ces interminables couloirs retournent aux ténèbres et au silence.

En fait, ils sont le rendez-vous de tous ceux qui n'arrivent pas à rompre avec leur généalogie d'hommes des cavernes. La manie de la descente aux enfers ne date pas d'hier. Déjà, en avril 1897, des « jeunes gens aux cheveux longs » avaient soudoyé des employés pour avoir accès aux catacombes. Ils y installèrent un orchestre de cinquante instrumentistes, et non sans panache, invitèrent carrément une centaine d'artistes et de savants, auxquels fut servie une copieuse ration de marches funèbres et autres danses macabres. Bien entendu, les reporters étaient là, et, dès le lendemain, la France entière frissonnait. Depuis lors, il est de tradition que les carrières servent de cadre aux bizutages des élèves de l'Ecole des mines et aux escapades des internes en médecine.

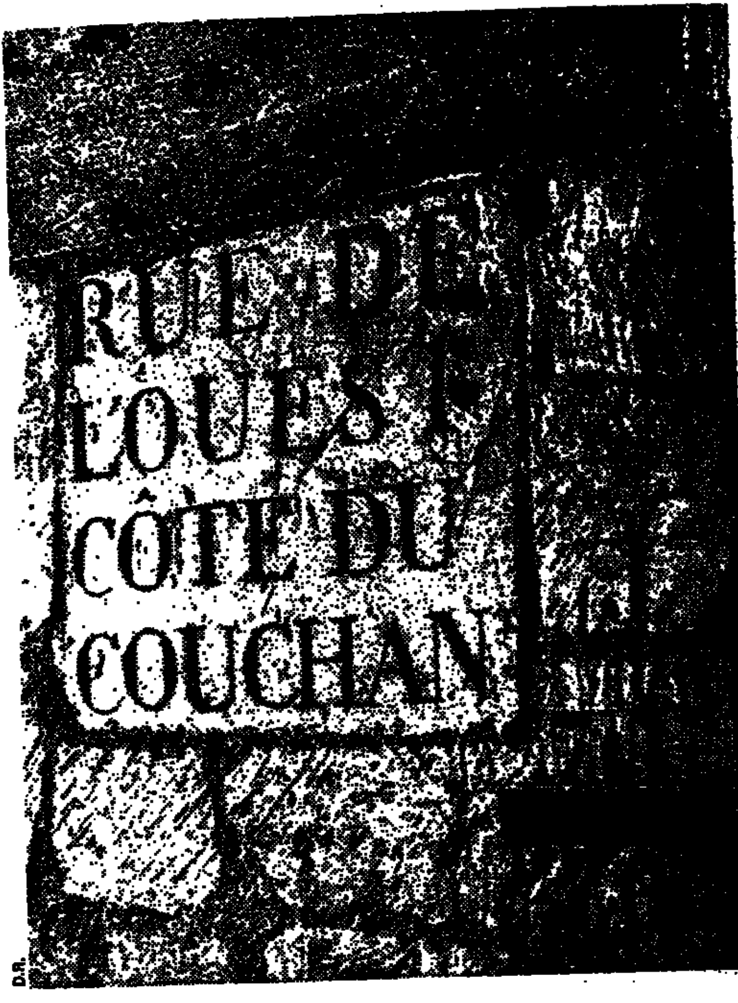
Ces exploits estudiantins rapportés en confidence ont excité l'imagination de simples curieux, d'aventuriers du dimanche, de libidineux et de spéléologues urbains. L'exploration des carrières devint l'un des piments de la nuit parisienne. Tant et si bien qu'en 1955 le préfet « du silence », André-Louis Dubois, prit un arrêté interdisant la pénétration et la circulation dans les galeries. Mais le texte ne fut assorti d'aucune mesure permettant son application : les accès – près de 280, dit-on, – restent faciles à forcer ; il n'existe aucune brigade des souterrains ; le service des carrières, qui a la responsabilité de Paris et de trois départements de la Petite Couronne, ne compte que trente personnes. L'interdit ne fit donc qu'ajouter du sel – celui de la transgression – aux plaisirs des ténèbres.

Maintenant on ne se gêne plus pour organiser des parties avec groupe électrogène, orchestre, rafraîchissements et invitations. Certains samedis soir, on fait la queue devant les puits d'accès tant il y a foule. Les bourgeois du voisinage appellent le commissariat pour faire cesser le tapage nocturne. Lorsque les agents arrivent, la trappe est refermée et ceux qui n'ont pu encore descendre se dispersent innocemment. Les gardiens de la paix, qui ne sont pas équipés pour une expédition spéléo, se gardent bien de pénétrer dans les profondeurs. Au reste, ils ont des affaires autrement sérieuses à traiter « en surface ».

On rencontre à présent tellement d'habitués dans les souterrains qu'une équipe d'ethnologues s'est attachée à étudier les mœurs et la psychologie de cette peuplade. Le résultat de leur enquête est un livre de 250 pages intitulé *la Cité des cataphiles* (entendez la cité de ceux qui aiment les catacombes). Les anthropologues ont répertorié parmi eux douze types différents allant du « baroudeur » au « scientifique », en passant par le « chercheur de trésor », le « partouzeur », etc. Après les honneurs de la presse écrite et de l'Université, il ne restait plus à la secte des cavernes qu'à être officialisée par la télévision. C'est fait. On comprend que le maire de Paris et le préfet de police, qui ont la responsabilité de ce qui ce passe sur le domaine public, en aient eu les dents agacées.

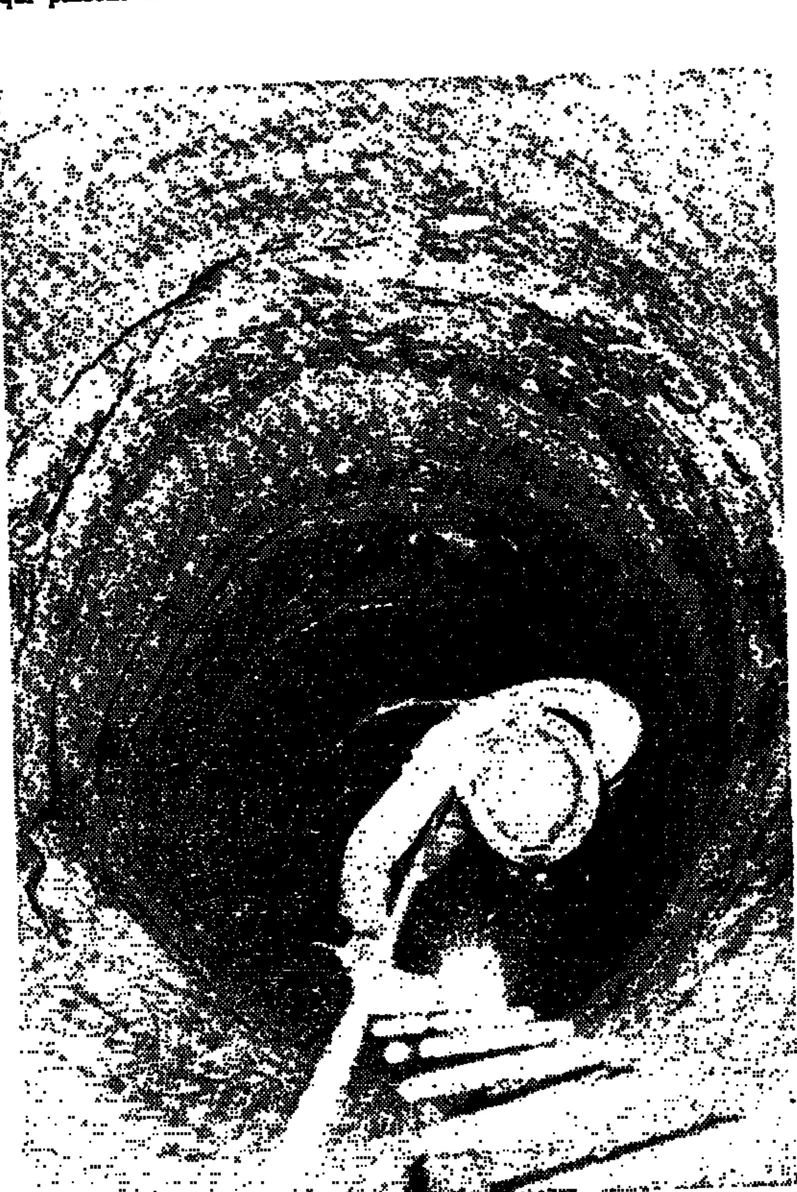
Que peut-il arriver dans ce Paris des profondeurs si difficile à surveiller ? Des terroristes pourraient s'y réunir, y cacher des armes ou même déposer des explosifs sous quelque édifice public. On a étudié l'hypothèse. Les services de sécurité de certaines ambassades ont scruté les cartes du sous-sol. Conclusion : ce sont là périls imaginaires. Les armes rouillent très vite dans cette atmosphère saturée d'humidité, et on a vérifié qu'il n'y avait pas de cavité « sauvage » sous les bâtiments à protéger. D'ailleurs, la fréquentation incessante et anarchique des souterrains gênerait les comploteurs. Bouchez un trou ou montez un mur pour constituer une cachette : l'un et l'autre seront percés aussitôt par des cataphiles sans cesse à la recherche de quelque trésor.

Le service des carrières en sait quelque chose, lui qui vient d'injecter des centaines de



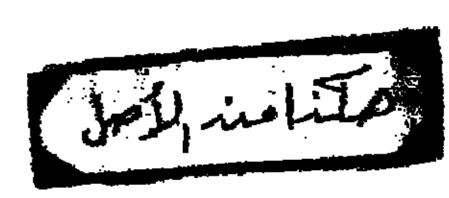
Un lacis de galeries maçonnées court à 20 mètres sous les rues. Arcatures, fontaines et plaques indicatrices. Ici, des inscriptions gravées dans la pierre au XVIIIe siècle. D.R.

La mémoire de la capitale en 250

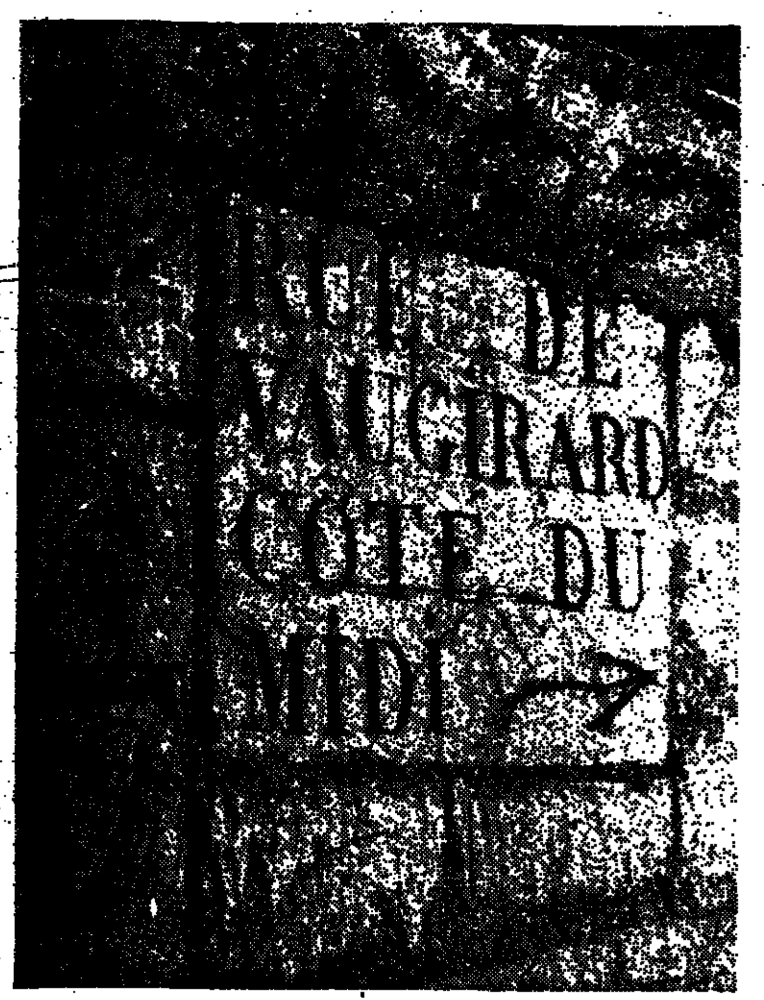



PHOTOS D.R.

Dans la journée, les inspecteurs des carrières surveillent l'état des « fondations » de la ville. Un géologue, Claude Lorenz, relève une fracturation.



réclame un plan d'urgence pour préserver ce patrimoine que certains commençaient à malmener.



Avec de la patience, on va pouvoir retrouver les racines de tous les monuments parisiens et même, s'il faut les restaurer, leurs matériaux d'origine.

kilomètres de voies souterraines

tonnes de ciment dans les terrains environnant les catacombes. Comme celles-ci sont hermétiquement fermées, des mineurs clandestins essayent d'y pénétrer en forant d'incroyables galeries à 20 mètres sous terre. Tout cela pour s'approprier quelques crânes qu'on peut acheter aux puces pour 300 F. Les mêmes injections de protection ont été faites il y a peu tout autour de la prison de la Santé, pour des raisons évidentes.

Les partouzes ? Elles ne gênent personne. La drogue ? On peut s'en procurer aussi facilement en surface. Les agressions ? Les cataphiles commencent à voir rôder dans leurs chères galeries des gaillards à la mine peu avenante. La police pense que certains fêtards se sont déjà fait rançonner au détour d'un couloir mais qu'ils *se sont gardés de porter plainte*. De toute manière, l'agressé ne peut attendre nul secours de la surface.

Un effondrement ? Les ingénieurs assurent que tout ce qui est accessible et situé sous la voie publique est solidement étayé. Mais il reste de nombreuses cavités sous des immeubles privés parfois anciens. En outre, le sol ne cesse jamais de travailler et quelques blocs de calcaire peuvent se détacher ici ou là. Un accident limité est toujours possible.

En vérité, ce sont les pompiers qui tirent la sonnette d'alarme. Ces spécialistes de la sécurité sont récemment descendus dans les carrières. Diagnostic : il existe deux vrais dangers collectifs : la noyade et l'asphyxie.

Le réseau des égouts, celui de l'adduction d'eau et les 230 000 mètres cubes d'eau du réservoir de Montsouris se trouvent parfois directement au-dessus du niveau des carrières. En cas de rupture d'une canalisation, des kilomètres de galeries et leurs visiteurs peuvent être engloutis sans préavis.

L'asphyxie menace ceux qui fréquentent les « boums » trop bien organisées. Un groupe électrogène consomme de l'oxygène et dégage de l'oxyde de carbone. Ce gaz est d'autant plus dangereux qu'il est lourd, inodore et que ses premiers effets entravent la mobilité. En cas de début d'intoxication, les cataphiles seront hors d'état de remonter à la surface. La soirée peut alors tourner à la catastrophe, car même prévenus très tôt et munis de leurs bouteilles d'oxygène (elles tiennent vingt minutes), les pompiers ne pourront pas sauver des dizaines de jeunes gens entassés à 20 mètres de profondeur.

Alors, les autorités ont décidé de réagir. Des inspecteurs de la PJ, eux-mêmes habitués des souterrains, font des rondes et tendent des souricières au fond. En une seule soirée, ils ont dressé, dernièrement, quatre-vingts procès verbaux. Total des épinglés de cette campagne : environ trois cents quidams qui sont en train de recevoir leurs feuilles d'amendes : 200 F. En cas de récidive, ce sera le double. Samedi dernier, une équipe de mineurs clandestins a été surprise en train de forcer au pic *et au burin un passage récemment muré*, sous l'hôpital Cochin. C'est la première fois que la répression s'exerce en sous-sol.

Au Val-de-Grâce, dont les soubassements sont très fréquentés, le génie va couper de murs de béton toutes les galeries d'accès. De son côté, la Ville de Paris envisage de murer, verrouiller ou souder les trappes de descente qui, sur l'ensemble du réseau, ne sont pas indispensables à ses inspecteurs.

Tout cela a semé l'émoi dans le petit monde des cataphiles et, notamment, parmi les membres des deux associations (2) qui se donnent pour but l'étude scientifique des carrières et la restauration des ouvrages d'architecture souterraine les plus intéressants.

Car il y a là, sous nos pieds, les vestiges d'une véritable genèse urbaine. Ils ont jusqu'ici échappé aux historiens. Un exemple : l'*Histoire de l'urbanisme à Paris*, de Pierre Lavedan, ouvrage de 600 pages publié avec le concours de la municipalité, consacre six lignes aux carrières. Or on ne peut comprendre comment la bourgade gauloise plantée sur *l'île de la Cité est devenue* Lutèce, ville gallo-romaine de 8 000 âmes, dotée d'un amphithéâtre, de palais et de trois grands établissements de bains, si on néglige cet élément déterminant : l'affleurement sur la rive gauche de la Seine d'un colossal gisement de calcaire. Celui-ci contient un banc dénommé le « liais franc », qui fournit une des meilleures pierres à bâtir du monde. Le voilà, le coup de chance initial des Parisii.

Plus tard, du dixième siècle au quatorzième siècle, la ville devient la résidence des rois. Fort bien. Mais y seraient-ils restés s'ils n'avaient trouvé sur place, donc à bon compte, les matériaux nobles qui serviront à élever les symboles ostensibles et combien durables de leur pouvoir ? C'est bien des carrières désormais exploitées par galeries qu'on tire au Moyen Age les 100 000 mètres cubes de pierre qui serviront à construire deux enceintes fortifiées successives, Notre-Dame, des couvents, des palais, la Bastille, les premiers quais en bord de Seine. Nouveau signe du ciel, ces carrières se trouvent juste au-dessus de la nappe phréatique : exploitables à sec, donc au meilleur prix.

Grâce aux centaines d'échantillons prélevés par les chercheurs cataphiles et à des analyses comparatives, on a découvert, par exemple, que les assises de Notre-Dame viennent d'une carrière à ciel ouvert qui se trouvait à 1 600 mètres seulement de la Seine, à l'emplacement actuel du nouvel hôpital militaire du Val-de-Grâce. Avec de la patience, on va donc pouvoir retrouver les racines de tous les monuments parisiens et même, s'il faut les restaurer, leurs matériaux d'origine.

On ressuscite aussi toute une profession oubliée bien que vingt fois millénaire, celle des carriers, artisans obscurs parce que souterrains, sans lesquels pourtant la construction de Paris eût été impossible. La trace émouvante de leurs outils et même leurs noms tracés au noir de fumée sont encore visibles le long des fronts de taille. Ces gens-là savaient qu'on n'utilise pas la même pierre pour les fondations et les superstructures. Ils avaient appris à leurs dépens que le calcaire parisien, qui contient 250 litres d'eau par mètre cube, *éclate au gel si on l'exhume* en hiver. Il faut le laisser sécher lentement, et alors, ô miracle, une couche de calcite se dépose à sa surface et le rend à la fois solide et moins perméable. On a compris encore comment ces hommes, sans autre énergie que leur propre poids, remontaient des tréfonds des blocs d'une tonne à l'aide d'une roue verticale dont ils gravissaient les échelons comme des écureuils.

Plus près de nous, c'est toujours grâce à la pierre du sous-sol parisien que l'architecture haussmannienne et son idéal de solidité bourgeoise ont pu s'exprimer aussi massivement. Ces immeubles qui ont résisté aux bombardements de 1870 comme à ceux de 1914 sont aujourd'hui ceux que l'on réhabilite avec les meilleurs résultats. Sans le gypse qui abondait et le plâtre d'exceptionnelle qualité qu'on en a tiré pour recouvrir, sur ordre du roi, les colombages des demeures parisiennes, la capitale aurait été maintes fois ravagée par le feu comme Londres. Bref, s'il est vrai qu'une partie de l'histoire de Paris gît sous nos caves, alors il *devient nécessaire* de protéger ce patrimoine. Et même de le mettre en valeur et de le faire connaître.

C'est ce que proposent les deux associations de cataphiles scientifiques. L'une décape et aménage les galeries de la carrière des Capucins et une admirable fontaine du dix-huitième siècle qui se cachent sous l'hôpital Cochin. Elle rêve d'y reconstituer une champignonnière et un puits d'extraction avec sa grande roue en bois. L'animateur de la seconde, Marc Viré, universitaire de trente ans, suggère à la Ville d'ouvrir un musée du même genre, à côté des catacombes. Il en a dressé tous les plans.

Ne serait-ce que pour apaiser ceux que l'on va frustrer de leur passion des profondeurs, M. Jacques Chirac donnera-t-il suite à ces propositions ? Ce serait aussi rafraîchir les souvenirs de tous les Parisiens et ajouter une perle aux attraits touristiques de la capitale, comme Arras l'a déjà fait pour ses propres galeries de craie. Explorer la mémoire de pierre de Paris, voilà qui remplacerait avantageusement les médiocres parties façon « boîte de nuit » dont les souterrains sont aujourd'hui le théâtre.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *La Cité des cataphiles*, par B. Gowczewski, J.F. Matteudi, V. Carrère-Leconte et Marc Viré, libr. des Méridiens, 1983.

(2) Groupement d'étude scientifique des carrières et activités souterraines (GESCAS). Société d'études historiques des anciennes carrières et cavités souterraines (SEHDACS) : 7, rue Clisson, 75013 Paris.



La nuit, attirés par l'étrangeté des lieux, des fêtards se réunissent et célèbrent à leur façon la rencontre avec les ténèbres.

Le mal dans la tête

Vingt mille Français répondent à la question : de quoi souffrez-vous ?

DESSIN DE JY.

CE dont souffre la population française n'est pas nécessairement ce dont elle meurt. Les résultats d'une enquête menée entre avril 1980 et mars 1981, par l'INSEE et le CREDOC (1) fournissent des renseignements intéressants sur la santé et la façon de se soigner de 21 000 personnes interrogées sur l'ensemble de leurs maladies, même mineures, et suivies ensuite pendant trois mois.

On est loin de la simple méthode du sondage ou des enquêtes épidémiologiques qui font appel en général aux déclarations des médecins et ne touchent qu'un échantillon limité de la population. Cet important travail (2) permet non seulement de décrire la morbidité telle qu'elle est ressentie par les intéressés et de l'analyser en fonction de l'âge et du sexe, mais aussi d'étudier son évolution depuis la dernière enquête nationale, qui remontait à 1970.

Les résultats de cette enquête montrent d'abord la différence considérable entre la mortalité (fréquence des décès) et la morbidité, c'est-à-dire le nombre de malades à un moment donné.

Alors que les maladies cardio-vasculaires et le cancer sont les premières causes de mortalité en France comme dans l'ensemble des pays industrialisés, ces deux maladies n'occupent pas une place majeure – surtout la seconde – dans ce que les Français déclarent « *un jour donné* » aux enquêteurs. A ces derniers, ils ont répondu d'abord qu'ils avaient des maladies de la bouche et des dents (près de 20 % d'entre eux), puis des troubles ophtalmologiques (17,4 %) : ensuite viennent les maladies cardio-vasculaires (10,1 %), ostéo-articulaires, dont les rhumatismes (8,6 %), digestives (7,9 %), endocrines et métaboliques, c'est-à-dire essentiellement l'obésité (6,7 %). Enfin se situe la pathologie oto-rhino-laryngologique, les troubles mentaux – dont les insomnies et la dépression – et, loin derrière, les maladies infectieuses et les tumeurs (1 %).

Tel est donc le résultat d'une « photographie » de la morbidité, ou plutôt d'un autoportrait. Il est frappant d'y constater la très faible place des tumeurs : certains cancers sont soit ignorés des intéressés (ou passés sous silence volontairement), soit attribués à d'autres causes pathologiques, digestive, par exemple.

Trois à la fois...

Surtout, on note que les Français déclarent être atteints de trois maladies, en moyenne, à la fois. Mais cette observation se nuance considérablement en fonction de l'âge et du sexe. Seulement 18 % des personnes interrogées ont déclaré n'avoir aucune maladie. Sur ceux qui en ont « *au moins une* », les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Une frange de la population se situe en tête de l'ensemble et déclare un maximum d'affections qui, là encore, marquent un décalage entre les sexes : seize maladies pour les hommes, dans cette catégorie, mais vingt pour les femmes.

Il est frappant de constater que cette morbidité plus massive chez les femmes contredit totalement ce que l'on observe pour la mortalité : les femmes meurent huit ans plus tard, en moyenne, que les hommes, alors que, tout au long de leur vie adulte, elles auront eu un taux de morbidité supérieur (3).

L'âge est aussi, bien entendu, un facteur déterminant de la morbidité : mais il est étonnant de constater que les enfants de moins de deux ans n'ont en moyenne qu'une seule maladie, alors que l'on entend dire fréquemment qu'ils figurent parmi les premiers consommateurs de soins. La tranche d'âge seize-trente-neuf ans a près de deux maladies en moyenne ; les adultes de quarante à soixante-quatre ans en ont quatre, et les personnes âgées de plus de soixante-cinq en ont, en moyenne, six (4).

Mais l'enquête ne s'est pas bornée à comptabiliser les malades. Elle analyse aussi la pathologie survenue durant les trois mois d'observation continue : en l'espace d'un trimestre, les maladies apparues sont, pour plus de la moitié, des affections de la sphère ORL et des maladies infectieuses (essentiellement la grippe). Puis viennent les « *symptômes et états morbides mal définis* », c'est-à-dire d'abord la fatigue, puis les traumatismes et accidents, les maladies de l'appareil digestif et de la peau. Ce deuxième type de résultats, que les enquêteurs appellent la « *pathologie incidente* », diffère considérablement, on le voit, des premiers. Là encore, on constate une prédominance féminine dans toute la pathologie déclarée.

Quelle est, d'autre part, l'influence de la catégorie socio-professionnelle sur la morbidité ? Alors que cette variable joue considérablement sur la mortalité (*le Monde* du 10 février), elle n'agit que très peu, curieusement, sur la morbidité. Parmi les groupes qui déclarent le plus de maladies, on retrouve, en effet, pêle-mêle, les cadres supérieurs et les professions intellectuelles, les ouvriers qualifiés, les employés. Parmi ceux qui en déclarent le moins se retrouvent les jeunes, les personnes non actives, les agriculteurs exploitants, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Seuls deux éléments dans cette partie de l'enquête rejoignent certaines constatations relatives à l'influence du groupe socio-professionnel sur la mortalité : les maladies cardio-vasculaires sont plus fréquentes chez les ouvriers et employés que chez les cadres supérieurs et moyens ; les maladies respiratoires aussi.

Cependant, soulignent les enquêteurs, ces distinctions selon la catégorie socio-professionnelle restent de faible ampleur. La diminution manifeste du facteur socio-économique « *traduit bien le progrès de la diffusion médicale* ».

Dernier élément surprenant de l'enquête : l'énorme augmentation de la pathologie « *ressentie* » par rapport à 1970. En effet, le taux d'accroissement des maladies déclarées par personne atteint... 76,5 %. Certes, les enquêteurs ont, cette fois, contrairement à leur démarche précédente, posé des questions sur trois types de maladies (les troubles mentaux, les cancers, les affectations gynécologiques) pour lesquelles ils s'étaient bornés à recueillir, en 1970, les déclarations spontanées. Mais ce raffinement de méthodes ne suffit pas à expliquer que les maladies déclarées en 1980-1981 soient tellement plus nombreuses qu'en 1970 alors que l'état de santé de la population s'est, au contraire, amélioré en dix ans.

Anxiété et sommeil

Par exemple, on constate un net accroissement des maladies virales (notamment l'herpès et les hépatites), qui ne s'explique que par le perfectionnement des techniques diagnostiques. Même chose pour les maladies endocrines, le diabète, l'obésité, et pour certains troubles cardio-vasculaires (les personnes interrogées parlent aujourd'hui spontanément de troubles du rythme et d'angine de poitrine, et non plus simplement, de « *problèmes cardiaques* »). La très forte hausse enregistrée pour les accidents vasculaires cérébraux ne s'explique pas seulement, en revanche, par les progrès dans les déclarations mais aussi par le maintien à domicile de personnes âgées, partiellement valides. L'augmentation est notable, aussi, pour les troubles que les médecins soignent de plus en plus, y compris à titre préventif.

Augmentation considérable, enfin, du poste « *anxiété* », « *dépression* », et « *troubles du sommeil* ». Les tumeurs déclarées, quant à elles, ont doublé entre 1970 et 1980, ce qui s'explique par un ensemble de facteurs : il s'agit de maladies mieux connues, mieux dépistées et surtout d'évolution beaucoup plus longue, aujourd'hui, compte tenu des progrès de la thérapeutique.

En conclusion, les enquêteurs soulignent que les progrès de la médecine, l'amélioration des techniques diagnostiques, la croissance de la consommation médicale, expliquent que la pathologie déclarée ait plus que doublé en dix ans. Cette augmentation ne repose pas sur une dégradation de l'état de santé, bien au contraire : l'allongement de l'espérance de vie est là pour rappeler que l'on meurt, aujourd'hui, plus tard qu'en 1970. Mais l'enquête souligne que ce retard dans l'échéance finale s'accompagne d'une augmentation de la morbidité, des handicaps et des invalidités, et que les personnes âgées souffrent d'une « *polypathologie* » parfois très sous-estimée.

Il est certain, remarquent les enquêteurs, que « *le champ du pathologique s'accroît avec le développement de la connaissance médicale* ». Ce qui permet, entre autres, de mieux comprendre l'augmentation des dépenses de santé : plus le domaine de la pathologie – objective et subjective – se développe, « *plus grand est le recours aux soins, tout au moins dans un système de santé où le financement est en grande partie couvert par la collectivité* ».

On peut enfin noter qu'une recherche de cette nature répond aux vœux qu'exprimait récemment M. Pierre Bérégovoy ; le ministre de la solidarité nationale a demandé en effet (*le Monde* du 28 janvier) qu'un rapport sur la santé des Français soit publié chaque année. De l'avis de nombreux épidémiologistes, une telle exigence n'est guère réalisable en l'état actuel du développement de cette discipline. Une enquête de cette nature est en outre extrêmement onéreuse. Une analyse annuelle, d'ailleurs, ne montrerait que de faibles modifications. Mais, de l'avis général, le délai actuel de dix ans est excessif, un délai de cinq ans paraîtrait opportun à la plupart des spécialistes. Faudra-t-il donc entreprendre le prochain « *bilan de santé* » des Français dès 1985 ?

CLAIRE BRISSET.

(1) Ces deux organismes ont travaillé en collaboration avec le service statistique du ministère de la solidarité nationale. La Caisse nationale d'assurance-maladie a financé cette enquête.

(2) Intitulé : *Évolution de la morbidité déclarée – France, 1970-1980* et publié par le CREDOC.

(3) Les enquêteurs ont exclu de leur questionnaire, pour éviter un biais statistique important, tout ce qui avait trait à la grossesse et à l'accouchement dès lors qu'ils étaient « normaux ». Ils n'en ont retenu que les aspects pathologiques. Même chose pour la ménopause.

(4) Pour éviter un autre biais statistique majeur, les enquêteurs ont exclu toute la population placée en institution et hospitalisée.

En Toute Logique

Respects en série

						111
9	30	6	8	29	28	110
16	21	11	17	15	35	115
13	24	26	33	12	4	112
32	3	18	23	36	2	114
25	7	27	31	5	14	109
10	22	20	1	19	34	106
105	107	108	113	116	117	118

Problème n° 259

Le nombre 076923 est doté d'une propriété qui le singularise :

Multiplié par 3, par 4, par 9 ou par 10, il donne un nombre s'écrivant avec les mêmes chiffres dans le même ordre :

3 × 076923 = 230 769
4 × 076923 = 307 692
9 × 076923 = 692 307
10 × 076923 = 769 230

Les multiplications par les autres chiffres donnent des nombres suivant une série différente, mais également régulière.

Saurez-vous trouver un nombre X de 6 chiffres différents qui, multiplié par la fraction 7/2, donne un nombre utilisant la même séquence de chiffres que le nombre X ?

(Solution dans « le Monde Aujourd'hui » daté 11-12 mars.)

PIERRE BERLOQUIN.

Répit pour le SIDA

Les derniers chiffres montrent une progression moins rapide de la maladie.

L'EPIDEMIE de syndrome immunodéficitaire acquis (SIDA) demeure, trois ans après avoir été mise en évidence, un mystère. Un fait majeur, pourtant, apparaît : le ralentissement de la progression du nombre des cas diagnostiqués et enregistrés. Ce phénomène a été observé aux États-Unis, qui demeurent le principal pays touché et celui disposant du meilleur réseau de surveillance épidémiologique grâce au Center for Disease Control (CDC) d'Atlanta.

Au 19 décembre 1983, le cap des 3 000 cas avait été atteint, parmi lesquels 1283 décès. Selon le CDC, 204 cas de SIDA avaient été enregistrés entre octobre et décembre contre 546 et 563 au cours des trimestres précédents, soit un ralentissement notable *(voir schéma)*.

L'analyse fine de ses statistiques montre toujours la même constitution des groupes « à risque ». 71 malades américains sur 100 sont des hommes, homosexuels ou bisexuels. 17 sur 100 sont des toxicomanes utilisant la voie intraveineuse. Les autres facteurs de risque, selon le CDC, sont l'origine haïtienne (5 % des cas), l'hémophilie (1 %). Les rapports hétérosexuels avec des sujets eux-mêmes « à risque » (1 %) et les transfusions sanguines (1 %).

Sur les 31 malades pour lesquels la corrélation entre transfusion et SIDA a pu être établie, on trouve 18 hommes et 13 femmes. Les transfusions avaient été faites entre avril 1978 et mai 1983. 12 sont décédés.

Il faut ajouter 42 SIDA diagnostiqués chez des enfants de moins de cinq ans. 17 de ces enfants provenaient de famille où l'un des parents était toxicomane. 12 étaient nés en Haïti. Dans 3 cas, l'un des parents souffrait du même syndrome. Les autres enfants avaient reçu des transfusions sanguines et, pour un cas, une transfusion de plaquettes sanguines provenant d'un malade atteint de SIDA.

Toutes ces données constituent de très puissants arguments pour dire que le SIDA est une pathologie due à un agent transmissible. Lequel ? On reste ici dans l'expectative. Les hypothèses virales restant depuis plusieurs mois à démontrer (voir l'article du docteur Blaudin de Thé) (1).

Aux États-Unis, les cas de SIDA ont été enregistrés dans 42 États, mais le plus souvent les malades habitaient des grandes villes : New-York (42 % des cas), San-Francisco (12 %), Los Angeles (8 %) ou Miami (4 %). De ce côté-ci de l'Atlantique, les choses n'ont pas la même ampleur. Au 1er janvier dernier, 107 cas avaient, selon le secrétariat d'État à la santé, été recensés en France, dont 96 dans la région parisienne, et, selon l'OMS, *268 cas ont été dénombrés en Europe.*

En France et dans plusieurs pays européens, une proportion notable de cas touche des sujets d'Afrique noire, immigrés ou non.

Dans un récent numéro de *NMWR*, son remarquable bulletin épidémiologique hebdomadaire, le CDC d'Atlanta met en garde contre les conclusions trop rapides, contre les espoirs prématurés que pourrait faire naître l'annonce du recul de *l'épidémie* (2). « *La décroissance,* explique-t-on, *doit être interprétée avec précaution.* » C'est ainsi, par exemple, que, bien souvent, plusieurs mois séparent le diagnostic de SIDA et son enregistrement. « *De plus,* soulignent les épidémiologistes américains, *les services de recensement ont été décentralisés en 1983.* »

Ces précautions faites, on ne peut manquer de noter que cette décroissance « apparente » coïncide avec un profond changement des comportements sexuels des membres des communautés homosexuelles. C'est ainsi, par exemple, que la fréquence des maladies vénériennes a notablement baissé chez les *gays* new-yorkais. Ainsi l'incidence *des gonococcies aurait diminué* de moitié en deux ans.

Reste le risque, toujours d'actualité, de la transmission possible de la maladie à partir des transfusions de sang ou de dérivés sanguins. Si le rôle du vaccin contre l'hépatite B n'est plus, aux yeux des spécialistes, à envisager, il semble bien y avoir là un problème de santé publique. Et si l'on démontrait qu'un virus, ou qu'une famille de virus, est bien associé au SIDA, il faudra mettre en place, comme on l'a fait pour d'autres affections transmissibles, un système de dépistage des donneurs présentant un risque potentiel.

JEAN-YVES NAU.

(1) Une équipe de chercheurs du centre de recherches sur les primates de Harvard (Massachusetts) vient de découvrir (*Science*, 10 février 1984) un nouveau virus (rétrovirus) associé, chez les macaques, à un syndrome proche du SIDA. D'autre part, une équipe belge (docteur Nathan Clumeck, hôpital Saint-Pierre-de-Bruxelles) estime dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (daté du 23 février) que le SIDA « *est une nouvelle maladie en train de se propager en Afrique centrale* ».

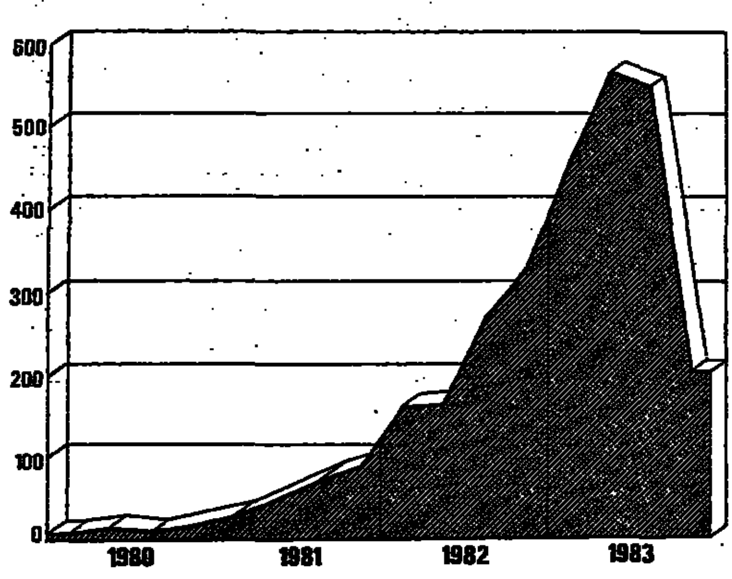
(2) *NMWR* du 6 janvier 1984.



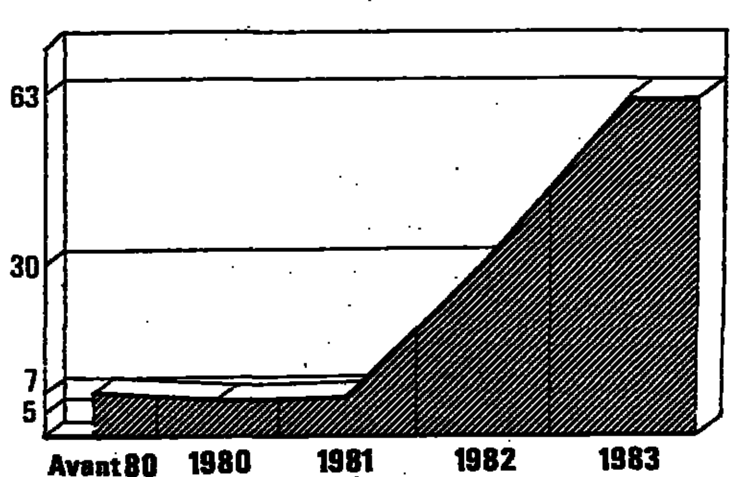
GUBB/GAMMA

« La communauté homosexuelle s'est organisée en créant de nombreuses associations. »

Nombre de cas enregistrés aux Etats-Unis.



Nombre de cas enregistrés en France.



Les parias se mobilisent

A New-York, la « Gay Men Health Crisis » mène la lutte.

UNE conférence internationale s'est tenue à New-York avec la présence simultanée de responsables de santé publique, de chercheurs de vingt pays et de différentes disciplines.

L'analyse du phénomène épidémique montre que les grandes villes américaines ont été touchées douze à quinze mois après New-York et que l'Europe a suivi ces dernières de nouveau 12 à 15 mois plus tard et qu'à chaque fois les caractères épidémiologiques furent les mêmes.

En effet, lors d'une réunion patronnée par l'Organisation mondiale de la santé au Danemark, où l'on a fait le point sur les deux cent soixante-huit cas de SIDA observés dans l'ensemble des pays européens, on a observé un doublement du nombre de cas tous les six mois depuis 1981, les personnes à risque étant les mêmes qu'en Amérique du Nord (jeunes homosexuels ayant de nombreux partenaires d'une part, et drogués d'autre part). Si l'infléchissement de la maladie se confirmait à New-York, on pourrait espérer que d'ici à deux ans le même phénomène soit observé en Europe.

Le rôle possible du virus de l'hépatite B (HBV) avait été évoqué au tout début de l'épidémie comme l'agent possible du SIDA. En effet, les homosexuels et les drogués sont régulièrement infectés par ce virus dont les caractéristiques épidémiologiques sont voisines de celles du SIDA. On peut maintenant écarter cette hypothèse. En effet, les villes de New-York, San-Francisco et Los Angeles mirent en place, il y a quelques années, des campagnes de vaccination volontaire anti-hépatite B chez les jeunes homosexuels non encore infectés par ce virus. La surveillance systématique des vaccinés fut mise en place par le Centre national de surveillance des maladies d'Atlanta qui a observé que le nombre de SIDA chez les vaccinés était exactement le nombre attendu dans la population homosexuelle en général. Si l'HBV avait été l'agent du SIDA, le vaccin aurait dû les protéger. Ainsi, on peut éliminer l'hypothèse du virus de l'hépatite comme agent du SIDA.

Par ailleurs, on s'était demandé durant 1983 si les vaccins anti-hépatite ne pouvaient pas contenir l'agent inconnu du SIDA. En effet, ces vaccins sont préparés à partir de sang de sujets sains, porteurs chroniques du virus de l'hépatite B, mais qui (aux Etats-Unis au *moins*) *sont en même temps* des sujets à haut risque pour le SIDA (drogués ou homosexuels) qui donnent leur sang contre finances. A partir de ces sangs, on concentre un des composants, non infectieux, du virus HBV, pour produire les vaccins anti-hépatite. Il y avait, pensait-on, un risque théorique que l'agent du SIDA, potentiellement présent, résiste aux différentes opérations nécessaires à la préparation du vaccin HBV... Le Centre d'Atlanta surveilla donc attentivement trois cent mille personnes vaccinées, non homosexuelles, non droguées (groupe sans risque pour le SIDA) et n'observa aucun cas. En France, le nombre de personnes vaccinées par le vaccin de l'Institut Pasteur Production, est bien supérieur à ce chiffre et, là encore, à notre connaissance, aucun cas de SIDA n'a été rapporté au ministère de la santé.

Quel est alors l'agent du SIDA? La réunion de New-York n'a pas apporté d'éléments nouveaux. Le virus HTLV du docteur Gallo au National Cancer Institute à Bethesda, ou le virus LAV découvert par l'équipe du professeur Montagnier à l'Institut Pasteur de Paris, restent les meilleurs candidats car ils infectent les cellules sanguines dont la déficience même semble être la clé de la maladie. Certains chercheurs se sont demandés si des virus « incomplets » (appelés défectifs) et se multipliant en même temps et grâce à un autre virus, celui-là banal, ne pourraient pas être en cause. Cela reste pour l'instant une hypothèse de travail.

Une soirée fut consacrée à New-York aux problèmes socio-culturels posés par cette nouvelle maladie. Les sujets atteints de SIDA, Américains ou Haïtiens, deviennent en quelques heures des « parias » tous atteints profondément dans leur entité physique, sociale et morale. Dans une Amérique où la philosophie puritaine est encore largement majoritaire, les malades atteints de SIDA, maladie honteuse, se trouvent subitement, sans travail, et s'ils arrivent dans un service hospitalier non spécialisé, certains personnels soignants peuvent refuser de les approcher. La communauté homosexuelle et à un moindre degré les Haïtiens, profondément blessés par un sentiment de rejet de la population à leur égard, se sont organisés en créant de nombreuses associations à but non lucratif, la plus importante étant la « Gay Men Health Crisis », qui apportent aux malades une aide médicale, financière et morale.

Mais si la communauté homosexuelle s'est tout entière mobilisée pour faire pression sur le gouvernement, afin d'augmenter le financement des recherches sur cette maladie, elle est profondément divisée sur l'attitude culturelle à adopter vis-à-vis du SIDA. Une majorité conservatrice voudrait que l'étiquette « à risque » soit réservée à la minorité très permissive, changeant constamment de partenaires (trois cents à huit cents par an) tandis que la minorité active ne veut pas de cet étiquetage. Il sera intéressant d'observer l'évolution des problèmes socio-culturels posés par le SIDA aux Etats-Unis et pour comparaison en Europe.

An niveau de la santé publique, il est important de rappeler que seuls sont à risque pour cette maladie, les personnes ayant des contacts intimes (sexuels ou échange de sang) avec un porteur de l'agent infectieux (non encore identifié). Cela a été confirmé à New-York et lors de la réunion de l'OMS au Danemark et devrait aider à calmer les esprits et la vague de peur irraisonnée qui s'est développée aux Etats-Unis et à un moindre degré en Europe.

Dr GUY BLAUDIN DE THÉ
Directeur de recherche
Centre national
de la recherche scientifique
(Lyon).

NUMÉRO SPÉCIAL

LE SIDA va faire l'objet d'un numéro spécial du *Concours médical* (numéro daté du 3 mars). Cet hebdomadaire de formation médicale continue (1) ouvre ses colonnes aux membres du groupe de travail français sur le SIDA. Ce groupe, depuis deux ans, rassemble des cliniciens, des épidémiologistes, des immunologistes et des virologues travaillant en liaison avec le secrétariat d'Etat à la santé.

D'autre part l'Académie nationale de médecine consacrera sa séance du 28 février à ce problème d'actualité, doublé d'une énigme biologique et *médicale, que continue* de constituer en France et à l'étranger l'épidémie de SIDA.

(1) Concours médical, 37, rue de Bellefond, 75441 Paris Cedex 09. Tél. : (1) 285-05-36.

Des enzymes plus musclées

L'industrie réclame davantage de rendement. On s'achemine vers le « sur mesure ».

GLOUTONNES, les enzymes ? Elles sont certes friandes des longues molécules présentes dans la matière vivante, qu'elles scindent avec une facilité évidente en petits fragments, prédigérant en quelque sorte – au grand bénéfice des brasseurs, boulangers ou fromagers – le malt, la farine, le lait et bien d'autres ingrédients.

Parties prenantes de toutes les fermentations, elles ont, pendant des siècles, présidé – bien qu'étant elles mêmes ignorées – à la préparation de nombreux mets et boissons. Mais les temps changent et, au fur et à mesure que les fabrications artisanales s'industrialisent, ingénieurs et chercheurs ont appris à sélectionner, à maîtriser puis à synthétiser ces enzymes. Bref, à domestiquer ces produits naturels pour les adapter à l'évolution de leurs besoins. Le développement des techniques de génie génétique aidant, on assiste même actuellement aux premières créations d'enzymes « sur mesure » qui pourraient peu à peu remplacer certaines de leurs homologues naturelles trop peu performantes ou pas assez abondantes.

Les enzymes, ces « petites bêtes » que tous les publicitaires se sont plus à dessiner sur les paquets de lessives, ne sont autres que des protéines. Des protéines pas tout à fait ordinaires cependant. Ce sont des catalyseurs, des produits qui par leur seule présence et sans être « consommés » au cours du processus chimique auquel elles participent accélèrent grandement les réactions chimiques. Avec une spécificité exceptionnelle (elles sont capables de se spécialiser dans la rupture d'un seul type de liaison entre atomes) et une grande efficacité.

A chaque tâche son enzyme. Plus de deux mille catalyseurs biologiques ont été répertoriés jusqu'ici. Mais une vingtaine d'entre eux seulement ont été mis à profit par l'industrie agro-alimentaire, qui utilise surtout les enzymes comme *« outil de coupe »*.

La principale matière première livrée à leur pâture est l'amidon. Ce constituant des graines de céréales est formé d'une succession de glucoses, liés les uns aux autres en des chaînes linéaires et ramifiées, l'ensemble formant une sorte de buisson aux branches enchevêtrées. Suivant leur nature, les enzymes s'attaquent aux unes ou aux autres de ces chaînes. Les béta-amylases (1) par exemple ne coupent que les branches latérales, laissant derrière elles du maltose (association de deux glucoses) très employé en confiserie, en mélange avec du saccharose, le « sucre ordinaire ».

Quant à la gluco-amylase, de fabrication plus récente, elle est capable de s'attaquer à la fois aux chaînes linéaires et ramifiées et de scinder complètement l'amidon qu'elle transforme en glucose. Ce dernier constitue un produit de grande consommation pour l'industrie américaine, qui l'utilise pour sucrer ses crèmes glacées ou ses boissons non alcoolisées. Mais il est également apprécié des charcutiers car il peut diriger la fermentation de la viande et contribuer à la bonne conservation de produits comme le saucisson.

Les amylases – qui représentent 40 % des ventes d'enzymes – connaissent bien d'autres débouchés, notamment en brasserie et en panification. Certes, l'homme n'a pas attendu que l'industrie sache fabriquer des enzymes pour faire de la bière ou du pain. Mais les contraintes inhérentes à l'industrialisation des procédés – la nécessité notamment d'obtenir un haut rendement de production et d'élaborer des produits finis très réguliers – ont créé des besoins nouveaux. Ainsi, certains brasseurs qui remplacent maintenant une partie du malt par des grains « crus », moins chers mais aussi moins riches en enzymes, se trouvent dans l'obligation d'ajouter des catalyseurs biologiques dans les cuves pour faciliter la fermentation. La fabrication de bière « pur malt » peut, elle aussi, faire appel à une addition d'amylase qui évite la formation de molécules volumineuses (des polysaccharines) susceptibles de boucher les filtres lors de la clarification du moût. De même, les boulangeries industrielles rajoutent-elles des amylases pour régulariser les temps de cuisson et suppléer le manque d'enzymes naturels de céréales cultivées sous des climats chauds et secs.

Les amylases, comme les pectinases qui aident à clarifier les jus de fruit, ou les lipases qui pourront peut-être prochainement permettre l'obtention d'huiles « nobles » à partir d'huiles bon marché, agissent toutes en fragmentant les molécules. Mais d'autres procèdent différemment, comme la gluco-isomérase qui modifie le glucose en un autre sucre, le fructose, au même contenu calorique mais deux fois plus « sucré ». Agissant sur l'amidon, ces enzymes fournissent un mélange de glucose et de fructose dont on peut contrôler le pouvoir sucrant. Ce procédé n'est pas employé en France où le sucre est toujours extrait de la betterave. Mais il fait fureur aux Etats-Unis, grand producteur de maïs – donc d'amidon à bas prix, – où les sirops HFCS (High fructose corn syrup), mélange des deux sucres, entrent dans la composition de nombreux desserts et boissons.

Ces différentes fabrications, devenues classiques, mettent en œuvre des enzymes « libres », en solution. Beaucoup plus récente est l'apparition d'enzymes fixées sur des supports divers. Ainsi immobilisés, les catalyseurs biologiques sont aisément récupérés et réutilisés, et ils peuvent permettre la mise en œuvre de procédés de production en continu.

Leurs applications restent pour l'instant limitées au traitement de molécules peu volumineuses pouvant facilement approcher l'enzyme fixée, et seules quelques firmes se sont lancées dans l'aventure. Le groupe Corning, par exemple, spécialiste de la fabrication de produits verriers, souhaitait faire des casseroles ou des plats au fond desquels la nourriture – donc les protéines – n'attacherait pas. Les biologistes qui se sont penchés sur cette question n'ont pas abouti, mais ils ont eu l'idée de renverser les termes du problème pour tenter de fixer des protéines sur du verre. C'est ainsi que sont nées les lactases immobilisées dans des céramiques poreuses, capables de transformer le lactosérum (sous-produit de l'industrie du lait et souvent considéré comme polluant) en deux sucres. Ceux-ci se combinent aux protéines du sous-produit pour former des ingrédients à la fois sucrés et protéinés utilisables dans la préparation de desserts sucrés. Le procédé entame son développement industriel : une première usine, traitant deux cent quatre-vingts tonnes par jour de lactosérum, vient de démarrer aux Etats-Unis et une autre est en construction en Grande-Bretagne.

Jusqu'à une date récente, les enzymes utilisées étaient parfois extraites de substances animales ou végétales, le plus souvent obtenues par fermentation. On donnait, bien sûr, quelques « coups de pouce » à ces processus en faisant muter les souches (par irradiation ou adjonction de produits appropriés) et en sélectionnant les plus performantes. Mais il s'agissait là d'opérations longues, et au résultat aléatoire. Aussi, était-il tentant de mettre à profit le génie génétique pour raccourcir les délais et produire aisément des enzymes difficilement accessibles par les voies classiques. Ces techniques capables de transférer les gènes qui codent pour les enzymes dans un micro-organisme aisément cultivé avec de bons rendements n'ont fait pour l'instant, en raison de leur coût élevé, qu'une timide apparition dans le secteur de l'agro-alimentaire et ne sont pas sorties des laboratoires. Genencor (filiale de Corning et de Genentech) a produit ainsi de la présure qui a déjà permis, comme l'enzyme habituellement extraite de la caillette de veau, de fabriquer quelques kilogrammes de fromage au goût satisfaisant. Novo, pour sa part, fabrique une béta-amylase plus résistante à la température, donc plus facilement utilisable que les autres dans les procédés industriels. Débuts prometteurs qui pourraient déboucher, dans moins de cinq ans, sur des productions industrielles.

Quelques verrous restent encore à briser avant que les enzymes industrielles, quel que soit leur mode d'élaboration, envahissent l'ensemble de l'agro-alimentaire. Il faudra vaincre les réticences des industriels de ce secteur resté très traditionaliste, trouver des matières premières peu chères et abondantes à transformer par voie enzymatique. Résoudre aussi certains problèmes technologiques qui se posent lors du passage de la production pilote à la fabrication industrielle. Il faudra enfin assouplir, en France, la réglementation, qui, selon les industriels, est un frein à l'introduction de produits nouveaux. Pourtant, comme le souligne M. Jean-Bernard Borfiga, directeur pour l'Europe de Corning Biotechnology, les industries agro-alimentaires *« gardent un charme fou pour les biotechnologies »*.

ÉLISABETH GORDON.

(1) Pour s'y retrouver dans ces noms compliqués, il suffit de savoir que leur dénomination comporte le suffixe « ase » associé au nom du substrat auquel l'enzyme s'attaque : les enzymes coupant d'amidon sont des amylases, celles scindant des protéines, des protéases, etc.




NOVO



Les divers champs d'application des enzymes industrielles

Les cinq signatures

LA France est le seul pays de la CEE à s'être doté d'une réglementation en matière d'enzymes. Un nouvel arrêté, publié en avril 1983, spécifie les enzymes utilisables et leurs conditions d'emploi. Pour commercialiser tout produit nouveau non inscrit sur cette liste, le fabricant doit établir un dossier toxicologique très complet qui doit être agréé par le service de la répression des fraudes, le Conseil supérieur d'hygiène publique de France et par l'Académie de médecine. Ce dossier doit ensuite recueillir la signature de cinq ministres et secrétaires d'Etat (de la consommation, de l'industrie et de la recherche, des finances, de l'agriculture et de la santé).

Si les consommateurs ont tout lieu de se réjouir d'une telle réglementation qui leur garantit une grande sécurité, les fabricants d'enzymes sont unanimes à se plaindre du frein ainsi mis à l'innovation. Sera-t-il possible de satisfaire les uns et les autres ? Peut-être pourrait-on s'inspirer de la souplesse adoptée dans ce domaine par la Food and Drug Administration américaine.

Première proie

LE lait, matière fermentescible par excellence, est une proie rêvée pour les enzymes. Les industriels l'ont compris qui tentent, par voie enzymatique, de valoriser le lactosérum ou de maîtriser l'affinage du fromage (*le Monde* du 12 décembre 1983). Les chercheurs, de leur côté, visent le plus long terme et tentent de percer le secret des quelques soixante enzymes présentes dans le lait naturel.

L'une d'elles (la sulfydryloxydase) peut transformer certains constituants de la matière première qui, lors des traitements thermiques de longue conservation, donnent un « goût de cuit » peu agréable. Une équipe américaine l'a isolée et immobilisée sur support, et, grâce à elle, parvient à enlever au lait et à la crème UHT leur mauvais goût.

Une autre enzyme pourrait être employée pour lutter contre la substance responsable de l'oxydation des lipides, donc de l'apparition du rance. Mieux encore, le lait renferme un système naturel de protection bactériologique qui, s'il était maîtrisé, pourrait déboucher sur d'intéressants traitements de pasteurisation à froid. Les expériences réalisées au laboratoire donnent des résultats prometteurs qu'il reste à extrapoler.

Le lait, produit de grande consommation, peut également être source d'aliments de réanimation. Telle est la conclusion à laquelle sont arrivés les chercheurs du laboratoire de recherche de technologie laitière de l'INRA à Rennes. Spécialisés dans les techniques d'ultrafiltration, ils ont élaboré un réacteur spécifique confinant les enzymes dans un petit volume au-dessus d'une membrane. Avantage de ce système : seules les molécules fragmentées par les catalyseurs biologiques passent à travers les pores, et aucune enzyme n'est « consommée » dans le procédé.

Traités de la sorte, les concentrés protéiques de lactosérum sont scindés par les enzymes, et donnent naissance à des peptides. Ces substances « prédigérées » peuvent servir à l'alimentation de malades en réanimation ou de patients atteints de troubles nutritionnels car elles sont assimilables par des portions très courtes d'intestin grêle. En opérant de manière similaire avec un autre groupe de protéines du lait, la caséine, les chercheurs rennois ont également isolé des substances (des phosphopeptides) capables de « séquestrer » jusqu'à 10 % de leur poids en fer, calcium, magnésium, donc d'entrer dans la composition d'aliments diététiques riches en sels minéraux.

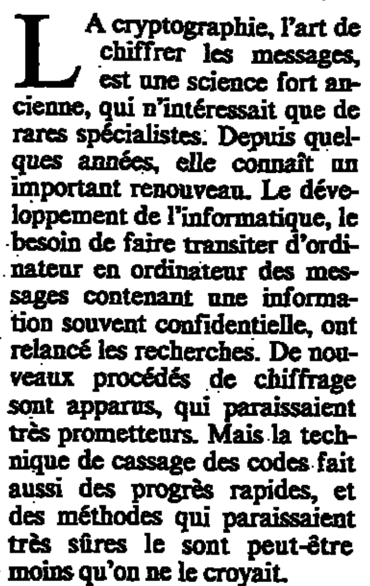
Ces procédés, qui ont déjà fait l'objet d'une industrialisation par la firme Sopharga (filiale de Roussel-Uclaf), pourraient avoir des retombées beaucoup plus larges. *« Puisque le lait est l'aliment unique du nourrisson,* explique le directeur du laboratoire, M. Jean-Louis Maubois, *nous avons pensé que l'on devait y trouver toutes les séquences peptidiques propres au développement et à la croissance des organes vitaux. Si l'on parvient à isoler et à purifier ces séquences, on pourrait résoudre de nombreux problèmes nutritionnels rencontrés aussi bien chez les malades que chez les hommes en bonne santé. En outre, les peptides obtenus par traitement enzymatique des protéines du lait possèdent une activité neurohormonale. »* De là à penser que le lait pourrait aussi servir de matière première pour certains médicaments de demain, il n'y a qu'un pas... que les chercheurs de Rennes s'apprêtent à franchir.

E. G.

Un Danois en tête

LES enzymes dites « industrielles » (on ne tient pas compte ici des produits plus sophistiqués destinés à des applications thérapeutiques ou de diagnostic) représentent un petit marché : 390 millions de dollars (3,1 milliards de francs) en 1983. Si l'on exclut de ces chiffres les ventes d'enzymes destinées à la fabrication de lessives (30 % de l'ensemble) et employées en tannerie, dans les industries textiles et papetières, il ne reste en fait pour les auxiliaires biologiques à usage agro-alimentaire qu'environ 2 milliards de francs (1). Ce marché est cependant en pleine expansion puisque certains experts parlent d'une croissance de 15 % par an et, fait exceptionnel, est couvert à 75 % par des entreprises européennes. Le numéro un mondial, la firme danoise Novo, produit à elle seule 37 % des enzymes industrielles, suivie par le groupe néerlandais Gist-Brocades (au sein duquel le seul fabricant français d'enzymes, Rapidase, a regroupé ses activités) et par Miles, filiale du groupe ouest-allemand Bayer.

(1) Voir « Le marché des enzymes » dans la revue *Biofutur*, janvier 1984.



Stop secret

On avait cru trouver des méthodes de codage invulnérables. Les « casseurs » arrivent.

LA cryptographie, l'art de chiffrer les messages, est une science fort ancienne, qui n'intéressait que de rares spécialistes. Depuis quelques années, elle connaît un important renouveau. Le développement de l'informatique, le besoin de faire transiter d'ordinateur en ordinateur des messages contenant une information souvent confidentielle, ont relancé les recherches. De nouveaux procédés de chiffrage sont apparus, qui paraissaient très prometteurs. Mais la technique de cassage des codes fait aussi des progrès rapides, et des méthodes qui paraissaient très sûres le sont peut-être moins qu'on ne le croyait.

En 1976, deux chercheurs de l'université Stanford, Whitfield Diffie et Martin Hellman, jetèrent un pavé retentissant dans la mare des systèmes de cryptogaphie. Ils expliquèrent d'abord qu'un ordinateur spécialement conçu à cette fin pourrait casser le Data Encryption System (DES), une méthode de chiffrage informatique mise au point par IBM, et dont l'adoption par les organismes de normalisation était alors en cours. Ils proposèrent ensuite un nouveau procédé de codage, dit « à clef publique ».

L'idée de base est qu'il existe des fonctions mathématiques pratiquement non « inversibles » : appliquer une telle fonction aux informations à coder peut être fait simplement et rapidement ; faire l'opération inverse, c'est-à-dire décoder le message, demande un temps astronomique, sauf si l'on dispose d'une information spécifique, une clef, qui n'est pas celle utilisée pour le codage. Le destinataire des messages peut donc diffuser sans précautions particulières la manière dont il faut coder les messages ; lui seul sait comment les décoder. La clef de codage est publique, celle de décodage reste connue de lui seul. Avec les codes classiques, à clef partagée – le DES en est un, – la même clef sert au codage et au décodage ; le destinataire doit donc s'entendre avec le ou les expéditeurs sur cette clef. Si les expéditeurs sont nombreux, le risque de « fuite » devient important.

D'autres chercheurs proposèrent des réalisations pratiques de tels systèmes (*le Monde* du 26 décembre 1979). L'un est fondé sur la décomposition des nombres en facteurs premiers. C'est une opération pratiquement impossible pour des nombres de quelques dizaines de chiffres, bien qu'il soit relativement aisé de savoir si un nombre est ou non premier, c'est-à-dire s'il a ou non des diviseurs. Le destinataire des messages choisit deux grands nombres premiers, fait leur produit, et le rend public. Pour coder, seule la connaissance du produit est nécessaire. Pour décoder, il faut connaître les deux facteurs, et il est très difficile de les déduire de la seule connaissance de leur produit.



GAMMA

Henry Fonda explique à Yul Brynner, « transfuge » de son pays, le chiffrage de la CIA, dans *le Serpent*, d'Henri Verneuil (1972).

Une autre méthode relève du problème du sac à dos : comment remplir un sac à dos avec des pierres de poids donnés pour arriver à un total imposé ? En général, il n'est pas d'autre méthode connue que d'essayer successivement toutes les combinaisons possibles. Mais le problème est simple si le poids des pierres satisfait certaine inégalité (1). La technique de codage est, en gros, à partir de « pierres » dont les poids satisfont l'inégalité précitée, d'en « déduire » d'autres dont les poids n'y obéissent pas, et d'utiliser ces dernières pour le codage. Le décodage n'est alors simple que pour celui qui sait faire la déduction inverse et revenir au jeu de « pierres » initial.

Quelle est l'exacte difficulté de déchiffrer des messages ainsi codés ? On la croyait épouvantable. Mais, en avril dernier, le mathématicien israélien Adi Shamir – l'un des inventeurs du procédé de chiffrage fondé sur le produit de nombres premiers – a montré que le chiffrage par le « sac à dos » était vulnérable. Il est exact que si l'on prend un ensemble de pierres quelconques, le remplissage du sac – en d'autres termes le déchiffrage du message – demande un temps prohibitif. Mais, justement, l'ensemble utilisé pour le chiffrage n'est pas quelconque. Il est déduit, par certain traitement mathématique, d'un ensemble qui permet le décodage rapide. Adi Shamir a montré comment on pouvait inverser ce traitement mathématique et, donc, déchiffrer le code. L'opération d'inversion est longue, mais matériellement réalisable. Elle échoue pour certaines variantes du code « sac à dos », mais rien ne garantit que cet échec soit définitif.

Récemment, un autre type de code à clef publique – il semble qu'au moins huit types *de fonctions pratiquement non* « inversibles » aient été essayés – a lui aussi été rendu inopérant par Donald Coppersmith, un chercheur du laboratoire new-yorkais d'IBM (2). Les procédés de codage informatique manipulent des chiffres binaires 0 et 1. Les règles de l'arithmétique binaire sont simples : 0 plus 0 égale 0, 0 plus 1 égale 1, 1 plus 1 égale 0 « et je retiens 1 ». Dans cette arithmétique, on ne sait effectivement pas inverser la fonction utilisée. Mais si on utilise une arithmétique différente, où 1 plus 1 égale 0, sans retenue, l'inversion est aisée et ne demande que quelques minutes d'ordinateur. Casser le code et déchiffrer le message n'est guère plus difficile que de le chiffrer.

Comme on a fait, depuis quelques années, de grands progrès dans les techniques de factorisation des nombres, il se pourrait aussi que le code fondé sur un produit de facteurs premiers soit vulnérable et qu'aucun code à clef publique ne soit réellement sûr. En principe, on peut renforcer les codes en utilisant des nombres plus grands – par exemple, deux cents chiffres au lieu de cent. Mais le travail nécessaire pour chiffrer le message augmente énormément. Or, si un procédé de chiffrage doit être sûr, il doit aussi être pratique.

Les codes à clef publique sont d'ailleurs d'utilisation bien moins simple que le DES. Ils sont principalement utilisés pour communiquer les clefs partagées du DES. L'émetteur du message le chiffre suivant le procédé DES en utilisant une clef qu'il choisit, et fait connaître cette clef au destinataire en utilisant un code à clef publique que seul ce dernier peut déchiffrer. Cela permet de changer fréquemment la clef du DES. Qu'elle soit accidentellement connue d'un tiers n'est pas grave : ce dernier ne pourra l'utiliser que jusqu'au prochain changement. A la limite, on peut changer la clef à chaque message.

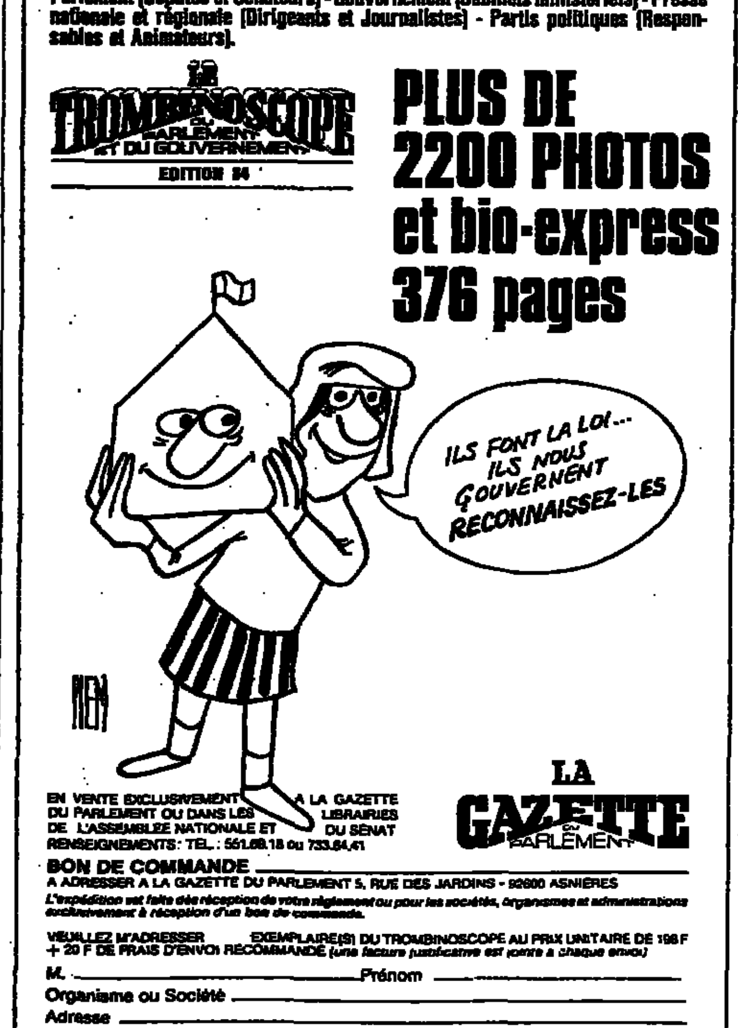
Que les codes à clef publique soit faillibles retentit donc sur la sécurité des transmissions informatiques utilisant le DES. De plus, on a récemment découvert à ce dernier des défauts. Il traite les chiffres binaires, les bits, par groupes de 64 ; il mélange les bits de chaque groupe suivant les indications fournies par une clef de 56 bits. Or certaines clefs sont « faibles » : le mélange qu'elles fournissent... n'est pas spécialement bien mélangé. Retrouver le texte initial n'est pas une tâche insurmontable. On connaît diverses catégories de clefs faibles, mais pas de loi générale. En d'autres termes, nul ne peut garantir qu'une clef donnée n'est pas faible.

Le mathématicien qui démontrerait qu'une technique de chiffrage est inattaquable, quels que soient les moyens utilisés, serait accueilli comme le Messie par tous ceux qui se préoccupent actuellement de cryptographie. Mais ce mathématicien n'existe pas. Et il se pourrait que le théorème soit différent et énonce que, quel que soit le procédé de chiffrage, il est impossible de prouver qu'il est incassable. Les mathématiciens ont déjà dans leur bagage de nombreux théorèmes d'impossibilité. S'ils en démontrent un pour la cryptographie, les chiffreurs seront condamnés à chercher toujours des techniques plus sûres, sans jamais savoir si elles le sont vraiment.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le poids de chaque pierre doit être supérieur à la somme des poids de toutes les pierres plus légères. Pour remplir le sac, il suffit de commencer par la plus lourde, et de suivre l'ordre des poids : si la pierre entre dans le sac, on l'y met ; si elle déborde, on la rejette. Les boîtes de poids qu'on utilise avec des balances satisfont cette inégalité, et *c'est pourquoi on peut trouver sans* effort les poids qui équilibrent l'objet à peser.

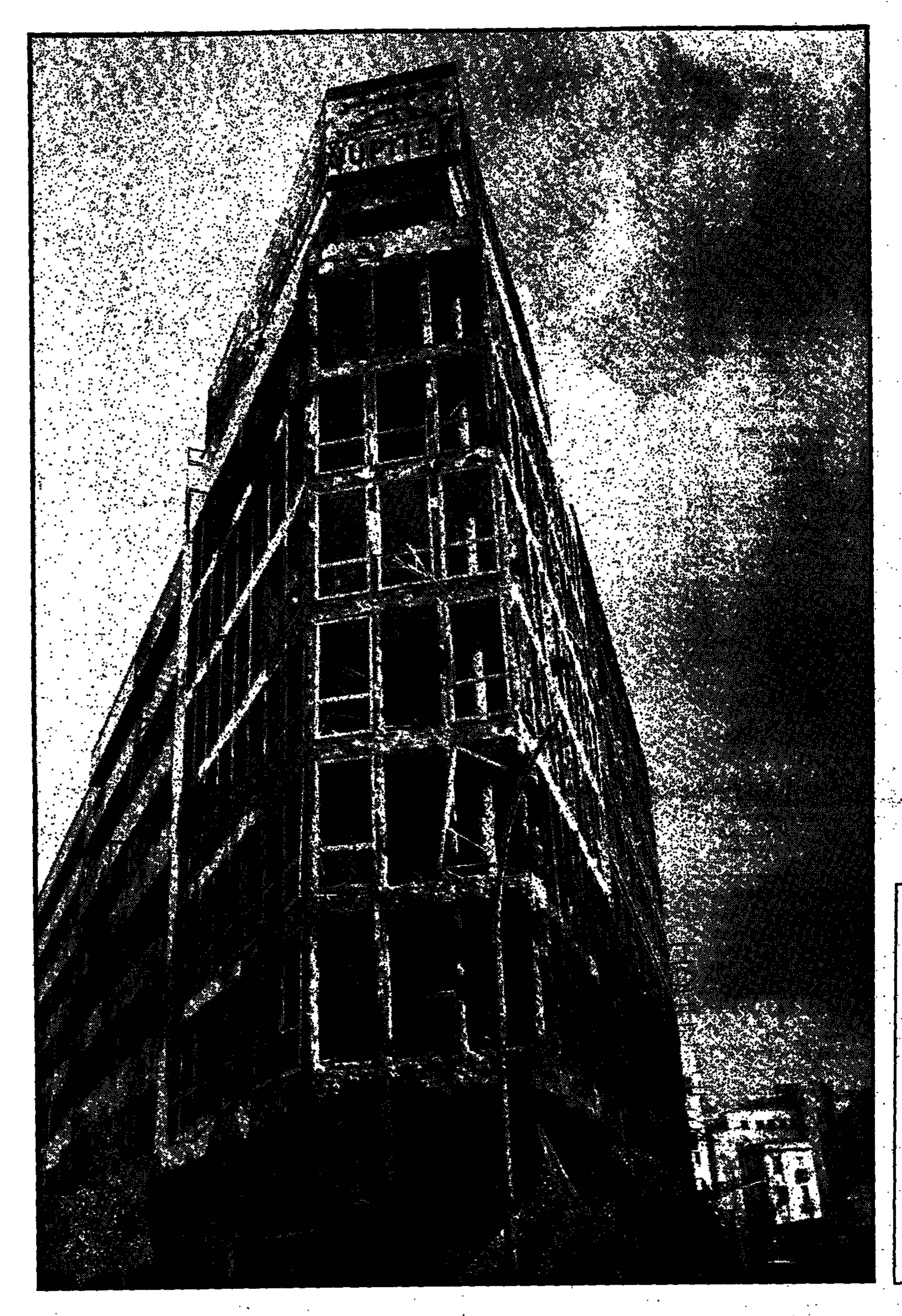
(2) *Science*, 16 décembre 1983.





Beyrouth

connaît à nouveau les embrasements de la guerre civile totale. La cité est soumise,

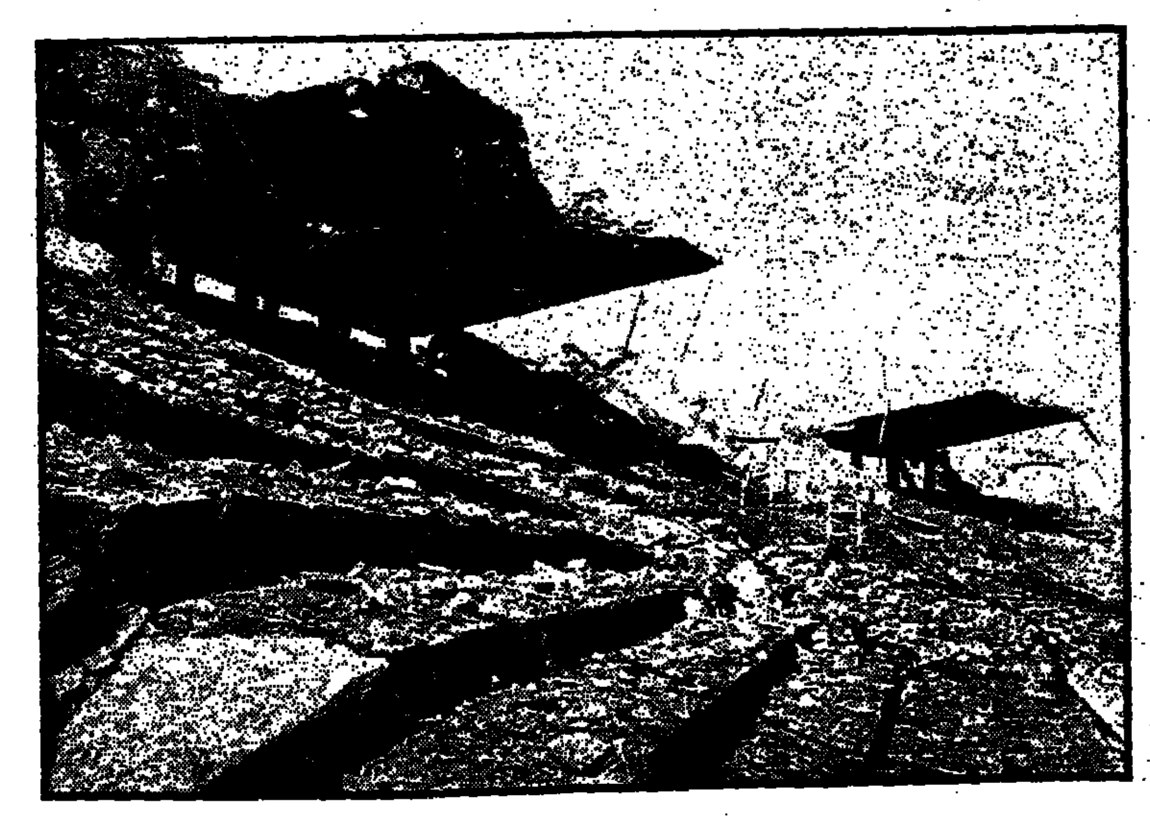


LES premiers coups de tonnerre frappent la capitale de la « Suisse du Proche-Orient » en avril 1975. Depuis cette date, Beyrouth n'a cessé d'être martyrisée. Carrefour battu à outrance, ville sanctionnée par le déchaînement des politiques contraires, elle devient dans le brouhaha révolté du *reste du monde comme le symbole de l'impéritie des* hommes à faire cesser les massacres. Tous les massacres.

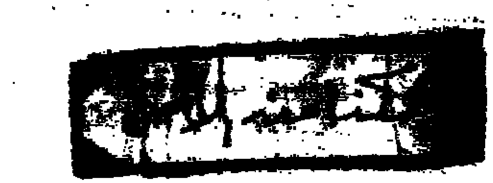
Ruines vives. *Cité laissée pour morte, et que la vie,* pourtant, ne veut pas, ne peut pas, quitter. Quand Sophie Ristelhueber, photographe chez Rapho, part, en décembre 1982, pour *témoigner de l'âpreté de la tourmente,* elle choisit de montrer les murs blessés plutôt que les corps meurtris.

Il lui semblait qu'ils avaient eux aussi leur mot à *dire, leur cri à faire admettre. Curieusement,* elle *ne trouvera* aucune tribune qui accepte son reportage...

Les photos que nous publions ici sont extraites d'un livre à paraître prochainement chez Fernand Hazan (Paris) et Thames and Hudson (Londres). Une exposition aura lieu du 27 mars au 15 avril, à l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon, Paris-6e.








jour après jour, aux violences destructrices des combats. Pourra-t-elle se relever jamais de ses ruines ?





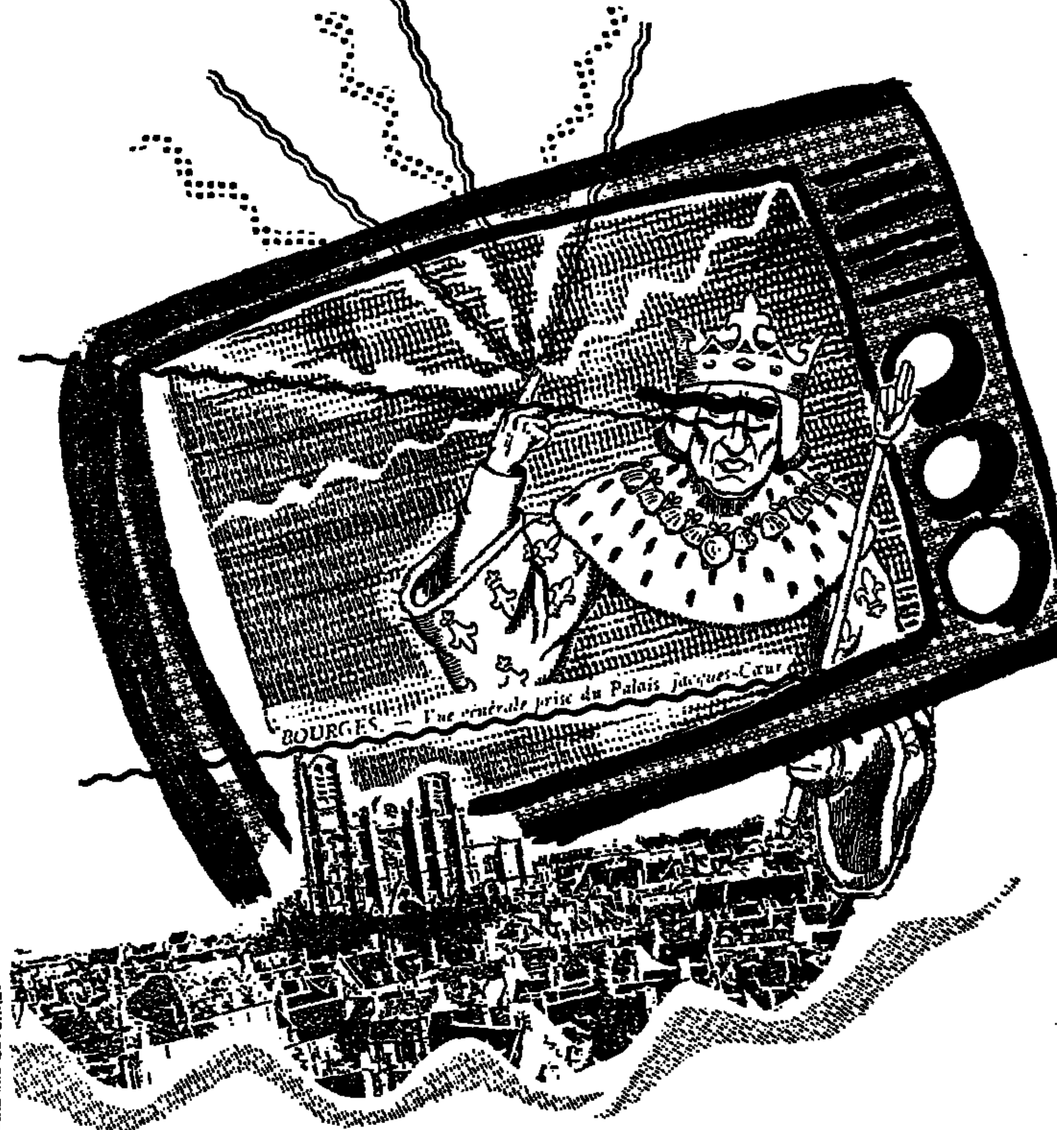
Bourges en images de marque

La bête noire des expériences vidéo locales, c'est l'amateurisme.

DU projet à sa réalisation, il n'aura guère fallu qu'un an pour que Bourges voie s'édifier sa Maison de l'image. La première pierre posée, en mars 1983, le centre de production vidéo a pris possession de ses murs en septembre dernier. Si l'ameublement, encore trop sobre, n'est que prometteur, la façade, en revanche, éclairée de judicieuses ouvertures, offre une perspective séduisante.

Ambitieux et prudents, les architectes de ce domaine de la vidéo avouent jouer sur plusieurs tableaux, dont les principaux sont la production et la réalisation. En guise de canevas, la configuration berruyère : la Maison de la culture de Bourges a été en effet une des premières à être équipée en studio de production vidéo au début des années 70. Cette situation a fait naître des besoins auxquels la Maison de la culture ne pouvait répondre, en particulier les problèmes de communication. C'est donc tout naturellement, bénéficiant d'un gisement culturel local enrichi notamment du Printemps de Bourges, de la Maison de la culture et du Centre régional de la chanson, que peu à peu est née l'idée de la Maison de l'image.

C'est ainsi sous la double enseigne producteur-réalisateur que cette maison vient d'ouvrir, comme l'explique son directeur, Clément Jegou : « *Sur certains projets, notre rôle se limite à la constitution de dossiers financiers et à la recherche de partenaires ; c'est notre fonction de producteur. Nous avons également du matériel de tournage, de montage, pour des produits que l'on peut maîtriser ; nous sommes donc aussi réalisateur.* »



ANNE-IRIS GUYONNET

La Maison de l'image est soutenue par le concours de deux partenaires permanents, le premier étant le GERETEL. Implanté à Tours depuis sa création voici deux ans, le Groupement d'études et de recherches télématiques vit lui aussi une expérience. Ce groupement d'intérêt économique a mis en place un système de vidéotex, en direction du grand public et à vocation régionale. Six permanents, pour la plupart journalistes, gèrent cette banque de données d'informations régionales actuellement en activité sur les départements du Loiret et de l'Indre-et-Loire, mais appelée à se développer sur toute la région Centre. Des plus pratiques aux plus spécialisées, il dispense ainsi des informations à la demande... Une situation d'« essuyeur de plâtres » dont la Maison de l'image compte bien profiter : « *Il a acquis un savoir-faire non négligeable comme support de communication qui nous sera précieux* », précise Clément Jegou.

Le second partenaire n'est autre que l'Atelier de créations graphiques de l'école des beaux-arts de Bourges, « *équipé en informatique et infographie, qui va nous permettre*, ajoute-t-il, *de travailler sur les liaisons informatiques et vidéo et de fabriquer des maquettes de dessins animés, des génériques, tout ce qui est utilisation du graphisme dans l'image vidéo* ».

Producteur-réalisateur, la Maison de l'image s'est située d'emblée dans l'optique du marché. Actuellement association indépendante mais soutenue par la collectivité locale (300 000 F) et le ministère de la culture (650 000 F), elle constituera dès cette année une SARL qui, à brève échéance, devrait se suffire à elle-même : « *La bête noire des expériences vidéo locales, c'était le bénévolat, l'amateurisme et le manque de débouchés pour les produits. C'est pourquoi nous avons voulu situer dès le début notre centre de production vidéo dans la logique du marché pour lui assurer une indépendance vis-à-vis de tout pouvoir, indépendance nécessaire au développement de la communication et de la création.* »

Une sorte de pari qui semble tenir à... une fibre, celle (optique) qui annonce à l'horizon 1986 le réseau câblé dont la ville de Bourges devrait, à l'instar de quinze autres villes choisies en France, être équipée. La Maison de l'image a beaucoup misé sur ce projet dont elle va, dès février, étudier la faisabilité. Ici, on est convaincu des possibilités que va offrir ce facteur d'épanouissement local. « *On veut utiliser ce réseau en dehors des schémas classiques de la télédistribution actuels*, affirme le directeur de la Maison de l'image. *Grâce à ces réseaux, une autre conception du public est permise. On va pouvoir s'adresser à des groupes particuliers et répondre plus spécifiquement aux besoins.* »

Conscient, enfin, que trop peu de graphistes et de réalisateurs sont préparés à l'utilisation de ces nouvelles techniques, la Maison de l'image a, en juin 1983, amorcé son action formatrice en organisant un stage « Nouvelles images, nouveaux sons ». Travaillant actuellement sur différents projets vidéo, elle prépare le futur Salon de la productique qui aura lieu dans le nouveau Hall des congrès du 16 au 24 juin prochain. A cette occasion, elle mettra en place un mini-réseau de télévision locale.

PATRICK MARTINAT.

Médias du Monde

Grande-Bretagne : une télévision mondiale

Les responsables de la BBC ont mis à l'étude une chaîne de télévision mondiale destinée à compléter le vieux service international de radio qui touche plus de 100 millions d'auditeurs. La BBC a l'intention de solliciter l'aide du gouvernement britannique pour mettre sur pied un service qui toucherait, dans un premier temps, l'Europe occidentale et les Etats-Unis. Il serait progressivement étendu aux pays arabes et à l'Asie du Sud-Est, puis, au début des années 2000, aux pays du tiers-monde.

A l'appui de ce projet, M. Douglas Muggeridge, directeur des affaires extérieures de la BBC, avance trois arguments. Le premier est technique : les progrès de la télévision par satellite et la réduction des coûts d'antennes de réception permettant d'envisager l'équipement rapide des foyers. Les deux arguments suivants sont plus politiques : M. Muggeridge estime que la mission de la BBC est de défendre la libre circulation d'une information objective dans le monde et il est convaincu que les Soviétiques préparent, eux aussi, un service de télévision mondiale.

Canada : fusion dans la télévision payante

Le Conseil de radio-télévision canadienne (CRTC) a approuvé la fusion des deux services de télévision payante francophone : Premier Choix, qui compte 50 000 abonnés sur l'ensemble du Canada, et TVEC, qui a 20 000 abonnés au Québec. Un an après les débuts de la télévision payante, les autorités canadiennes ont constaté qu'il n'y avait pas un marché suffisant pour deux chaînes de ce type en langue française.

Le nouveau service, dénommé Premier Choix/TVEC, émettra 24 heures sur 24 sur l'ensemble du territoire. Il est contrôlé par la société Astral Bellevue Pathé, qui avait pris récemment la majorité du capital de Premier Choix. Même réunifiée, la télévision payante francophone a encore du mal à survivre, en raison de son faible nombre d'abonnés. Le gouvernement du Québec lui a accordé une aide de trois millions de dollars canadiens, et le CRTC a assorti son autorisation d'une demande pressante de réduction des tarifs d'abonnement. Celui-ci est, pour le moment, de 15,95 dollars par mois.

Pays-Bas : un grain de sable entre deux géants

Le « Yalta du disque » en cours entre Polygram, filiale de Philips, et Warner communications bute sur la décision d'un tribunal d'Utrecht. Les juges ont en effet décidé que les deux multinationales ne pouvaient pas conclure d'alliance pour se partager le marché mondial avant 1990, date à laquelle expire un accord entre Polygram et Strengholt, société spécialisée dans l'édition musicale. Cette dernière estime que l'accord entre les deux géants peut gêner son action en Europe.

Le tribunal a averti Polygram et Warner qu'ils risquaient une amende de 3,5 millions de dollars, sous réserve de nouvelles poursuites. Du côté des deux multinationales, on se contente de préciser que l'édition musicale est exclue des négociations en cours, qui portent essentiellement sur le marché du microsillon, le développement du disque compact et d'ensembles vidéo-interactifs (jeu vidéo, vidéo-disque).

Italie : lourdes pertes pour la RAI

Les difficultés du service public de la radio-télévision italienne se précisent. M. Romano Prodi, président de l'Institut de reconstruction industrielle (IRI), organisme de tutelle de la RAI, a annoncé le 6 février que ses pertes s'élevaient à 60 milliards de lires pour 1983. M. Prodi a précisé qu'avant l'autorisation des télévisions privées, les profits de la RAI s'élevaient à 2,8 milliards de lires.

La situation de la RAI soulève depuis quelques mois de vives inquiétudes parmi son personnel, qui réclame une réforme de la société publique et une loi fixant les règles du jeu en matière de concurrence avec le secteur privé.

France : les ressources de la communication sociale

Où trouver des films sur les immigrés, l'environnement ou le tiers-monde ? La question se pose dès que l'on veut illustrer un débat, accompagner une manifestation ou programmer un réseau de télévision par câble. Réalisations d'associations, de groupes militants ou d'institutions, les ressources audiovisuelles de la communication sociale sont nombreuses, mais difficilement accessibles. Leurs circuits de diffusion, liés à des réseaux mouvants, sont peu connus du public. Le répertoire de la communication sociale, édité par le Centre de création industrielle (CCI) du Centre Georges-Pompidou, comble une sérieuse lacune : plus de trois cents références de diffuseurs, festivals, publications classés par thème et par région. Le répertoire est diffusé gratuitement sur simple demande écrite envoyée au CCI.

Radios Locales

Blanchot sans l'oseille

« *UNE radio sans rouge à lèvres, petite avec de grandes oreilles, se nourrissant de chants-mignons comestibles enrobés de flocons blancs et assaisonnée d'un bouquet garni sans l'oseille* » : une petite radio locale savoyarde, Blanchot-Vagabond Radio, a emporté haut la main la palme de l'autodéfinition la plus originale parmi les cent trente et une radios proposées sur le *Guide pratique des radios locales Rhône-Alpes* (1).

L'idée était simple : demander à chaque radio de fournir des renseignements techniques (longueur d'onde, puissance, adresse) et l'organigramme de la station, des informations relatives à leur financement, la liste des « *émissions à ne pas manquer* » et, enfin, « *l'esprit de la radio par elle-même* ». La moisson est abondante, riche d'enseignements. Tout juste peut-on regretter l'absence des radios du service public qui captent dans la région concernée une part non négligeable des fanatiques de la bande FM.

Ce guide de cent cinquante pages pourrait être un instrument de travail précieux pour la Haute Autorité, dont on n'ose plus avancer une date de décision dans l'épineux dossier de l'agglomération lyonnaise.

Certaines indications spontanées font sourire. Ainsi, Ciel FM persiste à « *ne pas se prendre au sérieux* » : un dilettantisme qui contraste avec les affiches publicitaires qui ponctuent une très traditionnelle campagne de promotion lyonnaise. Radio-Ambiance (Givors) met les pieds dans le plat. Cette station adopte, en effet, selon sa propre définition, « *un ton familial pour une radio commerciale* ». Quant à Radio-Bellevue (Lyon), elle affirme « *proposer une dérive sonore avant tout* » ; ce n'est pas très aimable pour sa propre équipe de journalistes, que l'on souhaite ne pas voir trop dériver sur les pentes d'une politisation outrancière, à gauche cette fois.

Les informations : Radio-Contact — toujours à Lyon — leur laisse une « *place non négligeable* » mais reconnaît, quelques paragraphes plus haut, qu'elle subsiste grâce à des « publi-reportages ». Tiens, tiens...

Quant à Radio-Scoop — dont on murmure que l'autorisation d'émettre dans la première agglomération régionale serait subordonnée à la fusion autoritaire de deux anciens divorcés — Radio-Léon et Radio-Canut, — elle est, elle aussi, très explicite quant à ses ambitions commerciales : la radio organise des soirées d'animation commerciale et fait « *un peu de publicité locale* ». De quoi permettre l'emploi de vingt personnes, dont « *cinq attachées au service commercial, rémunérées au pourcentage* ». Au pourcentage de quoi ? Question rouge, pourrait-on dire, dans la mesure où il ne serait pas surprenant de voir apparaître des jeux-primes sur ce type de radio...

Toujours à Lyon, signalons que Radio-Tonus — proche du PS — cherche à créer « *un média ni hautain ni papier tue-mouches* », et que RL 93, du groupe Progrès, est « *sexy but chic* ». On est content de l'apprendre.

Pour ceux qui sont intéressés par un Laval ou un Bellemare revus à la mode régionale, Antenne 74 propose des animateurs qui « *veulent offrir un mini-Europe n° 1 sur Annecy et sa région* ». Radio-Certitude veut annoncer aux Grenoblois « *la bonne nouvelle de Jésus-Christ* », et Radio-Spirale-FM (Saint-Paul — Trois-Châteaux, Drôme) agonise : « *Nous prévoyons notre enterrement pour juillet 1984, faute de subventions.* »

Un passionnant voyage pour un guide de cent cinquante pages. « *Indépendante* » et « *libre* » sont les deux adjectifs vedettes du hit-parade des radios locales vues par elles-mêmes. En cherchant, on peut aussi trouver beaucoup d'argent, beaucoup d'objectifs commerciaux ou militaires. Les poètes de Blanchot-Vagabond Radio sont minoritaires.

CLAUDE RÉGENT.

(1) En vente, 30 F, à Commopolis, 38, rue Burdeau, 69001 Lyon et au Club de la presse, tour du Crédit lyonnais, 129, rue Servient, 69003 Lyon.

La trahison du serpent à plumes

A Teotihuacan, chez le dieu bienfaisant qui n'empêcha pas la ruine de la civilisation indienne au Mexique.

A distance, ces pyramides n'impressionnent guère. Elles se fondent dans le cirque de collines ocres et de montagnes pelées qui entoure la plaine ouverte et battue par le vent, à une soixantaine de kilomètres au nord de Mexico. Sur place, le site de Teotihuacan révèle toute son ampleur et sa majesté. Déjà en ruine lorsque les Aztèques s'installèrent sur le haut plateau, l'ancienne cité des Dieux est sans doute la plus ancienne ville du continent américain.

Particulièrement riche en vestiges des civilisations précolombiennes qui se sont succédé depuis des millénaires, le Mexique offre pourtant des surprises aux archéologues et aux chercheurs. Chaque nouvelle découverte suscite de nouvelles interrogations sur un passé encore largement mystérieux et prestigieux.

Dans la dure luminosité du haut plateau mexicain, le voyageur est saisi par la même sensation d'éternité qu'il peut ressentir à Karnak, en Haute-Egypte.

Enigmes

Les proportions d'abord. La pyramide du Soleil, la plus grande, a une hauteur de 65 mètres et une largeur de 225 mètres. Avec ses quatre corps superposés et le raide escalier qui permettait aux prêtres d'accéder au temple, sa masse est d'environ 1 million de mètres cubes. C'est presque la taille de la pyramide de Chéops, près du Caire.

Sa face occidentale est précédée d'une plate-forme, et on a calculé que sa construction a pu nécessiter le travail de trois mille ouvriers pendant trente ans : une tâche réellement pharaonique ! Il semble bien qu'elle ait été le symbole de la vénération portée par tout un peuple agraire — un siècle avant notre ère — à l'astre du jour. Mais, à la différence des pyramides égyptiennes, celles de la Méso-Amérique n'étaient pas, que l'on sache, destinées à abriter des chambres funéraires. C'étaient des lieux de culte et aussi de sacrifices rituels, adoptés plus tard par les Aztèques, qui impressionnèrent si fortement les Espagnols.


MARC RIBOUD/MAGNUM

Pourtant, selon Peter et Jill Leslie Furst, de l'université de l'Etat de New-York, une quadruple et très ancienne chambre funéraire aurait été découverte sous la pyramide du Soleil, qui dresse sa masse au milieu de vestiges de constructions qui n'ont pas été complètement dégagées. Première énigme parmi d'autres : l'un des attraits du site de Teotihuacan est le mystère qui entoure encore une civilisation qui fut sans doute puissante et qui s'effondra — on le suppose — sous la poussée de peuplades indiennes, guerrières et barbares, venues du nord.

La pyramide de la Lune, dans l'axe de la grande allée des Morts, est plus modeste : 150 mètres de large à la base, et 42 mètres de haut. Ses angles sont moins nets, et, plus encore que celle du Soleil, elle évoque, de loin, une colline à *moitié recouverte de végétation*. Assez comparables aux ziggourats babyloniennes, les pyramides de Teotihuacan apparaissent comme les deux pôles majeurs d'un vaste ensemble plus complexe et plus raffiné qu'il n'apparaît tout d'abord.

C'est le centre d'une cité dont la population, à son apogée, a pu être évaluée à plusieurs dizaines de milliers d'âmes, et dont le rayonnement religieux et politique s'est étendu jusqu'en Amérique centrale, à Tikal, dans le Peten guatémaltèque, plus loin encore, à plusieurs centaines de kilomètres du plateau central mexicain.

Cité sainte, pôle religieux de l'univers de la Méso-Amérique, Teotihuacan attirait les pèlerins et les marchands. Ses objets en obsidienne — la pierre dure qui servait aux Aztèques à fabriquer les couteaux pour les sacrifices humains — étaient particulièrement recherchés.

La civilisation de Teotihuacan a duré six ou *sept* siècles. Ses pyramides et ses temples ont commencé d'être érigés deux siècles avant Jésus-Christ. Son déclin date du septième siècle. Elle est donc postérieure à la civilisation de Cuicuilco, dont la fausse « pyramide », sorte de tronc de cône surmonté d'une plate-forme et d'un sanctuaire, encore *visible* aujourd'hui dans le sud de Mexico, a été construite au quatrième siècle avant Jésus-Christ environ.

Le site de Cuicuilco, centre cérémonial où se révèle déjà l'influence olmèque, fut submergé par une éruption de lave. Mais... Teotihuacan, en revanche, est bien antérieure à la période aztèque. Appelé par les Aztèques la Cité des dieux, elle était déjà en ruine lors de leur arrivée et de leur installation au bord de la lagune, où ils trouvèrent ce qu'ils cherchaient : un cactus sur lequel était posé un aigle qui dévorait un serpent. Ils ignoraient tout de cette Cité des dieux, et nous n'en savons pas beaucoup plus aujourd'hui. Sauf que le plan général de Teotihuacan — dont l'axe principal était l'allée des Morts, longue de près de 3 kilomètres, bordée de palais et de temples et qui s'achevait à la pyramide de la Lune — révèle une organisation, un modèle *architectural et religieux, dont* tous les successeurs, y compris les Aztèques, se sont inspirés. Murailles couvertes de fresques, résidences des prêtres, sculptures, masques de pierre, de jade et d'obsidienne, escaliers bordés de dragons en pierre et des symboles de Quetzalcoatl, le serpent à plumes de la cosmogonie indienne : Teotihuacan nous a *légué* des objets d'un art suprêmement raffiné et les représentations stylisées de dieux à la fois redoutés et adulés.

Quetzalcoatl a son temple pyramidal au centre de ce que les Aztèques — puis les Espagnols — ont appelé la citadelle — mais qui n'était probablement pas une forteresse — au sens militaire, à l'époque de Teotihuacan. Comme la pyramide du Soleil, la citadelle se trouve à l'est de l'allée des Morts. C'est un ensemble de temples en ruine, de plates-formes à trois degrés, d'escaliers parallèles intérieurs et extérieurs. Ce complexe harmonieux a 400 mètres de côté. Rien ici n'est inutile, et l'équilibre géométrique a un sens. Comme à Palenque, joyau de la civilisation maya, la numération a une signification précise, et tout indique, comme le signale Henri Stierlin, que le symbolisme est fondé sur le calendrier solaire.

Le serpent à plumes — assimilé par les Toltèques puis par les Aztèques au dieu Quetzalcoatl, — joue son rôle dans l'histoire indienne. Adoré par les Mayas sous le nom de Kulukan, Quetzalcoatl est le Prométhée de la Méso-Amérique, le dieu bienfaisant dont le retour annoncé dans la légende a coïncidé pourtant, pour les Indiens, avec l'écroulement aztèque.

Le triomphe des barbares

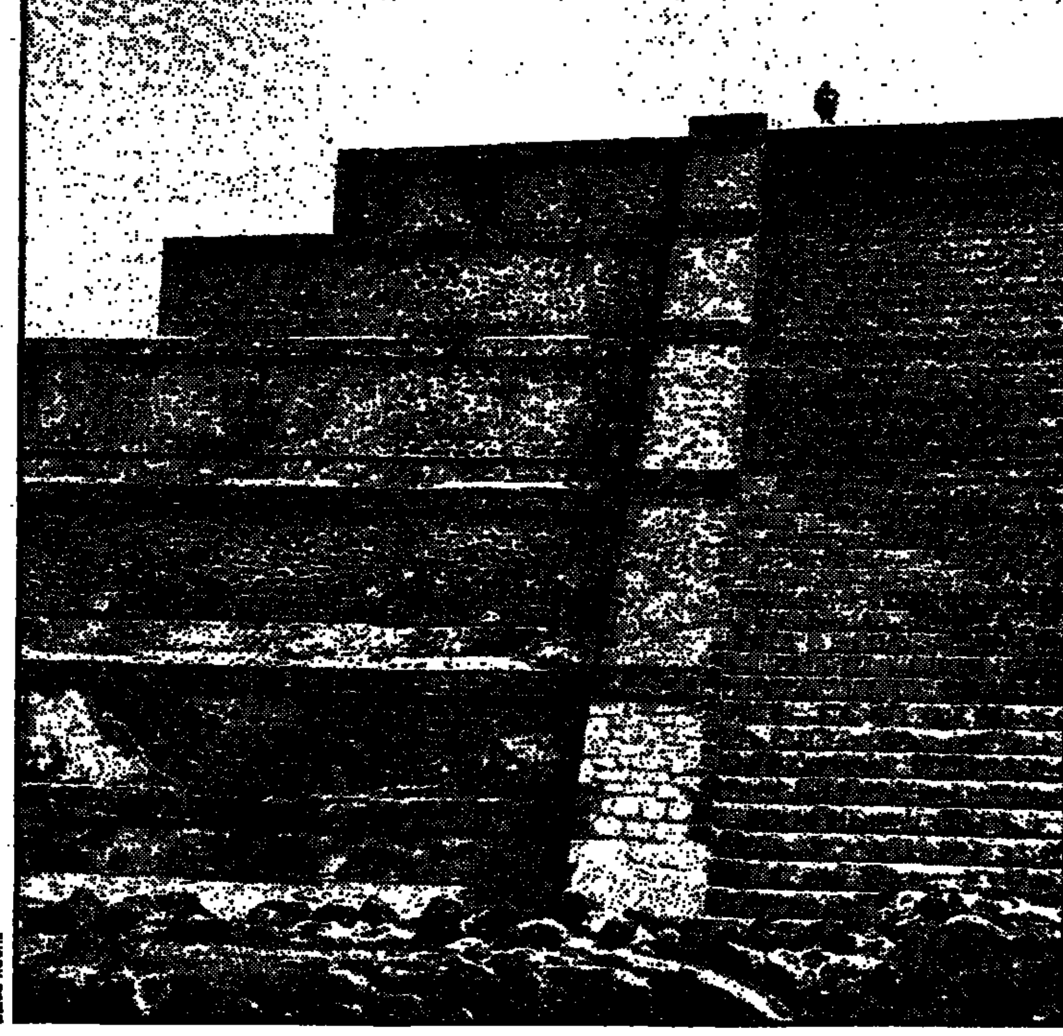
La grandeur de Teotihuacan est comparable à celle de Monte Alban, dans la région d'Oaxaca. Monte-Alban, au sommet d'un éperon, à 2 000 mètres d'altitude, et dont l'horizon n'est qu'une succession de longues arêtes arides, est sans doute plus grandiose que Teotihuacan, construite dans la plaine ouverte.

La chute de Teotihuacan marque la fin d'une ère et le triomphe provisoire des barbares. Monte-Alban fut une autre explosion artistique, une acropole bâtie par l'homme entre ciel et terre, et qui présente d'autres énigmes, ainsi le palais des *Danzantes*, où certains archéologues discernent une influence olmèque. Mais les plumes d'oiseaux tropicaux et les pièces de jade, d'origine olmèque, apparaissent également sur les fresques de Teotihuacan. Or la civilisation olmèque, étudiée par Jacques Soustelle, *se développait* dans les terres chaudes plusieurs siècles avant notre ère. Avant Teotihuacan et avant Monte-Alban.

L'archéologie est une science relativement jeune. Alfonso Caso, le père de l'archéologie mexicaine, n'a commencé à fouiller la colline sacrée de Monte-Alban qu'en 1930. *Et l'on ne savait rien* encore des Olmèques il y a seulement un demi-siècle. Bien des maillons nous manquent. La clé des énigmes est enfouie dans le sous-sol. Chaque nouvelle découverte remet en question des théories nécessairement provisoires et des chronologies incomplètes. Mais il existe une continuité évidente à travers vingt-cinq siècles. Les pyramides du Soleil et de la Lune de Teotihuacan sont des jalons fascinants de cette longue et dure histoire.

MARCEL NIEDERGANG.

« La pyramide du Soleil *(ci-dessus)* est la plus grande avec une hauteur de 65 mètres. La pyramide de la Lune *(ci-contre)* ressemble, de loin, à une colline à moitié recouverte de végétation ».


DENIS ROCHE

Les clients d'Hippocrate

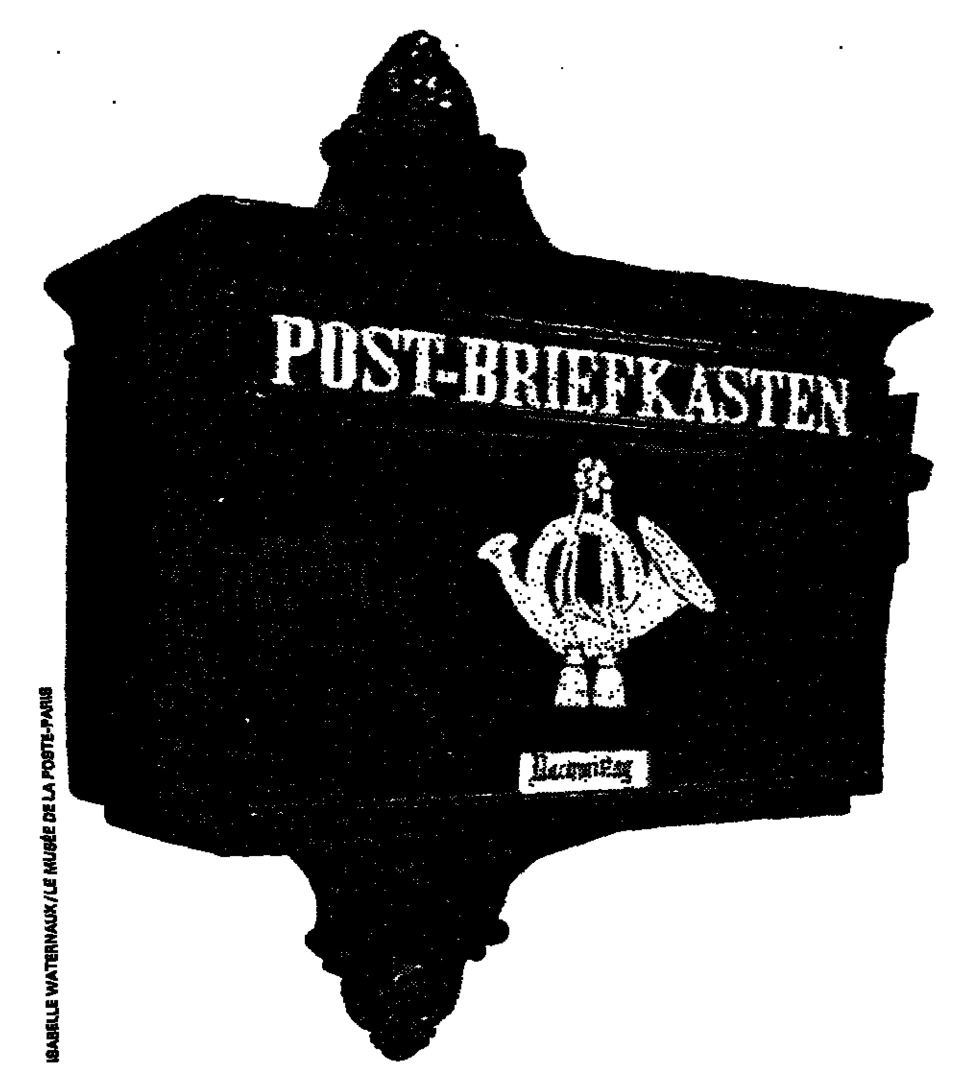
De tout temps les humains ont porté une attention toute particulière à leur conformation, aux maladies dont ils étaient atteints, eux ou leurs proches. Ces dernières décennies ont vu défiler tant de progrès, tant de modifications, *que ce soit dans l'art de soigner* et de guérir, ou dans les manières de dépister à un stade précoce grand nombre d'affections graves, que le médecin le plus sérieux, le plus attentif, a *souvent des difficultés à assimiler* tout ou partie. Or, dans le même temps, on voit ou l'on entend la publicité pour des magazines de vulgarisation médicale.

Le futur médecin va, dès l'entrée en faculté de médecine, comprendre ce à quoi il est voué durant les quatre premières années, *à savoir un intense travail de tous les instants*, car il lui faut réussir ses examens, qui sont dans les faits un concours avec beaucoup d'appelés et peu de « reçus », et, plus encore, il doit assimiler ces années de *cours, car, par la suite, on n'y* reviendra plus. Les années qui suivent vont, pour ces étudiants, être le premier contact vrai avec les malades puisqu'ils vont avoir une fonction hospitalière sans pour *autant voir diminuer les parties* théoriques. Or, en fin d'études, j'ai pu lire, entendre et voir l'angoisse de ces jeunes qui sont destinés pour *la plupart à prendre leur entière responsabilité* en s'installant soit dans un cabinet particulier, soit dans un groupe, ce qui est de plus en plus fréquent. Dans un cas comme dans *l'autre, notre étudiant, médecin maintenant, va avoir la responsabilité* d'un être, enfant ou adulte, qui va mettre sa peau entre ses mains. Aucun de nous, médecins de ville, n'a perdu le souvenir de ses *premiers pas de médecin à part entière*, quel que soit son âge.

Et *voilà que, maintenant*, le *patient, souvent armé de son journal*, arrive, triomphant, disant, *« Bonjour, docteur, êtes-vous au courant... »* et suit un long palabre *du néophyte venant apprendre à son médecin* les derniers traitements, les derniers examens qui, dans son cas, devraient faire miracle, et qu'à cela ne tienne, ce patient, condescendant, est prêt à *confier son précieux papier pour que* le médecin, toutes affaires cessantes, puisse l'examiner.

Que chacun de nous cherche à savoir comment il est fait, comment il fonctionne, cela est bien, fort bien, mais déjà difficile à simplifier. De grâce, laissez le médecin se charger du reste *et croyez-le, c'est* déjà tellement difficile.

Dr MARCEL VOIGNAC
(Montreuil)



Boîte aux lettres allemande.

Berline Europe

Je me permets de vous soumettre une idée destinée à renforcer la compréhension des Européens de la nécessité d'approfondir pas à pas le marché intérieur de notre Communauté.

Il s'agit de quelque chose de très simple et *ne nécessitant pas de frais.* Afin de décloisonner les voies de réflexion de nos citoyens et ensuite les marchés, chaque gouvernement d'un Etat membre ne pourrait-il acheter *pour son* parc *automobile officiel* une voiture de chacune des productions existant dans la Communauté ?

Ainsi, le parc automobile du gouvernement français comprendrait par exemple à l'avenir : une voiture Fiat, une Rover, une Mercedes (ou *Opel ou BMW), et le parc automobile* du gouvernement allemand comporterait de la même façon : une Renault (ou Peugeot ou Citroën), une Fiat, une Rover.

La compréhension des citoyens et des travailleurs est dépassée par des aspects *techniques. Il leur faut un ou plusieurs gestes concrets* et immédiats afin de renforcer en eux la confiance dans une coopération croissante entre les Etats membres.

Dr DIETER ROGALLA,
Parlement européen
(Bruxelles)

Poésie

Anne-Marie Albiach

« Une fièvre »

Si la langue est abattue dans la fièvre et sa mémoire leurs réminiscences ne se multiplient qu'afin de se dédire.

Au-delà de cet interdit, elles trouvent l'interdit de leur élocution. Une menace corporelle engendre des crispations dorsales, une nuque qui se raidit dans l'affrontement des réels. Implicites.

Ecrits dans le désordre de l'espace et de la chair, une versification vertébrée contient le mouvement de retrait qui s'inflige.

Mais le corps de mémoire recherche le corps de Celui.

Les mots qu'il prononçait *mezza* voce dans un élan de draps incestueux qu'il fuyait, faisaient qu'elle l'entendait comme paralysée par un enchantement.

Du regard, du regard surtout, de la bouche et des mains, des cheveux, du regard surtout, une labialité imparfaite l'entourait, elle le témoin, de fleurs dressées dans des parures nocturnes. Son nom, il est à redire ; et une image, à lui donnée, se poursuivait en elle.

Leur lieu fortuit mais rapidement brisé par les lois du hasard.

« Réminiscence »

La nuit *« dans ses lambeaux révolus »* renouvelle leur trace de dénuements.

Une date préfigure les limites de la faim rendue sauvage et rituelle ; leur rythme de conjugaison en répondait.

Tel se présentait-il et leur regard se libérait des perspectives de force. Il fallait évoluer dans un lieu qui les unissait par-delà l'expression.

Je l'appellerai ainsi, je le nommerai, son nom se réfléchissait dans la ligne droite des épaules ; dans la ligne des paupières ; la mémoire attirait, sur une eau d'étang, des personnages divers, le souffle, et cet extrême imprécis, nouveau à l'excès.

Posaient-ils leur main ouverte sur le point douloureux, interrogeant le corps, et une ardeur tendant vers sa maturité, alternait son discours de violences souterraines, de retraits et d'approches.

« Tu as retrouvé des traces de cette jeunesse » - et je me remémore des *objets savants* pour toi devenus familiers dans leur reddition.

Il a déplacé le vouloir des éléments, la tête baissée pour pressentir l'eau sépia de l'envol. Elle aurait pu croire dans cette immanence ; *des rires de gazelles enténébrées dans l'allée.* Le sommeil hante la nuque telle une déperdition de soi rompue par la Perte. Un cercle dans nos respirations noires.

Anne-Marie Albiach est née en 1937, à Saint-Nazaire. Elle a notamment publié : *Flamigère* (Siècle à main), *Etat* (Mercure de France), *Césure : le Corps* (Orange Export), *Objet* (Orange Export). Elle a animé la revue *Siècle à main* avec Claude Royet-Journoud. Le texte sauvage d'Anne-Marie Albiach est une dramaturgie intérieure qui disloque la syntaxe. Il est parcouru par une forte sensation du parjure, par une paralysie que les Blancs cherchent à faire éclater. Ces espaces de respiration coupent aussi le souffle. Ici la composition sculpturale manifeste le corps qui écrit, car, comme les dédoublements du miroir, les images sont traîtres.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Karl Illmensee « blanchi »

Après l'article intitulé « 1983 : les tricheurs étaient parmi nous » (« le Monde » daté 22-23 janvier 1984), nous recevons du professeur Karl Illmensee, l'un des chercheurs mis en cause, la mise au point suivante :

La commission internationale d'enquêtes a remis au rectorat de l'université de Genève son rapport sur mes activités scientifiques. La commission, mandatée par l'université, devait, d'une part, examiner le bien-fondé des accusations portées contre moi par certains membres de mon laboratoire à propos d'expériences relatives à des transferts de noyaux cellulaires chez la souris, recherches que j'avais en cours en 1982. Elle devait, d'autre part, à ma requête, se pencher sur l'ensemble des travaux que j'ai accomplis depuis mon arrivée à Genève en 1977.

Sur la première question, la commission a répondu en retenant qu'il n'existait aucune preuve concluante que des falsifications aient été commises. Tout comme je l'avais moi-même déclaré et écrit dans mes rapports, la commission a souligné que mes protocoles d'expériences, et plus particulièrement ceux concernant les recherches accomplies en juillet 1982, contenaient de nombreuses erreurs qui, bien qu'elles n'aient pas modifié les résultats et ne m'aient procuré aucun avantage rendaient souhaitables que ces expériences soient prolongées ou refaites dans des conditions plus satisfaisantes.

Se penchant sur mes autres activités, la commission a encore relevé que, dans le cadre d'une demande de subvention présentée à un fonds américain, des doutes subsistaient concernant la présentation de certaines de mes recherches. La fondation américaine, seule compétente pour se prononcer définitivement sur ce sujet, a d'ores et déjà reçu le rapport de la commission ainsi que mes explications.

Enfin, la commission d'enquêtes s'est prononcée sur certains travaux importants accomplis antérieurement à 1982, à Genève, en collaboration avec le docteur Peter Hoppé, du Jackson Laboratory, aux États-Unis, concluant, comme une commission déjà mandatée par ce laboratoire, qu'aucune trace de fraude ou de falsification n'avait été décelée et qu'il n'y avait, par conséquent, aucune raison de douter de l'authenticité de mes expériences.

C'est avec satisfaction que j'ai pris connaissance du rapport de la commission que j'accepte dans son intégralité. J'exprime ma profonde gratitude aux membres de cette commission pour la diligence et le sérieux avec lesquels ils ont accompli leur difficile mandat. Je tiens aussi à dire ma reconnaissance à ceux de mes collègues et amis qui, tout au long de ces mois difficiles, m'ont apporté le témoignage de leur confiance.

L'enquête est terminée. Au vu de ses conclusions, le rectorat m'a déjà communiqué que j'étais confirmé dans toutes mes fonctions universitaires et que je puis, dès à présent, comme par le passé, assumer la plénitude de mes tâches.

Fumant

Les cigarettes ultra-légères sont-elles ultra-bidon ? Aux questions soulevées par un article du docteur Escoffier-Lambiotte dans « le Monde Aujourd'hui » daté 29-30 janvier, la SEITA répond, sans vouloir « être juge et partie », en expliquant le sens de ses recherches :

En France, une cigarette est dite « ultra-légère » lorsque sa fumée a une teneur en goudrons voisine de 1 mg. Les taux en goudrons et nicotine marqués sur le paquet sont les valeurs relevées dans la fumée, telle qu'elle est délivrée à la bouche du fumeur. Ces mesures sont effectuées lors de fumages réalisés suivant des normes internationales déterminées en fonction du « comportement moyen » du consommateur. Ces principes de fumage n'ont pas pour ambition de reproduire toutes les habitudes tabagiques, mais seulement de fixer des « standards » sur des bases concrètes, afin que chaque laboratoire suive les mêmes consignes.

Pour notre société, une cigarette « ultra-légère » représente le « nec plus ultra » en matière de technologie. En prenant en compte différents paramètres (coefficient de dilution de la fumée, teneur en nicotine, rythme cardiaque, prise de CO...), il est clair que, dans le cas de l'« ultra-légère » expérimentée, la fumée délivrée était beaucoup moins chargée en nicotine qu'avec le produit de référence.

Il est évident toutefois que des variations inter-individuelles apparaissent, mais, même en considérant ce phénomène bien naturel, il n'est pas possible de généraliser la conclusion que vous rapportez. En outre, une assimilation trop hâtive ne tiendrait pas compte des caractéristiques du fumeur français, qui demeurent assez différentes de celles rencontrées dans le pays auquel vous vous référez.

Ces cigarettes « ultra-légères » sont connues depuis près de dix ans, mais leur vente ne se développe que depuis peu (en France, les cigarettes ayant moins de 5 mg de goudrons représentent 10 % des ventes). Il est donc beaucoup trop tôt pour connaître leur impact sur les risques généralement imputés au tabac.

Par contre, certaines observations ont pu être rattachées à la consommation des « low tar » (moins de 15 mg de goudrons) ou des légères (entre 5 et 10 mg de goudrons). Ainsi, des enquêtes « rétrospectives » ont pu montrer l'effet favorable de ces produits, et des expérimentations sur l'animal indiquent que l'agressivité des goudrons des cigarettes actuelles, appliqués à taux équivalents, a significativement diminué.

S'il faut attendre encore quelques années pour avoir un avis définitif, nous sommes en possession d'un faisceau de présomptions favorables qui nous permet de penser que nous sommes sur la bonne voie.

PIERRE SCHILTZ,
Directeur du département biologie-chimie de la SEITA.

Les ficelles de la « moulinette »

Les critiques souvent violentes qu'a formulées à l'encontre de certains de ses confrères Jacques Bouveresse (philosophe), dans « le Monde Aujourd'hui » daté 19-20 février, ont suscité une réplique consistante de M. Didier Cahen (lecteur). Nous publions deux extraits de son argumentation.

« Reconnaissons à Bouveresse un double mérite : celui, d'abord, d'avoir puissamment participé à la « découverte » en France de Wittgenstein. On peut à ce sujet à la fois s'interroger et exprimer quelques regrets : que n'a-t-il profité de cette occasion unique de sensibiliser les lecteurs à une problématique philosophique dont nul ne songe à contester l'intérêt et l'importance ?

» L'autre mérite, c'est la franchise, qui s'accompagne malgré tout d'un certain manque de lucidité, semble-t-il. Lorsque Bouveresse déclare « qu'il n'a jamais » trouvé très intéressant de parler » de choses dont tout le monde » parle déjà », on reste interloqué. S'il est un thème éculé et rabâché depuis une vingtaine d'années, dans les milieux philosophiques, c'est sans aucun doute celui du prétendu irrationalisme de certains des philosophes contemporains, de la dénonciation de l'objectivité et de la vérité qu'ils pratiqueraient.

» (...) Si la question de la réception et de la destination de la philosophie est effectivement essentielle, ne peut-on penser que la cohérence des propos en est la condition première : peut-être vaudrait-il mieux éviter de dénoncer d'un seul et même geste les philosophes qui s'adressent uniquement aux spécialistes de l'histoire de la philosophie et s'enferment dans le commentaire de textes tout en « raisonnant essentiellement en termes de rupture et de liquidation ». Mais peut-être n'est-ce qu'une nouvelle « ruse de la dialectique » ?

» Entendre, enfin, Bouveresse prôner le pluralisme, on croit rêver ! Il doit s'agir d'un lapsus. Mais accordons-lui que le sectarisme a aussi ses lettres de noblesse philosophiques. Cela dit, il n'est nullement question de « jeter le bébé avec l'eau du bain » et il serait dangereux et grotesque de nier l'enrichissement qu'apporte à la philosophie et à la pensée la ligne de force philosophique dont il veut se faire le héraut ou le champion, en utilisant les ficelles les plus classiques (dénonciation de l'autre, désignation du bouc émissaire (...) ».

DIDIER CAHEN,
(Paris)

Chypre de très haut

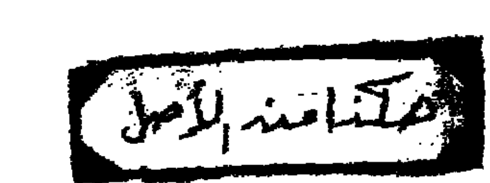
L'image de Chypre choisie pour illustrer votre article sur la télédétection dans la dernière livraison du *Monde Aujourd'hui* m'a beaucoup impressionné. Je ne connaissais en effet que des *images satellitaires plus anciennes de l'île, et celle que* vous publiez est remarquablement précise.

On peut en effet y repérer les terrils et la découverte de la mine d'amiante à Amiandos, mais aussi, au nord du massif, *sur la même ligne qui joint la pointe occidentale de la péninsule d'Akrotiri au cap Kormakiti*, la grande mine de cuivre de Skouriotissa. Cependant, l'image que vous publiez me paraît révéler plus de différences dans la couverture végétale que dans le substrat géologique, les deux n'étant pas immédiatement liés : les plantations d'agrumes de Phassouri, à la base de la péninsule d'Akrotiri, sont, sur votre cliché, aussi sombres que le Troodos ; et le massif de Stavrovouni, ophiolitique mais peu boisé, ou la boutonnière de Troulli, où le cortège ophiolitique affleure au nord de Larnaca, apparaissent en gris.

Enfin, et c'est à mes yeux le plus impressionnant, la bande de friches militaires correspondant, de Karavostassi, à l'ouest, à Famgouste, à la ligne de *séparation des troupes turques* et des troupes chypriotes depuis le cessez-le-feu de 1974 ressort nettement dans un gris bien plus sombre que celui des rubans alluviaux qui se dispersent au nord du Troodos, — preuve très nette d'une reprise de la végétation dans ces collines et ces plaines très sèches ; seul le pédoncule de Louroujina n'apparaît pas.

Il faut, en revanche, plus d'expérience pour repérer les linéaments tectoniques du massif, même avec l'habitude du terrain.

PIERRE-YVES PÊCHOUX,
(Toulouse)



Quelle histoire !

La « vérité » d'un roman n'est pas la vérité d'un livre d'histoire. Arnoldo Momigliano se fâche.



Un « pompier » en action : Georges Rochegrosse peint sa version de la mort de César. C'est *la Curée*, exposée au Salon de 1887, et maintenant au musée de Grenoble.

ARNALDO MOMIGLIANO est né en 1908 dans le Piémont. Après des études à Turin, où il publie en 1929 sa thèse sur Thucydide, il part enseigner à Rome de 1932 à 1936. Il reviendra à Turin, mais il est destitué de sa chaire en 1938, en tant que juif. Il émigre alors vers l'Angleterre, où il travaille à Oxford, puis à Bristol, et, de 1954 à 1975, à l'université de Londres. Après sa retraite, il devient professeur à l'université de Chicago, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

Après la guerre, il a été réintégré dans l'Université italienne, retrouvant son poste à Turin, avant d'enseigner à l'Ecole normale supérieure de Pise, où il continue d'aller régulièrement. Mais il n'a pas voulu renoncer totalement à l'Angleterre et à Londres où il vit. C'est pourquoi il a refusé, en 1949, de prendre la direction de l'Institut créé à Naples par Benedetto Croce.

Auteur d'un très grand nombre d'ouvrages, Arnaldo Momigliano a publié avant la guerre un livre sur les Maccabées, une étude sur l'empereur Claude, une autre sur Philippe de Macédoine. Après la guerre, il publie notamment, directement en anglais, *le Développement de la biographie grecque* et *Sagesses barbares*. Ce dernier ouvrage a été traduit en français, voici quelques années, aux éditions Maspero. Il a rassemblé ses essais en une série de *Contributi* à l'histoire des études classiques et du monde antique, dont neuf volumes sont déjà parus à Rome. Un dixième est en préparation. Les éditions Gallimard ont publié l'année dernière un choix d'articles et d'études, sous le titre *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*.

⁂

« Comment est née votre passion pour l'étude des sociétés antiques ?

— J'ai été élevé dans une famille d'intellectuels où l'on a toujours discuté les problèmes de la culture et de la philosophie. L'influence déterminante à cet égard a sans doute été celle de Felice Nomigliano, un cousin de mon père, qui enseignait la philosophie à l'université de Rome. Il avait étudié notamment le prophétisme religieux. J'ai toujours été préoccupé par ces problèmes de la relation entre la culture italienne et le judaïsme, entre la culture classique et la culture juive, entre le christianisme et le judaïsme...

— Quelles ont été les grandes influences intellectuelles qui ont marqué vos années de formation ?

— Mon grand maître a été Gaetano de Sanctis, un professeur internationalement réputé et un spécialiste éminent de l'antiquité. La vie intellectuelle était très intense à Turin. Puis j'ai suivi de Sanctis à Rome. J'ai travaillé là à la rédaction de l'*Encyclopedia italiana*. L'entreprise était dirigée par Gentile. Il voulait être le philosophe du fascisme et il était lié avec ce qu'il y avait de plus dur dans le parti fasciste. Mais le groupe qui travaillait à l'*Encyclopedia* avait une orientation nettement antifasciste.

— C'est à Rome que vous avez connu Benedetto Croce ?

— Non, je l'avais connu à Turin quand j'étais jeune. Je le voyais souvent et j'ai continué à le voir à Rome. Il était sénateur. Il avait une influence énorme. A l'époque, en Italie, il représentait surtout l'antifascisme et la liberté.

» La question qu'il posait des rapports entre l'histoire et la philosophie me passionnait. Je crois que je n'ai jamais accepté l'identification qu'il opérait entre les deux. Mais il m'est resté de lui un grand souci de l'histoire des idées et de la réflexion sur la méthode historique. Son livre sur l'*Histoire de l'historiographie italienne au dix-neuvième siècle* reste un très grand livre.

— On trouve en effet dans vos écrits deux centres d'intérêt : les études d'histoire à proprement parler et les études sur les historiens des siècles passés, sur la constitution du savoir historique.

— Ce ne sont pas des intérêts différents. Que fait l'historien lorsqu'il aborde un domaine d'étude ? Il pose des questions. Et ces questions, ou bien il les invente lui-même, ce qui n'est tout de même pas souvent le cas, ou bien il les reçoit en héritage. Mais alors, il faut les contrôler avant de les accepter. Mon intérêt pour les historiens du passé vient avant tout de cette volonté de contrôler l'origine et la signification des problèmes que je trouve intéressants.

» Cela ne veut pas dire que je sois resté indifférent aux problèmes plus généraux de la méthode historique. Si vous lisez par exemple ce que j'ai écrit sur Gibbon, vous trouverez les deux aspects : d'une part, mon intérêt pour l'Empire romain et sa décadence et la façon dont Gibbon aborde ces problèmes ; et, d'autre part, le problème plus général de la manière dont on écrit l'histoire et les progrès que Gibbon lui fait accomplir. Il ne s'agit plus seulement, dans ce cas, de discuter un auteur, parce qu'il m'a posé un problème spécifique sur tel champ de la recherche ou sur telle période, mais de réfléchir plus globalement sur les voies de l'écriture historique.

» Cependant, je me suis toujours beaucoup plus attaché aux questions concrètes et précises de méthode qu'aux questions d'ordre général.

— Parmi vos réflexions sur le développement de la méthode historique, votre étude sur la jonction au dix-huitième siècle de la « tradition antiquaire » et de la « tradition historique » occupe une place très importante.

— La forme la plus élémentaire pour un historien d'écrire une histoire qui ne soit plus seulement une histoire événementielle immédiate, tournée vers les guerres, les révolutions et la politique, c'est de créer des formes de description systématique de la religion d'une époque ou d'un pays, des *Constitutions*, de la vie économique, des coutumes, etc. C'est ce qu'ont fait depuis toujours les amateurs d'antiquité, les « antiquaires » qui s'intéressaient aux monnaies, aux monuments, aux codes juridiques... que les historiens laissaient le plus souvent de côté. Les « antiquaires », en un certain sens, sont les pères de la « longue durée », d'une forme primitive de « longue durée ». Au dix-huitième siècle, les historiens prennent conscience qu'il leur faut intégrer ce genre de descriptions et même qu'il peut être plus important de parler en termes d'évolution de la culture de la religion que d'accumuler les récits de batailles.

» A ce moment-là, la vieille distinction entre « antiquaires » et « historiens » est mise en question. Aujourd'hui, le recours aux méthodes de l'archéologie, de la sociologie, de l'économie, a fait faire de grands pas. Max Weber, Fernand Braudel, Michel Foucault, ont contribué à résoudre ce problème des relations entre historiens et antiquaires, sous une forme moderne. Mais sommes-nous bien certains que la synthèse des deux traditions soit toujours possible ? La tension entre la longue durée et l'événement est une donnée élémentaire de notre expérience.

— Vous menez bataille en ce moment contre le « relativisme historique » qui connaît un grand succès, notamment aux États-Unis.

— Oui, on discute aujourd'hui très sérieusement un problème qui n'était absolument pas à l'ordre du jour dans ma jeunesse. Tout un courant cherche à éliminer la distinction entre roman et histoire. L'histoire, comme le roman, ne serait qu'une création, exprimant des attitudes et des aspirations plutôt que l'interprétation d'une réalité objective. Il me semble impossible de parler en ces termes. Il faut absolument maintenir la distinction. Pour le dire d'une manière simple : l'historien ne peut pas inventer les faits comme l'écrivain peut le faire. La « vérité » d'un roman n'est pas du même genre que la vérité d'un livre d'histoire. J'ai beaucoup d'amis qui ne veulent pas voir cette différence. Mais s'ils réussissent à convaincre, ce sera fini pour l'histoire.

» On prend argument du fait que l'histoire serait au service des idéologies. Mais je crois qu'il n'y a rien à dire contre une histoire qui serait propagande consciente. Pourquoi pas ? Chacun a le droit de choisir les problèmes qui présentent de l'intérêt à ses yeux. Tout au plus puis-je objecter que tel ou tel problème ne m'intéresse pas. Mais si la discussion commence, il faut bien alors retourner à l'histoire de l'historiographie, établir la réalité des éléments avancés pour démontrer une thèse, questionner la légitimité de la méthode...

» Finalement, ce qui est important, c'est la qualité des réponses. Peu importe les raisons pour lesquelles on pose une question ou on étudie un problème. Ce qui compte, c'est que la réponse puisse s'appuyer sur des bases solides. Si on utilise, par exemple, des théories économiques, il faut être certain qu'elles soient correctes et qu'elles ne soient pas dépassées.

— L'extension des domaines d'investigation et des méthodes de la recherche rend plus complexe cette façon d'apporter des « preuves ».

— Oui, aujourd'hui, comme la possibilité des questions historiques est devenue presque sans limites, il est nécessaire de recourir à un grand nombre de moyens d'exploration qui n'appartenaient pas à la formation des historiens dans ma jeunesse. Il faut connaître l'anthropologie, l'économie. Il faut connaître la psychanalyse. Je n'ai aucune objection de principe contre une histoire psychanalytique. Même si parfois je dois avouer que je ne puis juger des résultats parce que je ne suis pas compétent. Les problèmes pratiques de la recherche deviennent naturellement beaucoup plus complexes. Il faut aujourd'hui donner aux étudiants des connaissances que nous n'avions pas. C'est comme apprendre une nouvelle langue. Nous avons tous découvert une autre vie en apprenant une langue. Et si l'on peut apprendre une langue, on peut aussi apprendre une méthode.

— Vous avez enseigné pendant plus de cinquante ans, et dans plusieurs pays. Qu'est-ce qui vous a semblé le plus frappant dans cette expérience d'enseignement ?

— Je suis en effet resté avant tout un professeur, et mon influence est celle d'un professeur, c'est-à-dire de quelqu'un qui a des responsabilités dans l'éducation des nouvelles générations. Dans tous les endroits où j'ai enseigné, j'ai rencontré une communauté d'intérêts pour les problèmes que je me posais. C'est une étonnante continuité dans le temps et diffusion dans l'espace. Je n'ai jamais vu beaucoup de différences entre les étudiants que j'ai connus en Italie, en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis.

» Il faut également souligner l'internationalisation croissante de la vie intellectuelle. Bien sûr, nous avons trop de colloques, trop de congrès. Mais, derrière cela, il y a une formidable possibilité de discussion et d'échange, comme jamais nous n'en avons connu. Je n'ai jamais senti qu'il était difficile de communiquer. Et je trouve que c'est tout à fait extraordinaire. C'est une des choses les plus positives dans le monde d'aujourd'hui. »

DIDIER ERIBON.

Alter ego

par Enrique Estrazulas

IMPOSSIBLE d'éviter ce rêve. J'avais essayé en vain plusieurs somnifères jusqu'à ce que le généraliste m'envoyât chez le psychiatre. Celui-ci me donna d'autres pilules dont les divers effets furent absolument inutiles pour combattre mes cauchemars et mes réveils brutaux à n'importe quelle heure de la nuit. Un ami m'enseigna des exercices de yoga qui restèrent sans résultat, peut-être parce que je ne les avais pas complètement assimilés ou parce que ces efforts de l'esprit m'ennuyaient et que me concentrer me donnait l'angoissante impression d'être comme un bateau prisonnier dans une bouteille. Mon rêve revenait sans cesse presque toutes les nuits, et, lorsqu'il ne m'assaillait pas, je me soupçonne de l'avoir appelé moi-même dans les obscures cavités de mon repos capricieux.

Tout commençait très vite et toujours dans des villes différentes. La première fois ce fut à Asuncion du Paraguay. Je marchais tout nu sur l'avenue Mercado-4, par un après-midi bruyant, sous les regards d'une foule de visages indiens et de vendeurs ambulants indiens eux aussi. Quelques touristes blonds me prenaient en photo et les jeunes filles au teint de cuivre évitaient de poser leurs yeux sur la honte de mon sexe flasque. Je marchai plusieurs centaines de mètres et crut m'être éloigné de cet endroit public lorsque je remarquai que tout le monde me suivait. Je me réveillai haletant au moment même où un vendeur de singes m'agressait à coups de poings. Je me souviens que lorsque je repris le sens de l'irréalité – ce qui était absolument réel était mon rêve – je boxais encore un invincible ennemi.

LA seconde fois ce fut à Lima à trois heures de l'après-midi sur l'avenue Giron de la Union. La foule se fit si dense que je décidai de me réfugier dans un bar situé sous un passager couvert. Le garçon refusa de me servir un pisco, mais je réussis à le convaincre que j'avais plusieurs soles cachés au creux de mon bras gauche. Le bar se remplit immédiatement d'un croissant murmure de rires. Je savais bien que je n'étais ni un Apollon ni un David, je connaissais très bien mon ventre, qu'en un effort musculaire je tentai de dissimuler, la profusion de poils qui recouvre mon corps et même quelques légères adiposités dues à l'alcool.

A l'instant de plonger mon regard au fond de mon verre, j'entendis la sirène d'une voiture de police qui s'arrêtait dans la rue. Je me mis à courir dans le passage, montai et descendis des escaliers, cherchai une porte, un trou où me cacher, tandis que la foule me poursuivait en criant : « *Le voilà, le voilà!* » Je ne savais plus quoi faire et décidai de briser une vitrine et de m'enfermer dans une vieille malle qui y était exposée. Le manque d'air me réveilla et cette sensation d'étouffement m'exaspéra au point que je dus ouvrir toutes les fenêtres et laisser l'air glacé de la nuit hivernale entrer dans la chambre.

Une autre fois, je me retrouvai à Santiago-du-Chili dans le téléphérique de San-Cristobal, tandis qu'il neigeait intensément sur la cordillère des Andes. C'était étrange, mais ce jour-là j'étais seul, mort de solitude et de froid, sans pouvoir arrêter la machine qui montait et descendait comme un ascenseur détraqué. D'en haut, je voyais scintiller Santiago et briller au loin la blancheur des sommets. Dans la plaine, un groupe impressionnant d'enfants que ma vue faisait plier de rire attendaient que la machine s'arrêtât. Le rêve continua, montant et descendant à l'infini, jusqu'à ce que je prenne la décision de me précipiter dans l'abîme. Je me réveillai dans les airs avant d'atterrir sur la foule des enfants horrifiés.

LORSQUE la ville de mes cauchemars fut Buenos-Aires, les choses allèrent un peu mieux. Je marchais dans la rue Callao, à hauteur de l'avenue Corrientes; je crois me souvenir que personne ne me regardait et que, ce matin-là, passait à mes côtés une foule véloce et indifférente. Chaque visage semblait replié sur lui-même et préoccupé par d'insolubles problèmes. Mon angoisse, alors, se transforma en la certitude que je ne parvenais pas à attirer l'attention sur moi. J'entrai dans un salon de thé plein de monde, où l'on me servit rapidement. J'eus soudain la sensation de n'être qu'une poussière de néant au milieu d'une humanité chaotique et étrangère et je commençai à m'évanouir lentement.

C'est ainsi que je dus me dépêcher de prendre un billet dans mes cheveux et de le poser sur la table avant de perdre toute existence physique. J'étais désespéré de voir qu'autour de la table ne flottaient plus que mes pensées. Le garçon prit le billet et poussa la chaise où l'homme nu s'était assis. Je ne sentis rien, mais un insupportable complexe me réveilla en me rendant mon corps. J'étais trempé de larmes.

Le reste de mes rêves a invariablement lieu à Montevideo. Et comme je les fais depuis déjà plusieurs mois, il m'est impossible de les raconter tous. Je ne mentionnerai que le dernier, dont le réveil fut déshonorant. En fait je sais où se déroulent mes rêves, mais je n'ai jamais une notion claire de l'endroit où je me réveille. Cela vient après, avec lenteur et hésitation. Avec hésitation surtout.

Dans mon dernier rêve, j'étais avant-gauche dans l'équipe de football de mon quartier. Je n'avais jamais pratiqué ce sport, mais j'étais entré sur le terrain sous les sifflets et les huées des supporters de l'équipe adverse qui faisaient trembler le grillage. J'étais nu avec aux pieds les inconfortables chaussures à crampons et essayais de me cacher entre les maillots rayés rouge et vert, couleurs de mon équipe. On tira au sort, et je pris place du côté où braillaient les supporters de l'équipe adverse. En face de moi, j'avais un type avec une tête de boxeur, qui me cracha dessus au moment où l'arbitre sifflait le coup d'envoi.

« *Eh! chaussures pourries, si je te croise tu as ma droite dans les mâchoires. Compris ?* »

Ce que me criaient les supporters est impossible à reproduire ici.

Sur ces entrefaites, le 9 me fit une longue passe vers la gauche et je me mis à courir, poursuivi par le boxeur. J'évitai d'un bond son coup de pied, qui avait plutôt l'air d'un croc-en-jambe, et gardai le ballon. Les copains voulaient que je shoote et je tirai du gauche. Le ballon partit dans l'angle supérieur des buts, marqua, et mes dix camarades m'embrassèrent et me jetèrent à terre en criant : « *Centella, vive Centella!* »

Le boxeur, collé contre moi comme un chewing-gum, continuait de m'insulter à voix basse. Je pensai que mon seul salut était de le frapper et de me faire expulser. Mais je changeai soudain d'idée et lui enfonçai un doigt dans l'œil. L'homme réagit en me frappant du droit à la mâchoire. Je tombai. L'arbitre siffla et exhiba un carton rouge. L'expulsé c'était lui, et il ne put faire autrement que de sortir. Alors je me levai sous les hourras des supporters de Centella, qui de l'autre côté du terrain, hurlaient mes louanges. Lorsque je repris ma place, libéré, confortablement nu, les supporters de l'autre équipe me jetèrent à la figure un lapin mort, puis une bouteille vide, et enfin un seau d'eau. Je crois que l'arbitre était sur le point d'arrêter le match, lorsque je me réveillai complètement gelé. Ce fut mon dernier rêve.



DANIEL JEAN

JUSQUE-LA, je n'avais fait dans la rue que des promenades faciles à imaginer. Mais depuis quelque temps il m'arrivait des choses étranges et je commençais à avoir peur du sommeil. Quelquefois je buvais du café et prenais du Maxiton, mais mon épuisement physique était tel que les rêves me déshabillaient et me transportaient à n'importe quel endroit de la ville. Je me mis à craindre que ce cauchemar ne devînt éternel.

C'est ce qui me vint à l'esprit alors que je prenais ma douche. J'ai l'habitude de prendre de longues douches soporifiques qui m'aident à écarter ou à admettre certaines idées, certains projets de lutte quotidienne. Après avoir fermé le robinet, je montai au grenier. Il faisait une chaleur torride et il me sembla entendre chanter les cigales. Je retrouvai le chapeau d'un de mes ancêtres qui avait été ministre de Idiarte Borda et m'en coiffai après l'avoir bourré de papier.

Puis je sortis dans la rue pour de vrai, nu et en pantoufles. Avec une aiguille que j'avais trouvée dans la doublure du chapeau, je me piquai le ventre pour me prouver que je ne rêvais pas. La douleur me fit tressauter et je poursuivis tranquillement mon chemin en prenant un air de matamore, prêt à affronter n'importe quelle adversité. Quelques femmes se mirent à courir, aucun homme ne m'adressa la parole. Je voulus en vain arrêter un autobus qui allait vers le centre et n'eus pas plus de chance avec un taxi. Alors je décidai de m'y rendre à pied. Je remarquai que la circulation s'arrêtait, mais je ne m'en inquiétai pas. Une blonde, qui marchait dans ma direction sur le même trottoir que moi, n'éprouva pas la moindre honte à me contempler de bas en haut, et je crus bon de soulever mon chapeau pour l'en remercier. Les gens commençaient à s'agiter.

« *Eh, toi, le chapeau mou!* » me cria un petit vendeur de journaux. *Si t'as rien à te mettre, je peux te prêter la page des petites annonces! D'où sors-tu, roi du strip-tease ?* »

Je m'arrêtai et le vis sur le trottoir d'en face, mort de rire. Je traversai la rue pour lui casser la figure, mais il décampa comme une flèche en abandonnant sa marchandise. Dorénavant toute insulte recevrait la même réponse.

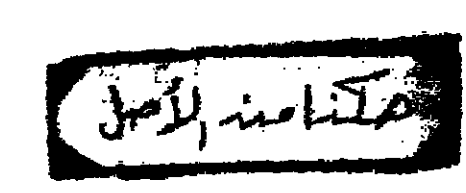
JE ne sais pas combien de kilomètres je parcourus ainsi en liberté, mais je me souviens d'être arrivé au parc Rodo où m'attendait une voiture de police. A l'encontre de mes prévisions, les forces de l'ordre me traitèrent avec respect et, pendant le voyage, je leur expliquai mes rêves.

Le lendemain, dans la cellule où l'on m'avait enfermé, ils m'apportèrent le journal : « EXHIBITIONNISTE ARRETE PRES D'UN PARC ». Sous le titre, une photo me montrait marchant d'un pas rapide et, en dessous, un article ridicule parlait de démence et d'une série de stupidités du même genre. Cette nuit-là, sur l'inconfortable sommier de la cellule, je dormis comme un loir. De même, à l'hôpital, où maman m'a fait enfermer. Le jour de mon arrivée, j'ai tout expliqué au psychiatre : je lui ai raconté les rêves et ma décision finale. Il me félicita à plusieurs reprises. C'était la preuve tangible que ce pauvre type n'était qu'un âne et que ses comprimés n'avaient servi à rien. Lorsqu'il m'autorisa à quitter l'hôpital, je lui demandai de ne plus le revoir.

Maintenant je fais de temps en temps un petit tour de pâté de maisons. Toujours de nuit pour éviter qu'on me mette en prison. C'est un vrai plaisir que d'être tout nu, libre de toute contrainte. Emmitouflés de ce monde, je vous assure de ma plus sincère pitié.

Traduit de l'espagnol
par ANNIE MORVAN

[Uruguayen, né en 1942 à Montevideo, Enrique Estrazulas est journaliste – il collabora à plusieurs revues internationales – et auteur de plusieurs livres de nouvelles, *los Viejisimos cielos* et *la Claraboyas*. Son premier roman *Pepe Cordina* a été publié chez Gallimard sous le titre *les Feux du paradis*.]



Le virtuose aux pieds nus

A Hartford, Connecticut, un bâtiment calme, frais, radieux.

EN ces temps d'architecture emberlificotée, cafouilleuse, emplie de mixtures infâmes, on se prend à regretter souvent cette splendeur pure et nue d'autrefois. Souvenons-nous : octobre 1920, le président Deschanel venait d'abandonner ses fonctions ; âgé de trente-quatre ans, Charles-Edouard Jeanneret écrivait dans le premier numéro de la revue *l'Esprit nouveau* une phrase extraordinaire de limpidité : *« L'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière. »* Et pour la première fois il signait : Le Corbusier.

Le jeu, en effet ; nous avons oublié que l'architecture pouvait être joueuse. Savant, correct et magnifique. Les volumes, assemblés. Et la lumière. Peu d'ingrédients dans cette alchimie, mais essentiels. En France, aujourd'hui, qui pourrait sans s'attirer les quolibets prétendre qu'il fait jouer, ne disons pas savamment, encore moins magnifiquement, mais peut-être correctement les volumes sous la lumière ? Deux ou trois, quatre architectes ? Ciriani sans doute, Gaudin aussi, un ou deux autres en cherchant bien. Çà ! les coquetteries ne manquent pas, les frontons, les néo-mansardes, les gouzi-gouzis et les enduits gras ; mais cette exigence minimale, le jeu correct du Corbusier, il faudrait se lever matin pour le voir iriser nos façades, à quelque fine pointe de l'aurore peut-être, un jour de solstice.

Il est pourtant des pays où ce genre de bonheur existe : on le rencontre parfois au Japon, aux Etats-Unis sur certains gratte-ciel ; on le découvre par-dessus tout dans les œuvres de Richard Meier, comme dans ce séminaire qu'il a récemment construit à Hartford, dans le Connecticut.

Ce bâtiment abrite pourtant un programme bien ordinaire : une bibliothèque, une salle de réunions, une petite chapelle, quelques bureaux et trois classes. Il a été construit dans un site caractéristique de la vieille Amérique, une banlieue à maison de bois de style colonial ou Tudor, près de l'ancien séminaire néo-gothique. Parmi les chênes et le gazon, il surgit étrangement blanc, largement disposé sur une vaste pelouse, un peu à distance de la rue.

Rarement un bâtiment aura paru aussi calme, aussi frais, modestement radieux. S'il n'était si évidemment savant, si clairement raffiné, on aimerait le dire virginal tant il est sobre et pur. Il joue de toutes les potentialités de la manipulation plastique de l'espace, mais son jeu est grave et retenu, comme s'il pressentait qu'une virtuosité trop apparente en réduirait l'effet. Sa rare distinction tient à cette impression d'aisance qu'il dégage.

Aucun effort ostensible : l'objet, immédiatement, révèle sa complexité, mais pourtant il paraît reposé ; de tout son long, de toute sa largeur, articulé et serein, homogène, il occupe son terrain avec une grâce souveraine.

On y accède bien droit, sur un tapis rectiligne de béton tracé dans l'herbe. Un écran, franchi sous un porche simple, protège un espace semi-ouvert qui tient du cloître, à la fois accueillant et réservé. Déjà se découvre un escalier métallique, blanc comme une échelle de coupée ; il mène à une passerelle qu'on aurait pu emprunter. Les voies sont libres, les espaces généreusement offerts. Dès l'entrée se vérifie ce sentiment intense de communion des lieux publics et des privés, parcourables à loisir, intriqués doucement, perméables aux vues, fluides.

On passe de volumes amples et hauts à de plus resserrés, tout naturellement. Les lumières sont réglées, abondantes et délicates. Le bâtiment est fermé au nord et au sud ; il prend ses jours au soleil frais du matin et à celui doré du soir. De grandes baies aux menuiseries parfaitement carroyées ouvrent vers la pelouse et les arbres ; ailleurs des pans de pavés de verre troublent la vue ; souvent la lumière pénètre par des voies discrètes, filtrée, coulée le long d'une paroi, guidée en plafond par des fenêtres en bandeau ou paisiblement tombée d'une verrière en toiture.



D.R.

Un séminaire carrossé de plaques de tôle émaillée.

Tout est blanc, régulier. L'extérieur, carrossé de plaques de tôle émaillée, s'organise selon un module universel de 3 pieds, soit près de 1 mètre ; les joints entre chaque élément d'acier assurent avec netteté la perfection de la géométrie d'ensemble.

Les parois se succèdent en plans parallèles, décalés ; elles s'ordonnent en larges surfaces planes et laquées, tolèrent des boîtes sobres en saillie, se découpent, trouvent leur rythme, se prolongent de portiques pour se poser plus finement au sol. En quelques points, cet agencement sévère se tempère d'un arrondi qui vient en atténuer l'ascétisme. Chaque élément négocie sa disposition avec facilité ; les baies vitrées y impriment des motifs plus sombres ; en rez-de-chaussée sinuent gracieusement les glaces de la bibliothèque.

Il règne juste assez de planéités, juste assez de rigorisme impeccable pour que les courbes ne soient pas des mollesses, des langueurs de la forme, mais le nécessaire contrepoint, l'inflexion qui souligne la parfaite coexistence des parties de l'édifice ; contrepoint que certains déboîtements violents, la haute cheminée de la façade nord, réclament pour compenser leur vigueur.

Sans aucun symbolisme appuyé, avec une multitude et une discrétion étonnante de ses effets, Richard Meier a véritablement su trouver une expression contemporaine de la pureté monastique. Son séminaire de Hartford est hautement religieux ; il appelle le respect et un certain silence, tout en témoignant d'une parfaite ouverture au monde.

Fragile et tendre, merveilleux de technicité naturelle et dépouillée, il communique une émotion contenue et ne vise jamais au lyrique. Il s'en dégage une curieuse poésie déliée de toute racine et de tout archaïsme, parfaitement moderne et internationale, qui renoue avec *« le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière »*. Et la lumière fuse dans cette assemblée-là.

FRANÇOIS CHASLIN.

Richard Meier

NÉ en 1934, Richard Meier travaille depuis le début des années 60. Membre de cette nouvelle génération d'architectes américains désignée un moment sous le nom de « Five », il s'est acquis une grande notoriété pour la virtuosité formelle de son œuvre, particulièrement en réalisant de vastes résidences privées : la Smith House de 1967 et la Douglas House de 1973 notamment. D'une composition extrêmement sophistiquée, avec une imbrication intime des espaces, elles relèvent d'une organisation très dialectique qui dose savamment tensions, conflits spatiaux et équilibres, joue de la lumière, de frontalités traversées de diagonales, de creux et de pleins, de courbes succédant à des surfaces planes, d'interpénétrations des volumes et des circulations.

On lui doit aussi le centre pour enfants handicapés du Bronx, près de New-York, le clair Atheneum de New-Harmony, Indiana, le tout récent High Museum d'Atlanta, Georgie, et le musée des Arts décoratifs de Francfort, en voie d'achèvement.

Il a connu deux graves infortunes à Paris : l'abandon l'an passé par la régie Renault de son projet de siège social pour Boulogne-Billancourt et, cette année, un échec au concours de l'Opéra, rendu particulièrement amer dans la mesure où, bien que son projet n'ait même pas été remarqué par le jury, des indiscrétions lui firent pendant plusieurs mois croire qu'il comptait parmi les lauréats. Il dut déchanter à la proclamation officielle des résultats ; les indiscrétions avaient confondu sa proposition avec celle d'un architecte inconnu, mais bien lauréat : Carlos Ott, dont la manière était assez démarquée de celle de Meier.

D.R.



Kiosque

Bleu, blanc, gris

ET re-Montand ! Il est partout. La couverture du *Pèlerin* (« Montand homme politique ? »), celle du *Figaro-Magazine* (« Montand de plus en plus politique »), celle de *VSD* (« Montand prof d'économie »), celle de *Paris-Match* (« Montand parle »). Jusqu'aux *Nouvelles* : « Delors répond à Montand ». C'est l'over-montandose face à cette montanmania. On n'en peut plus, on crie grâce ! Assez ! Et pourtant, Montand, on l'aime. Comme la plupart des habitants de ce pays tempéré qu'on appelle la France.

La preuve en est ce sondage BVA établi pour *le Pèlerin* (du 18 au 24 janvier, sur un échantillon de neuf cent trente personnes) : 65 % des Français pensent qu'il a « *raison de parler* ». On voudrait qu'il s'en prive, qu'il la boucle ? 66 % pensent qu' « *il dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas* ». Et l'on voudrait qu'il ne le dise pas ? Mais alors, pourquoi pas une nouvelle carrière, politique celle-là, après la chanson et le cinéma ? « *Il pourrait le faire* », pensent 41 % des Français... mais « *il ne devrait pas se lancer là-dedans* », pensent 52 % de nos concitoyens.

Montand, ça suffit ! Il n'y a pas que lui en France, que diable ! Il y a aussi de fort méchantes gens, des odieux, des affreux. *Le Point* les traque sous le titre « Douane-fisc : l'inquisition ». C'est terrible : « *Il existe entre nos concitoyens et les administrations fiscale et douanière un degré d'animosité et d'incompréhension jamais atteint.* » Les témoignages abondent : « *Tous accusent : la machinerie administrative est devenue folle, le fisc nous traque jusque dans nos vies privées et la douane nous harcèle.* » Et songez qu'ils sont quatre-vingt mille rien que dans l'administration des impôts, ces fouille-choses, ces grincheux ! Aux armes, contribuables !

Sachez quand même – il vaut mieux être prévenu – que les douaniers, qui sont méchantes gens (les gentils routiers sont payés pour le savoir), ont des espions partout, des alliés secrets, des mouchards rétribués. On les appelle pudiquement des « *aviseurs* », explique *Valeurs actuelles*, qui cite l'article 2 de l'arrêté du 18 avril 1957, méconnu du grand public : « *Toute personne étrangère aux administrations publiques qui a fourni au service des douanes des renseignements ou avis sur la fraude reçoit une part susceptible d'atteindre le tiers du produit disponible de l'affaire considérée.* » On aimerait bien savoir combien ils sont à rôder sur le territoire national, ces Judas, ces sous-marins de la gabelle, avec leurs documents dépassant du manteau. Au fait, il doit bien exister une association de défense des intérêts légitimes des aviseurs de France, avec des revendications, des problèmes de statut, de conditions de travail.

Fatigués

Traître, un métier tranquille ? Allez savoir s'ils font partie de ces 5 % – 5 tout petits pour 100 – de travailleurs qui ne se sentent pas fatigués. La C.G.T. vient de réaliser dans huit usines une enquête – citée par *Témoignage chrétien* – d'où il ressort que « *95 % des travailleurs se sentent fatigués* ». On serait tenté de dire que c'est la moindre des choses, mais ce ne serait pas gentil pour la fatigue des autres. *Témoignage chrétien* remarque, pour s'en étonner, que « *la fatigue n'est pas encore reconnue comme problème de santé* ». On imagine ce que deviendrait le pauvre budget de la Sécurité sociale s'il fallait indemniser les fatigués.

La fatigue vraie, imparable, c'est la dépression. *L'Express* et *Médical* ont enquêté sur ce mal étrange et répandu : « *En quinze ans, le nombre de psychiatres a gonflé de 1 500 à plus de 5 000 (...). Une personne sur cinq a fait une dépression.* » Total : sept millions de Français ont eu – ou ont – leur traversée du désert psychologique. Il est vrai que les temps ne sont pas roses, mais l'ont-ils jamais été ? Les villes bruyantes, le rythme de vie trépidant, la compétition, la pollution... Clichés ! *L'Express* écrit : « *Une enquête menée par André Coutaigne durant l'été 1980 pour le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique en témoigne. Le Limousin et la région Poitou-Charentes rassemblent les plus grands consommateurs d'antidépresseurs et de tranquillisants : 45 % et 30 % de plus que la moyenne nationale.* » La dépression, il faut le dire au passage, ce n'est pas triste pour tout le monde. « *Les Français absorbent 95 millions de boîtes d'antidépresseurs et d'anxiolytiques par an.* » Un pactole pour l'industrie.

Fatigués, surmenés, déprimés, comment s'en sortir ? Il n'y a pas que les petites pilules, gélules, ampoules buvables ou comprimés colorés. Il existe en France un îlot de luxe, de calme et de volupté. On peut s'y refaire une santé, y calmer ses nerfs. C'est *le Figaro-Magazine* qui nous invite au voyage, en plein Paris, avenue Montaigne, au Plaza Athénée. La chambre double y coûte de 1 150 francs à 1 850 francs la nuit (supplément de 50 francs pour un petit déjeuner sûrement nutritif). « *Rois, reines, princesses, stars, hommes politiques, en ont fait leur escale à Paris.* » Pourquoi pas vous ? « *Le Plaza Athénée est bien plus qu'un simple hôtel* », dit encore *le Figaro-Magazine*. On veut bien le croire. Prenez la fameuse « *suite 802-803 avec vue sur la tour Eiffel* ». Un bijou (3 200 francs par jour). Mme Teyssère – « *gouvernante au Plaza depuis treize ans* » – témoigne : « *Je suis une femme très dépensière. La suite 802-803, je la redécore tous les cinq à six ans. (...) Les matériaux choisis coûtent cher. Mes doubles rideaux viennent de Chotard, la tenture murale crème avec une pointe de jaune, nous la faisons gaufrer. Elle est achetée chez Lelièvre. Les soies viennent de chez Veraseta. Tout doit être parfait, élégant, et bien intégré à la décoration générale. Ainsi, les dessus-de-lit sont-ils des piqués de Canovas, les tissus d'ameublement de velours et tapis de Lelièvre. Toutes ces sélections sont onéreuses. Et indispensables.* »

Bilan : « *Le Plaza Athénée*, dit son directeur général, *est le champion toutes catégories du taux d'occupation : en 1981, 83 % ; en 1982, 81 %, et en 1983, 85 %.* » Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, le Plaza Athénée ne désemplit pas, au contraire. Il est vrai qu'il n'y a que 5 % de Français parmi les clients. Où descendent donc les provinciaux quand ils montent à Paris ? N'ont-ils aucune fierté à laisser ainsi ces étrangers, ces immigrés de l'opulence, envahir nos palaces, coucher dans nos lits moelleux, occuper notre place au bar (« *en acajou de Cuba* »), boire nos vins fins et se vautrer sur nos tapis cossus ? Le Plaza aux Français !

BRUNO FRAPPAT.

[NDLR. – Dans la rubrique « Kiosque » du « Monde aujourd'hui » daté 12-13 février, une coquille nous a fait parler de l'« *importance* » de la nuque des bébés. Sans remettre en question l'importance de la nuque, il est bon de préciser qu'il s'agissait, en l'occurrence, de l'« *impotence* » de ladite nuque.]

Ring

Combats d'après-guerre

CHOSE curieuse, le Vel'd'Hiv de Grenelle ne garda ce nom, durant un demi-siècle, que pour les épreuves de cyclisme sur piste. La même arène de la rue Nélaton s'intitula Palais des sports les grands soirs de la boxe. Celle-ci fit salle comble (dix-neuf mille spectateurs) dès le lendemain de la grande guerre, quand, le 4 février 1920, Eugène Criqui mit KO en un round Charles Ledoux, alors célébrité des poids coq. Après quoi Al Brown, André Routis, Emile Pladner, Marcel Thil, y gagnèrent ou défendirent leur titre mondial. Jusqu'à ce qu'enfin, en décembre 1933, Georges Carpentier, notre ancienne gloire nationale, qui n'était jamais apparu en tenue de boxeur à Grenelle, ait consenti à venir y faire une exhibition.

La vogue de la boxe revint en fanfare tout de suite après la deuxième guerre. On s'était battu, on voulait voir se battre. Dans le « noble art », dans l'escrime du poing, le public du Palais des sports retrouvait les vertus de courage, de lucidité, de résistance, qui tissent entre quatre cordes la fraternité virile des combats.

Ainsi, pendant treize saisons d'hiver, se coudoyèrent sans façon autour du ring la compagnie la plus hétéroclite : aux premiers rangs, la banque, le commerce de luxe, le théâtre, de hauts fonctionnaires ou d'éminents chirurgiens pour lesquels le pugilisme, à leurs propres dires, entretenait une saine détente d'esprit. Mêlés au beau linge ou disséminés plus en arrière sur la « pelouse », des mômes Crevette se pendaient aux bras de BOF fumant cigare, non loin de petits Dudule à col roulé, éternels rois des resquilleurs, tandis que de vieux professionnels aux oreilles en choux-fleurs et à faces d'enclume professaient des vérités avares d'une voix éraillée.

Mais le vrai climat de Grenelle venait d'en haut. Là, au-dessus des grands virages morts de la piste, dans une pénombre complice, se tenait, à 10 francs la place, le bon, le vrai peuple de Paris, dur et juste, jobard et compétent, qui laissait tomber à travers une grisaille irréelle ses cris et ses lazzis.

L'arène de Bercy aura beau présenter une spectaculaire collection de champions d'Europe de notre histoire de la boxe – cinq détenteurs de titres européens au début de l'année 1984, – elle est trop sophistiquée pour recréer jamais l'ambiance passionnelle que sécrétaient dans leurs ténèbres les « titis » de Montrouge ou de Grenelle.

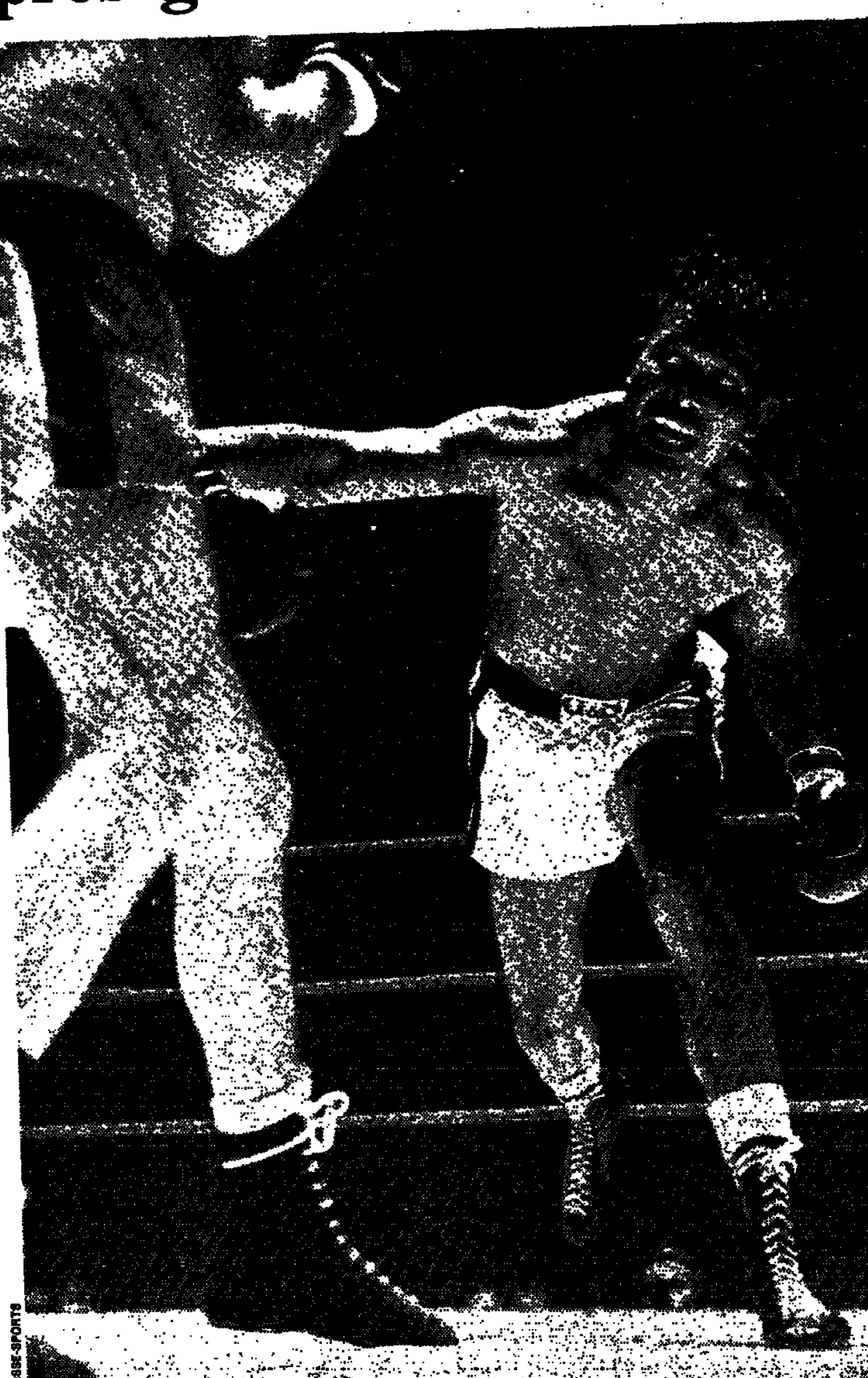
Le « cercle enchanté » baignant dans son soleil électrique attirait les fervents de la rue Nélaton dès les premières empoignades d'amateurs. Puis, dans l'émotion générale, arrivait l'heure du combat vedette. Ce fut, dès 1946, le règne illustre de nos poids moyens : Marcel Cerdan, *primus inter pares*, Robert Charron, le grand cabochard, Laurent Dauthuille, le « Tarzan de Buzenval », Robert Villemain, l'esquiveur virtuose, qui, tous à leur façon, furent des figures. Dans les catégories inférieures, il y eut encore Théo Medina le « gitan », Ray Famechon, le plus doué de trois frères pugilistes, Luis Fernandez, le « boxeur blême », roi du KO. Jusqu'à ce qu'en 1950 « Sugar » Ray Robinson, la merveille noire, vînt étendre successivement pour le compte Jean Stock, Robert Villemain et Kid Marcel.

Cinq ans plus tard, le *team* Filippi s'enorgueillissait d'une brochette de champions titrés : Charles Humez chez les moyens, Séraphin Ferrer chez les légers, Chérif Hamia chez les plumes, Alphonse Halimi chez les coqs. Celui-ci, autre puncheur livide qui renvoyait ses adversaires raides comme des planches au vestiaire, devait même conquérir le titre mondial. Cependant, paradoxalement, Hamia, le pur-sang de l'écurie, chéri de la foule depuis sa victoire sur Robert Cohen, ne parvenait pas à décrocher la couronne mondiale, mis hors de combat par Hogan « Kid » Bassey, au milieu d'un vacarme fantastique qui n'est pas prêt de quitter notre mémoire.

La dernière réunion pugilistique du Palais des sports eut lieu le 11 mai 1959. On mourut de chaleur sous la verrière ce soir-là, et le Vélodrome d'Hiver, fermé aux pistards un mois plus tôt, avait définitivement perdu son nom. Mais déjà, dans cette étuve, le cœur n'y était plus. Le Philippin Asuncion, malgré son nom orgueilleux, s'écroula anonymement devant Halimi...

Le lendemain, le ring de Grenelle, qui se dressa si longtemps comme un échafaud au centre de l'arène, n'attendit plus, après tant d'exécutions punitives, que la pioche des démolisseurs.

OLIVIER MERLIN.



« Dans les catégories inférieures, il y eut Medina, Famechon, Fernandez. Jusqu'à ce qu'en 1950 « Sugar » Ray Robinson, la « merveille noire » (notre photo), vint étendre successivement pour le compte Jean Stock, Robert Villemain et Kid Marcel ».

PRESSE-SPORTS